

Alpages et agro-pastoralisme en Tarentaise et Pays du Mont-Blanc

Traditions, enjeux et perspectives d'avenir



Etude ethnologique réalisée dans le cadre d'un programme de valorisation
des alpages et de l'agro-pastoralisme des hautes vallées de Savoie

Fondation Facim

Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie

Novembre 2010 – Novembre 2011

Etude réalisée par Cornelia Beyerbach

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
PARTIE I : Traditions et dynamiques nouvelles	4
Chapitre 1 : Caractéristiques du système agro-pastoral traditionnel en Tarentaise et au Pays du Mont-Blanc	4
1.1. L'agro-pastoralisme : Une valorisation optimale des ressources locales	4
1.2. Les alpages, pilier du système agro-pastoral.....	10
1.2.1. Le système de la grande montagne en Tarentaise.....	11
1.2.2. Le Pays du Mont-Blanc : grandes et petites montagnes	14
1.3. Le rôle des fruitières	16
Chapitre 2 : Les changements (à partir des années 1950).....	18
2.1. Ceux qui quittent l'agriculture	19
2.2. Ceux qui investissent dans leurs exploitations pour les moderniser.....	22
2.3. Ceux qui se sont regroupés pour sortir de la crise	23
2.3.1. Le regroupement des agriculteurs en coopérative	24
2.3.1.1. <i>La coopérative du Pays du Mont-Blanc : un système à gestion indirecte.....</i>	<i>25</i>
2.3.1.2. <i>En Tarentaise : la naissance des coopératives laitières à gestion directe</i>	<i>26</i>
2.3.2. Les dynamiques communes autour des Appellations d'Origine Contrôlées.....	28
2.3.2.1. <i>Les démarches des producteurs de reblochon</i>	<i>28</i>
2.3.2.2. <i>Vers l'AOC beaufort</i>	<i>29</i>
2.3.3. La création du GAEC de Consortage	30
Chapitre 3 : La dynamique actuelle de l'agriculture de montagne au Pays du Mont-Blanc et en Tarentaise	31
3.1. Diversité des acteurs, diversité des systèmes d'exploitation	31
3.2. L'AOC reblochon et l'AOC beaufort : moteurs d'une agriculture de montagne dynamique	37
3.2.1. Le beaufort : une dynamique collective pérenne.....	37
3.2.1.1. <i>Les coopératives: pilier du système beaufort</i>	<i>37</i>
3.2.1.2. <i>Crise et renouveau de la coopérative de Bourg-Saint-Maurice</i>	<i>38</i>
3.2.1.3. <i>Les années 1980 : le tournant vers la qualité.....</i>	<i>40</i>
a. Pour maintenir une fabrication en alpage : le rôle du service technique	40
b. Le décret de 1986	42
3.2.2. Le reblochon : un système professionnel complexe.....	43

PARTIE II : Travailler et vivre dans l'agriculture de montagne aujourd'hui..... 49

Chapitre 1 : Pourquoi et comment devenir agriculteur/alpagiste aujourd'hui ? Un aperçu sur les différents parcours d'installation 49

1.1. Les motivations pour devenir agriculteur	49
1.1.1. « Ce n'était pas vraiment un choix »	49
1.1.2. Etre agriculteur : un métier par passion	51
1.2. Les conditions d'installation	53
1.2.1. Une installation : des investissements importants	53
1.2.2. La question du foncier	56
1.2.3. Les difficultés des installations dans l'élevage bovin	59
1.2.4. Le problème de la viabilité des exploitations.....	60
1.3. Du rêve à la réalité : quelques parcours d'installation	61

Chapitre 2 : L'acquisition de compétences et transmission des savoir-faire 67

2.1. Les savoir-faire spécifiques	67
2.1.1. Jadis paysan, aujourd'hui agriculteur spécialisé	67
2.1.2. Les savoir-faire autour de la question du troupeau et des pâturages	68
2.1.3. Les techniques spécifiques liées à la fabrication fromagère : l'exemple du Beaufort	68
2.2. La transmission des savoir-faire	70

Chapitre 3 : Les conditions de travail dans l'agriculture de montagne aujourd'hui..... 73

3.1. Les contraintes du métier d'agriculteur	73
3.1.1 Un métier qui demande beaucoup d'investissement	73
3.1.2. Un travail rendu plus difficile par les conditions du milieu montagnard	76
3.1.3. La contrainte des contrôles	78
3.1.4. Les contraintes de production.....	79
3.2. Quelques aspects positifs	81
3.2.1. Les améliorations pour rendre le travail moins pénible	81
3.2.1.1. <i>Les stabulations libres</i>	81
3.2.1.2. <i>La collecte du lait</i>	83
3.2.1.3. <i>Les systèmes de traite</i>	84
3.2.2. La division des tâches quand on est à plusieurs	85
3.3. Une journée de travail « type »	86

PARTIE III : Le rôle des alpages : des évolutions récentes aux enjeux actuels.....	89
Chapitre 1 : La mise en valeur des alpages	89
1.1. Les ressources herbagères qu'il s'agit d'entretenir	89
1.1.1. Une herbe de qualité	90
1.1.2. L'entretien des alpages	91
1.2. Les équipements indispensables.....	94
1.2.1. La question de l'accès aux pâturages	94
1.2.2. L'importance des ressources en eau.....	97
1.3. En Tarentaise : les alpages, une plus-value économique.....	98
1.4. Au Pays du Mont-Blanc : l'estivage, cause de surcoûts peu compensés.....	99
Chapitre 2 : ...indispensable pour le maintien de l'agriculture de montagne	101
2.1. Une réserve foncière importante	101
2.2. Un certain « renouveau » des alpages au Pays du Mont Blanc	102
2.3. Les liens entre les alpages et les surfaces agricoles en bas de vallée	104
2.4. Alpages et transhumance.....	106
2.5. L'attachement des agriculteurs à l'alpage	109
Chapitre 3 : Les alpages, des espaces partagés.....	110
3.1. Tourisme et vie pastorale : des relations ambivalentes.....	110
3.1.1. Les impacts du tourisme des sports d'hiver : entre bienfaits et nuisances	111
3.1.2. Fréquentation touristique et conflits d'usage	113
3.1.3. Fréquentation touristique et commercialisation des produits	116
3.2. Les conflits autour des chalets d'alpage	117
3.3. Alpages et biodiversité	120
3.3.1. Pratiques pastorales et protection de l'environnement.....	120
3.3.1.1. Les mesures agro-environnementales	121
3.3.1.2. Sur la voie d'une certaine reconnaissance mutuelle	122
3.3.2. Pastoralisme et prédateurs	130
3.3.2.1. La présence du loup : un stress permanent pour l'éleveur	130
3.3.2.2. Le problème avec les patous : « on n'est jamais tranquille ».....	131
PARTIE IV: Agriculture et territoires	134
Chapitre 1 : Les attentes de la société envers l'agriculture de montagne : la multifonctionnalité de l'agriculture	134
1.1. Une agriculture qui façonne les paysages	134
1.2. La prévention des risques naturels	138
1.3. Les agriculteurs producteurs.....	138

Chapitre 2 : Nouveaux usages, nouveaux enjeux	139
2.1. Les conflits entre agriculteurs et non-agriculteurs	139
2.1.1. Une agriculture qui dérange	140
2.1.2. Le fossé se creuse	144
2.2. Les enjeux autour du foncier	146
2.2.1. Les conflits entre propriétaires fonciers et agriculteurs.....	146
2.2.2. L'emprise de l'urbanisation et ses conséquences pour l'agriculture.....	149
2.2.3. La spéculation sur le foncier et le rôle de la SAFER	150
Chapitre 3 : Vers une prise de conscience des enjeux autour de l'agriculture ?	153
3.1. Une prise de conscience très inégale selon les territoires	153
3.1.1. La situation au Pays du Mont-Blanc.....	153
3.1.1.1. <i>Un sentiment dominant de ne pas être pris en compte</i>	153
3.1.1.2. <i>Des moyens d'aide insuffisants</i>	156
3.1.1.3. <i>Une agriculture qui se défend</i>	157
3.2. En Tarentaise : une agriculture soutenue par les autorités locales	159
PARTIE V : Viabilité et transmission des exploitations : Quelles perspectives d'avenir ? ..	161
Chapitre 1 : Les incertitudes liées aux difficultés de transmission des exploitations agricoles	161
1.1. Les enjeux autour de la transmission des structures agricoles	161
1.2. La dimension sociale des projets de transmission	164
Chapitre 2 : L'agriculture de montagne face aux nouveaux dispositifs de la Politique agricole commune (PAC)	167
2.1. Le rôle des aides pour les exploitations de montagne	167
2.2. Les orientations incertaines de la politique agricole commune	170
2.3. La pluriactivité : un facteur de viabilité des exploitations de montagne	173
2.4. L'agriculture de montagne : une histoire d'hommes	176
CONCLUSION	178

INTRODUCTION

La vallée de la Tarentaise et le Pays du Mont-Blanc fondent leur réputation touristique sur le cadre grandiose de leurs paysages, sur la présence des sites naturels d'exception, mais surtout sur la présence de grandes stations de sports d'hiver. L'activité touristique liée à la pratique des sports d'hiver représente en effet la principale ressource et activité économique des deux territoires.

Territoires de haute montagne, la Tarentaise et le Pays du Mont-Blanc ont aussi en commun une tradition agro-pastorale ancienne. Jusqu'à dans les années 1950, c'est l'agro-pastoralisme qui a façonné les paysages de montagne, et c'est l'activité pastorale qui a façonné l'organisation sociale et économique des communautés montagnardes. C'est la valorisation des alpages par l'élevage en vue de la fabrication de fromages qui constitue depuis longtemps toute la richesse de ces territoires d'altitude. Mais à partir du milieu du XX^e siècle, les alpages deviennent prisés non plus pour l'exploitation des pâturages mais pour les pentes enneigées qu'ils offrent aux skieurs. Face au potentiel économique touristique des deux territoires, l'activité agro-pastorale a vite été reléguée au second plan, la modernisation de la société traditionnelle s'est faite aux dépens de l'agriculture...

Aujourd'hui, à l'heure où les pratiques touristiques sont en train de changer, que les touristes recherchent davantage des activités leur permettant de découvrir des cultures différentes, à l'heure où même l'or blanc est remis en cause, les collectivités territoriales se retournent vers l'activité agricole. L'agriculture de montagne retrouve un nouvel intérêt pour sa contribution au maintien des paysages ouverts, pour l'entretien de la biodiversité, pour la qualité de ses produits, pour ses savoir-faire et les valeurs d'authenticité qu'elle véhicule. En phase avec les nouvelles aspirations et besoins de la société, les activités agro-pastorales cristallisent en effet plus que jamais les attentes d'un grand nombre d'acteurs et font aujourd'hui l'objet d'une vaste action de patrimonialisation. Pour les collectivités territoriales de montagne, l'agro-pastoralisme a en même temps une fonction symbolique forte en lien avec l'histoire et l'évolution de la société montagnarde, et les pratiques agro-pastorales peuvent apporter une réponse aux interrogations actuelles des politiques de développement local et d'aménagement territorial.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude. Dans le cadre d'une mission d'enquête pour le compte de la **Fondation Facim**, j'ai recueilli le témoignage d'une quinzaine d'agriculteurs et alpagistes qui perpétuent aujourd'hui les pratiques agro-pastorales sur les territoires des Hautes vallées de la Tarentaise et du Pays du Mont-Blanc. Cette mission constitue un volet du projet de valorisation culturelle des *alpages et de l'agro-pastoralisme* initié par la Fondation Facim sur demande des quatre collectivités¹ signataires de la convention du *Pays d'Art et d'Histoire (PAH) des Hautes vallées de Savoie*[®] (Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly), et élaboré en partenariat étroit avec la *Société d'Economie Alpestre (SEA)* de Savoie.

Cette étude a pour objectif de mettre en lumière le facteur humain lié à l'agro-pastoralisme alpin ainsi que les problématiques actuelles de ce dernier. L'étude devrait permettre d'aborder les pratiques agro-pastorales avec un nouveau regard, de prendre conscience de la vie et du vécu des acteurs du monde agro-pastoral, d'identifier les enjeux liés aux évolutions actuelles de l'agriculture

¹Le Syndicat du Pays de Maurienne, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, Confluences / communauté de communes du Beaufortain et le SIVOM du Val d'Arly

de montagne (du point de vue des agriculteurs). Les résultats devraient non seulement nourrir les connaissances sur le pastoralisme alpin, mais aussi permettre d'affiner ou d'ajuster le discours sur cette thématique.

En même temps, cette étude fait écho aux besoins des acteurs du monde agro-pastoral eux-mêmes qui cherchent à communiquer avec leurs concitoyens et de les sensibiliser à la réalité de leur métier et aux enjeux actuels de l'agriculture de montagne (urbanisation croissante, changements climatiques, mondialisation,...). A ce titre, les pratiques pastorales ont aujourd'hui besoin du soutien des pouvoirs publics, soutien qui peut témoigner de l'intérêt de la société pour des pratiques à la fois anciennes et innovantes, mais de plus en plus fragiles.

La mission s'est déroulée sur toute une année, de novembre 2010 à octobre 2011. L'élaboration de l'étude (la définition de la méthode d'enquête, la formalisation de la problématique et l'identification des territoires d'enquête) a été accompagnée par un Comité Scientifique. La méthode d'enquête qui a été choisie est celle des *récits de vie* qui permet de mettre en avant les parcours individuels des personnes interviewées. Deux approches/ problématiques ont servi comme « clés d'entrée » dans la thématique de l'agro-pastoralisme : une approche spécifique axée sur l'alpage pour analyser les enjeux et les mutations auxquels doivent faire face les agriculteurs/alpagistes à l'heure actuelle, et la question de la transmission et du renouvellement des exploitations agricoles, qui renvoie à la question de la pérennité de l'agriculture de montagne. Deux territoires aux enjeux comparables en ce qui concerne l'activité agro-pastorale, ont été choisis comme « territoires d'enquête » : la vallée de la Tarentaise et le Pays du Mont-Blanc.

L'étude est articulée en cinq parties. La première partie permet de situer l'agro-pastoralisme sur les deux territoires dans sa dimension historique, d'identifier les fondements de l'agriculture de montagne et les façons de faire des agriculteurs aujourd'hui. Malgré l'ampleur des mutations sociales et techniques qui ont bouleversé certains usages, le système agro-pastoral comme forme d'organisation traditionnelle de l'activité d'élevage en montagne reste en effet omniprésent sur les territoires et dans tous les récits et témoignages.

La deuxième partie a pour objectif de montrer ce qui fait la spécificité des métiers de l'agriculture de montagne. Il s'agit de la dimension humaine des pratiques pastorales : les différents parcours d'installations, la question de l'acquisition des savoir-faire et le quotidien du métier d'agriculteur, ce sont quelques uns des sujets qui se trouvent au cœur de cette partie.

La troisième partie se concentre sur la thématique des alpages qui font aujourd'hui l'objet de multiples enjeux (la protection de la biodiversité, la gestion et protection des ressources en eau, les changements climatiques et leurs impacts sur l'activité pastorale, la problématique des prédateurs, la question de la maîtrise foncière, les conflits d'usages entre l'activité agricole et les activités touristiques...). A partir de ce constat se posent de nombreuses questions qu'il s'agit d'élucider dans cette partie : Que devient l'alpage au regard de ces enjeux ? Qui sont ces gens qui vivent et travaillent en alpage ? Quelles sont les contraintes environnementales pour les agriculteurs ? Réussissent-ils à s'approprier les enjeux autour des mesures agro- environnementales ? Quel est le rôle de l'alpage pour leur exploitation agricole ? Qu'apporte l'alpage en termes d'image à leur métier, à leur rôle dans la société ? ...

La quatrième partie s'intéresse à la place des agriculteurs au sein des deux territoires et leurs liens avec les autres acteurs de la société locale. Elle s'inscrit ainsi dans l'objectif d'ouvrir le questionnement aux enjeux actuels auxquels doivent faire face les agriculteurs dans leur quotidien (notamment la pression foncière, liée à la croissance urbaine et l'amplification du phénomène touristique), enjeux qu'il faut prendre en compte lorsqu'on souhaite s'interroger sur la pérennité de l'activité agricole sur les territoires de montagne.

La cinquième partie enfin invite à un regard prospectif sur l'évolution de l'agriculture de montagne, au regard des questions autour de la transmission des exploitations agricoles, des évolutions des politiques agricoles nationale et européenne, au regard aussi des incertitudes des agriculteurs quant à l'avenir de l'agriculture de montagne.

PARTIE I : Traditions et dynamiques nouvelles

Georges Tresallet, Hervé Jacquemoud, Madeleine et Jean Empereur, sont parmi ceux qui ont connu et vécu l'« ancien » système agro-pastoral, il n'y a pas si longtemps. Encore dans les années 1960/70, le système traditionnel (où les familles montaient ensemble en montagnette pour y faire les foins, où des troupeaux collectifs de brebis et de chèvres rassemblaient les bêtes des habitants du village pour leur libérer du temps pour les travaux saisonniers, où les paysans faisaient encore tout à dos de mulet ou à vélo) fonctionnait encore. ... Même si bien des choses ont changé depuis, les bases sont restées les mêmes : le rôle fondamental des alpages pour la vie agricole, les stratégies collectives de valorisation des pâturages, la volonté de valoriser les ressources locales du territoire, les multiples déplacements imposées par l'étagement de la végétation en altitude... L'agriculture de montagne est restée quelque part fidèle à elle-même.

Pour bien comprendre les fondements de l'agriculture de montagne en Tarentaise et au Pays du Mont-Blanc, pour appréhender le fonctionnement et l'importance de l'activité agricole sur les deux territoires, un détour historique s'impose.

Chapitre 1: Caractéristiques du système agro-pastoral traditionnel en Tarentaise et au Pays du Mont-Blanc

« A l'époque de mes grands parents, ils disaient qu'il y avait presque autant de vaches que d'habitants. Je crois qu'il devait y avoir 800 vaches pour 900 habitants ! Et il y avait plein de petites exploitations. Tout le monde ici avait deux à trois vaches et presque toutes les familles allaient en alpage... » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

La Tarentaise et le Pays du Mont-Blanc sont des territoires de haute montagne situés sur la chaîne des Alpes du Nord. Comme toutes les régions de haute montagne, ils partagent de par leur situation géographique les mêmes contraintes liées au climat, au relief, à l'altitude². Ces particularités du milieu montagnard ont conditionné l'organisation socio-économique de leurs communautés paysannes et les ont incitées très tôt à développer des modes d'exploitation optimale des ressources naturelles par la mise en place d'une économie agro-pastorale.

1.1. L'agro-pastoralisme : Une valorisation optimale des ressources locales

L'étagement de la végétation et la présence de vastes ressources herbagères en altitude, ont conduit les montagnards à mettre en place un système agro-pastoral, combinant une agriculture sédentaire et un élevage à migrations estivales afin d'utiliser tous les niveaux de la montagne au cours de l'année³. Cette forme d'économie agro-pastorale où l'élevage occupe une place centrale est caractéristique des Alpes du Nord, riches en ressources en herbe et au climat humide.

L'herbe constitue en effet la principale ressource des communautés montagnardes. De ce fait, depuis l'Antiquité, les sociétés alpines élèvent du bétail, la solution la plus rationnelle pour utiliser les vastes

² Le territoire du Pays du Mont-Blanc et la vallée de la Tarentaise s'étendent respectivement de 515 mètres jusqu'à 4810 mètres d'altitude (sommet du Mont-Blanc) et de 400 mètres à 3852 mètres d'altitude (sommet de la Grande Casse).

³ Hélène VIALLET, *Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen-âge au XVIII^e siècle*, Grenoble, 1998, p. 9-10.

ressources herbagères en altitude. L'élevage était toujours tourné vers la production laitière en vue de la fabrication de fromages. Mais l'élevage comme spécialisation ne se développe pleinement qu'au début du XX^e siècle⁴. Les paysans ont gardé longtemps le souci de produire tout eux-mêmes. Au XIX^e siècle, les Alpes sont une région très peuplée, et les difficultés de transport ainsi que l'isolement des villages - surtout pendant les longs mois d'hiver – qui rendent aléatoire le ravitaillement, obligent les paysans à la diversification des productions. Malgré les fortes contraintes naturelles (climat montagnard, altitude et déclivité), les cultures vivrières (pommes de terre, céréales), occupant principalement les fonds de vallées et les endroits les moins pentus des versants, gardent un rôle non négligeable dans une économie d'autosubsistance. A partir de la fin du XIX^e siècle, les voies ferrées et les routes relient les villages des hautes vallées avec l'extérieur, transformant progressivement la vie rurale des paysans. Désormais, les facilités (relatives) des échanges conduisent les paysans à se tourner davantage vers l'élevage qui devient beaucoup plus qu'autrefois, le pilier de l'économie des communautés montagnardes.

Les vaches laitières occupent une place centrale dans le système agro-pastoral des territoires des Alpes du Nord. Mais afin d'exploiter au maximum les ressources de la montagne, on pratique un élevage diversifié. Ainsi, les animaux autres que les vaches - les moutons, les chèvres, les cochons – ont longtemps joué un rôle non négligeable dans une économie qui est restée encore jusqu'aux années 1950/1960 relativement autarcique. Hervé Jacquemoud et Georges Tresallet, deux alpagistes de la haute Tarentaise, nous racontent

(Hervé Jacquemoud) « Mes grands parents, c'était l'époque où tout le monde avait des vaches à l'écurie. Sur la commune de Séez, tout le monde ici avait des bêtes, soit des moutons soit des vaches. Mon grand père en plus avait une épicerie, il était commerçant et il avait ses vaches comme tout le monde, et il faisait ses foin l'été. C'était toutes des petites structures de trois à quatre vaches. Et ils vivaient beaucoup en autarcie à ce moment-là. (...) Ils avaient tout, ils avaient des vaches, des moutons, ils avaient tout, c'était vraiment la ferme, avec des vaches, des moutons, des chèvres, ils n'avaient pas beaucoup, mais ils avaient à peu près tout. » (Hervé Jacquemoud, Séez)

*(Georges Tresallet) « Mes parents étaient agriculteurs, et déjà leurs parents,... après-guerre, tout le monde était agriculteur, tout le monde travaillait la terre, tout le monde vivait de quelques bêtes. **A l'époque chaque famille avait peut-être une dizaine de bêtes, mais ça leur permettait de vivre, ça leur permettait d'avoir de la nourriture.** Ils vivaient de leur lait, des veaux d'engraissement. **Ils avaient tout ce qui peut exister sur une ferme, poules, cochons, c'était pour en vivre. Ils étaient autonomes...** » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)*

C'est essentiellement autour de l'élevage laitier que s'est organisée la vie des paysans. Si le village est le point d'ancrage de la vie sociale, l'élevage s'organise à différents étages d'altitude. Le système agro-pastoral s'appuie en effet sur des migrations saisonnières des hommes et du cheptel. Au début de l'été, les troupeaux montent progressivement de la vallée vers les pâturages d'altitude, les alpages (pour les habitants, la « montagne »), suivant la poussée de l'herbe. Les alpages sont exploités dans d'autres régions montagnardes mais nulle part ils sont aussi bien intégrés aux modes

⁴ Philippe ARBOS, « L'économie pastorale dans quelques vallées savoyardes », in: *Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine*, t.1, n°1. 1913, pp. 45-71.

de vie et au système économique des montagnards que dans les Alpes⁵. Rouage essentiel du système agro-pastoral alpin, les alpages ne sont en rien des prairies naturelles, mais le résultat d'un travail de défrichement et d'entretien de générations de paysans entamé dès le XII^e siècle⁶.

L'exploitation des alpages répond à une double nécessité : il s'agit de tirer parti des riches ressources herbagères des prairies d'altitude qui permettent de nourrir le bétail pendant l'été, et de libérer des surfaces dans les parties basses des vallées consacrées aux cultures et aux foins. Cette exploitation systématique du territoire répond à la nécessité de nourrir le bétail et de subvenir aux besoins des communautés paysannes et s'observe dans toutes les régions des Alpes du Nord. Florent Callamard, agriculteur et moniteur de ski aux Contamines-Montjoie se souvient :

(Florent Callamard) « Les alpages, ça a été toujours très important ! Pour les agriculteurs ça a toujours été indispensable... C'est-à-dire, en bas, en fond de vallée, avant l'époque de mes grands-parents, ils gardaient le fond de vallée pour les céréales. Donc après les pentes du bas de vallée, ils les gardaient pour les foins, et les bêtes, l'été, il fallait qu'elles aillent en alpage. Les terrains qui étaient plats, ils labouraient. C'était les terrains les plus faciles à labourer. Après, là où c'était un peu plus pentu, ils faisaient les foins et même là où c'était assez pentu ! Et donc, les bêtes, il fallait qu'ils montent en alpage pour libérer la surface en bas. » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

Ce type d'organisation du territoire en fonction des nécessités des activités agricoles et de l'élevage fournit aux populations les moyens de vivre et de s'accroître, mais demande un travail constant d'entretien et une main-d'œuvre abondante. La quête incessante d'herbe pour la pâture ou pour les foins conduit les communautés montagnardes à se déplacer plusieurs fois durant l'année, à établir à différents étages de la montagne des lieux d'habitation temporaires⁷. Les terrains destinés à l'affouragement du bétail ont (jusqu'à aujourd'hui) une importance particulière. L'alimentation des animaux durant la longue période de stabulation hivernale imposée par la dureté des conditions climatiques, demande d'importantes quantités de foins. Les paysans qui n'avaient pas assez de surfaces pour faire des foins étaient obligés de mettre leurs bêtes en hivernage chez d'autres paysans qui en avaient récolté suffisamment. Le foin avait en effet une valeur inestimable qui conduisait les montagnards à faucher dans les endroits les plus reculés et ceci dans des conditions parfois inouïes. Tout était fauché, en premier lieu les prés de fauche autour du village, mais aussi les montagnettes au dessus des villages jusqu'aux zones supérieures des alpages où les meilleures parcelles étaient réservées aux foins. Les terrains étaient souvent éloignés, difficiles d'accès. La récolte et le transport nécessitaient beaucoup de temps vu l'éloignement et l'escarpement des terrains ainsi que les moyens mis en œuvre. Mieux valait s'entraider dans ces travaux incontournables, travaux qui se déroulent tout l'été et ce dès l'aube et jusqu'à tard la nuit...

⁵ Jean LOUP, « L'exploitation des alpages dans les Alpes », in *Revue de Géographie Alpine*, 1963, t. 51, n°3. p. 393.

⁶ La plupart des alpages de Savoie font l'objet d'une activité pastorale très ancienne (remontant au moins jusqu'au I^e siècle av. J. C.) par les Ceutrons et les Allobroges. Mais ce n'est qu'au tournant des XI^e et XII^e siècles que la zone des alpages est densément occupée et exploitée par l'homme, cf. Nicolas CARRIER, « Les moines et la montagne en Savoie du Nord (XI^e-XV^e siècle) », in: *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 34^e congrès, Chambéry, 2003. pp. 221-239.

⁷ Tiziana FRAGNO, et al., *Patrimoines alpins : Le Planay en Vanoise, La Salle en vallée d'Aoste*, Grenoble : Revue de géographie alpine, 2001, 247 p.

(Georges Tresallet) « Ici dans la vallée mon père a acheté des terres au fur et à mesure que ça se vendait. Il a acheté des prés. Donc, on faisait du fourrage ici à Orbassy, mais aussi à 1600 mètres d'altitude. On partait d'ici avec les mulets, dans la nuit, et on descendait tous nos fourrages à dos de mulet, avec des charrettes, mais ça représentait trente kilomètres. Moi et papa et des gens qui nous donnaient un coup de main. Quand il y avait beaucoup de travail, les voisins nous aidaient. C'est vrai, on partait huit jours en montagne, les voisins venaient, on partait à deux heures, trois heures le matin pour y être au jour pour commencer à faucher en montagne et quand la nuit tombait, on chargeait les charrettes... on rentrait de nuit. (...) Il faut y voir pour y croire ! Parce qu'on ne pouvait pas aller partout avec les charrettes et les mulets, donc on faisait les barillons, comme les bottes rondes aujourd'hui, qui faisaient 80 à 100 kilogrammes, et pour les amener vers les charrettes il fallait les trainer à même le sol pour y arriver et parfois ça représentait 300-400 mètres sinon plus. » (Georges Tresallet ; Bourg-Saint-Maurice)

Georges Tresallet explique que le foin était assemblé en barillons⁸ permettant de mieux le porter. Là où il y avait des chemins et que l'accès était possible, on utilisait pour la descente du foin les mulets ou juments ou bien des engins tels que des charrettes. Mais là où l'accès était trop difficile, les sociétés montagnardes ont fait preuve d'imagination et d'ingéniosité. Elles ont reporté le transport du foin sur l'hiver, utilisant la pente enneigée pour descendre les foins sur des luges ; une manière originale pour descendre les foins, plus rapide et moins fatigante. Pour Madeleine et Jean Empereur, deux alpagistes qui habitent aujourd'hui sur Bourg-Saint-Maurice (hameau de la Thuile), la récolte des foins en alpage par les Anciens était quelque chose de remarquable, qui permettait en même temps de bien entretenir le territoire. Mais il est vrai que c'était un travail trop dur pour être perpétué par les jeunes...

***Madeleine Empereur :** « Avant, au début du siècle, il n'y avait pas d'accès, donc ils descendaient le foin par des couloirs, ils faisaient des couloirs comme sur Pralognan (...). Ils stockaient le foin là haut dans des fenils, dans des petites cabanes, des petites granges, et ensuite ils faisaient une trace l'hiver pour pouvoir descendre le foin sur la neige avec des luges, sur Pralognan c'était très, très courant... mais ça, je ne sais pas jusqu'en quelle année ils ont pu faire ça. (...) Après, ils ont installé un câble.*

***Jean Empereur :** Et à partir de ce moment, ils descendaient les ballots de foin par câble.*

ME : Donc, ils continuaient à faire des foins jusqu'en 1970.

JE : Et à ce moment- là, ils descendaient le foin par câble dès qu'il était récolté. Alors qu'avant pour la descente il fallait attendre la neige, et encore, il fallait bien choisir les jours, parce qu'il y avait au moins 3 couloirs d'avalanche (...)

Il n'y avait que les Anciens qui avaient fait les foins là-haut, et au fur et à mesure [qu'ils en allaient] ça a commencé à s'embroussailler. Les aulnes verts ont poussé, les arcoses ont commencé à repousser...

⁸ Le système des barillons consiste en une barre en bois à partir de laquelle partent à chaque extrémité des cordes que l'on dispose tout en long sur le sol. Le foin est ensuite entreposé par brassées sur les cordes. Une fois la quantité de foin suffisante assemblée, les extrémités des deux cordes sont ramenées au niveau de la barre en bois en entourant la charge de foin. Il s'agit ensuite de bien serrer le foin et d'enlever les tiges qui dépassent et qui risqueraient de tomber. Les barillons permettent ainsi de porter le foin sur le dos, parfois durant des longs trajets. Cf. Tiziana FRAGNO, et al., *Patrimoines alpins...*, ouv. cit. p.

JE : Ça a commencé à se dégrader quand même...ils n'arrivaient pas à tout entretenir. (...) Les jeunes, quand ils étaient là, quand ils revenaient de Paris au mois d'août, ils aidaient leurs parents, pendant les vacances d'été, mais bon, ça s'est délaissé petit à petit faute de bras... » (Madeleine et Jean Empereur, la Thuile de Vulmix)

Le besoin de compléter parfois les réserves de foin, conduit les hommes à puiser dans toutes les ressources du territoire. Si les aiguilles de pin offrent une substitution avantageuse pour les besoins en litière, les feuilles de chênes, de frêne ou d'autres feuillages sont utilisées pour la nourriture des chèvres ou des génisses. Rien n'est gaspillé. Les propos de Georges Tresallet soulignent ce mode d'exploitation totale du territoire au service de l'activité pastorale.

(Georges Tresallet) « *En haut, [en alpage] on avait les propriétés que les ancêtres gardaient exceptionnellement pour les prés de fauche. Ils ne laissaient pas aller les bêtes dessus parce qu'ils faisaient du fourrage. C'était [des parcelles] destinées à faire les foins, et on évitait que les bêtes y allaient, on ne les faisait pas manger aux bêtes. On les fauchait au mois d'août. On allait faucher à 1800 [mètres] d'altitude, il y avait rien d'inculte, c'était tout ramassé. En automne quand les feuilles mortes tombaient, on les ramassait soit pour les chèvres, soit pour les moutons ou les génisses. Toutes les feuilles qui tombaient, on les ramassait, on les mettait dans les granges, dans des séchoirs, et après on faisait même des fascines de bois de chêne, des fascines pour les donner aux chèvres. Avant que les feuilles tombaient, on coupait toutes les branches, on faisait des fagots, on les mettait dans les granges et on les donnait à manger aux chèvres ou aux moutons. Tout était exploité. (...) » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)*

Puisqu'il fallait parvenir à satisfaire les besoins de tous les animaux et à optimiser les ressources fourragères disponibles, les lieux de pâture sont répartis en fonction des catégories du bétail. Les meilleures parcelles sont réservées aux bovins, alors que les caprins et les ovins se voient contraints à pâturer des secteurs en altitude ou des parcelles peu productives pour ne pas porter préjudice aux vaches laitières. Les chèvres et les moutons peuvent atteindre des espaces inaccessibles aux bovins. De ce fait, les secteurs les plus hauts sont attribués aux brebis, les secteurs moins productifs, souvent en broussailles, ou trop en pente pour ne servir ni au pâturage du gros bétail ni à faire des foins, sont réservés aux chèvres. C'est de cette manière (en prenant en compte la nature des sols, leur productivité, les formes du relief, les modalités d'accès aux pâturages, etc.) que toute la montagne était exploitée.

Une autre caractéristique du système agro-pastoral traditionnel est la mise en place pour la saison d'été d'un système d'organisation collective. De tout temps, les systèmes agro-pastoraux ont été marqués par le caractère collectif de la gestion des ressources, rendu obligatoire par la nécessité d'assurer à toutes les exploitations agricoles l'accès aux ressources indispensables pour leur fonctionnement et leur reproductibilité⁹.

Ceci s'observe particulièrement en Tarentaise, où existe au sein de chaque commune un troupeau collectif de chèvres (et/ou de moutons) rassemblant pendant la saison d'inalpage les chèvres de tous

⁹ G. BALENT et A. GIBON, *Organisation collective et individuelle dans la gestion des ressources pastorales : conséquences sur la durabilité agro-écologique des ressources*, Unité de Recherche Systèmes Agraires et Développement (URSA), INRA-Centre de Recherche de Toulouse, 11 p. cf. [<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b27/99600314.pdf>].

les habitants du village en un seul troupeau. Au début de l'été (au mois de juin), les chèvres sont rassemblées et menées en alpage ; souvent ce sont les enfants qui sont chargés de surveiller le troupeau. Cette organisation collective a été mise en place pour enlever aux agriculteurs la contrainte de garder leur cheptel, leur permettant ainsi de se consacrer entièrement aux cultures et à la fenaison.

Madeleine et Jean Empereur se souviennent de cette époque où tous les habitants de la commune de Villaroger réunissaient leurs bêtes pour être plus libre l'été.

(Cornelia Beyerbach) : Sur le secteur de la haute Tarentaise, avant, dans les années 1960/70, il y avait surtout une exploitation collective des alpages.

***(Jean Empereur)** Pour la saison d'alpage, pour la saison d'été...*

***(Madeleine Empereur)** Même toutes les productions, les caprins aussi, les caprins sur la commune de Villaroger au début du siècle, il y avait un troupeau collectif...*

JE : Il y avait un troupeau collectif par village. Et chacun l'a gardé à tour de rôle, suivant les effectifs qu'il y avait. C'était assez bien organisé. Et les troupeaux de moutons, ce n'était pas tout à fait pareil, mais presque ... C'était un troupeau commun, et tous ceux qui voulaient, tous les éleveurs de la commune mettaient leurs bêtes en pension.

CB : Donc, il y avait un berger qui les gardait..

ME : Ou pas forcément un berger... Toi pendant de nombreuses années, tu surveillais le troupeau du village.

JE : On ne les gardait pas tous les jours, on venait les voir deux fois la semaine, deux à trois fois, puis on les rassemblait pour voir si tout allait bien...

ME : Et éviter qu'ils descendaient dans le domaine des vaches !

JE : Oui. Il fallait surveiller qu'ils ne descendaient pas sur le bas de l'alpage. Parce que le bas de l'alpage est réservé aux vaches ou aux foins.

*ME : **Les troupeaux de moutons, ils allaient sur les sommets**, les troupeaux de moutons leur vocation c'est d'aller dans les sommets, au-dessus de 2000 mètres.*

JE : Dans les endroits les plus difficiles...

*ME : **Les chèvres dans les broussailles, surtout dans les endroits les plus embroussaillés**, et tant que ça était un alpage communal, le bas jusqu'à 2000 mètres il ne fallait pas que les moutons descendent parce que le bas de l'alpage était privé. **Les surfaces privées du fond de l'alpage entre l'altitude 1800 et 2000, (...) étaient encore réservées aux foins... c'était la montagnette. Il y avait trente hectares de propriété privée, et les gens du village, ils y montaient avec leurs vaches au printemps et à l'automne, et l'été ils envoyaient leurs vaches dans la grande montagne, sur un alpage communal sur Bourg. (...) Et pendant cette période chacun faisait son foin [en montagnette] et puis l'autonome, quand ils récupéraient les vaches de la montagne, de l'alpage collectif, ils restaient sur ces surfaces pour faire manger les vaches jusqu'au mois d'octobre. (...) Et ça, on peut dire que ça a duré jusque dans les années 1970. Ça veut dire, pendant encore de nombreuses années, qu'il ne fallait pas que les moutons descendent parce qu'il fallait garder ces surfaces pour la fauche et les vaches... (...) donc ça veut dire, tant qu'ils continuaient à faire les foins c'était encore entretenu en printemps et à l'automne, et les moutons, ils n'ont pas eu le droit d'aller partout... »***
(Madeleine et Jean Empereur, la Thuile de Vulmix)

Ces déplacements collectifs des villageois qu'évoquent M. et Mme Empereur dans leur récit ont de tout temps caractérisé et rythmé la vie des familles des sociétés agro-pastorales, en fonction de l'avancement du calendrier agricole. Ces migrations associant animaux et hommes, sont en effet une des principales caractéristiques du système agro-pastoral. Mais d'une région à l'autre, elles peuvent comporter des modalités différentes en fonction du relief, de l'altitude et de l'éloignement entre les villages et l'espace pastoral. Dans les vallées de forte altitude, comme par exemple à Val d'Isère et Tignes, à Chamonix et à Megève, l'estivage commence par la montée directe à l'alpage et finit par la descente directe au village¹⁰. Aime ou Bourg-Saint-Maurice en Tarentaise offrent, par contre, des exemples de migrations estivales assez complexes¹¹, où existent des étapes intermédiaires entre la vallée et l'alpage, appelées les montagnettes, où séjournent les troupeaux au printemps et à l'automne, avant et après la saison d'inalpage. Les montagnettes étaient avant tout des pâturages et des prairies de fauche, mais souvent, selon les endroits et si l'altitude et l'exposition le permettaient, elles avaient également une vocation agricole, avec des cultures et des champs, constituant des véritables lieux d'habitation temporaire. La plupart des familles y possédaient des parcelles qui étaient réservées pour faire les foins, alors que les parcelles communes étaient utilisées pour faire pâturer le bétail.

1.2. Les alpages, le pilier du système agro-pastoral

« A partir des années 1950, on restait dans les montagnettes, entre 1400 et 1800 mètres d'altitude. On était propriétaire des montagnettes, c'était l'héritage de ma mère. On y restait avec une partie de notre troupeau, et les laitières on les plaçait [en alpage], dans la grande montagne. (...) C'était pour se libérer [des bêtes], lui [mon père], il plaçait les bêtes l'été, et ça lui permettait de faire les foins, on restait en montagnette et on gardait les bêtes qui n'avaient pas de lait, les génisses, et les autres [les vaches laitières] on les plaçait chez un alpagiste, dans un fruit commun. » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

L'exploitation des alpages tant en Savoie qu'en Haute-Savoie est très ancienne, et les divers modes de jouissance des alpages se sont perpétués pratiquement sans aucun changement depuis le Moyen-âge jusqu'aux années 1960/70.

Les alpages ne présentent pas un type uniforme : les statuts de propriété, les modalités d'exploitation sont très variables d'une région à l'autre. En Tarentaise et au Pays du Mont-Blanc plusieurs systèmes d'exploitation ont coexisté, notamment la *petite montagne* (montagne familiale) et la *grande montagne* (montagne coopérative)¹². Ces deux systèmes avec leurs variantes comportent tous les éléments de l'exploitation de la montagne, telle qu'on peut encore l'observer

¹⁰ Cf. Philippe ARBOS, « L'économie pastorale dans quelques vallées savoyardes », in *Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine*, 1913, t : 1, n°1. pp. 51-54.

¹¹ Cf. Philippe ARBOS, *La vie pastorale dans les Alpes françaises*, Etude de géographie humaine, Paris : Armand Colin 1922.

¹² Il est à noter que les systèmes d'exploitation n'ont pas été toujours les mêmes (localement, la petite montagne a pu céder la place à une forme de grande montagne, sous l'effet de la raréfaction de la main-d'œuvre et pour rentabiliser la production fromagère). Ces deux principaux types d'exploitation des alpages ne sont pas forcément généralisés selon les vallées. Certaines régions ont connu l'existence simultanée des deux systèmes d'exploitation, comme c'est le cas notamment du Pays du Mont-Blanc.

aujourd'hui.¹³ Des critères tant physiques qu'historiques et culturels expliquent la différence entre *grande* et *petite montagne*.

1.2.1. Le système de la grande montagne en Tarentaise

En Tarentaise, la présence de vastes pâturages d'altitude favorise une exploitation en *grande montagne*, avec des troupeaux dépassant souvent une centaine de vaches ce qui nécessite une main-d'œuvre nombreuse. Dans ce système, le lait est transformé en gros fromages, autrefois désignés par le terme générique de *grevire* (gruyère) - aujourd'hui le beaufort¹⁴.

L'on peut distinguer deux variantes de la *grande montagne* : un mode d'exploitation individuel (que l'on retrouve par exemple sur les alpages privés de Bourg-Saint-Maurice où les propriétaires louent les alpages à des exploitants) et un mode d'exploitation collectif des alpages selon le principe du *fruit commun* qui repose principalement sur la propriété communale des alpages¹⁵.

Le système du *fruit commun* consiste en une mise en commun de la production laitière en regroupant les vaches laitières de tous les habitants d'un village en un troupeau, lequel est confié à un personnel salarié, responsable de la gestion de l'alpage, du troupeau, de la fabrication et de la commercialisation des fromages. A la fin de l'estive, les bénéfices dégagés sont répartis entre tous les propriétaires au prorata de la production laitière. Le système du *fruit commun* s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui (surtout en Moyenne Tarentaise autour du canton d'Aime) sous forme de groupements pastoraux, adaptés aux conditions techniques et économiques actuelles.

Les alpages exploités de manière individuelle sont situés essentiellement en Haute-Tarentaise. Dans ce cas, la montagne est exploitée par un « montagnard » qui exploite l'alpage pour son propre compte. Ce montagnard est un véritable alpagiste de métier, qui possède parfois son propre alpage, mais qui généralement le loue à une commune ou à un particulier. Le montagnard prend en location des vaches laitières appartenant à des agriculteurs qui ne montent pas en alpage pour constituer un troupeau assez important pour valoriser les ressources herbagères en vue de la fabrication fromagère. Lorsqu'il estive des animaux pris en pension, il conserve le lait et fournit aux propriétaires quelques produits secondaires (du beurre, un veau, un cochon,..) ou une redevance en argent.

¹³ Cf. Muriel FAURE, *Du produit agricole à l'objet culturel. Les processus de patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord*, Thèse de doctorat en Sociologie et Anthropologie, sous la dir. de Jean-Baptiste Martin, Université Lumière Lyon 2, 2000, p.58.

¹⁴ De façon générale, les communautés montagnardes ne se sont pas contenté d'un élevage sommaire, peu productif, mais ils se sont au contraire orientés vers la fabrication de produits finis, des fromages, ce qui leur a permis de résoudre le problème du stockage et du transport du lait, matière première fragile. Avec la fabrication de fromages de type gruyère, la production fromagère s'est très tôt doublée d'une activité de négoce, rompant au moins en partie avec le système d'autosubsistance, intégrant très tôt le monde montagnard dans des circuits d'échanges commerciaux, cf. Hélène VIALLET, *Les alpages...*, ouv. cit., p. 193-213.

¹⁵ La propriété communale des alpages trouve ses origines dans les albergements (concessions des pâturages contre des redevances) consentis aux communautés montagnardes à titre communautaire par l'Eglise ou par le pouvoir séculaire (monastères et seigneurs) aux XIV et XV^e siècles. En Tarentaise, ces albergements ont formé les bases de l'exploitation collective en fruit commun. Cf Hélène VIALLET, *Les alpages...*, ouv. cit., p. 48-51. Concernant la question de la propriété des alpages, cf. Charles GARDELLE, *Enquête pastorale dans les Alpes françaises*, Thèse de géographie, 3^e cycle, Université de Grenoble I, Institut national d'Etudes rurales et montagnardes, CERAFER, 1968.

Pendant la saison d'été, la transformation du lait en fromage est assurée sur place, dans une fromagerie saisonnière.

C'est seulement dans le cadre des grandes montagnes, gérées de manière collective ou individuelle, que le lait a pu être transformé en beaufort, puisque pour produire ce gros fromage il faut avoir un troupeau important et donc de vastes alpages. L'exploitation des alpages en grande montagne et la fabrication de beaufort sont ainsi intimement liés... ce que m'explique Claude Glise, fromager et alpagiste au Villard-du-Planay.

(Claude Glise) « Au début, **le beaufort c'est une histoire d'alpage**. C'était fabriqué qu'en alpage et donc il y avait des alpagistes chacun de son côté, un peu par vallée, qui faisaient du beaufort en alpage, du fromage de gruyère. Il n'y avait pas vraiment d'unité entre chacun des alpagistes. A l'exception de certains endroits où au début du XX^e siècle, **au niveau d'un alpage, les agriculteurs se sont regroupés par village, par commune, selon le principe du fruit commun**. C'est-à-dire, ils mettaient ensemble leurs vaches et embauchaient des bergers, des fromagers, des séraciers et ainsi de suite pour s'occuper de l'alpage donc il y avait une unité au niveau d'un alpage. Ça marchait avec un gérant, c'était un des alpagistes qui était nommé pour deux ans et qui était responsable de la gestion de l'alpage. Au bout de deux ans, il cédait la place à un autre gérant et ainsi de suite. Ça existait essentiellement en Tarentaise, et ça fonctionnait comme ça pendant des années ! » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Selon le principe du *fruit commun*, l'alpage est une communauté d'hommes au service du village, placée sous la responsabilité de deux gérants, les procureurs, qui étaient nommés par le conseil d'administration, mis en place par la commune¹⁶. Ce sont les procureurs qui étaient responsables du bon fonctionnement du *fruit commun*, en premier lieu par l'embauche du personnel.

Le père d'Hervé Jacquemoud était procureur dans le *fruit commun* de la commune de Séz, *fruit commun* qui fonctionnait encore jusqu'aux années 1970. Il nous explique ...

(Hervé Jacquemoud) « En été, ils envoyaient leurs vaches en fruit commun, donc en alpage, et eux [les paysans] ils faisaient les foins ici. Mon grand père et mon père n'étaient pas alpagistes. Avant, on envoyait nos vaches en fruit commun. **On appelait ça le fruit commun, la commune était propriétaire [de l'alpage] et chaque année, deux paysans devaient gérer la montagne et ça changeait tous les deux ans**. C'était un calendrier qui était prévu depuis le départ et chacun savait quelle année il devait être le gérant. **On appelait ceux qui géraient la montagne les procureurs, c'était ceux qui devaient faire tourner [le fruit commun], ils embauchaient les bergers, les fromagers pour la fabrication du fromage, les pachonniers, c'était ceux qui plantaient les piquets pour attacher les vaches. En tout, ils étaient 5 ou 6 employés dans ce fruit commun. (...) Mon père était procureur, gérant du fruit commun. Il devait faire fonctionner le fruit commun de A à Z, c'est-à-dire embaucher le personnel, faire toute la gestion, et toute la gestion financière lui incombait aussi. La commune n'y mettait pas les pieds, ils regardaient juste si ça marchait, ils regardaient les comptes à la fin,**

¹⁶Dans le cas des fruits communs gérés par la commune c'est le conseil municipal qui contrôle la gestion du fruit commun, la pesée du lait et le choix des gérants. Seules les propriétaires de la commune ont le droit de participer au fruit commun, en adhérant au règlement du fruit commun, édité par le conseil municipal.

*puisqu'ils devaient rendre des comptes. (...) En tant que gérant mon père donnait un coup de main à traire, il donnait un coup de main aussi aux différentes tâches, tout ce qu'il fallait faire là-haut. (...) Tous ceux qui étaient gérants mettaient leurs vaches au fruit commun. (...) Mais les années 1970 c'était la fin du fruit commun ici... La commune a préféré louer à un particulier. Elle ne voulait plus s'embêter. **Nous à l'époque, les gens du village, restaient pour faire les foins ici, planter les patates, s'occuper des récoltes pour l'hiver.** » (Hervé Jacquemoud, Sééz)*

Les bénéfices issus de la production et de la vente des fromages sont distribués à toutes les familles, sociétaires du *fruit commun*, en fonction de la quantité de lait fournie par leurs vaches. Pour déterminer la production de lait de chaque vache, deux voire trois pesées de lait sont organisées durant l'été. L'exploitation de l'alpage en *fruit commun* permet ainsi aux familles non seulement de rester au village ou en montagnette pour effectuer les travaux des champs ou des foins, mais le système du *fruit commun* leur rapporte aussi des bénéfices qui constituent pour eux, en dehors de la vente du bétail, de rares mais précieux apports financiers. En contrepartie, la communauté villageoise doit assurer des services et des corvées.

Dans chaque cas, grande montagne collective ou individuelle, l'exploitation de l'alpage répond toujours à un objectif général : la valorisation optimale des ressources herbagères en vue de la production fromagère. Il ne s'agit pas seulement de faire pâturer l'ensemble des surfaces de l'alpage¹⁷ mais aussi de veiller à ce que l'herbe soit toujours riche et abondante pour satisfaire les besoins du troupeau et en même temps donner un maximum de lait de qualité. Cette rentabilisation est bien illustrée par la pratique de la *pachonnée* qui devait permettre une fumure régulière de l'ensemble de la surface des pâturages.

Georges Tresallet me parle de cette période où l'exploitation de l'alpage nécessitait encore un personnel très nombreux et spécialisé.

(Georges Tresallet) *« Mes parents louaient un alpage au Cormet de Roselend, ils rassemblaient les laitières de plusieurs propriétaires et passaient l'été en alpage. Ils avaient quatre-vingt à cent laitières. C'était un alpage de la commune de Villaroger. C'était un bien communal, et la commune voulait que ce soit le père qui tienne l'alpage, qu'il soit mandataire de l'alpage. **Donc tout le monde restait en alpage, toute la famille. Après, il y avait des ouvriers parce que à l'époque pour cent laitières il fallait quatre à cinq ouvriers sinon plus, des bergers, des fromagers, ceux qui déplaçaient les piquets. Les vaches étaient attachées à un piquet, c'était un piquet en bois avec une chaîne et elles y restaient deux jours, et tous les deux jours il fallait déplacer les piquets avec la chaîne. Donc là il fallait du personnel, 100 piquets à déplacer ! Après, il leur fallait trouver un plat, s'il n'y avait pas de plat, ils avaient une pioche, et ils creusaient un lit pour la vache, ils faisaient un trou pour qu'elle puisse se coucher. Alors après, il fallait s'occuper de la fumure, la bouse, il fallait la racler, la mettre au coin du piquet et après quand ils changeaient de piquet tous les deux jours il***

¹⁷ Par la pratique des *remues* qui caractérise les grandes montagnes individuelles ou à fruit commun de la Tarentaise, mais aussi du Beaufortain. Les *remues* sont des migrations qui ont lieu au cours de l'été entre les divers étages d'altitude d'un même alpage. Cf. Hubert BESSAT, Claudette GERMI, *Lieux en mémoire de l'alpe : Toponymie des alpages en Savoie et Vallée d'Aoste*, Grenoble : Ellug, 1993, p. 137

***fallait étendre la bouse.** Ça j'ai vu, je l'ai vécu, c'est vrai, ça fait à peu près cinquante ans et tout se faisait à dos de mulet, par exemple le transport du lait, des fromages. (...) La fabrication des fromages se faisait sur place. Il y avait un fromager [salariné] en alpage. Mon père gérait l'alpage. C'est lui qui devait trouver les employés, les laitières, etc. Et lui, tous ses déplacements, il les faisait à dos de mulet et en vélo, sachant que ça représentait trente kilomètres de Peisey au Cormet de Roselend, ou du Cormet de Roselend à Beaufort, pareil, il faisait tout en vélo parce qu'il n'avait pas de voiture à l'époque. Il n'avait pas de permis, et tout se faisait à dos de mulet. » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)*

Aujourd'hui, avec l'abandon de la traite au piquet et l'introduction de la machine à traire, le système de la *pachonnée* est tombé en désuétude.

1.2.2. Le Pays du Mont-Blanc : grandes et petites montagnes

Au Pays du Mont-Blanc, le système de la *grande montagne* est moins répandu et a presque complètement disparu dans les années 1970/80. Le système agro-pastoral du Pays du Mont-Blanc juxtapose *grandes* et *petites montagnes*, et l'on peut observer également des modes d'exploitation « intermédiaires » entre la grande et petite montagne. La *petite montagne* correspond à un effectif réduit de vaches laitières. La main-d'œuvre est essentiellement familiale et la quantité de lait produit ne permet que la fabrication de petits fromages (tommes, reblochons) souvent destinés à l'autoconsommation.

Sur les communes de Mégève, Combloux, Cohennoz, soit le secteur du haut Val d'Arly, au Nord du Sillon alpin, les alpages sont exploités de manière individuelle. La propriété privée est dominante, et les montagnes communales sont louées à des particuliers. Pendant que femme et enfants restent en alpage, s'occupant respectivement de la transformation du lait et de la surveillance du troupeau, le mari reste dans la vallée pour faire les foins. Gérald Maschio, agriculteur sur Combloux, confirme

***(Gérald Maschio) « Avant, c'était la mère avec les enfants qui montaient en alpage, et puis le mari faisait les foins. Et maintenant, comme il y a de moins en moins du monde sur les fermes, on a simplifié le travail...Il n'y avait plus de main-d'œuvre non agricole qui donnait un coup de main. Ça a dû commencer dans les années 1960/ 70. On n'a pas le même système comme en Tarentaise ou dans le Beaufortain où ils ont de très gros alpages. Eux, ils vivent vraiment de l'alpage. Alors que nous, on voit, c'est tous des petits alpages dans les forêts - on n'a pas de gros alpages ici. Autrefois, c'était tous des alpages individuels où les gens montaient avec une quinzaine de vaches en alpage ».** (Gérald Maschio, Combloux)*

De même sur le secteur de Passy, de Sallanches et de Saint-Gervais, les paysans restent longtemps fidèles au système de la *petite montagne*. Les alpages rassemblent des petits troupeaux familiaux dont le lait est utilisé pour produire du beurre et des tommes. Néanmoins, sur certains alpages, sous l'influence de la Suisse toute proche, le système de la grande montagne s'est développé: les fromagers (ou fruitiers) suisses ont franchi les cols des deux versants de la chaîne et ont travaillé en alpage pour le compte des paysans savoyards, pour lesquels ils fabriquaient du beurre et du gruyère en regroupant des troupeaux de soixante à cent-trente bêtes. A une certaine époque, les fromagers

suisses ont été en effet très recherchés dans les pays de *grandes montagnes* (Beaufortain, Tarentaise, massif du Mont-Blanc) pour leurs techniques et savoir-faire dans la fabrication fromagère. Ce sont eux qui ont introduit au XVII^e siècle, la production du gruyère dans les montagnes savoyardes.¹⁸

(Guillaume Mollard) « *Avant 1939, c'était des Suisses qui exploitaient tous les alpages du Mont-Blanc, une grande partie des alpages du pays du Mont-Blanc. Ils venaient avec leurs savoir-faire, leur matériel pour transformer, ils prenaient toutes les vaches de la zone. Ils venaient avec très peu de vaches ou pas de vaches du tout, ils prenaient toutes les vaches de la région en pension, et ils montaient dans les alpages, l'été. C'était des vrais alpagistes, jusqu'en 1939, aussi bien les alpages à génisses que les alpages à vaches laitières. Il y avait à peu près cent à cent-cinquante bêtes sur l'alpage (...)*

En 1939, à la déclaration de la guerre, au milieu de l'été, les Suisses sont partis en catimini en Suisse, et ils ne sont jamais revenus. Ils sont vite retournés avant que la frontière ne soit fermée, ils ont tout laissé en plan, ils ont laissé leurs fromages. (...) je pense que c'était plutôt des gruyères.

Pendant la guerre, c'est la famille qui a repris le flambeau de la gestion de l'alpage -c'était mon arrière grand-père - et à partir de là, on a gardé la gestion de l'alpage. Donc, il y avait cinq bâtiments, et ils prenaient des vaches en pension. Ils prenaient des vaches, des génisses, ils montaient avec des lapins, avec des cochons, toute la volaille, ils montaient avec tout. Et puis il y avait des gens qui restaient faire des foins en bas, et puis il y en a qui fabriquaient du fromage, donc qui fabriquaient la tomme. Nous, c'était un alpage où mes grands-parents fabriquaient de la tomme. C'était ma grand-mère qui fabriquait, mon père et tous ses frères et sœurs s'occupaient des vaches, et mon grand-père s'occupait des liaisons, il s'occupait des foins en bas et puis de l'alimentation. Chacun sa tâche.

C'était comme ça pour une grande partie des communes du Pays du Mont-Blanc. (...) Il y avait beaucoup d'alpages collectifs. Les gens remettaient leurs vaches à d'autres propriétaires. C'est une tradition ici. Pour justement faire les foins l'été, il fallait se libérer du temps et pour se libérer du temps, on laissait les vaches à d'autres, et c'est le système qui est resté en Savoie par exemple. (...) Ici sur le territoire, ça s'est quasiment perdu... » (Guillaume Mollard, *le Fayet*)

Selon Guillaume Mollard, l'influence des Suisses au Pays du Mont-Blanc n'a pas été aussi déterminante que dans les montagnes de la Tarentaise ou dans le Beaufortain où la généralisation du gruyère s'est accompagnée de la constitution des grandes montagnes. Ici, l'esprit dominant était celui de la petite montagne où les familles prenaient souvent encore des bêtes d'autres familles en location moyennant rétribution pour agrandir leur propre troupeau. C'est ainsi que l'on peut parler d'un système mixte associant exploitation individuelle et prise en pension des bêtes, sur des alpages dont les surfaces restaient somme toute assez restreintes.

(Guillaume Mollard) «*Nous, c'était des petits alpages. Mon alpage fait actuellement vingt hectares. Avant, ils exploitaient peut-être trente hectares à tout casser, mais ils avaient beaucoup de bêtes, ils avaient aussi des veaux, mais ce n'était pas des vaches de maintenant.*

¹⁸ Hélène VIALLET, *Les alpages...*, ouv. cit., p. 96.

Aujourd'hui, on a des vaches beaucoup plus grosses, qui mangent plus, donc on ne peut pas leur donner ce qu'ils leur donnaient à manger avant (...) »

Pendant la saison d'alpage, le système d'exploitation ainsi que la fabrication fromagère orientée vers la production de tommes, sont restés longtemps individuels. Si bien que même le système des fruitières, structures collectives pour la production de fromages (de type gruyère) qui se sont multipliés dans l'Avant-pays haut-savoyard dès le milieu du XIX^e siècle, n'a pas eu grand succès dans la région du Mont-Blanc¹⁹. C'est seulement très tardivement que les agriculteurs des Contamines se sont regroupés, amorçant une dynamique collective autour de leur production laitière. Florent Callamard raconte

(Florent Callamard) « Avant, il y a cinquante ans, il y avait plein de petites exploitations, ici tout le monde avait deux à trois vaches, et presque toutes les familles allaient en alpage, donc ils avaient chacun leur petit alpage ; et une partie de la famille montait en alpage. Je sais qu'en Tarentaise c'était souvent des plus grands alpages où ils rassemblaient les vaches de plusieurs propriétaires. Nous, ici c'était peu collectif, c'était collectif, je ne sais plus en quelle année, dans les années 1950/60 où il y avait la création d'une coopérative laitière où ils rassemblaient le lait pendant l'hiver, mais pas pendant l'été. (...) L'été tout le monde fabriquait en alpage, mes grands-parents fabriquaient de la tomme comme ça se faisait beaucoup ici ». (Florent Callamard, les Contamines-Montjoie)

Pourtant ailleurs, que ce soit en Haute-Savoie ou en Savoie, les fruitières d'hiver constituaient longtemps dans les villages un pôle essentiel autour duquel s'est organisée la vie rurale traditionnelle²⁰, et ceci jusqu'au déclin de l'économie agro-pastorale dans les années 1960 et la création des premières coopératives laitières²¹.

1.2. Le rôle des fruitières

« Il existait à l'époque, ce que l'on appelait une « fruitière », où une partie de l'année, au moment du vèlage, c'est-à-dire en hiver quand les vaches avaient beaucoup de lait, les paysans fabriquaient leur fromage en commun dans la fruitière, qui était installée dans le village. Ils ont embauché un gars pour la fabrication, et ils amenaient leur lait à la fruitière. Mais c'était uniquement pendant les quelques mois d'hiver au plus gros de la production laitière. Donc les paysans, quand ils avaient fait leurs tommes, donné le lait aux veaux, quand il restait du lait, ils l'amenaient à la fruitière. » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

A partir du milieu du XIX^e siècle, on assiste progressivement à la mise en place d'une forme d'organisation collective de la production fromagère pendant la période d'hiver avec la création des fruitières. Le système des fruitières permet de rassembler le lait de toutes les exploitations d'un village. Les paysans apportent le lait deux fois par jour, matin et soir, à la fruitière où il est transformé

¹⁹ Jean-Paul GUERIN, « Les fruitières savoyardes (Savoie et Haute-Savoie) », in : *Revue de Géographie Alpine*, 1972, t : 60, n° 3, p. 459.

²⁰ *Id.*, p. 457.

²¹ Nous distinguons les fruitières des coopératives laitières qui se sont créées après les années 1950.

en beurre et en fromages. Ce système de mise en commun du lait libère du temps aux paysans, et permet surtout de collecter des quantités de lait nécessaires pour fabriquer des fromages à pâte pressée cuite de type gruyère, qui jusqu'à lors n'étaient produits qu'en alpage, pendant les trois mois d'été.

Les fruitières fonctionnent tout d'abord selon le système du "tour": il s'agit d'une organisation de prêt mutuel du lait. Chaque paysan (en commençant par celui qui a apporté le plus de lait) obtient suivant une périodicité en rapport avec ses apports de lait le droit de fabriquer tous les fromages de la fruitière. Pour ce faire il utilise le chaudron collectif et il garde tous les produits fabriqués (fromages, beurre, sérac...). Ce système permet aux plus petits producteurs de bénéficier également du tour.

La fruitière permet de fabriquer surtout du gruyère, mais la production de beurre reste toutefois au moins jusqu'au début du XX^e siècle tout aussi importante. Claude Glise, se rappelle.

(Claude Glise) « Avant, en hiver, il y avait des fruitières dans chaque village - ça dépendait, il y avait des villages où il y en avait, et d'autres, il y en n'avait pas - et les paysans fabriquaient chacun un peu à tour de rôle. C'est-à-dire, ils mettaient tout leur lait en commun et quand arrivait leur tour de lait..., par exemple il y avait des gens qui apportaient que dix litres par jour et au bout d'un moment ça fait cinq cent litres, c'était la quantité de lait qui était calée dans le chaudron et qui était fabriqué en tout par jour ; donc à tour de rôle, c'est eux qui fabriquaient... Ils fabriquaient des tommes ou des gros gruyères pour certains, et ils écrémaient le lait surtout pour faire du beurre parce que ce qui avait de la valeur, c'était surtout le beurre ». (Claude Glise, *Le Villard-du-Planay*)

Force est de constater que dans les régions de montagne où est pratiqué le système de la *petite montagne*, comme dans la région du Mont-Blanc, les traditions individuelles autour de la fabrication fromagère empêchent l'essor des fruitières. En revanche, les fruitières se développent relativement bien en Tarentaise, parce qu'il existe déjà une tradition d'organisation collective de production fromagère et que les fruitières permettent d'étendre le système du fruit commun estival à la période hivernale.

Au courant de la première moitié du XX^e siècle, le système du « tour » recule au profit de la vente du lait à des fromagers locaux, qui transforment et commercialisent le lait pour leur propre compte. Cette pratique s'impose surtout en Haute-Savoie, alors qu'en Savoie dominent les fruitières à gestion directe. Ces deux modes de fonctionnement renvoient à des dynamiques de production différentes, comme nous le verrons ultérieurement.²²

L'évolution économique récente a amené la fusion des plus petites fruitières. Dans les zones de montagne où les fruitières de moins de mille litres étaient nombreuses, des regroupements importants ont eu lieu. C'est ainsi que de grosses coopératives se sont constituées, même dans les pays où la tradition coopérative n'a jamais été très forte²³.

(Guillaume Mollard) « Avant, il y avait une fruitière dans chaque village, même plusieurs des fois... Chacun amenait son lait à la fruitière où il y avait quelqu'un qui le transformait... c'était soit en gestion directe soit vente de lait à un fromager... Je pense, ça dépendait des fruitières.

²² Cf. *Infra*, Partie I, chapitre 3.

²³ Jean-Paul GUERIN, « Les fruitières savoyardes ... », art. cit., p. 459.

Il y avait beaucoup de fruitières parce qu'il y avait beaucoup de producteurs, des petits producteurs, par exemple sur les Contamines, il y avait cinquante producteurs qui livraient à deux coopératives et au fur et à mesure que les agriculteurs ont arrêté il a fallu mutualiser les coûts donc les coopératives ont commencé à fermer parce qu'elles perdaient du volume ou simplement parce qu'elles n'étaient plus rentables, puis on a regroupé les coopératives, de deux coopératives on en a fait une, et puis après d'une par commune on est passé à une pour dix communes et aujourd'hui la coopérative du Mont-Blanc regroupe les agriculteurs de quatorze communes, soit cinquante agriculteurs, mais il n'y a plus de transformation laitière sur place, il s'agit en fait d'une mutualisation des coûts. C'est comme dans l'industrie, c'est des regroupements pour rationaliser les coûts de production. ». (Guillaume Mollard, le Fayet)

Chapitre 2 : Les changements à partir des années 1950

« Le village avait 8 à 10 petites exploitations, et actuellement il n'y a plus que mon frère qui ait résisté qui a repris l'exploitation. Une fois que les Anciens ont arrêté, ça s'est éteint doucement... » (Jean Empereur, La Thuile, Bourg-Saint-Maurice)

Jusqu'aux années 1950, la vie des sociétés montagnardes n'évolue guère. La mise en valeur des pâturages d'été reste fidèle au schéma traditionnel visant l'exploitation de toutes les ressources du terroir, sans tenir compte des notions de rentabilité du travail ou de capital. Très vite pourtant, au sortant de l'époque de pénurie d'après-guerre laquelle a permis pendant un certain temps le maintien d'une économie de subsistance, l'ancien système agro-pastoral est frappé par la crise caractérisée par la régression de l'élevage et le déclin de l'alpage.

De manière générale, devant le nouveau contexte socio-économique des années 1950/60, la vie pastorale montagnarde est remise en cause. La politique agricole française appelle à la restructuration et la modernisation du secteur agricole au nom de la rentabilité, afin d'accroître rapidement la productivité des exploitations agricoles. En montagne, l'archaïsme des structures agricoles, le morcellement des terres et les contraintes naturelles liées au climat et au relief ne jouent pourtant guère en faveur d'une augmentation du rendement des exploitations agricoles.

Dès 1950, les bénéfices retirés de l'estivage des vaches laitières ne compensent plus les charges financières et surtout ne permettent plus de faire face aux coûts de la main-d'œuvre. L'équilibre sur lequel reposait la vie pastorale est rompu. Le recrutement et la rémunération d'une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée deviennent un gros problème, à un moment où le prix des produits laitiers ne suit plus l'envolée des salaires et parallèlement les stations des sports d'hiver créées dans les communes d'altitude emploient une partie de la main-d'œuvre désormais indisponible pour les activités agricoles.

L'exode rural et l'absence de relève par la jeune génération menacent la survie de l'agriculture de montagne. Que ce soit en Tarentaise ou au Pays du Mont-Blanc, le tableau que dressent les agriculteurs de cette époque est plutôt sombre...

2.1. Ceux qui quittent l'agriculture

*«Les gens ici ont toujours été plus ou moins pluriactifs, ils avaient l'agriculture mais l'hiver ils travaillaient aux bois. Par exemple aux Contamines il y avait pas mal d'exploitations forestières, dans d'autres communes comme à St Gervais il y avait les mines, donc il y en avait qui travaillaient dans les mines, ça restait quand-même disons une agriculture de subsistance. Nous aux Contamines on n'avait pas d'industrie, il n'y a que peu de gens qui sont allés travailler dans les bas de vallées, parce que ça faisait trop loin. **Après c'est la station qui a repris, elle a été créée à la fin des années 40, début des années 50, et ça a changé le territoire ! C'était le début je ne veux pas dire de la fin de l'agriculture, mais le début de l'abandon de certaines exploitations, certains ont travaillé dans les stations, ont transformé leur ferme en hôtel ou en auberge ; jusque-là, il y avait quelques auberges, il y en avait du tourisme, mais très peu, il y avait que du tourisme d'été. Et puis souvent c'était des personnes qui venaient un mois, qui restaient longtemps ; avec la station, ça a tout modifié, après c'est le tourisme d'hiver qui est devenu plus important que le tourisme d'été, donc il y a certains agriculteurs qui ont travaillé en double activité avec la station, à certains ça a permis de les maintenir parce que ça apportait un revenu, puis certains, ils ont vu que ça leur rapportait assez, donc ils ont arrêté l'agriculture ».** (Florent Callamard, les Contamines-Montjoie)*

La pluriactivité a toujours été importante dans les régions de montagne²⁴. Depuis le début du siècle dernier, le développement des moyens de transport, l'essor des activités industrielles dans les vallées et le développement du tourisme ont progressivement ouvert les massifs et les hautes vallées aux influences extérieures²⁵. Ces activités nouvelles ont offert aux paysans des ressources complémentaires, permettant de maintenir, ne fut-ce que *partiellement*, la population sur place.

Si jusqu'au milieu du XX^e siècle, les activités industrielles et touristiques se sont associées à la vie locale traditionnelle, sans impacts significatifs sur l'agriculture, le phénomène change d'échelle aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale.

L'expansion du tourisme des sports d'hiver que ce soit en Tarentaise ou au Pays du Mont-Blanc, ainsi que l'essor de l'industrie de décolletage dans la vallée de l'Arve (Pays du Mont-Blanc) contribuent au déclin de l'agriculture de montagne, laquelle souffre de l'ouverture sur l'extérieur et de la concurrence directe avec l'agriculture de plaine.

Mais les origines de la crise, qui touche directement le monde paysan à partir des années 1950, sont surtout à rechercher dans les surcoûts liés aux difficultés de mécanisation et de modernisation, aux frais de transport, dans la pénibilité du travail, ainsi que dans le grand morcellement des structures foncières.

L'activité pastorale n'est plus assez rémunératrice, et les agriculteurs quittent leurs exploitations pour gagner mieux leur vie ailleurs²⁶. Au Pays du Mont-Blanc, dès 1950 les opportunités d'emploi

²⁴ Paul VEYRET, « L'agriculture de montagne dans les Alpes françaises, le problème de la survie », in : *Revue de géographie alpine*, 1972, t : 60, n°1, p. 20

²⁵ Cf. Jean-Paul GUERIN, « Où en est l'agriculture des Alpes du Nord », in : *Revue de géographie alpine*, 1975, t : 63, n°2, pp. 281-291.

²⁶ C'est ainsi que dans les Alpes du Nord, environ 45% des exploitations disparaissent entre 1955 et 1970.

offertes dans l'industrie de décolletage liées à la croissance du secteur de l'automobile et (dans les années 1970) à l'apparition de l'électronique et de l'électroménager, attirent une main-d'œuvre nombreuse, ... au détriment de l'activité agricole.

(Jean-Louis Pissard) « Les gens ont trouvé du travail ailleurs, tout le monde est parti travailler dans la vallée et c'est pour ça qu'ils ont arrêté les vaches. Et l'agriculture ça faisait uniquement pour vivre, ça ne rapportait peut-être pas assez ; comparé aux autres et ceux qui travaillaient en ville, donc tout le monde est parti bosser en ville, le décolletage s'est beaucoup développé et c'est comme ça que les alpages ont été abandonnés.... ». (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

(François Prévent) « Avant, en 1985, quand j'avais 10 ans, il y avait encore des agriculteurs. Il y avait encore des fermes, il y avait plusieurs paysans qui avaient encore quelques bêtes. Mais après l'industrie s'est développée à un point que les terres qui ont été consacrées à l'agriculture ont été grignotées; ça s'est fait progressivement. C'était des petits, des petites exploitations, c'était les gens qui allaient prendre leur retraite en fait, qui avaient gardé 4, 5 vaches et puis il y en avait d'autres qui avaient encore une vingtaine, trentaine de vaches. Et puis au fur et à mesure que l'industrie de décolletage (pour l'automobile) s'est développée, l'agriculture s'est beaucoup réduite ... ». (François Prévent, Bonneville)

Dans les communes de haute montagne, c'est surtout le tourisme des sports d'hiver qui se répand à partir des années 1950, et ceci de manière massive et généralisée avec des répercussions directes sur la vie des sociétés montagnardes.

Au lendemain de la guerre, la création des stations des sports d'hiver est présentée aux communes de montagne comme seule alternative à la crise démographique et économique qui les touche. Il s'agit alors d'enrayer l'exode rural et de fixer sur la place la population locale par la création d'emplois.

C'est ainsi que le tourisme des sports d'hiver va se diffuser telle une lame déferlante sur les régions de montagne des deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie²⁷ et renverser les valeurs et les genres de vie des sociétés locales. Introduction des règles de l'économie marchande, mobilisation des hommes (les permanents comme les saisonniers), création d'entreprises, emprise foncière,... : voici les leviers par lesquels la mutation sociale dans les villages est enclenchée. L'introduction dans les villages de nouveaux modes de vie « modernes » et les rapides changements économiques concourent ainsi à révolutionner les mentalités des communautés montagnardes²⁸.

En colonisant les alpages et les versants, le développement du tourisme allait de pair avec une vague d'urbanisation en montagne. Mais c'est également dans le domaine de l'emploi que la mutation est

²⁷ Si au Pays du Mont-Blanc, les stations des sports d'hiver se développent autour des villages (c'est le modèle des stations-villages parfois très anciennes comme Megève, ou Chamonix), en Tarentaise, l'essor des sports d'hiver va donner naissance à la création ex-nihilo des stations intégrées, dite de deuxième génération (La Plagne, les Arcs), qui trouvent leur origine dans une politique d'aménagement « fonctionnel » de la montagne (le « plan neige ») au service du ski et des pratiques de loisirs.

²⁸ Lionel LASLAZ, *Vanoise : 40 ans de Parc National. Bilan et perspectives*, Paris : L'Harmattan, 2004, 427 p.

sensible. Désormais, les facilités de trouver du travail, que ce soit dans l'hôtellerie, dans les stations (remontées mécaniques) ou dans le bâtiment, ainsi que l'importance des salaires versés, provoquent une véritable rupture au sein de la société locale. Les agriculteurs se transforment en guides-moniteurs, artisans, ou commerçants. Les grandes montagnes ont de plus en plus du mal à recruter leur main-d'œuvre. Le maintien de la petite étable familiale devient de plus en plus difficile à assurer. Les conditions de vie et de travail pénibles et les revenus de plus en plus dérisoires fragilisent l'agriculture de montagne, le départ fréquent des jeunes compromet la transmission des exploitations agricoles. Devant ce nouveau contexte, l'effacement de l'agriculture n'est pas très surprenant, surtout dans les communes les plus touristiques²⁹. A l'image des usines au fond des vallées, les grandes stations exercent une influence directe sur la main-d'œuvre rurale du village. Ce dont témoignent Georges Tresallet et Hervé Jacquemoud.

(Georges Tresallet) « Quand on a fait le bâtiment en 1978, on a fait un bâtiment de cinquante laitières, on a agrandi l'exploitation, on a augmenté le cheptel, pour une bonne et simple raison, parce que tout le monde laissait tomber leurs propriétés, leurs terres. Alors ils disaient « Il faut les louer à Georges, il faut les louer à Roger, (c'était mon père) », et c'est vrai, on louait des terres, et après on n'avait plus assez de bêtes.

Il faut savoir, quand ils ont créé des stations, tout le monde était parti travailler en station et tout le monde a laissé tomber l'agriculture. Je ne sais pas combien d'agriculteurs de ce versant-là à l'époque ont laissé tombé leurs vaches (...) J'ai tout récupéré, les foins, les vaches, tout... » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

(Hervé Jacquemoud) « Nous, c'est en grosse partie de la location verbale, de tous ceux qui sont partis à l'époque où je me suis installé. (...) De toute façon, tout est parti de là : les Anciens partaient, il n'y avait pas de reprise derrière, et on louait les terres, tout est parti de là, l'agrandissement, etc.

(...) Les autres n'ont pas repris l'exploitation parce qu'ils n'avaient pas envie de faire paysan ! Il y a les stations autour, il y a les facilités de travailler sans avoir à rester à la ferme, c'est surtout ça. Ceux qui avaient envie..., comme mon père, il n'était pas un gros propriétaire foncier, c'était un des plus petits propriétaires fonciers d'ici. Les plus gros propriétaires fonciers, ils ont quitté l'agriculture, ils sont allés travailler en station, ils n'ont pas repris l'exploitation de leurs parents. Ici, l'été, il y a la construction des bâtiments dans les stations, et l'hiver il y a la neige, le ski, il y a les remontées mécaniques. Nous ici, on avait toujours des facilités pour trouver du travail, pour avoir un travail à l'année, tout en étant saisonnier ». (Hervé Jacquemoud, Séz)

La diminution de la population agricole active, ainsi que l'agrandissement des structures d'exploitation, constituent pour cette période un phénomène général, voulu et soutenu par le gouvernement français. En effet, la politique agricole mise en place au début des années 1960 n'est pas étrangère au séisme qui secoua l'agriculture de montagne. Visant la modernisation du secteur agricole afin de préparer son intégration dans le marché commun européen, les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 se sont accompagnées d'une importante politique de restructuration

²⁹ Charles GARDELLE, *Enquête pastorale dans les Alpes françaises*, Thèse de géographie, 3^e cycle, Université de Grenoble I, Institut national d'Études rurales et montagnardes, CERAFER, 1968.

foncière, portant d'un côté sur l'agrandissement des exploitations et l'accroissement des surfaces nécessaire pour augmenter la productivité de l'agriculture française et de l'autre côté sur la disparition des petites structures agricoles « non rentables ». L'instauration notamment de l'*Indemnité viagère de départ* (IVD) devait encourager le départ à la retraite des agriculteurs âgés - soit des petits et très petits agriculteurs sans successeurs - moyennant une aide financière.

La cessation d'activité des petits paysans a en même temps renforcé la petite propriété. C'est du reste sur le développement de cette petite propriété que s'est appuyée pour une large part la croissance des exploitations agricoles sous forme de l'extension du faire-valoir indirect. Tels Hervé Jacquemoud et Georges Tresallet qui ont pu agrandir leurs exploitations respectives, en louant à une multitude de propriétaires différents les parcelles qui se sont libérées. Il n'empêche que les surfaces des exploitations agricoles de montagne restent toujours de faible étendue comparée aux exploitations de plaine.

2.2. Ceux qui investissent dans leurs exploitations pour les moderniser

*« Les parents, les grands-parents, ils vivaient pour se nourrir, c'est tout, **après le jour où il a fallu passer du mulet au tracteur, c'est vrai c'était autre chose, c'était une charge.** Disons, le tracteur à l'époque, quand on l'achetait il coûtait un million de francs (...). En 1964, (...) c'était cher parce qu'il n'y avait pas de rentrées d'argent, il n'y avait que des rentrées d'argent de la vente les fromages, il n'y avait pas de coopérative, on faisait beaucoup d'élevage et on faisait beaucoup de l'export. On vendait nos génisses prêtes à trois ans pour le Maroc. L'export ça amenait de l'argent. La plus belle bête à l'époque, on ne la gardait pas pour nous, on la vendait pour faire de la trésorerie, pour avoir des rentrées d'argent. [Ceux qui les achetaient] c'était des gens qui venaient du Maghreb ou d'ailleurs, ils choisissaient les bêtes, c'était des connaisseurs ! Ils ne prenaient que les belles bêtes, on sacrifiait les belles tarines, on les laissait partir. C'est dommage, ces belles tarines c'est tout parti ! » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)*

Dans le contexte de la restructuration et de la modernisation du secteur agricole en France, l'agriculture de montagne apparaît comme « une activité menacée » et ceci même encore dans les années 1970³⁰. Pendant qu'on assiste dans les années 1960 à la naissance d'une agriculture de plaine, moderne, spécialisée, issue de la « révolution silencieuse », l'agriculture de montagne souffre des difficultés d'adaptation au nouveau contexte socio-économique et de l'absence de mesures spécifiques favorisant sa modernisation.

Au début des années 1960, que ce soit en Tarentaise ou au Pays du Mont-Blanc, les paysans vivent encore dans des structures plus ou moins archaïques et ne disposent que de peu de capitaux, alors que la modernisation des exploitations agricoles demande des investissements importants. Comme l'explique Georges Tresallet³¹ les seules rentrées d'argent, permettant de couvrir les besoins de la vie quotidienne, provenaient jusqu'à cette époque majoritairement de la vente du fromage ou du bétail.

³⁰Cf. Paul VEYRET, « L'agriculture de montagne dans les Alpes françaises : Le problème de la survie », in *Revue de géographie alpine*, 1972, t : 60, n°1. pp. 5-24 et Jean-Paul GUERIN, « Où en est l'agriculture des Alpes du Nord », in *Revue de géographie alpine*, 1975, t : 63, n°2, pp. 281-291.

³¹ Cf. *Supra*.

C'est dans ce contexte que la pratique de la double activité apparaît essentielle, non seulement pour le maintien de l'agriculture de montagne mais aussi pour son renouveau, permettant grâce à l'apport de revenus complémentaires des investissements dans le matériel agricole. Si certains agriculteurs se sont fait embaucher dans les stations en laissant tomber l'activité agricole, d'autres au contraire ont utilisé les salaires qu'ils gagnaient pour moderniser leur exploitation, pour la rendre viable.

(Georges Tresallet) « En 1968, quand ils ont créé la station des Arcs, je me suis embauché à la station comme pisteur-secouriste. J'avais dix-huit ans. Je faisais la station et les vaches en même temps. Je faisais les deux... avec mes parents. Je suis toujours resté sur l'exploitation, je me suis occupé des vaches, de la traite, du fumier, de ci et ça... L'été, je faisais l'alpage et les foins, et l'hiver j'étais saisonnier comme pisteur-secouriste à la station. (...) **Le revenu extérieur n'était pas négligeable.** Parce qu'après, j'étais adjoint à la direction des pistes, c'est pour ça que je suis resté à la station, [j'avais] un salaire qui n'était pas négligeable, qui m'a permis de faire les deux : gérer mon domaine skiable, avec trente bonshommes, tout en m'occupant de mes vaches.

Tout ce que je gagnais, je le réinvestissais dans l'exploitation. Alors c'est vrai, à l'époque, en trésorerie, les parents avaient très peu de trésorerie, ils ne pouvaient pas investir comme on peut investir aujourd'hui. Aujourd'hui du fait que le litre de lait est bien payé, ça permet de faire vivre les familles, ça permet aux jeunes de s'installer et d'investir.

Je n'ai pas eu la chance qu'ont certains, [qui ont] juste à piloter leur ferme, sans grands investissements. **Moi, déjà avec mes parents, il a fallu investir ; et pour donner une exploitation vivable à des jeunes il a fallu faire des sacrifices et se priver de certaines choses. A l'époque quand vous deviez acheter un pré, seul avec le revenu de l'agriculture, de la ferme, c'était impossible. Il n'y avait pas d'aides.** J'ai acheté du foncier avec mes revenus [de la station]. J'ai acheté des maisons avec mes revenus extérieurs. (...)

J'ai toujours travaillé en station, en tant que saisonnier bien sûr, pour garder l'exploitation des mes parents, pour continuer à faire vivre ce patrimoine, pour pouvoir investir dans l'exploitation, pour poser les râteaux, acheter des machines, pour pouvoir faire des rigoles d'arrosage pour l'aspersion, ... Contrairement à mon neveu et mon fils, qui sont à fond dans l'agriculture, qui sont venus travailler sur l'exploitation à plein temps, tout de suite après l'école. Ils ne travaillent que sur l'exploitation. **Moi à l'époque, je n'aurais pas pu rester [juste] sur mon exploitation. Si j'étais resté sur mon exploitation, je n'aurais pas pu investir comme j'ai investi. J'ai acheté des propriétés, des terres, des machines, j'ai construit des bâtiments.**» (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

2.3. Ceux qui se sont regroupés pour sortir de la crise

La particularité du système agro-pastoral actuel des deux Savoies réside dans la part prépondérante des structures coopératives pour la collecte du lait, voire pour la fabrication et l'affinage des fromages. Ces structures ont été mises en place au moment où le système des petites fruitières traditionnelles était en crise, suite à l'exode rural et à la diminution de la production laitière en montagne. C'est à ce moment que les agriculteurs de montagne ont eu le courage de réagir et de se

regrouper afin de créer l'alliance nécessaire à la redéfinition d'un avenir collectif³². Il s'agissait de créer une base commune qui devait permettre de passer d'un système d'autosubsistance à une économie de marché, tout en conservant l'identité de l'agriculture de montagne, en préservant ses savoir-faire spécifiques et les caractéristiques particulières des fromages de montagne (beaufort, reblochon).

Les agriculteurs de la Tarentaise et les agriculteurs du Pays du Mont-Blanc n'ont pas emprunté la même voie, ils ont choisi des stratégies différentes pour valoriser leur production, différences qu'il convient de souligner ici.

2.3.1. Le regroupement des agriculteurs en coopérative

L'importance des coopératives montre le fort engagement du milieu agricole dans la gestion de l'économie laitière. Le degré d'investissement des agriculteurs varie en fonction des fruitières³³. Ainsi la majorité des fromageries de la Savoie sont des coopératives à gestion directe, c'est-à-dire assurant elles mêmes la collecte et la transformation du lait. Dans le cadre d'une coopérative à gestion directe, les producteurs de lait sont propriétaires de l'outil de transformation. Ils embauchent des fromagers salariés qui travaillent leur lait dans leurs locaux, et ils s'occupent également de la commercialisation. Etant donné que les éleveurs gèrent l'ensemble de la filière, ils fixent eux-mêmes le prix de leur lait en fonction des résultats de la coopérative.

A l'inverse les coopératives haut-savoyardes sont le plus souvent à gestion indirecte, elles ne prennent en charge que la collecte et vendent ensuite le lait à des transformateurs privés qui travaillent dans des ateliers appartenant aux producteurs. Dans le cas d'une coopérative à gestion indirecte (ou coopérative de vente de lait), les producteurs de lait ne maîtrisent qu'une partie de la filière. Le fromager achète le lait aux agriculteurs, regroupés en coopérative, sur la base d'un contrat annuel. Il est propriétaire des équipements de transformation, et l'ensemble des frais d'exploitation est à sa charge. C'est lui aussi qui s'occupe entièrement de la commercialisation de ses fromages. Le prix de la matière première relève ici d'une négociation entre producteurs et transformateurs en fonction d'un prix de base départemental fixé par les associations interprofessionnelles³⁴.

³²Dominique VIVIER, « Les micro-marchés des produits de qualité : un atout pour le développement des montagnes d'Europe (l'exemple du fromage de beaufort. Alpes françaises) », in : *Revue de géographie alpine*, 1992, T : 80, n° 4, p. 174.

³³ Thibault VAUDAINÉ, Christine DE SAINT-MARIE, Claire DELFOSSE, *L'économie laitière dans le massif des Bauges, entre logique de marché et ancrage territorial*, Université de Lyon II/INRA, décembre 2006, p. 7

³⁴ *Ibid.*

2.3.1.1. La coopérative du Pays du Mont-Blanc : un système à gestion indirecte

Dès le départ, les agriculteurs de la Haute-Savoie ont fait le choix de se regrouper pour vendre le lait le plus cher possible et conserver leur autonomie. En déléguant l'aval de la filière à des entreprises fromagères, les agriculteurs haut-savoyards se sont ainsi dégagés des contraintes de gestion et de la transformation du lait.

(Jean-Louis Pissard) « Je pense dans les années 1960, les gens ici se sont tous mis à livrer leur lait à la fruitière, c'était plus simple [que de fabriquer eux-mêmes]. Il y avait des fruitières comme ça un peu partout, mais ça s'est tout cassé la gueule ... les fruitières d'ici ont été remplacées par la coopérative du Mont-Blanc, mais c'est toujours un peu le même système : **un groupement d'agriculteurs qui vendent ensemble leur lait.** Avant, ils avaient un fabricant qui fabriquaient les produits, et il y avait un petit magasin à côté où il revendait les produits.

Mais après, ça ne marchait plus vraiment, il y avait beaucoup moins d'agriculteurs et c'est pour ça qu'après - à l'image des Fermiers Savoyards - ils se sont mis à ramasser tout le lait haut-savoyard, c'est comme ça que les fruitières ont arrêté, et ce n'est pas si vieux que ça. A Sallanches, la dernière a fermé il y a une quinzaine d'années. C'était un atelier de fabrication qui vendait le fromage dans un magasin à côté.

Tous les agriculteurs du Pays du Mont-Blanc, tous ceux qui vendent leur lait aux Fermiers Savoyards, ils font partie de la coopérative du Mont-Blanc. Et ce sont les Fermiers Savoyards qui fixent le prix du lait... autour de 3F le litre de lait en moyenne après il y a des retenues. »
(Jean-Louis Pissard, Sallanches)

Jusque dans les années 1970, le secteur laitier de la Haute-Savoie repose sur une majorité de fruitières traditionnelles de petite taille, constituant la base d'une organisation sociale et économique originale. L'organisation de la fruitière a un certain nombre d'atouts, en lien avec le caractère familial de l'entreprise (le fruitier travaillait souvent avec son épouse, voire avec ses enfants, et faisait peu appel à une main-d'œuvre salariée) et qui avait une rentabilité financière élevée (peu d'investissements, peu de charges sociales, prix de lait élevé)³⁵. Mais très vite la modernisation et la restructuration des petites fruitières sont apparues comme une nécessité, alors qu'en même temps des grands groupes industriels (à l'image de la Compagnie générale du lait Mont-Blanc de Rumilly) se sont progressivement imposés dans l'économie laitière de la Haute-Savoie. C'est ainsi que dans les années 1980, en dépit de leur succès commercial, beaucoup de ces petits ateliers ont dû fermer leurs portes³⁶.

Aujourd'hui, les coopératives ont remplacé les fruitières, même si les fondements du système coopératif demeurent. Toutefois, les producteurs de lait sont de plus en plus déconnectés du lieu de

³⁵ Daniel RICARD, *Les montagnes fromagères en France. Terroirs, agriculture de qualité, appellation d'origine contrôlée*, Clermont Ferrand : CERAMAC, Université Blaise Pascal, p. 319-320.

³⁶ Les causes en étaient multiples : bien souvent parce que les coopératives perdaient leurs adhérents et n'avaient plus assez de lait, parfois aussi parce que les ateliers de transformations étaient devenus trop vétustes et hors normes en matière de traitement des rejets ou bien aussi parce que les fruitiers devenaient de plus en plus rares (un métier rémunérateur mais très contraignant), cf. Daniel RICARD, *Les montagnes fromagères...*, ouv. cit., p. 319-320 et GUICHONNET, Paul [dir.], *Nouvelle Encyclopédie de la Haute Savoie. Une terre des hommes*, La Fontaine de Siloé, 2004, p. 287-302.

transformation dans la mesure où les zones de collecte se sont considérablement élargies grâce au transport par camion, lequel assure le ramassage du lait une fois par jour, et dans la mesure où les agriculteurs ne connaissent plus avec certitude la destination finale de leur lait.

2.3.1.2. En Tarentaise : la naissance des coopératives laitières à gestion directe

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, le beaufort constitue le pivot de l'économie des vallées alpines de la Savoie. Mais dès les années 1930, et surtout à partir des années 1950, la production du beaufort est confrontée à la concurrence avec l'emmental dont la production augmente rapidement, grâce au développement des processus d'industrialisation de la fabrication fromagère. Parallèlement, le réseau des petites fromageries traditionnelles subit une forte crise sous l'effet de l'exode rural et de la diminution de la production laitière en montagne.

C'est dans ce contexte, que quelques producteurs du Beaufortain, dont Maxime Viallet, relèvent le défi et organisent un regroupement des producteurs de beaufort (montagnards et petits agriculteurs) malgré le pessimisme de beaucoup et même de l'Administration qui avait pratiquement tiré un trait sur l'activité agricole en montagne³⁷.

(Claude Glise) « Dans les années 1950, ça commençait un peu à périliter, surtout le lait d'hiver. L'été, le lait était transformé en alpage en beaufort, mais l'hiver, des industriels venaient chercher le lait jusqu'à Beaufort, jusqu'à Moûtiers en Tarentaise et ainsi de suite, mais vu les coûts de transport et tout ce qui s'ensuit, un jour ils ont dit « Non, on ne vient plus chercher votre lait » et donc les paysans qui étaient dans les vallées se sont retrouvés avec du lait sans vraiment savoir quoi en faire.

*(...) C'était des grosses coopératives, la coopérative de Bissy, Interlait et ainsi de suite, c'était des coopératives qui s'étaient unifiées à l'extérieur des vallées, **et le fait qu'ils ne sont plus venus chercher notre lait a forcé les paysans à se regrouper pour monter les coopératives. Et la première grosse coopérative qui s'est montée, c'est la coopérative de Beaufort sous l'emprise de Maxime Viallet. C'est lui qui a mis ça en place ! Il est à l'origine du beaufort ! Il a initié la première unification [des producteurs de beaufort], ou la première vraie unification parce que avant déjà, avant la création de la coopérative [laitière] tous les alpagistes aussi bien les fruits communs que les alpagistes privés s'étaient regroupés ensemble pour construire des caves à beaufort, c'est-à-dire des coopératives d'affinage. Donc les gros bâtiments, comme le gros bâtiment de la coopérative à Beaufort, comme celui de Moûtiers ou celui Bourg-Saint-Maurice, à l'origine, c'était des caves d'affinage construites avec des financements européens, c'était les premiers sous de l'Europe et il y avait pas mal de sous débloqués mais en fait, au bout du compte, c'était un fiasco parce que les alpagistes n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur le prix du fromage et donc ça n'a pas du tout marché, et quand Maxime Viallet est venu voir les instances départementales pour demander des sous pour monter les coopératives, les gars l'ont pris de haut en lui disant « Ça n'a déjà pas marché pour l'affinage ça marchera encore moins pour la fabrication du lait ». Donc, il a beaucoup bataillé mais il y est quand-même arrivé, et donc il a monté les coopératives [laitières] et au sein des coopératives, il a récupéré les caves d'affinage donc les caves qui***

³⁷ « La coopérative laitière, de ses origines à aujourd'hui » article du 5 décembre 2008, *Le Dauphiné libéré*, (Savoie/ Beaufortain).

avaient été construites à ce moment là ont servi comme caves d'affinage pour les coopératives et c'est comme ça qu'est née l'Union des producteurs de beaufort. C'est comme ça qu'a démarré ce regroupement entre tous les producteurs de beaufort !

Les gens qui ont fait ça, il fallait vraiment qu'ils aient envie et qu'ils croient à la montagne. Mais ils n'avaient pas le choix par le fait que de toute manière personne ne voulait de leur lait. C'était ou ils arrêtaient le lait et ils faisaient autre chose, mais faire quoi, dans ce pays il n'y a que le lait, ou ils prenaient leur destin en main et ils lançaient une fabrication !

(...) La première coopérative, c'est la coopérative de Beaufort avec Maxime Viallet. Après, ça a fait boule de neige, après il y a eu Moutiers, Bourg-Saint-Maurice, et après la Maurienne, Lanslebourg, Aussois, où il y avait aussi une coopérative, il y avait une personne qui était très en avance, ils ont réhabilité les vieilles fruitières pour faire les coopératives.

CB : C'était toute de suite accepté par tout le monde ?

*CG : Le fait que les gens, ils y trouvaient leur compte malgré tout, le lait était vendu et on leur payait du lait, ça faisait un revenu pour les gens ! C'était quand-même, la plupart des paysans du coin, l'argent sonnait et trébuchant ils ne savaient pas trop ce que c'était. C'était la première fois qu'ils étaient rémunérés pour l'activité agricole, en dehors de la vente de viande, des ventes des veaux, des choses comme ça. Ils étaient rémunérés pour leur lait. (...) C'était toute de suite des coopératives à gestion directe. Avec un président, un conseil d'administration,... La coopérative de Beaufort, à l'origine, ils étaient neuf agriculteurs à se mettre ensemble à créer la coopérative de Beaufort et ils ont payé les investissements et tout de leurs propres deniers ils ont commencé avec des sous à eux. Il y avait un peu de subventions mais pas beaucoup. Du fait du fiasco des coopératives d'affinage, le département de la Savoie a investi dans les coopératives laitières tout doucement. (...) »
(Claude Glise, le Villard-du-Planay)*

Malgré l'échec de la création des coopératives d'affinage à la fin des années 1930, les agriculteurs qui se mettent ensemble quelques années plus tard décident de créer des coopératives qui devaient gérer toute la filière depuis la production du lait jusqu'à la commercialisation du produit fini. Construite à contre-courant de la logique productiviste, la coopérative de Beaufort ouvre ses portes en 1961. Sur l'exemple du Beaufortain, des coopératives se constituent également à Moutiers et à Bourg-Saint-Maurice en Tarentaise et à Lanslebourg en Maurienne sur les sites des anciennes caves d'affinage. Elles s'appuient toutes sur le modèle de la fruitière à gestion directe, c'est-à-dire les producteurs sont des sociétaires de la coopérative, et ils sont propriétaires de l'outil de production. Elles se basent sur trois principes: la constitution de fonds propres (même au détriment du prix du lait), le ramassage de lait tous les jours et partout, le versement d'un salaire mensuel sous forme d'acompte.

La création des coopératives regroupant le lait des exploitations très diverses (allant de 2 vaches à plus de 50), permettait pour la première fois de produire du beaufort toute l'année (alors que traditionnellement il était fabriqué uniquement en alpage pendant la saison d'été), ce qui constituait une vraie « révolution locale ».³⁸

³⁸ Muriel FAURE, « Un produit agricole affiné en objet culturel. Le fromage beaufort dans les Alpes du Nord », *Terrain*, n°33, septembre 1999, p. 83.

La création des coopératives a permis non seulement le maintien de l'agriculture de montagne mais elle a également permis de renforcer les liens entre les producteurs, qui ont suivi le pari des leaders parce qu'ils étaient porteurs d'une perspective positive et collective.

2.3.2. Les dynamiques communes autour des Appellations d'origine contrôlées

La Savoie et la Haute-Savoie, comme le reste du pays, ont connu dans les années 60-70 une véritable révolution agricole. Celle-ci avait un caractère original en raison des décisions des responsables professionnels face à l'incapacité de l'agriculture de montagne à rivaliser avec l'agriculture intensive de plaine. Tandis que la majorité des agriculteurs s'appliquaient à produire beaucoup et à bas prix, suivant en cela les injonctions de la société et du marché, les éleveurs de la région se sont orientés vers la qualité, avec la fabrication de fromages d'appellation d'origine contrôlée, comme le beaufort et le reblochon. Ils ont globalement réussi à maintenir une agriculture dans des conditions difficiles, grâce à une valorisation du lait très supérieure à la moyenne nationale.

2.3.2.1. Les démarches des producteurs de reblochon³⁹

« Je ne sais pas dans quelle année exactement ils ont fait la zone reblochon, je sais que c'est surtout dans le pays de Thônes au départ que le reblochon a démarré... C'est surtout dans cette zone qu'ils fabriquaient du reblochon, au pays de Thônes, au Grand-Bornand, et après ils ont développé l'AOC, pour défendre la production, pour qu'il ne soit pas produit en Bretagne ou je ne sais où, donc ils ont défini une zone pour le reblochon, le Pays du Mont-Blanc en fait partie. » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

Dans les années 1950, le reblochon⁴⁰ est victime d'imitations préjudiciables. Alors que le reblochon est traditionnellement fabriqué dans les montagnes de la vallée de Thônes, de Manigod et des Aravis en Haute-Savoie, on commence à fabriquer du reblochon un peu n'importe où en France, en Isère, dans l'Ain, même dans les Charentes ! Inquiets de l'extension de la zone de production les producteurs du reblochon de la Haute-Savoie ressentent alors la nécessité de se regrouper pour protéger la filière et défendre les intérêts de la profession⁴¹. Ils souhaitent obtenir la délimitation

³⁹ Bien que le Pays du Mont-Blanc se caractérise par la présence d'une multitude de productions fromagères sous signe de qualité (AOC : reblochon, abondance, beaufort ; IGP : tomme de Savoie, emmental de Savoie), nous nous limitons à l'étude de la filière du reblochon, principale production fromagère du Pays du Mont-Blanc (comparée à celle du beaufort). Ceci tient avant tout au fait que nous avons rencontré essentiellement des producteurs de lait en reblochon.

⁴⁰ Le reblochon est un fromage au lait de vache entier et cru, à pâte pressée non cuite en forme de cylindre plat. Le faible poids (entre 450g et 550g) et la taille réduite du reblochon se traduisent par un affinage de courte durée (minimum 15 jours). Il bénéficie d'une AOC depuis 1958. On distingue reblochon fermier (transformé à la ferme selon les procédés traditionnels) et reblochon laitier (fabriqué en coopérative).

⁴¹ Déjà la première moitié du XX^e siècle voit se développer la production de reblochon, y compris en dehors de la zone d'origine. Les producteurs tentent de sauvegarder les spécificités de leur fromage, et s'organisent en 1932 au sein d'un "Syndicat des expéditeurs de véritables reblochons", puis en 1938 ils créent le "Syndicat des producteurs de lait et de reblochons du canton de Thônes et des communes limitrophes". Mais leurs démarches n'aboutissent qu'après la Seconde Guerre mondiale. cf. Muriel FAURE, *Du produit agricole à l'objet culturel. Les processus de patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord*, Thèse de doctorat en Sociologie et Anthropologie, sous la dir. de Jean-Baptiste Martin, Université Lumière Lyon 2, 2000, 404 p. p. 124-126.

d'une zone de production et faire reconnaître les spécificités du reblochon à travers l'Appellation d'origine contrôlée⁴². Ils sont en cela de véritables pionniers, puisque la loi sur les AOC fromagères n'est votée qu'en 1955 et c'est en 1958 que le syndicat du reblochon obtient l'appellation définissant les conditions de production et délimitant l'aire de production à quinze cantons en Haute-Savoie et un canton (Val d'Arly) en Savoie. La zone de production comprend toute la zone de montagne du département de la Haute-Savoie, incluant le territoire du Pays du Mont-Blanc.

2.3.2.2. Vers l'AOC beaufort

« Le beaufort faisait partie de la famille des fromages à gruyère et donc il fallait se démarquer des autres et c'est pour ça qu'ils ont plongé toute de suite dans les AOC. (..) C'était une volonté politique française de créer des AOC et donc ils en ont profité. (...) Ils ont toute de suite choisi la voie de la qualité. (...) Ils ont défini d'abord une zone. Je crois qu'ils avaient tout un module à suivre, puisque les AOC étaient bien définies par une loi donc il fallait qu'ils rentrent dans le cadre de cette loi. En 1968, au moment de la création de l'appellation du beaufort et donc du décret, la zone comprenait le Beaufortain et la Tarentaise mais aussi la haute Maurienne dont la vallée des Arves qui n'étaient traditionnellement pas fabricants de beaufort mais ils étaient dans une telle crise agricole, - c'était le marasme agricole- que ils ont senti bon de la faire rentrer dans la zone beaufort. Pendant les premières années du beaufort c'était quand-même la crise parce que les Appellations d'origine contrôlées ne marchaient pas aussi bien qu'elles marchent maintenant. Ils étaient en concurrence directe avec l'emmental et le comté et ce n'était pas facile de défendre une petite production comme le beaufort. » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Dans les années 1960, les leaders de Beaufort qui ont entrepris la relance du beaufort, ont fait le choix de ne pas s'aligner sur les grands modèles productivistes de l'après-guerre mais de préserver les spécificités et les atouts de l'agriculture de montagne. Réunis au sein de l'Union des producteurs

⁴² Entrer dans une logique d'Appellation d'origine contrôlée nécessite de se regrouper et de se mettre d'accord sur les éléments caractéristiques (traditionnelles et identitaires) du produit que l'on souhaite protéger. Fondée sur le lien entre un produit et les caractéristiques d'un territoire, une AOC vise en premier lieu à protéger les pratiques traditionnelles spécifiques liées à la fabrication du produit. Elle se base sur un cahier de charges définissant les critères de fabrication et une zone de production, hors de laquelle la fabrication du produit est juridiquement impossible. La reconnaissance d'une AOC implique la constitution d'un dossier comportant les informations nécessaires à l'évaluation de l'antériorité du produit, des caractéristiques du terroir et des savoir-faire et pratiques techniques. Les producteurs et tous les acteurs professionnels en lien avec le produit (producteurs fermiers, producteurs laitiers, affineurs grossistes, responsables des coopératives, etc.) qui souhaitent obtenir une AOC doivent se réunir au sein d'un syndicat interprofessionnel et participer à la définition du décret. Cette démarche nécessite une action collective et l'élaboration d'un consensus autour des éléments constitutifs du produit. L'objectif est tout à la fois économique, social et culturel. L'aspect économique par le maintien ou la relance d'une production agricole est toujours présenté comme la priorité à la fois par les habitants ou par les administrations locales, mais le projet d'une AOC a ceci de particulier qu'il s'accompagne d'un véritable projet culturel qui consiste à construire la spécificité d'un produit, à faire reconnaître la particularité d'un territoire de production et de le distinguer des territoires voisins. Cf. Muriel FAURE, Id., « Patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord : savoirs et pratiques techniques », in *Revue de géographie alpine*, 1998, n°4, t. 86, p. 51-60, Michel RAUTENBERG, « Une politique culturelle des produits locaux dans la région Rhône-Alpes », in *Revue de géographie alpine*, 1998, n°4, t. 86, p. 81-87, Laurence BERARD, Philippe MARCHENAY, « Productions localisées et indications géographiques. Prendre en compte les savoirs locaux et la biodiversité », in *Revue internationale des sciences sociales*, n°187, 2006, p. 115-122.

de beaufort⁴³ (UPB), ils se sont engagés en 1963 dans une démarche de labellisation AOC du beaufort, suivant en cela le chemin tracé par les producteurs haut-savoyards quelques années plus tôt. En 1968, ils obtiennent le décret d'appellation, fixant l'aire de production aux vallées du Beaufortain, de la Tarentaise, de la Maurienne et du Val d'Arly. L'extension de la zone à toutes les vallées alpines de la Savoie, même aux vallées où il n'y avait pas la tradition des grandes montagnes avec la fabrication du beaufort, traduit bien un intérêt plus large que celui des producteurs de beaufort : le maintien de l'activité agricole, et partant le maintien d'une présence humaine, sur ces hautes vallées.

Alors qu'à des débuts, l'AOC était avant tout un moyen de protéger un produit et de préserver le monopole de sa fabrication, la défense des qualités et caractères spécifiques d'un produit et la volonté de le différencier des autres produits (standardisés) en mettant en avant son origine, son lien avec un terroir et les savoir-faire traditionnels, deviennent une préoccupation majeure des producteurs s'engageant dans une démarche d'AOC. Ainsi peu à peu le concept même de l'AOC change de sens : ce signe est désormais associé à une image de qualité, inscrivant le produit dans un secteur spécifique du marché agro-alimentaire, le rapprochant - toutes proportions gardées - des produits de luxe.

Ainsi dès les années 1960, la production laitière des deux Savoies s'inscrit en marge du modèle dominant et privilégie la qualité des produits. Les responsables agricoles font alors l'hypothèse que le respect d'un certain nombre de règles doit permettre la différenciation du produit sur le marché et donc une meilleure valorisation pour les éleveurs, condition *sine qua non* de leur maintien dans la région. Cette démarche va fortement imprégner les cahiers de charges de l'AOC beaufort et de l'AOC reblochon avec des référentiels communs bien marqués : lait cru, absence d'aliments fermentés, races locales, autonomie fourragère et pâturage⁴⁴.

2.3.3. La création du GAEC de Consortage : une réaction des agriculteurs pour permettre de rester travailler et vivre dans l'agriculture

Parallèlement aux démarches des producteurs de beaufort autour de la création des coopératives et de l'AOC, d'autres initiatives voient le jour pour apporter des solutions aux problèmes techniques et humains que rencontre l'activité pastorale dans les années 1970. En Tarentaise, sur le Versant du soleil, le départ des paysans vers les usines de la vallée, les trois huit et la double-activité ont des impacts lourds sur l'agriculture locale⁴⁵. Les jeunes quittent le village pour aller chercher du travail dans les villes ou dans les stations touristiques, les « vrais » paysans arrivent à l'âge de la retraite. La production laitière dans le village diminue d'année en année, menaçant de fermeture la coopérative de Granier. C'est dans cette atmosphère que prend corps, sous l'impulsion de quelques jeunes éleveurs, restés fidèles à la tradition pastorale, une dynamique collective fondée sur le renouveau de

⁴³ En 1965, les coopératives décident de se regrouper au sein de l'Union des producteurs de beaufort (UPB) pour limiter la spéculation des grossistes et gérer la concurrence entre les différents opérateurs de la filière. L'UPB est notamment chargé de l'amélioration de la qualité des fromages.

⁴⁴ Julien FRAYSSIGNES, *Les AOC dans le développement territorial. Une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères*, thèse pour obtenir le titre de docteur de l'Institut national polytechnique de Toulouse, sous la dir. de Michel Roux, 2005, 470 p.

⁴⁵ René CHENAL, « Le GAEC de Granier », in Louis CHABERT [dir.], *Dans l'ombre des stations géantes, le Versant du soleil. Un nouvel art d'aménager*, Moutiers Tarentaise, 1991, p.117-126.

l'activité agricole de la commune. S'inspirant des groupements d'éleveurs suisses, ces jeunes agriculteurs de Granier (la moyenne d'âge des huit membres fondateurs est alors de 32 ans) décident de se mettre ensemble. Ils réunissent leurs exploitations au sein d'un GAEC⁴⁶, ce qui leur permet de diminuer la charge de travail en répartissant les différentes tâches (traite, alimentation des vaches, soins, parcs, etc.) entre tous les membres du GAEC.

(Didier Simon-Chautemps) « (...) Le GAEC quand il a été créé, l'alpage existait déjà comme ça, il y avait une fabrication en alpage, traite à la main bien sûr. A l'époque, il y avait une fabrication l'hiver dans une fruitière à Granier, et une à Valezan. Mais à Granier on a commencé à ne plus avoir suffisamment de producteurs de lait, et donc on n'avait plus suffisamment de lait pour faire tourner la coopérative. C'est pour ça que les jeunes à l'époque ont essayé de faire quelque chose, un mouvement collectif pour faire remonter [la production de lait]..., et après, progressivement, la quantité de lait dans la commune est remontée. L'objectif était de se mettre ensemble, (...) Il y avait beaucoup de double-activité, mais la double-activité c'est très prenant quand-même. Ceux qui travaillent à l'usine qui font les foins en dehors, c'est très, très difficile ... ça fait une double journée, systématiquement, et les premières années du GAEC tout le monde était double actif (...) La double activité était très répandue, la double activité, industrie dans la vallée, et travail agricole (maintenant c'est la double activité agricole/tourisme, ou encore bâtiment/tourisme). Ceux qui travaillaient à l'usine, ils faisaient les 3/8 à l'usine, ça dépendait des heures qu'ils avaient, et ils faisaient les foins à côté.

Au début du GAEC, il y avait bien du travail pour tout le monde, mais au début il n'y avait pas de rémunération pour tout le monde, donc ils ont continué à travailler en double activité et progressivement chacun petit à petit à arrêter l'usine pour ne faire que l'agriculture ! » (Didier Simon-Chautemps, Granier)

La création du GAEC de Granier est un des exemples d'une réussite collective permettant le renouveau de l'activité pastorale sur le Versant du soleil et de sa pérennisation.

Chapitre 3 : La dynamique actuelle de l'agriculture de montagne au Pays du Mont-Blanc et en Tarentaise

Les mutations subies par l'agriculture de montagne ne doivent pas occulter l'actuelle vitalité de l'activité pastorale en Tarentaise et au Pays du Mont-Blanc. La crise des années 1960 n'a pas provoqué la disparition de l'agriculture de montagne qui pour beaucoup devait tomber peu à peu dans un état de décadence complète⁴⁷. Démontrant l'intérêt des ressources fourragères d'un riche territoire pastoral, les territoires de la Tarentaise et du Pays du Mont-Blanc imposent comme par le passé leur image de « montagnes à vache ». Les alpages laitiers conservent une importance notable pendant qu'ailleurs souvent la structure du troupeau bovin s'est largement modifiée, et que les troupeaux allaitants se sont substitués aux vaches laitières⁴⁸

⁴⁶ Groupement d'Exploitation Agricole en Commun.

⁴⁷ Cf. notamment Charles GARDELLE, *Enquête pastorale dans les Alpes françaises...*, ouv. cit., 1968.

⁴⁸ Cf. Eric BORDESSOULE, *Les « montagnes » du Massif Central. Espaces pastoraux et transformation du milieu rural dans les monts d'Auvergne*, Clermont Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2001, p. 24.

3.1. Diversité des acteurs, diversité des systèmes d'exploitation

Représentant un tiers de la superficie du territoire de la vallée de la Tarentaise et près d'un cinquième du territoire du Pays du Mont-Blanc, le territoire pastoral constitue encore aujourd'hui une ressource considérable pour les exploitations montagnardes⁴⁹. L'élevage bovin, tourné vers la production laitière, est largement dominant sur les deux territoires. Les bovins représentent 60% du cheptel inalpé. En termes économiques, le lait de vache représente plus de 40% du chiffre d'affaires généré par l'agriculture des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Cela ne doit toutefois pas faire oublier l'importance des autres élevages (chèvres, brebis), à la fois pour l'entretien des surfaces pastorales que pour la qualité des produits.

Sur les deux territoires les pratiques pastorales conservent un certain dynamisme avec l'augmentation du cheptel inalpé. Les migrations pastorales et l'utilisation des pâturages d'altitude demeurent caractéristiques de l'agriculture de montagne. Bien que la modernisation ait favorisé une certaine homogénéisation des pratiques pastorales, on observe une continuité des traditions pastorales propres à chaque territoire.

En Tarentaise, la taille importante des alpages (deux-tiers des alpages font plus de cent hectares !) et la prédominance de la propriété communale favorisent certainement les formes d'exploitation collective. Les Groupements pastoraux⁵⁰, successeurs des Fruits communs, sont particulièrement présents sur le bassin de Moutiers et d'Aime, mais on en voit aussi –plus rarement– sur le canton de Bourg-Saint-Maurice, comme par exemple le Groupement pastoral de la vallée du Petit-Saint-Bernard.

Le Groupement pastoral du Plan Pichu (communes de Granier et de Valezan) regroupe neuf sociétaires (quatre GAEC, dont le GAEC du Consortage de Granier, et quatre exploitants individuels) qui confient leurs animaux lors de la période d'inalpage au personnel salarié (bergers, fromagers, intendant, etc.) du Groupement pastoral, qui fonctionne selon le même principe que les fruits communs du passé. Les bergers sont responsables de la gestion de l'herbe et des troupeaux, les fromagers s'occupent de la transformation du lait en beaufort. Durant l'été, ils transforment près de

⁴⁹ Le domaine pastoral de la Tarentaise représente 56 000 ha, soit 40% de la surface pastorale du département de la Savoie, il est un des domaines pastoraux les plus importants des Alpes du Nord ! On compte en total 186 unités pastorales (= une portion de territoire à vocation herbagère de plus de 10 hectares, pâturée de manière saisonnière et gérée par un seul et même gestionnaire). Le domaine pastoral du Pays du Mont-Blanc quant à lui occupe 15 005 ha, réparti en 246 unités pastorales. Cf. *Plan Pastoral Territorial (PPT) Tarentaise-Vanoise. Diagnostic partagé du territoire. Etat des lieux des besoins. Plan d'actions 2009-2014*, réalisé par la SEA 73 et la Chambre d'agriculture de Savoie, juillet 2009, et *Plan Pastoral Territorial du Pays du Mont-Blanc. Diagnostic partagé du territoire. Etat des lieux et enjeux du domaine pastoral, Programmation des actions en faveur d'un développement durable des espaces pastoraux 2010-2014*, réalisé par le GIE Alpages et Forêts, septembre 2009.

⁵⁰ Le groupement pastoral est une société civile dont l'objet est l'exploitation en commun des pâturages grâce au regroupement des vaches de plusieurs propriétaires. Chaque membre du groupement pastoral possède un certain nombre de parts sociales correspondant au nombre de bêtes inalpées. Le groupement est administré par un conseil d'administration. L'assemblée des membres constitue l'assemblée générale.

400 000 litres de lait pour environ 1240 meules de beaufort. Trois fois dans l'été, des pesées sont organisées, pour déterminer la quantité de lait pour chaque vache et le paiement des propriétaires. Contrairement aux autres groupements pastoraux, le Plan Pichu a le statut d'une coopérative, ce qui est peu fréquent, mais ce qui a certains avantages pour les adhérents, notamment sur le plan fiscal. Didier Simon Chautemps, président du groupement pastoral du Plan Pichu, explique ce qui fait sa particularité :

(Didier Simon-Chautemps) « C'est assez compliqué, les gens de l'extérieur mélangent assez facilement [le GAEC du Consortage et le groupement pastoral du Plan Pichu], c'est facile à mélanger. Ce sont deux structures complètement à part. A l'alpage, c'est un groupement pastoral, c'est une coopérative mais c'est comme les groupements pastoraux, c'est le seul groupement pastoral qui a un statut de coopérative. Il y a neuf sociétaires à l'alpage et le GAEC de Consortage en est un. Sur les neuf sociétaires de l'alpage, il y a des exploitants individuels et plusieurs GAEC, donc en fait il y a une vingtaine de personnes. (...) Ils ne sont pas tous du Versant du soleil mais en grande partie : à Granier le GAEC du Consortage, à Valezan un gros GAEC et deux petits, aux Chapelles il y a deux GAEC, après il y a un exploitant de Peisey qui met une quinzaine de vaches ici, il y a un éleveur de Montgirod qui met seize vaches, et puis un gars d'Esserts-Blay près de la Bathie. .

CB : Il n'y a pas de limite géographique ?

DSC : Non, c'est historique. L'alpage de Granie-Valezan, des communes de Granier et de Valezan, est regroupé depuis 1976. Avant, c'était deux alpages différents, et donc celui de Esserts-Blay venait déjà à Granier depuis 30 ans. L'exploitant de Montgirod vient depuis une bonne dizaine d'années, et le celui de Peisey depuis une vingtaine d'années, et les autres, c'était historiquement ceux qui étaient ici.

Sur l'alpage, il y a à peu près 400 vaches, partagées en trois troupeaux équilibrés de 133, 134 vaches à peu près. Donc à l'alpage il y a deux bergers par troupeau, un berger qui fait les remplacements pour les jours de congé parce que chaque berger a deux jours de congé tous les quatorze jours. Il y a deux fromagers qui font une semaine chacun, quand le fromager est là-haut il fait une semaine la fabrication, le matin et le soir, mais la semaine suivante il n'est pas là et l'inverse.

Après, il y a une personne qui fait l'intendance, le débroussaillage, les visites, et elle s'occupe de la vente au détail là haut, parce qu'il y a du monde bien sûr. ... et puis pendant les mois de juillet-août, il y a des fois un ou deux jeunes qui sont là pour faire du débroussaillage.

Ça s'appelle coopérative parce que le mode juridique c'est celui d'une coopérative, chacun met ses vaches ensemble. Ce n'est pas tout à fait la même gestion qu'un groupement pastoral. La coopérative du Plan Pichu reverse un prix net aux propriétaires tandis qu'un groupement pastoral reverse les frais compris. Un groupement pastoral quand il reverse à l'exploitant, il reverse un chiffre d'affaires global. Tandis qu'une coopérative verse le prix net du lait. Disons pour certaines exploitations, c'est plus intéressant d'être en coopérative : ça leur évite à un certain moment de passer fiscalement au réel, ça leur fait un chiffre d'affaires moins important, même si le résultat est le même. C'est une forme juridique différente mais ça ne change pas grand-chose au niveau de l'organisation, ça ressemble aux autres groupements pastoraux. Mais pour la forme juridique, nous on est en coopérative, et on a plus de normes à respecter que les groupements pastoraux. C'est beaucoup plus strict dans la

gestion, la comptabilité est beaucoup plus compliquée, il faut par exemple un commissaire aux comptes, ...

La coopérative c'est un président avec un Conseil d'Administration tandis qu'un groupement pastoral c'est un gérant ou des gérants, qui peuvent tourner tous les deux ou trois ans, suivant le système..., tandis que la coopérative il y a un président qui est élu ». (Didier Simon-Chautemps, Granier)

Un autre exemple d'un Groupement pastoral, fonctionnant de manière différente de celui de Granier-Valezan (sans salariés et surtout sans fabrication fromagère à l'alpage), est le groupement pastoral de la vallée du Petit-Saint-Bernard qui a été créé par les agriculteurs de la commune de Sééz, qui se sont regroupés pour valoriser ensemble l'alpage communal lorsque celui-ci s'est libéré en 1989. Hervé Jacquemoud, l'un des sociétaires du groupement pastoral, explique le fonctionnement :

(Hervé Jacquemoud) *« En 1989, on a fait le GAEC, on est toujours en GAEC, on avait certains avantages comme des prêts bonifiés. Le GAEC -c'est une chose - c'est l'exploitation privée. Et en même temps, en 1989, avec d'autres agriculteurs du coin, on a constitué le Groupement pastoral de la vallée du Petit St Bernard, c'est le côté collectif. Nos vaches, elles quittent le GAEC fin juin pour entrer dans le Groupement pastoral et en ressortent fin septembre. Nous l'été, quand on est en Groupement pastoral, la coopérative, ils viennent chercher le lait là-haut. On est quatre propriétaires de vaches laitières sur ce Groupement pastoral, et la coopérative elle englobe tout, elle va payer le Groupement pastoral, et c'est le Groupement pastoral qui va redistribuer l'argent aux quatre propriétaires au prorata du lait qu'ont fait nos vaches. On fait une pesée du lait tous les mois, lorsque le contrôleur passe. Après, on fait le calcul de cette journée, on multiplie par trente, et par rapport au lait de la coopérative on retire ou en ajoute ce qu'il y a de plus ou ce qu'il y a en moins. C'est nous qui faisons le travail, on est bénévole du Groupement pastoral, on fait le travail. En été, chacun fait comme il peut, mon associé (c'est mon frère) il reste en alpage pour traire. Il s'occupe uniquement de la traite, et j'embauche mon fils pour lui donner un coup de main. Et moi, je m'occupe des foins en bas. Mon fils est mis à disposition du Groupement pastoral, ce ne sont pas les salariés du Groupement pastoral; on met seulement à disposition du Groupement pastoral les machines à traire et la main-d'œuvre. On n'a pas de salaire, ce qu'on gagne, c'est ce que produisent nos vaches. » (Hervé Jacquemoud, Sééz)*

De l'autre côté, l'exploitation individuelle, se caractérise par des stratégies de valorisation très diverses et englobe des situations très variables. Claude Glise et Marc Colin, entrepreneurs pastoraux valorisent l'alpage pour leur propre compte. Pour la période d'été, ils embauchent un personnel nombreux pour faire face aux différentes tâches. La prise en pension des vaches durant l'été reste une pratique très importante, permettant aux éleveurs d'agrandir leur propre troupeau et d'« optimiser » l'alpage. Claude Glise possède trente vaches laitières et loue pour l'été encore environ soixante-dix vaches laitières et cinquante génisses ou vaches allaitantes, pour exploiter trois cent hectares d'alpage. Marc Colin sur Peisey-Nancroix, qui exploite un alpage dans la vallée des Belleville, possède 150 vaches laitières et prend aussi des vaches en pension. Alors que quelques années auparavant son propre troupeau comptait encore deux cent quarante vaches, il a décidé aujourd'hui de diminuer le nombre de vaches, pour des questions de sélection et de rentabilité :

(Marc Colin) « Nous, on est là-haut avec cent cinquante vaches laitières et en gros cinquante à soixante génisses. Mais encore cinq ans en arrière on avait deux cent quarante vaches et quatre-vingt génisses là-haut. On avait largement l'herbage suffisant, mais on a décidé de changer de « politique ». Nous l'été, on prend des bêtes en pension qui viennent des toutes petites exploitations qui ne peuvent pas se permettre [d'aller en] alpage, qui ont peut-être vingt à trente bêtes. (...) Tout le monde le fait, prendre des bêtes de l'extérieur suivant le besoin qu'on a. Nous, on a changé le fusil d'épaule, et on a décidé de diminuer le nombre de bêtes et de prendre beaucoup moins de bêtes en location. On s'est aperçu d'avoir de trop gros troupeaux, c'est bien, et c'est mal. Il y a plus de travail, ça fait beaucoup de manutention, et finalement au bout du compte pour un résultat qui n'est pas plus important que ce qu'on fait aujourd'hui.

Aujourd'hui, on a décidé de sélectionner davantage notre troupeau pour avoir une meilleure rentabilité. Les bêtes sont mieux, et finalement (on a fait des comparatifs) je vois au niveau de la production laitière, on fait autant de lait aujourd'hui avec cent quarante vaches que dans les années auparavant où on en avait plus de deux cents. Aujourd'hui, on essaie d'insister beaucoup plus sur la qualité, à tous les niveaux, que ce soit au niveau des animaux, c'est-à-dire sélectionner davantage les vaches parce que sur une exploitation avec deux cents bêtes vous pouvez sélectionner mais ça demande beaucoup de personnel. Après, au niveau de la qualité de l'alpage c'est pareil ; nous on avait ce qu'il faut en herbe, mais avec des gros troupeaux, il fallait plus de bergers, pareil au niveau de l'alimentation en eau, parce qu'on a un gros souci, c'est un alpage qui n'a pas beaucoup d'eau, et pour deux cents bêtes, il en faut de l'eau. Donc, j'ai embauché une personne qui ne faisait que ça : amener de l'eau avec un tracteur et des citernes pour abreuver les deux cents bêtes, et il faisait ça toute la journée. »
(Marc Colin, Peisey-Nancroix)

Pour ce qui concerne les systèmes pastoraux liés à la filière caprine ou ovine⁵¹, l'exploitation individuelle reste majoritaire. Sylvain Chevassu s'est spécialisé dans l'élevage caprin avec production fromagère. Il a une centaine de chèvres qui pâturent l'été sur un alpage communal de cent cinquante hectares. Il commercialise ses fromages presque entièrement en vente directe (sur les marchés) et par le biais des coopératives laitières. Madeleine et Jean Empereur élèvent des ovins (brebis viande) sur Bourg-Saint-Maurice. Depuis trente ans, tous les étés, ils vont sur un alpage de deux cent soixante-quinze hectares de la commune de Villaroger. Jusqu'à l'année dernière, ils montaient avec environ cinq cents bêtes (les brebis avec les agneaux) en alpage, aujourd'hui ils ont choisi de diminuer le travail et ainsi la taille du troupeau. Ils vendent leurs agneaux en « agneau d'alpage » à la coopérative de Die-Grillon.

Comme en Tarentaise, le Pays du Mont-Blanc a conservé son agriculture de montagne grâce à la consolidation des filières fromagères de qualité. La plus grande partie des exploitations agricoles concernent l'élevage bovin laitier, dont 80% de la production laitière est destinée à la fabrication du

⁵¹ Nous parlons ici des systèmes ovins traditionnels, généralement constitués en petits troupeaux (200 à 500 têtes), où l'on trouve des brebis suitées de leurs agneaux. cf. *Plan Pastoral Territorial (PPT) Tarentaise-Vanoise. Diagnostic partagé du territoire. Etat des lieux des besoins. Plan d'actions 2009-2014*, réalisé par la SEA 73 et la Chambre d'agriculture de Savoie, juillet 2009. [www.tarentaise-vanoise.fr], p.21.

reblochon. La bonne valorisation des produits est liée à la persistance de pratiques traditionnelles basées sur l'inalpage du cheptel laitier.

Sur le territoire du Pays du Mont-Blanc, la valorisation individuelle des alpages reste le trait dominant des pratiques pastorales. Les exploitations sont en règle générale plus petites que celles de la Tarentaise, les troupeaux moins importants, ce qui est à mettre en lien avec la taille relativement réduite des unités pastorales (en moyenne une soixantaine d'hectares, avec une grande dispersion allant de 2 à 1390 hectares⁵²). La main-d'œuvre est avant tout familiale⁵³.

Pour illustrer le fonctionnement d'une exploitation agricole sur le Pays du Mont-Blanc, je laisse la parole à Guillaume Mollard qui décrit le fonctionnement de l'exploitation de son père qui s'est mis en GAEC avec un autre associé:

(Guillaume Mollard) « C'est un GAEC qui compte soixante-deux vaches laitières. Avec l'élevage de génisses, ça fait environ cent dix bêtes. On exploite cent quatre-vingt hectares, dont cent hectares d'alpage. On est en autonomie fourragère fragile, on a l'autonomie fourragère, mais c'est juste. On a sept hectares de céréales pour la paille, et surtout pour la rotation, pour les prés temporaires. Le siège d'exploitation se trouve sur Passy, mais on exploite des terres sur quatre communes à vingt kilomètres de l'exploitation de Sallanches et à vingt kilomètres du côté des Contamines, ça fait quarante kilomètres d'amplitude, et à des altitudes qui vont de 500 mètres à 1811 mètres, jusqu'au sommet de l'alpage. On a deux alpages différents, un alpage sur les Contamines-Montjoie qui fait dix-sept hectares et un autre alpage en face, donc à 45 min en 4x4, de l'autre côté de la vallée sur les pistes de ski de St-Nicolas-[de-Véroce] où il y a à peu près quatre-vingts hectares, donc deux alpages qui sont séparés en quatre parts dont un grand qui tient à peu près du 15 juillet au 15 septembre. (...) Les surfaces dans la plaine, ce sont notamment des surfaces de fauche, mais on fauche aussi sur Saint-Gervais et les Contamines surtout, donc on a des surfaces de fauche étagées sur trois niveaux d'altitude, ce qui est un atout, parce que ça permet d'étaler les périodes des travaux par rapport à la pousse de l'herbe, ça c'est pas mal et comme c'est l'associé de mon père qui fait les foins tout seul, c'est important qu'il y a cet étagement. Ils ne sont que deux, et l'été il y a le fils de l'associé de mon père qui aide un peu pour les foins, et moi j'aide en alpage, je suis quasiment tout l'été en alpage. (...) C'est une exploitation professionnelle, on livre le lait pour le reblochon. On a 300 000 litres de quotas. (...) » (Guillaume Mollard, le Fayet)

Le dynamisme des pratiques pastorales ne doit cependant pas faire oublier de l'autre côté la diminution des exploitations agricoles sur les deux territoires laquelle se poursuit depuis 1979. En l'espace de trente ans, la Tarentaise a perdu 80% de ses exploitations agricoles, le Pays du Mont-Blanc en a perdu 70%. En Tarentaise comme au Pays du Mont-Blanc, il y a des communes qui ont résisté plus que d'autres à l'érosion du nombre d'agriculteurs. Ces inégalités sont très visibles au Pays du

⁵² Les unités pastorales de taille réduite se trouvent avant tout sur le secteur de Megève, Cordon, Combloux, Praz-sur-Arly, traditionnellement un secteur des *petites montagnes*, alors que les alpages plus importants se situent sur le secteur de Passy, Servoz, vallée de Chamonix, cf. *Plan Pastoral Territorial du Pays du Mont-Blanc. Diagnostic partagé du territoire. Etat des lieux et enjeux du domaine pastoral, Programmation des actions en faveur d'un développement durable des espaces pastoraux 2010-2014*, réalisé par le GIE Alpages et Forêts, septembre 2009.

⁵³ Aucun des agriculteurs que nous avons rencontrés ne fait appel à une main-d'œuvre salariée.

Mont-Blanc, où sur certains secteurs, comme par exemple dans la vallée de Chamonix, l'agriculture est aujourd'hui en perte de vitesse très nette...

(Jean-Louis Pissard) « Nous au Pays du Mont-Blanc il y a peut-être le côté de Passy-Plaine-Joux où il y a eu un peu de déprise, mais le secteur de Megève, Combloux, ce secteur est encore très actif ! Par contre à Chamonix, il n'y a plus beaucoup d'agriculture ! » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

(Guillaume Mollard) « Sur le territoire, c'est assez partagé. Il y a des communes qui sont en déprise, comme les Contamines ou Passy. C'est des communes où il y a très peu d'exploitations professionnelles. A Saint-Gervais il n'y a pas beaucoup [d'exploitations]. A Sallanches il y a un peu plus. Dans la plaine il y a encore un tissu agricole qui est assez important. Sur les communes de Domancy et de Megève, il y a encore une cinquantaine d'exploitants. Sur le Pays du Mont-Blanc, il y a en total 150 exploitants, il me semble, la plupart pluriactifs, (...) Il n'y a pas mal d'exploitations professionnelles encore, mais on n'est pas dans une zone où il y a énormément de producteurs comme dans le pays de Thônes par exemple. » (Guillaume Mollard, le Fayet)

3.2. L'AOC reblochon et l'AOC beaufort : moteurs d'une agriculture de montagne dynamique

3.2.1. Le beaufort : Une dynamique collective pérenne

3.2.1.1. Les coopératives: pilier du système beaufort

Aujourd'hui, les coopératives de la zone beaufort structurent le système de la production, même si l'on compte une trentaine de producteurs particuliers (Groupements pastoraux et individuels). Les sept coopératives permanentes génèrent 71% de la production de la filière⁵⁴. En Tarentaise, ce sont la Coopérative Laitière de Moutiers, la Coopérative Laitière Neige et Soleil (Aime) et la Coopérative Laitière de Haute-Tarentaise (Bourg-Saint-Maurice) qui transforment la majeure partie du lait en beaufort. Les producteurs sont des sociétaires de la coopérative puisqu'il s'agit d'une gestion directe. Ils élisent un Conseil d'administration qui regroupe les producteurs représentant l'ensemble des livreurs de lait de la coopérative. Ils doivent faire face aux problèmes du quotidien, décider des grandes orientations politiques et diriger le personnel. Un président et un vice-président assurent les tâches administratives, plusieurs fromagers et affineurs sont en charge de la production. Chaque coopérative est autonome en termes de stratégie de commercialisation, de prix du lait ou de promotion. Le mode de gestion des sept coopératives de beaufort fait que le prix du lait résulte en premier lieu de la valorisation des fromages et peut varier d'une coopérative à l'autre en fonction de la situation de chaque structure (coûts de la collecte, charges) et de sa politique (investissements, stratégie commerciale).

Les coopératives sont regroupées au sein de l'Union des producteurs de beaufort en charge de l'amélioration de la qualité des fromages. Le Syndicat de défense, créé en 1975, regroupe de son

⁵⁴ Il s'agit des coopératives laitières de Beaufort, de Moûtiers, de Bourg-Saint-Maurice, de Lanslebourg, de la Chambre, de Saint-Sorlin d'Arves et de la coopérative de Bessans.

côté l'ensemble des ateliers de transformation et des producteurs de lait et joue un rôle central dans la gestion et la promotion de l'AOC beaufort. Les relations entre les coopératives et les différents organismes de la filière sont bonnes, comme en témoigne Hervé Jacquemoud.

(Hervé Jacquemoud) « La coopérative à Bourg regroupe la majeure partie des exploitations, après il y a les privés, il y a les gars qui ont des moutons, des gars qui ont des chèvres, et puis il y a des gars qui fabriquent leur beaufort eux-mêmes qui sont des privés qui ne font pas partie de la coopérative. Mais la coopérative a un très très grand impact sur la région de Bourg-Saint-Maurice, c'est énormes c'est plus six millions de litres par an.

CB : C'est le maillon de base ici...

HJ : C'est ça ! C'est le premier des trucs, c'est la coopérative ! C'est ce qui nous amène l'argent et qui nous fait vivre. Sans la coopérative... C'est le principal ! C'est pour ça qu'on a tenu à faire quelque chose de tip top. (...) Après, c'est toujours pareil : une structure privée, il faut s'occuper de la fabrication, de la vente, etc. Nous [les producteurs] on est adhérent à la coopérative, on ne fait qu'amener notre lait. Les collègues du Conseil d'Administration gèrent la coopérative, et puis il y a les salariés qui travaillent, mais la gestion de la coopérative, elle est faite uniquement par le Conseil d'administration. On n'a pas de directeur, on a un président et le Conseil d'administration, tous les mois on se réunit. Le président et le vice-président, tous les jours ils vont là-bas pour voir comment ça se passe, et nous en Conseil d'administration, tous les mois on se réunit pour débattre des problèmes qu'il y a et voir comment on peut résoudre ces problèmes. Le Conseil d'administration est formé de plusieurs commissions, une commission qui s'occupe de la qualité du lait, une commission qui s'occupe des ventes, une commission qui s'occupe du personnel, une commission qui s'occupe des magasins, et donc en se regroupant, chaque commission parle des problèmes qu'il y a, puis on les résout en conseil. C'est une gestion directe.

CB : Vous travaillez avec les autres coopératives ?

HJ : On fait partie de l'Union des Producteurs de beaufort, comme toutes les coopératives, et on est en relation étroite avec les autres coopératives par le biais de l'Union. Et on est tous adhérents au Syndicat de beaufort, que ce soit la coopérative de Bourg, de Moûtiers, de Beaufort, on est tous adhérents. Même les privés sont adhérents au Syndicat et aussi à l'UBP. C'est une grande famille, on va dire, tout le monde se connaît.

Après, il y a les concours qui font que moi je veux faire mieux que l'autre, mais ça, c'est normal. Quand il y a le concours de beaufort, chacun doit travailler mieux que l'autre, ça fait que ça avance, mais c'est en bonne entente ! » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

3.2.1.2. Crise et renouveau de la coopérative laitière de Bourg-Saint-Maurice

La mise en place des coopératives à gestion directe s'appuie sur le principe d'une responsabilisation et d'une implication assez importante des adhérents. Elle demande un investissement en temps et en énergie de chaque membre, car elle implique que les agriculteurs prennent part à la gestion de l'entreprise. Parfois, des crises passagères peuvent se produire, imposant des restrictions à tous les producteurs. C'était le cas en Haute-Tarentaise en 1985, lorsque la coopérative laitière subit une grave crise économique, due à une mauvaise gestion de la direction. C'était l'époque où il fallait prendre les décisions nécessaires afin d'opérer un tournant. C'est à ce moment que Georges Tresallet

est entré à la coopérative, plus ou moins malgré lui. C'est ainsi qu'il a initié en tant que vice-président et en lien étroit avec le président et le nouveau conseil d'administration un changement de cap afin de sortir de l'impasse...

(Georges Tresallet) « La coopérative en 85, c'était la catastrophe ! Ils sont venus me chercher, ils m'ont dit « il faut que tu entres à la coopérative. En tant que vice-président, au conseil d'administration ! » J'ai dit « je ne veux pas, j'ai déjà mon exploitation, des problèmes j'en ai assez ». Ils ont tous voté pour moi - je n'étais même pas candidat. Donc en 85, j'étais élu vice-président. Il y avait zéro centime en caisse, moins de zéro, il n'y avait plus rien pour payer le personnel, il n'y avait plus rien pour payer le lait... C'était à cause de la mauvaise gestion du président à l'époque. Heureusement qu'il y avait la motivation de tous les producteurs de lait qui sont tous restés à la coopérative, même à 1 franc le litre au lieu de 2F50. Alors bon, après on est arrivé à remonter la pente. Il a fallu dix à quinze ans. Après, en 1988 /89, on a fait un choix. Il faut savoir qu'on a tout refait à Bourg. Avant, la coopérative était au centre ville, on y fabriquait, on y affinait et il y avait le magasin [de vente], c'était tout au centre ville. Tout dans le même bâtiment. Mais il y avait la zone artisanale, et au Conseil d'Administration on s'est dit, « il faut qu'on se retire de Bourg. Il faut qu'on aille dans la zone artisanale ». Ça faisait trop de bruit, c'est devenu ingérable. Donc en 1990/1991, on est sorti du centre ville, on a construit [un atelier de fabrication] dans la zone artisanale. C'était déjà une bagarre pour déplacer tout ça. Et surtout c'était un investissement, mais le litre de lait, il commençait à remonter et à rattraper les autres [coopératives]... Donc, on a fait le nouvel atelier, et on est arrivé progressivement à payer le lait correctement.

Et après, on a voulu faire un magasin, donc c'était encore un autre investissement, et refaire les caves d'affinage qui étaient à Séz, où on pouvait affiner sept milles meules de beaufort. Mais c'était des caves qui avaient été construites en 84 quand ça allait mal. Elles étaient très mal conçues au niveau de l'architecture et tout, et c'est là où tout est parti un peu à la dérive au niveau de la coopérative, parce que l'affinage était une catastrophe. Donc en 2003/2004, on a construit les caves d'affinage ici, dans la zone artisanale; maintenant tout est sur le même site...

A l'époque, dans les années 1980/1990, on était les derniers de l'école. Bourg-Saint-Maurice, ils en parlaient à Paris, à Navarre, on était plus que ciblé, c'était dû à une mauvaise gestion, et plein de choses qui se sont greffées... Ils pensaient qu'on n'arriverait jamais à se relever, au niveau de l'Union des Producteurs de beaufort, Barnier à l'époque,... mais avec la volonté de pleins de monde on s'en est sorti !

Et aujourd'hui, on est les premiers de l'école ; aujourd'hui on valorise le lait, et aujourd'hui on a un outil de travail qui est fonctionnel, on a une très bonne gestion, le coût de fonctionnement ils n'en reviennent pas parce que on est parti de rien, on n'avait pas de magasin dans les stations... De là, on a racheté tous les magasins en station, à Val d'Isère, à Tignes, les Arcs, la Rosière, disons en vingt ans on a remonté le navire. Parce que le beaufort, c'est bien de le produire mais après il faut arriver à le vendre, donc c'est pour ça qu'il fallait être présent dans les stations, déjà d'une, mais c'était pour se faire connaître dans certaines stations, les premières années c'était plus pour la publicité que pour vendre. C'est vrai qu'il faut plus de cinq ans pour faire tourner un magasin. Mais bon, on y est arrivé, à l'époque c'était 7% ou 8 % de notre production, aujourd'hui on arrive à 30 %. » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

La coopérative de Haute-Tarentaise regroupe aujourd'hui soixante-deux producteurs et constitue avec la coopérative de Moûtiers et celle du Beaufortain le plus important atelier de transformation de la zone beaufort. Autrefois situé en centre ville, c'est en 1991, suite à des problèmes de mise aux normes que les producteurs de la Haute-Tarentaise ont dû reconstruire un nouveau bâtiment dans la zone artisanale de Bourg-Saint-Maurice, pour assurer une fabrication de qualité. Aujourd'hui, la coopérative laitière de Bourg-Saint-Maurice réalise la vente directe via son réseau de cinq magasins localisés sur le site de la coopérative, à Bourg-Saint-Maurice, et surtout au cœur même des stations de ski (les Arcs, la Rosière, Val d'Isère, Tignes).

Les investissements étaient lourds et il n'était pas facile de convaincre tout le monde, mais aujourd'hui on ne conçoit plus une coopérative sans un point de vente et sans possibilité d'accueil des visiteurs. Les coopératives en gestion directe visent surtout la clientèle touristique. Le tourisme offre en effet un potentiel de développement important pour l'économie laitière du territoire. On dénombre aujourd'hui pas moins de vingt-cinq magasins, uniquement dans la zone beaufort. Ce réseau a pris progressivement une telle ampleur que les ventes réalisées par ce biais représentent aujourd'hui environ 20% du volume des fromages, un chiffre sans équivalent dans les autres filières AOC.

3.2.1.3. Les années 1980 : le tournant vers la qualité

Aujourd'hui le beaufort s'impose comme produit de haut de gamme, mais c'était encore loin d'être le cas il y a une trentaine d'années. Au départ, le beaufort était relativement inconnu sur les marchés, et la qualité n'était pas régulière. Dans ces conditions, il était difficile de vendre le beaufort, les stocks s'accumulaient dans les caves. Au début des années 1970, l'Union des producteurs de beaufort et la plupart des coopératives ressemblaient à un champ de ruine⁵⁵. Ce n'est que grâce à la volonté et l'engagement des producteurs et des coopératives qui ont mis en place ensemble une politique d'amélioration de la qualité du beaufort tout en préservant les *usages locaux, loyaux et constants* de la fabrication, que le beaufort est sorti de cette crise.

a. Pour maintenir une fabrication en alpage : le rôle du service technique

Il fallait s'unir pour améliorer et homogénéiser la qualité. Ainsi, un service technique interprofessionnel a été créé pour l'analyse du lait, pour assurer un appui technique dans les coopératives et dans les élevages et une vulgarisation auprès des producteurs. Cet appui technique s'avère précieux et indispensable pour apporter de l'aide et des conseils aux producteurs et *a fortiori* pour construire ensemble et valoriser un produit et des savoir-faire.

(Claude Glise) « A l'époque où je me suis installé [en avril 1991] il n'y avait pas encore trop de pression sur les alpages, c'était moins l'enfer que c'est maintenant. (...) C'était un peu le creux de la vague. Le pire c'était les années 1982/83. C'était la crise dans le beaufort. Quand j'étais à la coopérative, du lait on faisait de la tomme, on faisait de la raclette, et tout,

⁵⁵ Maxime VIALLET, « L'organisation professionnelle du beaufort (période contemporaine) », in *Fromages de Savoie. Le passé, le présent*, Actes du colloque de Beaufort-sur-Doron, Mémoires et documents de la SSHA, 1995, p. 120.

parce que les fromages, ça stockait et c'était vraiment la catastrophe ! Quand les fabrications n'étaient pas très belles, on n'arrivait plus à les vendre. **C'était à cette époque-là que beaucoup de fabrications d'alpage sont descendues dans les coopératives.** Moi, la première année que j'ai travaillé à la coopérative de Moûtiers, la coopérative de Moûtiers ne fonctionnait que l'hiver. L'été, toutes les vaches partaient en alpage, et tout le lait était transformé en alpage. Donc, il n'y avait pas de lait qui redescendait [à la coopérative]. **Chacun produisait [l'été encore en alpage] et la coopérative rouvrait au mois de novembre avec les premiers vèlages ; et donc il y avait beaucoup plus de productions en alpage qu'il y a actuellement.** Naves, Combloux, le Gévet, tout ça fabriquait. **Après, ce qui a fait descendre le lait à la coopérative c'est que les fromages n'étaient pas beaux. Il y avait aussi [le problème] de la traite à la main, il fallait embaucher beaucoup de personnel, mais c'était surtout la mauvaise qualité des fromages.** Avant, le fromage, c'était du fromage. En fait, avant, la qualité des fromages, je ne veux pas dire qu'elle importait peu, mais les gens étaient moins regardants, un fromage qui avait des lainures ou qui avait des ouvertures, quoi qu'il arrive il était vendu parce qu'il avait une valeur de nourriture, plus qu'une valeur de vue ou d'aspect. Le beaufort s'il avait des trous ou pas de trous, tant pis, il avait de la valeur. Les gens sortaient de la guerre, un morceau de fromage qu'il sentait bon ou pas bon, il fallait surtout manger. Mais après, la qualité des fromages s'est améliorée, les conditions de vie des gens aussi dans les années 1970/80 on ne voulait plus manger n'importe quoi.

Dans les années 1980, il fallait plus de qualité, il fallait quelque chose de meilleur, surtout pour les marchands, ils n'achetaient plus si ce n'était pas bon. Avant, ils achetaient, mais à partir de ces années là, ils n'ont plus acheté, et donc il a fallu que toute la zone beaufort fasse un tournant vers la qualité, pour sortir de la crise. Et une des solutions pour que ça aille vers la qualité, c'est qu'une grande partie du lait d'alpage est descendue. Une fois que les coopératives ont plutôt bien marché, qu'il y avait des bonnes fabrications, il y a eu quand-même une grosse tendance à ce que le lait descende des alpages pour être transformé dans les coopératives. Et la qualité était à peu près acquise dans les coopératives, mais c'était loin d'être le cas dans les alpages.

C'était seulement les alpages où il y avait une production fromagère qui tenaient la route, qui sont restés en fabrication. Du coup, ça dépendait beaucoup de la valeur du fromager, du berger, et ainsi de suite parce qu'il n'y avait plus beaucoup de fromagers ; ceux qui étaient en place c'était des vieux, donc il y avait certaines fruitières qui n'étaient plutôt pas très bonnes (...) Après, c'est sûr, les alpages, c'était le départ du beaufort, puisque le beaufort se faisait en alpage. Et donc pendant ces années-là, le lait est descendu, beaucoup d'alpages continuaient, mais **le lait descendait jusqu'à un moment où les responsables du beaufort se sont sentis de dire " il faut qu'on dise stop parce qu'il faut quand-même qu'il y ait des alpages parce que l'alpage c'était le trésor historique du beaufort" et donc ils ont intégré les alpages dans le suivi qualité, et à partir de ce moment les gens sont montés dans les alpages. C'était le même service technique qui travaillait dans les coopératives et qui montait aussi l'été en alpage. »** (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Pour améliorer la qualité des fromages, l'Union des producteurs de beaufort a travaillé dès les débuts en collaboration étroite avec des chercheurs, des techniciens des organismes de développement, notamment l'Institut du gruyère, le CEMAGREF, et surtout l'INRA. Ensemble, ils ont mis en place une démarche de recherche orientée vers l'alimentation des vaches laitières, la

productivité et la flore des pâturages de montagne, la qualité du lait, et la transformation fromagère afin d'obtenir des fabrications homogènes et de qualité à partir d'un lait non refroidi et non pasteurisé. Une dizaine d'années ont été nécessaires pour maîtriser l'ensemble des paramètres de la filière, compléter les savoir-faire des fromagers, contrôler toutes les étapes de l'élaboration du produit et assurer la modernisation des installations dans le respect le plus absolu de la qualité⁵⁶. Grâce à ces démarches, le pourcentage de qualité A (premier choix) du beaufort est ainsi passé de 43% en 1980 à 87,6% en 1991⁵⁷.

Depuis 1985, la production connaît un développement spectaculaire, preuve de l'incontestable succès de la filière⁵⁸. La force du beaufort réside aujourd'hui dans la qualité du produit recherché par le consommateur et proposé en quantités restreintes. Une politique qui assure aujourd'hui aux producteurs de beaufort le lait « le mieux payé en France »⁵⁹.

b. Le décret de 1986

Le beaufort véhicule l'image d'une production traditionnelle qui contribue à l'aménagement du territoire et au maintien d'une vie locale dans les hautes vallées savoyardes. Pour consolider ses liens au terroir et renforcer sa valeur d'authenticité, les producteurs instaurent des règles tant au niveau de la production laitière qu'au niveau de la fabrication fromagère. Afin de définir plus précisément certaines exigences en accord avec les nouvelles préoccupations et l'accroissement des connaissances scientifiques, le premier décret de 1968 a été révisé à plusieurs reprises. Les décrets de 1986 et de 1993 notamment introduisent un changement important en durcissant les exigences de la production laitière et fromagère et en fixant des règles plus précises et plus nombreuses. En 1986, pour la première fois l'utilisation exclusive des deux races locales tarines et abondances est imposée ce qui n'est pas sans provoquer un tollé parmi les producteurs dont le troupeau est composé de races différentes. Hervé Jacquemoud se rappelle de l'entrée en vigueur du décret et de ses conséquences pour le beaufort.

(Hervé Jacquemoud) « Au niveau de la coopérative, on avait de gros problèmes en 1985. En 1985, il y avait un marasme et en même temps une fabrication qui n'était pas tip top, donc on a eu un lait rémunéré à 1F09 pendant un an, en 1985. Ça n'était pas facile. Mais à partir de là, on a changé le Conseil d'Administration, on l'a rajeuni. C'est l'année où je suis rentré, on s'est dit : " Si on veut s'en sortir, il faut qu'on fasse un produit tip top ! ". C'est ce qui est arrivé: avec le décret du beaufort qui a bien ciblé le truc, en disant on veut une race, deux races avec l'abondance, du foin du pays, très peu de concentrés, des vaches qui ne dépassent pas les 5000 litres de moyenne, tout un système qui a sauvé non seulement le beaufort, mais en plus, qui a sauvé la race tarine, parce que tout le monde avait un peu n'importe quoi. Les troupeaux, c'était n'importe quoi à l'époque, il y avait de tout, des croisés,

⁵⁶ *Id.* p. 121.

⁵⁷ Brigitte DUBEUF, « La construction d'un produit haut de gamme : le beaufort », in : *Économie rurale*, n°232, 1996, p. 57.

⁵⁸ Tombé à 500 tonnes dans les années 1960, la production atteint aujourd'hui 4330 tonnes par an.

⁵⁹ Soit 524 € les 1000 litres de lait contre une moyenne nationale de 308 € /1000 litres, cf. REUSSIR LAIT, Étude technico-économique « Le prix du lait restera-t-il plus élevé en Savoie ? », Publié le 06 décembre 2006 [www.reussir-lait.com], (page consultée le 17 août 2011).

même des noires. On ne pouvait plus travailler dans ces conditions là, on ne pouvait plus dire, on va faire du beaufort avec ça. Donc, ce décret fixait pour la première fois les critères à respecter pour pouvoir faire du beaufort. (...) Ça a sauvé non seulement le beaufort mais aussi l'agriculture ici. Et aujourd'hui on fait quand même un produit qui tient la route et avec lequel on s'en sort.

(...) C'était un grand changement, et à partir de ce moment là on a fait un travail comme il faut. Et on a pu valoriser notre produit à juste titre.

CB : C'était facile pour tout le monde ?

HJ : C'était facile pour ceux qui étaient déjà en race tarine parce que moi j'étais pratiquement qu'en race tarine. Par contre, c'était assez difficile pour ceux qui avaient de tout, qui devaient changer radicalement tout. Ce n'était pas du tout simple,...on parlait même de racisme ! (Hervé Jacquemoud, Sééz)

La révision des règles comporte une longue période qui précède les modifications du décret durant laquelle les producteurs et/ou les coopératives sont aidés financièrement et techniquement pour s'y conformer. La recomposition des troupeaux a été progressive et a fait l'objet d'une période transitoire de cinq ans⁶⁰. Il s'agissait d'une part de retrouver l'homogénéité dans les troupeaux laitiers et de conserver l'aptitude fromagère du cheptel, mais aussi de conserver une certaine cohérence du système de production en lien avec les spécificités du terroir. La recherche d'une plus grande cohérence se traduit également par l'établissement de certaines règles concernant l'alimentation des vaches (visant une utilisation maximale de fourrages provenant de l'aire géographique d'appellation), la conduite du troupeau et de l'entretien des pâturages. Enfin la production moyenne du troupeau laitier est limitée depuis 1993 à 5000 litres par vache en lactation par an, allant à l'encontre de l'intensification laitière. On peut dire qu'il existe une véritable dynamique de mise en œuvre des règles qui anticipe souvent dans un contexte social, technique et commercial qui évolue.

3.2.2. Le reblochon : un système professionnel complexe

« Du coup, c'est tout complètement différent par rapport au beaufort. Dans le beaufort, les producteurs sont encore dedans et ils impliquent, ils maîtrisent la vente. Nous, on est en train de perdre la maîtrise... » (Florant Callamard, Les Contamines-Montjoie)

A l'image du beaufort, le reblochon se caractérise par une structuration interprofessionnelle ancienne. Une de ses particularités s'exprime dans la composition du Syndicat interprofessionnel du reblochon qui regroupe les quatre familles représentant l'ensemble des professionnels impliqués dans la filière : les producteurs fermiers (l'Union des producteurs du reblochon fermier), les coopératives qui regroupent les producteurs de lait (Fédération départementale des coopératives laitières de la Haute-Savoie), les fromagers privés qui achètent le lait aux producteurs de lait et le transforment en fromage (Syndicat des fromagers), et les affineurs-expéditeurs qui achèvent l'affinage du reblochon et le commercialisent (Syndicat des affineurs).

⁶⁰Durant cette période les producteurs ont reçu une prime par litre de lait en fonction de la composition du troupeau (tarine et abondance). cf. Brigitte DUBEUF, « La construction d'un produit haut de gamme... », art. cit., p. 59.

Le reblochon est depuis longtemps l'un des symboles de la Haute-Savoie. Reblochon fermier ou laitier, produit en montagne ou semi-montagne, il est fabriqué, puis affiné et commercialisé par des unités de taille variable. La filière du reblochon offre en effet le paradoxe de regrouper en son sein des petits ateliers de transformation de type artisanal⁶¹ et des grands groupes industriels de dimension internationale. Le succès du reblochon (de 7 000 tonnes en 1985, la production du reblochon est passée à 17 000 tonnes aujourd'hui) et sa bonne valorisation ont attiré dès le début des années 1980 des grands groupes aux capitaux extérieurs qui contrôlent aujourd'hui la fabrication et le négoce de plus de la moitié de l'Appellation⁶².

L'essentiel de la production du reblochon concerne le reblochon laitier, transformé dans des laiteries par quelques gros acheteurs, qui ont pour la plupart construit leurs propres ateliers de transformation où ils regroupent le lait des coopératives, à l'image des entreprises Girod, Verdannet, Chabert ou encore de la Société laitière de la Haute-Savoie (la SLHS). Un autre acteur important qui intervient depuis 1975 est la SICA « les Fermiers Savoyards » qui est un des plus grands groupement de coopératives qui prend en charge la collecte du lait des producteurs qu'elle transforme ensuite en reblochon. En 1989, elle a connu une nouvelle dynamique suite à son intégration dans la Société laitière de la Haute-Savoie⁶³. Jusqu'encore l'année dernière, la SICA transformait le lait dans un atelier à Domancy, situé sur le Pays du Mont-Blanc.

Et les producteurs du Pays du Mont-Blanc dans tout ça ? Guillaume Mollard explique comment se structure le secteur laitier sur ce territoire :

(Guillaume Mollard) « Avant, on livrait le lait à la coopérative de Domancy, maintenant le lait est ramassé par Lactalis et [la fromagerie] Eteaux sur la Roche-sur-Foron. (...) Il n'y a plus de coopérative locale, elle a fermé l'année dernière. C'était un besoin de l'industriel de rationaliser ses outils de production, et donc ils ont fermé cet outil là, et après on a le projet sur la zone de créer un magasin de producteurs sur la coopérative de Domancy pour valoriser nos produits, notamment nos fromages, qui sont valorisés localement dans les grandes surfaces mais il n'y a pas de point de vente vers où on peut diriger les touristes quand ils viennent nous voir, c'est un peu problématique.

Sur le territoire, il y a les producteurs fermiers qui valorisent leurs produits par leurs circuits, et après il y a deux grosses coopératives qui ont un impact sur le Pays du Mont-Blanc, il y a la coopérative de Flumet laquelle est située en Savoie au bout du Val d'Arly et puis la coopérative du Mont-Blanc laquelle regroupe une cinquantaine de producteurs et à laquelle la majorité des producteurs de la basse vallée et de la zone livrent leur lait. Donc il y a encore deux grosses coopératives qui fonctionnent (...)

La coopérative du Pays du Mont-Blanc était à Domancy. Le siège social est à Domancy, mais il n'y a plus de transformation, maintenant la transformation se fait à Eteaux. Donc, on livre le

⁶¹ Lesquels assurent l'essentiel de la production fermière du reblochon qui est concentrée géographiquement dans la vallée de Thônes (56% des fabricants) et dans la partie sud du massif (vallée de Manigod, Val Sulens, avec 29% des fermiers). En dehors du pays de Thônes, les fabricants ont une implantation diffuse dans l'ensemble de la zone AOC, ne représentant que 15% des producteurs (12% en Haute-Savoie, 3% en Savoie).

⁶² Daniel RICARD, *Les montagnes fromagères en France...*, ouv. cit., p. 323.

⁶³ La Société laitière de la Haute-Savoie a en effet pour origine l'association de la SICA avec la firme de Pochat et l'entreprise Entremont.

lait aux Fermiers Savoyards, c'est une association d'agriculteurs hauts-savoyards pour un certain nombre de produits, et on fait transformer par Lactalis qui s'occupe de la vente. Il y a une société qui a été créée, ça s'appelle la Société Laitière de la Haute-Savoie, la SLHS, qui s'occupe aussi des ventes pour Lactalis et puis pour les produits des Fermiers Savoyards. C'est un système un petit peu complexe où il y en a un qui gère les outils de productions, un autre qui gère l'achat du lait et un autre gère les ventes. » (Guillaume Mollard, le Fayet)

En 1991, la filière de production du reblochon enregistre l'arrivée d'un nouveau géant de l'industrie laitière avec le rachat de l'entreprise Girod⁶⁴ (ancien leader du reblochon qui possédait un atelier de transformation à Eteaux) par Besnier (qui donne naissance à Lactalis). Cet événement a été perçu de manière très négative par les producteurs qui craignaient fort un processus d'intégration industrielle. Bien des coopératives ont par la suite refusé de renouveler leur contrat annuel de vente de lait avec cette entreprise. En quelques années, la fromagerie d'Eteaux est ainsi passée de 50 à 20 millions de litres de lait traité. En 2005, après quinze ans sans velléités d'expansion, Lactalis rachète Pochat et devient ainsi partenaire des Fermiers Savoyards au sein de la SLHS. Par ce rachat, Lactalis a pris le contrôle de 60% de la production du lait des deux départements⁶⁵ ! Ce qui constitue un événement majeur dans le paysage local qui n'est pas sans conséquence sur le prix du lait et donc sur la structure des filières locales. La montée en puissance du groupe Lactalis apparaît comme une importante source d'inquiétude pour beaucoup de nos interlocuteurs.

(Jean-Louis Pissard) « L'année dernière, ils ont fermé l'atelier de fabrication à Domancy qui appartenait aux Fermiers Savoyards. Maintenant, ils travaillent en partenariat avec Lactalis. (...) Nous la coopérative du Mont-Blanc, on continue à vendre notre lait aux Fermiers Savoyards, par contre ils ne fabriquent plus du reblochon dans le coin. Maintenant, ils fabriquent à Eteaux dans un atelier [qui appartient] à Lactalis. Vu que Lactalis avait cet atelier à Eteaux et qu'il ne tournait même pas à moitié de ce qu'il devait tourner, ils ont décidé de fabriquer tout le reblochon dans cet atelier à Eteaux.

*Lactalis ramasse aussi du lait dans cette zone [au Pays du Mont-Blanc], et ceux qui ne travaillent pas avec les Fermiers Savoyards, ils travaillent avec Lactalis. Il y a une autre coopérative des Morciers qui vend le lait à Lactalis. **Les Fermiers Savoyards, c'est une structure plus petite qui est quand-même du coin alors que Lactalis c'est un gros groupe qui va nous manger ! Lactalis veut essayer de tout récupérer, et le jour où il aura tout, c'est uniquement lui qui gouvernera tout; c'est lui qui décidera du prix et tout, et on ne pourra rien dire parce que c'est sera que lui qui ramassera le lait. [Pour l'instant] c'est les Fermiers Savoyards qui définissent le prix.***

Les Fermiers Savoyards c'est quand-même géré par des agriculteurs qui ont des salariés, ce sont les fromagers qui fabriquent. Le lait est mélangé à Eteaux, et après c'est partagé en fonction du litrage que chacun apporte. Le lait travaillé dans le même atelier parce qu'il fallait un atelier spécialisé pour le reblochon, et il y avait un qui ne tournait qu'à moitié et étant

⁶⁴ Girod était une société familiale bien implantée localement en tant que fruitier -acheteur de lait.

⁶⁵ Pochat était également un acteur important de la commercialisation du beaufort. Alors que les coopératives à gestion directe ont la particularité de ne pas être en relation directe avec la grande distribution, elles vendent le beaufort aux grossistes, spécialisés ou non dans le fromage, dont les principaux acteurs ne sont autres que les fromagers de la Haute-Savoie. cf. Julien FRAYSSIGNES, *Les AOC dans le développement territorial...*, ouv. cit., p. 154.

donné qu'ils étaient en partenariat avec Lactalis, donc ils ont décidé de tout fabriquer là bas et c'est dommage parce que l'atelier à Domancy, il était placé au Pays du Mont-Blanc donc il y avait déjà un peu l'image du reblochon, maintenant c'est du côté de la Roche-sur-Foron, ce n'est pas la même image. Ça ne veut peut-être rien dire, mais pour nous c'était important qu'il y avait un atelier ici à Domancy ! Au départ notre idée c'était de refaire un petit atelier et de créer un magasin à côté... Nous on aurait bien aimé qu'ils refassent un atelier de fabrication ici, mais il y n'aura pas de nouvel atelier. Par contre ils veulent faire un magasin pour vendre les produits. Il y aura des produits des Fermiers Savoyards et il y aura même des produits fermiers du coin, des producteurs fermiers, qui produisent chez eux... Ça serait les Fermiers Savoyards qui le feraient avec la coopérative du Mont-Blanc, qui va décider ce qui va se faire. » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

Depuis la fermeture de l'atelier de transformation de Domancy, le lait collecté par la coopérative du Mont-Blanc est redirigé vers l'atelier de transformation d'Eteaux. Ce qui est problématique en termes de maîtrise du produit et de dynamique agricole. Alors que le rôle que jouent les producteurs de lait via les coopératives qui contrôlent l'essentiel de la collecte du lait est aujourd'hui encore prépondérant, les processus de concentration à l'œuvre en aval fragilisent malgré tout la filière du reblochon. L'investissement des agriculteurs dans les structures collectives faiblit et on sent une certaine démotivation des éleveurs quant à la gestion de leur coopérative, une démotivation qui peut s'expliquer aussi par des rapports très distanciés, voire tendues, entre producteurs et industriels.

(Guillaume Mollard) « Sur le Pays du Mont-Blanc c'est très dommage, on ne peut plus suivre le produit sur le territoire. Avant quand il y avait la coopérative qui transformait directement sur le territoire, on avait encore un attachement mais maintenant on est beaucoup plus loin de l'outil de production, et on a un petit peu moins d'attachement à cet outil de production. C'est problématique, c'est une cause et c'est une conséquence, mais du coup il y a moins d'agriculteurs qui s'impliquent dans la gestion de la coopérative. Il y a moins d'engouement, autour de la gestion du produit, avant, les gens savaient comment et où était transformé leur produit, où il va, et ils ont sûrement plus envie de s'impliquer que quand on leur ramasse le lait en même temps que celui de trois cents autres producteurs. Quand il y en a cinquante on peut encore le suivre, avec trois ou quatre cents producteurs ce n'est plus possible, il n'y a plus de réel lien avec la coopérative. Surtout Lactalis, ils n'ont pas cherché ce lien à tout prix, ce n'est pas vraiment transparent... On ne sait pas comment c'est transformé ! Quand le fromage est vendu en direct, on peut suivre les fromages, on sait sous quelle marque ils les vendent, on les retrouve, mais là, il n'y a pas de concertation entre ce que fait Lactalis et les producteurs. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

L'organisation des producteurs en coopérative à gestion indirecte, sans lien direct avec le produit, sa transformation et sa commercialisation, explique certainement pourquoi les démarches de visite et de vente directe sont moins bien développées sur le territoire du Pays du Mont-Blanc qu'en Tarentaise, exception faite des producteurs fermiers. Néanmoins, le projet actuel de la coopérative du Mont-Blanc lequel consiste à créer un magasin de vente sur le site de l'ancien atelier de Domancy, et qui devrait permettre une meilleure valorisation du produit sur le plan local, témoigne de la volonté de réinstaurer du lien entre le produit, le territoire et l'agriculture locale. Cette démarche se

fond sur le principe que l'AOC est une bonne chose mais qu'il faut aussi la valoriser sur le territoire en répondant aux attentes du consommateur et en mieux communiquant envers lui. Plus largement, on peut voir dans ce projet la volonté des agriculteurs de se réapproprier d'une certaine manière leur produit. Et valoriser le produit localement, permet aussi de valoriser leur l'activité et leur contribution à l'économie de leur région, leur rôle pour le maintien et l'entretien du cadre de vie.

(Florent Callamard) « *Le beaufort est beaucoup plus vivant, les producteurs sont beaucoup plus impliqués... Comparé au reblochon, en fait, qui est très éloigné de nous. On a l'impression de ne pas être impliqué dedans. Par contre le beaufort c'est plus vivant, mais ça va aussi avec les coopératives etc., nous, notre lait, on a l'impression de le vendre à un industriel, même si c'est une coopérative... On est plus producteur de lait que producteur de fromage, tandis qu'à Beaufort ils sont producteurs de beaufort. Les agriculteurs y sont beaucoup plus en lien [avec le produit]. Il y a la fabrication sur le territoire, aussi la vente, il y a tout...*

Les touristes, ils nous demandent où ils peuvent acheter nos fromages, [mais nous], on n'a pas de magasin. (...) En fait, on est une coopérative disons financière, on est une coopérative pour vendre notre lait. En fait c'est compliqué, notre coopérative fait partie d'un groupe de coopératives qui s'appelle les Fermiers Savoyards, et ces coopératives, elles ont des contrats avec des industriels pour la commercialisation du reblochon. Les Fermiers Savoyards, ça représente quatre cents producteurs sur la Haute-Savoie. Donc ça veut dire, nous avons l'impression de vendre notre lait - malgré le fait qu'on fait partie d'une coopérative. Avant, on avait un atelier de fabrication qui était à Domancy, donc on avait plus de lien, mais il n'y avait pas de magasin de vente des fromages, il n'y avait pas de vie, donc c'est comme un industriel, notre lait là-bas, il était fabriqué, et puis il était vendu dans des magasins, sans qu'on soit impliqué. Maintenant, ce groupe de coopératives [les Fermiers Savoyards] a décidé de délocaliser la production parce que l'atelier n'était plus aux normes. C'était une question politique, et financière, ils gagnent davantage à transporter le lait que de le fabriquer sur place, le transport leur coûte moins cher que de refaire l'atelier. On a essayé de se battre un peu pour qu'ils le refassent mais ils n'ont pas voulu.

Maintenant on essaie de faire un magasin de producteurs, un magasin de la coopérative, un magasin de fromage. On est en train de voir les statuts, c'est surtout pour qu'on ait quelque chose quand les gens nous demandent qu'on puisse les envoyer dans un magasin. C'est dommage, qu'il n'y ait pas l'outil de fabrication à côté, comme à Beaufort parce que les personnes qui recherchent à acheter du fromage comme ça, ils aiment bien qu'il y ait une fabrication à côté, qu'ils voient que c'est fabriqué ici. » (Florent Callamard, les Contamines-Montjoie)

(Guillaume Mollard) « *Avec le projet de magasin, on veut essayer de récupérer la maîtrise du produit, les coopérateurs ont envie de retrouver un peu d'attachement à leur produit, et ils veulent mettre en place un point de vente collectif pour valoriser les produits de la coopérative, qu'on puisse dire aux gens nos vaches ont produit du lait qui est certes transformé à l'extérieur du territoire, mais vous pouvez le trouver sur le territoire.* » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

L'avenir des filières du reblochon et du beaufort comme l'avenir de l'agriculture de montagne en général dépendent aujourd'hui de la capacité des acteurs locaux de garder la maîtrise de leur produit et d'en assurer la qualité tout en faisant valoir le rôle des savoir-faire traditionnels. Mais l'avenir de l'activité agricole dépend aujourd'hui aussi et surtout de l'engagement et de l'investissement de tous ceux qui s'installent dans l'agriculture et qui perpétuent ainsi les traditions agro-pastorales.

Nous allons ainsi dans la deuxième partie mettre en lumière les motivations qui ont conduit nos différents interlocuteurs à choisir le métier d'éleveur et présenter le contexte autour de leur installation, pour ensuite montrer ce que représente et ce qui caractérise leur travail au quotidien.

PARTIE II : Travailler et vivre dans l'agriculture de montagne aujourd'hui

Dans cette partie nous laissons la place avant tout aux témoignages, en mettant en avant ceux concernant à la fois les motivations des agriculteurs d'exercer ce métier, leurs perceptions et représentations liées à leur travail, leurs liens avec les animaux et la nature, ainsi que leur quotidien qui n'est certes pas toujours simple, mais passionnant.

Chapitre 1 : Pourquoi et comment devenir agriculteur/alpagiste aujourd'hui ? Un aperçu des différents parcours d'installation

Autrefois, être paysan, était un mode de vie. Tout le monde travaillait à la ferme, les enfants aidaient leurs parents, la main-d'œuvre familiale était indispensable pour assurer le bon fonctionnement de l'exploitation. Pour les adolescents, la question ne se posait pas, il fallait rester sur l'exploitation, d'abord pour aider les parents, ensuite pour prendre la relève. Le rôle des enfants, par la force des choses, était de continuer dans la même voie et de faire vivre le patrimoine familial qu'ils recevaient en héritage.

Aujourd'hui, être agriculteur relève d'un vrai choix, comme n'importe quel autre métier. Les modes de vie des citadins et des ruraux se sont rapprochés, mais de moins en moins de gens ont encore un lien étroit avec le monde agricole. Alors que les « Anciens », et ceux qui approchent l'âge de la retraite ont souvent grandi dans une famille d'agriculteurs, ceux qui s'installent aujourd'hui dans l'agriculture sont plus rarement issus du milieu agricole.

1.1. Les motivations pour devenir agriculteur

1.1.1. « Ce n'était pas vraiment un choix... »

Certains, ceux qui se sont installés dans les années soixante-dix ou quatre-vingt, comme Georges Tresallet et Hervé Jacquemoud, ont repris l'exploitation familiale, parce qu'il fallait aider les parents, il s'agissait surtout de ne pas les laisser seuls avec le travail. L'école passait ainsi souvent au second plan.

(Georges Tresallet) « En fait, je n'ai pas choisi. Je suis toujours resté avec mes parents sur l'exploitation depuis mon plus jeune âge ; on a toujours fait, on s'est toujours occupé de nos troupeaux... »

Moi j'aimais ça, on partait à la montagne au mois de mai, moi je quittais l'école au mois de mai et je reprenais l'école au mois de novembre quand on redescendait. L'école était déjà écourtée ; j'arrêtais l'école à 13 ans, je n'ai pas de certificat d'études, j'avais trop de travail chez moi... A l'école, les paysans étaient mal vus, j'ai dit " ce n'est pas grave, j'arrête tout. " (...) Moi l'école je n'ai jamais aimé ça et le travail passait avant l'école... mais bon, ce n'est pas pour ça que ça nous a porté préjudice, moi au contraire, ça m'a forgé... » (Georges Tresallet, Bourg-Saint- Maurice)

Le fait d'être agriculteurs n'était pas vraiment un choix car il n'y avait pas vraiment d'alternatives... ce qui ne veut pas forcément dire que l'on ne puisse pas aimer son métier...

(Hervé Jacquemoud) « Je suis agriculteur de père en fils. Mon père était agriculteur, plutôt éleveur, parce qu'ici on ne fait pas d'agriculture, on fait uniquement de l'élevage ! Donc au début, je me suis associé à mon père jusqu'à ce qu'il ait pris sa retraite. Il fallait quelqu'un qui suive derrière en fait, je l'ai fait comme ça, parce qu'on va dire il fallait prendre la suite. Et ensuite, c'est mon deuxième frère qui a remplacé mon père qui est actuellement avec moi en GAEC. Et mon frère, c'est un peu pareil. Mon père quittait, et il fallait un deuxième associé, il a fait des petits boulots, il travaillait en station l'hiver, il travaillait dans le bâtiment l'été, donc il a fait son stage pour pouvoir s'installer avec moi. (...)

On n'est pas des passionnés ; quand je vois mes collègues en réunion, eux ce sont des passionnés, ils ont fait ça par passion ; la passion, on va dire, elle est venue par après, j'ai continué, j'ai fait mon boulot du mieux que j'ai pu, j'ai essayé de me passionner, on va dire, je ne regrette pas.

Je ne regrette rien. Je vous dis la vérité quand je vous dis que je n'étais pas un passionné, que je suis rentré un peu par force mais ça ne veut pas dire que je n'ai pas aimé mon métier » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

A cette époque, l'agriculture n'était plus très rentable et il fallait l'apport de revenus extérieurs. Ainsi, certains, même s'ils avaient voulu rester dans l'agriculture, étaient parfois obligés de choisir un autre métier pour gagner leur vie. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils ont abandonné l'agriculture...Ce que nous explique Jean Empereur.

Jean Empereur : « Je suis de la commune de Villaroger. Mes parents étaient déjà agriculteurs. Jusqu'à l'âge de vingt ans, j'ai travaillé sur l'exploitation. Après, je suis rentré à la Poste, et j'étais plus ou moins pluriactif.

CB : Parce que vous ne vouliez pas rester dans l'agriculture.. ?

JE : Si, mais l'exploitation n'était pas très [rentable]. C'était un peu limite au niveau viabilité. A l'époque, l'exploitation, il n'y avait pas la possibilité de vivre que de ça. (...) Je suis rentré à la Poste mais j'ai toujours donné un coup de main à l'exploitation, pendant longtemps, selon mes disponibilités. J'ai fait trente ans à la Poste un peu plus même, mais comme je prenais pas mal de temps partiel l'été, j'étais presque double actif...

Madeleine Empereur : Pendant dix ans, il y avait juste de l'aide aux parents, et puis après on a vraiment repris l'alpage en 1977.

JE : J'ai repris le « virus » d'avoir des bêtes, on a repris l'alpage et monté un troupeau de brebis.

CB : D'où vient ce souhait de continuer l'agriculture, la motivation de reprendre alpage ... ?

JE : C'est surtout la passion de ce travail, des animaux, puis surtout le souci d'entretenir l'alpage...

ME : C'est surtout que cet alpage, il lui tenait à cœur, il ne supportait pas de voir cet alpage s'enfricher, et les premières années dès qu'il avait un moment de libre, c'était couper des arcosses parce que ça s'enfrichait énormément ; et de voir partir l'alpage à la friche, ça il ne pouvait pas avaler...

JE : J'ai toujours parcouru cet alpage, et je le voyais partir à la friche. Comme j'ai pas mal parcouru l'alpage communal pour garder les troupeaux, je connaissais l'alpage comme ma poche.

CB : Pourtant ce n'est pas un alpage en patrimoine familial

JE : Ce n'est pas d'origine familiale, plus ou moins, mais comme on a été gérants du troupeau communal des moutons pendant plusieurs années, j'ai parcouru cet alpage et gardé les bêtes dessus pendant plusieurs années, et en plus [l'alpage de mes parents] était juste à côté, c'était un tout.

CB : C'était donc dans l'objectif de garder l'alpage vivant.

JE : Bien sûr, que ça continue, que ça reste ouvert !

1.1.2. Être agriculteur : un métier par passion

Pour beaucoup d'agriculteurs, leur métier, c'est avant tout une question de passion. Le contact avec la nature, la vie avec les animaux, les liens avec le vivant, comptent parmi les facteurs qui jouent beaucoup pour ceux qui veulent travailler dans l'agriculture, devenir alpagiste, berger ou bien fromager... L'alpage représente l'autre élément important pour ceux qui se passionnent pour ce métier. Comme Jean Empereur, d'autres de nos interlocuteurs, ont témoigné de leur passion pour l'alpage. Pour Guillaume Mollard et Sylvain Chevassu, l'alpage est une de leurs motivations principales pour laquelle ils ont choisi leur métier.

(Guillaume Mollard) « Moi ma motivation, c'est la passion du métier et la passion aussi de l'alpage ! Je pense je ne ferais pas ce métier là s'il n'y avait pas l'alpage ! Ça joue un rôle important pour moi, c'est ce que je préfère dans le métier, d'ailleurs, je ne me considère pas du tout comme professeur, quand on m'appelle prof c'est une insulte pour moi...J'ai toujours aidé mon père, c'était la passion pour le métier, c'était les vaches, faire des parcs, et puis ça a perduré... » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

(Sylvain Chevassu) « [Mes motivations pour devenir agriculteur,] je ne sais pas, c'est venu peu à peu, surtout avec les saisons d'été et j'ai vu, ma vie c'est l'alpage ! Et l'hiver, on est malheureux, on n'attend qu'une chose, qu'arrive le mois de juin pour monter. C'est une vie, on n'est pas coupé du monde, mais c'est différent, et moi j'aime bien cette vie là.

CB : C'est aussi le contact avec les animaux ? Le rythme de vie est certainement aussi différent..

SC : Le rythme, oui, les saisons quoi. C'est ça aussi que j'aime bien, je ne fais pas toute l'année la même chose. Il y a les saisons intenses, l'alpage c'est intense, après l'intersaison on se calme, on fait autre chose, on fait du bois, on fait de la maçonnerie, et l'hiver les mises bas attaquent, on est à l'écurie, on ne bouge pas trop. Je me vois pas tout le temps faire la même chose, j'aime bien l'alpage, c'est bien quand on commence, mais au mois de septembre quand on descend on est content aussi.

CB : Ça fait long...

SC : Et puis, c'est tous les jours, c'est intense, c'est des grosses journées. C'est beau, mais il y a aussi des moments difficiles, mais on est content de commencer, d'arrêter, et puis de dire

l'année prochaine, et puis passer à autre chose, et puis revenir. (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

Pour nos différents interlocuteurs, être paysan est quelque chose dont ils ont toujours rêvé. Leurs témoignages renvoient à des représentations du travail d'alpagiste ou d'agriculteur comme un épanouissement intellectuel et physique, comme accomplissement d'une relation avec les animaux et la nature, comme activité impliquant une certaine responsabilité mais qui permet aussi une grande autonomie et indépendance.

Le rôle du lien avec les animaux est primordial, c'est la présence et le travail avec le troupeau qui donne sens au métier. La finalité du métier n'est pas tant la performance, mais le travail en lui-même en tant que source de plaisir en même temps que source de revenus. La passion pour ce métier qui repose sur les interactions fines entre les savoir-faire de l'homme, les animaux et la nature, constitue le dénominateur commun entre les différents témoignages :

(Claude Glise) « *Moi, je suis d'ici, du Villard-du-Planay. C'est mon village, j'ai toujours vécu là. Le fait que j'ai décidé de devenir agriculteur, c'est un rêve que j'ai depuis tout gamin. Mes grands-parents étaient agriculteurs, ma mère vient de Pralognan. (...) mes grands-parents des deux côtés étaient agriculteurs, et après, c'est venu d'une réflexion, depuis tout **gamin je me dis qu'il faut que j'ai un rapport avec la nature** et donc j'ai pensé à plusieurs métiers ...l'issue de la réflexion était que le métier de paysan était le métier où on était le plus en contact avec la nature puisqu'on vivait de cette nature et donc c'est comme ça que depuis.... J'ai dû penser ça quand j'étais en 5^e, 6^e, donc c'est depuis cette époque-là que je sais que vais être paysan. J'ai toujours su ce que je voulais faire, et donc à la sortie de la 3^e je suis allé au lycée agricole. Mais en fait jusqu'au lycée je n'avais jamais eu vraiment de contact avec l'agriculture, mon père était maçon donc on a réparé les halles de Ritort, de l'alpage que j'exploite maintenant. J'étais tout gamin, je devais avoir 12, 13 ans, et là j'allais donner un coup de main au berger pour entrer les veaux et c'est là que j'ai eu mes premiers contacts avec les animaux, mais gamin j'avais une trouille bleue des vaches. Je me disais toujours, tu veux faire ça mais tu as peur des vaches, comment tu vas faire ?... N'empêche que j'ai continué dans cette idée là ».* (Claude Glise, Le Villard-du-Planay)

(Gérald Maschio) « *Je suis de Megève, mon père est italien, mais ma mère de Megève. Je ne suis pas fils d'agriculteur, j'ai un parcours un peu atypique. Mes oncles, mes grands-parents étaient agriculteurs, mais mes parents n'étaient pas agriculteurs. Mais j'ai toujours connu ça. Et je voulais toujours faire paysan depuis tout petit, et j'ai fait mes études agricoles. (...) J'ai fait plusieurs métiers, j'ai travaillé à l'ONF, j'ai fait dix ans de maçonnerie, j'ai fait perchman, commis de cuisine, serveur, et dès que j'ai pu, quand j'ai eu suffisamment d'argent, j'ai pu construire ma ferme. J'ai eu 1 ha ici de ma mère où j'ai construit mon bâtiment. **Depuis tout petit, je voulais faire ça.** Je me suis installé en brebis laitières, parce que quand j'ai eu dix ans, mon grand père m'a acheté quatre brebis et de ces quatre brebis descend tout mon troupeau. J'ai toujours eu des brebis, même en étant maçon et tout ça... »* (Gérald Maschio, Combloux)

(Pascal Payot) « *A chaque fois quand on me demande, comment ça se fait que vous êtes là, j'ai dit aux gens "j'en sais rien". Je sais que j'étais déjà attiré par un peu tout ce qui est*

milieu paysan, les ambiances, les liens avec les vaches, l'odeur, ça a l'air tout bête. (...) J'ai toujours bien aimé ce genre de truc là. J'ai toujours bien aimé écouter les Anciens, un peu en rapport avec la nature en fait. Je me suis spécialisé dans le milieu naturel, par exemple par des opérations de réhabilitation des milieux pour le tétras-lyre, pour le coq de bruyère. J'étais chasseur à ce moment-là aussi. Et puis je me suis spécialisé là-dedans, j'étais lieutenant de l'ouvetier, conseiller technique du préfet sur un secteur donné concernant la faune sauvage. Je ne suis absolument pas issu du monde agricole. Il faut aller jusqu'à mes arrière-grands-parents qui ont connu encore un peu les vaches. (...) J'étais militaire, j'ai fait dix-huit ans d'armée, et après j'ai envisagé de me reconvertir, j'en avais marre, et l'armée avait beaucoup changé. Je me suis dit, je vais passer mon brevet professionnel agricole parce qu'à ce moment là, on avait un alpage qui était en train d'être réhabilité par les consorts, les propriétaires de l'alpage, pour le tétras-lyre, c'était pour le coq. Mais après, ils ont dit, "il faut entretenir d'une manière pastorale". Donc c'est pour ça que moi j'ai dit "je suis le suivant". Donc, de fil en aiguille, j'ai cherché à m'installer, à monter ce qui est là aujourd'hui, c'est-à-dire une activité "goûter à la ferme" avec un peu de ferme pédagogique etc. » (Pascal Payot, les Houches)

1.2. Les conditions d'installation

S'installer dans l'agriculture n'est pas forcément aisé. Un projet d'installation demande en amont un certain temps de préparation et de réflexion. Il faut remplir un certain nombre de critères pour que le dossier soit accepté et que l'installation réussisse. Cela est évidemment beaucoup plus simple pour ceux qui peuvent reprendre une exploitation, alors que pour ceux qui n'ont pas d'autre possibilité que de créer une exploitation ex-nihilo, c'est une tâche ardue. Il faut avant tout être motivé pour y arriver. Pour certains, ce n'est qu'au bout d'un long cheminement qu'ils décident de s'installer dans l'agriculture et de faire ce qui leur a toujours plu.

Pour la grande majorité des agriculteurs, les aides et subventions de l'Etat (DJA) sont indispensables et conditionnent leur installation. Mais d'autres difficultés s'ajoutent selon le contexte local : la pression foncière qui rend aujourd'hui des installations ex-nihilo très difficiles, ou la contrainte des quotas dans l'élevage bovin, qui conduit certains à s'orienter vers d'autres types d'élevage.

1.2.1. Une installation : des investissements importants

Qu'il s'agisse de la reprise d'une exploitation agricole (hors cadre familial) ou d'une installation dans le cadre d'un GAEC, l'installation dans l'agriculture demande l'apport de capitaux financiers importants. La question des investissements peut de ce fait constituer un obstacle aux installations et rendre difficile voire impossible la transmission des exploitations agricoles. Déjà, dès les années 1960, le gouvernement français entend faciliter les installations et ainsi favoriser le renouvellement de la génération de paysans en place par la mise en place d'un dispositif d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Il s'agit de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) et les prêts destinés à financer les investissements nécessaires pour leur installation⁶⁶. Prenant en compte le critère de zone

⁶⁶ Les prêts bonifiés peuvent permettre de financer notamment : la reprise et la mise en état de l'exploitation, les investissements nécessaires à la création d'une exploitation agricole, le besoin en fonds de roulement au cours de la première année d'installation, l'acquisition de terres lorsqu'elles améliorent la viabilité de l'exploitation ou permettent la création d'une activité agricole, le rachat ou la souscription de parts sociales.cf. CIRCULAIRE

géographique où se situe le futur siège d'exploitation (plaine, montagne, zone difficile hors montagne), l'Etat subventionne l'installation de nouveaux agriculteurs dans les régions de montagne à hauteur de 26 200 € en moyenne⁶⁷. Mais force est de constater que les aides à l'installation sont largement insuffisantes, au regard du coût que celle-ci représente. Ainsi, en pratique, les aides ne permettent pas de financer les investissements que nécessitent la construction de bâtiments neufs ou la reprise de bâtiments anciens, ni même l'acquisition d'un cheptel de qualité. Une installation doit somme toute, être bien réfléchie et bien préparée.

(Florent Callamard) « [M'installer] c'était un choix, pas facile à faire, parce qu'il y avait beaucoup d'investissements à faire. On aime ça. C'est une passion ! S'il n'y a pas la passion, c'est un métier qu'on ne peut pas faire. Et puis, on avait la chance d'avoir une activité qui est complémentaire, moi et ma sœur on est tous les deux moniteurs de ski, ça a facilité le début de l'installation au niveau des finances. (...) On a eu tous les deux des aides, les aides JA [jeune agriculteur], parce qu'on a fait les études pour, et puis on a eu des aides pour la construction du nouveau bâtiment.

(...) Pour que je puisse m'installer il fallait qu'on augmente le cheptel, il fallait mettre aux normes les bâtiments ; il fallait agrandir, du coup on a reconstruit un bâtiment agricole à deux kilomètres d'ici, et moi, lors de mon installation, on a repris un alpage qui s'est libéré que j'ai pu reprendre. (...)

Il y a quand-même pas mal de jeunes qui veulent faire ce métier, il y a quand-même pas mal de candidats, mais pour lesquels financièrement c'est très dur, parce qu'un jeune qui rentre dans un GAEC- je vois, nous on a beaucoup investi et tout - un jeune qui voudrait rentrer c'est beaucoup de capitaux à apporter.

En fait, l'associé qui part et il faut qu'il rachète les parts sociales de l'associé et les parts sociales, elles n'augmentent pas toutes les années, mais au fur et à mesure des investissements, et du coup, pour un jeune pour apporter [les capitaux] c'est dur ! C'est largement plus que ce qu'ils nous donnent comme aides ! Ça c'est un gros souci ! » (Florent Callamard, les Contamines-Montjoie)

L'attribution des aides est liée à un certain nombre de critères que l'agriculteur qui souhaite présenter une demande doit remplir. Une des conditions d'attribution concerne le niveau de qualification professionnelle. Le candidat doit être en possession d'un diplôme attestant d'une certaine capacité professionnelle⁶⁸ et il doit avoir suivi des stages en exploitation.

DGPAAT/SDEA/C2010-3065 du 22 juin 2010 concernant les aides à l'installation des jeunes agriculteurs (DJA et prêts MTS-installation) [<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DGPAATC20103065Z.pdf>], (page consultée le 17 juillet 2011).

⁶⁷ La DJA prévoit pour les exploitations en montagne une somme qui peut aller de 16 500 € (taux minimum) à 35 900 € (taux maximum) selon les situations.

⁶⁸ Pour ceux nés après le 1^{er} janvier 1971 : le niveau de formation requise correspond à un baccalauréat professionnel option « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ou au brevet professionnel option « responsable d'exploitation agricole ». Pour ceux nés avant le 1^{er} janvier 1971 : ils doivent attester d'un diplôme ou certificat égal ou supérieur au brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA), ou avoir une note moyenne égale ou supérieure à 8/20 aux épreuves du brevet professionnel agricole (BPA), brevet de technicien agricole (BTA), brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), baccalauréat D, baccalauréat technologie série sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement (STAE), baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole, « production horticoles » et « agroéquipement », cf. CIRCULAIRE DGPAAT/SDEA/C2010-3065 du 22 juin 2010 concernant les aides à l'installation des jeunes agriculteurs (DJA

(François Prévent) « Cette formation, ça dure un an, après je suis diplômé en tant que responsable d'exploitation agricole : ça veut dire que tu peux t'installer à ton nom.

CB : Il faut ce diplôme-là pour s'installer ?

FP : Pas forcément ; mais si tu veux avoir les aides "jeune agriculteur", il faut avoir ce diplôme-là. Après il faut que ton projet il roule. **Moi, je n'avais pas trop le choix, concrètement, si je ne m'étais pas installé avec les aides "jeune agriculteur", ça n'aurait pas pu jouer. C'était hyper important. Je ne me rends plus compte maintenant que si je ne m'étais pas installé correctement, avec la formation, avec les aides, au jour d'aujourd'hui si tu n'es pas "jeune agriculteur"...**

CB : C'est un statut ?

FP : C'est un statut privilégié en fait ; pendant cinq ans un jeune qui s'installe, il est prioritaire pour mal de choses, il va avoir droit à des prêts à 1%. Par exemple moi, pour acheter mon troupeau, j'ai fait un prêt à 1%, des choses comme ça. Sinon c'est difficile ! Surtout en brebis, qui est quand-même une production qui est peu valorisée par rapport à une production en vache avec transformation. En brebis tu es beaucoup dépendant des aides, dans toute la branche élevage en fait. Après, pour celui qui est en chèvre qui valorise ses fromages, la part des aides, elle est minime. Mais en brebis viande, si tu n'as pas d'aides, ce n'est pas viable. Ce sont des aides nationales, des aides de l'Etat. **J'ai touché une DJA, la dotation jeune agriculteur, toutes ces choses là, et ça plus ça plus ça, c'est hyper important...** » (François Prévent, Bonneville)

Pour beaucoup, comme pour François Prévent, l'installation n'aurait pas été possible sans les subventions de l'Etat. La formation est une des conditions indispensable pour avoir droit aux aides, même si le jeune agriculteur a déjà travaillé depuis son enfance sur l'exploitation de ses parents, comme c'est le cas pour Hervé Jacquemoud et Georges Tresallet. La formation n'est dans ces cas qu'une formalité, et n'apporte au fond pas grand-chose...

(Hervé Jacquemoud) « J'ai fait un stage adulte, d'une année à la Motte Servolex donc j'ai eu mon brevet professionnel adulte. Donc, j'étais en CFPPA pendant une année. C'était pour obtenir le diplôme pour pouvoir s'installer. C'était un BPA, brevet professionnel adulte. J'avais entre 19 et 20 ans. Je me suis installé en tant que jeune agriculteur, j'ai touché la DJA. En fait, c'était surtout pour toucher la DJA et pour avoir des prêts à taux bonifié qu'il fallait absolument avoir ce diplôme. Autrement, j'aurais pu m'installer comme ça, sans diplôme, mais j'aurais bénéficié d'aucune aide.

CB : C'était moins pour les savoir-faire et les compétences

HJ : Certainement, les savoir-faire et les compétences, je les avais. Ce n'est pas en un an qu'on apprend à être paysan. J'ai toujours travaillé avec mon père, depuis l'âge de 16 ans, j'étais pratiquement tout le temps avec lui. » (Hervé Jacquemoud, Séziz)

(Georges Tresallet) « Il a fallu que je fasse une formation de 40 heures pour être reconnu chef d'exploitation. En 1976, je suis parti à l'école pour avoir la capacité professionnelle agricole. Donc, il y avait des stages, c'était des stages de deux jours par semaine. Mais je ne pouvais

et prêts MTS-installation), [<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DGPAATC20103065Z.pdf>], (page consultée le 17 juillet 2011).

pas vraiment m'absenter (...) j'avais mon travail sur l'exploitation, le matin, avant de partir et l'après-midi, il a fallu que je retourne sur l'exploitation pour traire les vaches que mon père ne trayait pas. (...) Ça m'a apporté des ouvertures, mais à l'école, je dormais. Quand vous accumulez le travail chez vous, quand vous êtes dans une pièce au chaud, vous ne pensez qu'à dormir, c'est tout. On n'avait pas le temps d'écouter, il a fallu récupérer du sommeil. C'était sur trois ans, pour toucher des aides et avoir des prêts bonifiés. Les années 1970, je ne faisais que ça, les formations à droite et à gauche. Il a fallu que je fasse des formations aussi bien pour le ski que pour les vaches... » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

1.2.2. La question du foncier

Avant, il était plus simple de s'installer qu'aujourd'hui, on avait facilement accès au foncier et on pouvait récupérer assez de surfaces pour pouvoir en vivre. Aujourd'hui, la pression foncière⁶⁹ crée une concurrence autour des parcelles agricoles qui oppose parfois non seulement agriculteurs et non-agriculteurs, mais aussi les agriculteurs entre eux. A cela s'ajoute le morcellement parfois extrême des terrains. De ce fait, s'installer dans agriculture (et surtout en vaches) est devenu très difficile sur les deux territoires.

(Madeleine Empereur) « *Les années 1960, quand on est venu ici, quand on a acheté la maison ici, c'était pareil, il y avait encore pleins d'Anciens qui avaient quelques vaches et il n'y avait pas forcément des jeunes qui étaient derrière, donc c'était facile d'avoir quelques hectares, les gens nous proposaient des terres, ce n'était pas compliqué. Après, ça [a changé] sur Bourg-Saint-Maurice. Après évidemment, il y avait une concurrence, les jeunes ont repris le flambeau, et puis le beaufort a vraiment démarré dans les années 1980/ 85. (...) Et maintenant là autour, il y a énormément de concurrence autour du foncier, on n'a pas le souci de savoir où vont aller nos surfaces ici ! » (Madeleine Empereur, La Thuile de Vulmix)*

(Sylvain Chevassu) « *J'essaie toujours d'avoir un contact avec eux [les producteurs beaufort]. (...) Mais ce qui m'a été reproché en Commission agricole - je l'ai su seulement après -, "Comment ça se fait qu'un chevrier s'installe en zone beaufort ?" C'est-à-dire, il faut laisser la place au beaufort. Après, c'était une personne qui ne connaissait pas forcément le contexte, parce que mon alpage, il n'est pas valorisable avec des vaches où alors avec seulement dix vaches, mais personne ne peut s'installer avec dix vaches. L'alpage est tellement escarpé, c'est seulement avec des chèvres que l'on peut le valoriser... Heureusement que dans ces commissions il y a aussi des gens qui connaissent un peu plus le terrain et qui ont expliqué un peu pourquoi...*

Mais c'est vrai, [on entend] toujours "on est en zone beaufort" et "c'est tout pour le beaufort" J'ai eu des petits conflits au niveau du foncier, genre "toi, tu as des chèvres on te donne les côtes, et puis tu nous laisses les terrains plats pour les vaches. Les chevriers, on vous veut bien, mais sur des secteurs où personne ne veut aller". C'est un peu un problème... » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

⁶⁹ Nous allons revenir sur les enjeux autour de la pression foncière plus en détail ultérieurement, cf. Infra (Partie IV, Chapitre 2).

L'accès au foncier est primordial pour l'installation des jeunes agriculteurs. Pour les agriculteurs, le foncier constitue un outil de travail et de production de premier ordre. Pour les acteurs du monde agricole, il est indispensable de disposer des terres pour permettre l'affouragement du cheptel (pâturage et foins), pour pouvoir construire des bâtiments agricoles, pour assurer une certaine capacité d'épandage, etc. L'étendue des parcelles et leur productivité (étroitement liée aux critères de relief, d'exposition, etc.) conditionnent la rentabilité des exploitations et ainsi leur viabilité économique.

Cependant les dynamiques urbaines et touristiques dont font l'objet les territoires de la Tarentaise et du Pays du Mont-Blanc, réduisent fortement la place laissée à l'agriculture. Cette problématique autour de la rareté du foncier disponible est encore accentuée par l'importance du relief et la dominance des espaces naturels. C'est sur les rares territoires agricoles que la pression foncière est particulièrement importante. Le manque de parcelles suffisamment étendues peut ainsi mettre en question et rendre irréalisable un projet d'installation. Ce problème se pose avec acuité sur les communes les plus touristiques.

(Florent Callamard) « Pour les nouvelles installations, je ne veux pas dire que c'est impossible, mais sur les Contamines, vu la tailles des structures d'exploitation agricoles actuelles, il ne pourrait y avoir qu'un autre jeune à côté, il n'y aurait pas la place pour cinq autres agriculteurs, il n'y a plus de place !

*Il y a un autre jeune qui souhaiterait s'installer mais son grand problème, c'est de pouvoir construire un bâtiment agricole parce qu'il faut être à distance des maisons et des ruisseaux etc. et il n'y a presque plus de terrains. Nous notre terrain appartenait à mes parents, on avait cette chance-là. En plus, c'était un terrain qui était en zone agricole, donc on a pu construire le bâtiment agricole aussi. **C'est vrai que maintenant un jeune qui veut s'installer, je ne veux pas dire que c'est impossible, mais s'il n'a rien, c'est trop dur ! S'il faut acheter du terrain et construire un bâtiment et puis trouver un peu de surfaces pour exploiter...** » (Florent Callamard, Contamines-Montjoie)*

Que ce soit en Savoie ou en Haute-Savoie, la concurrence accrue autour du foncier, agricole ou non agricole, compromet aujourd'hui les possibilités d'installation des éleveurs - mais aussi des autres exploitants agricoles en général. Les agriculteurs qui souhaitent s'installer aujourd'hui doivent relever un certain nombre de défis. Face aux obstacles liés à la pression foncière, il faut une grande part de volonté et de persévérance lorsqu'on souhaite s'installer dans l'agriculture. Pourtant, rien n'est impossible... mais pour combien de temps encore ?

(Guillaume Mollard) « Ce n'est pas facile de s'installer au niveau du Pays du Mont-Blanc justement, si vous n'avez pas une exploitation à reprendre, c'est assez compliqué. Si vous en avez une, souvent vous avez pu récupérer du foncier, par exemple en récupérant les terres de ceux qui arrêtent, et ça vous facilite la tâche. Le reblochon est quand-même assez rémunérateur pour qu'on puisse s'installer encore, même si la santé financière ou économique des exploitations tend à se dégrader un petit peu, mais il y a encore des possibilités pour s'installer, il y a encore de la place pour quelqu'un qui est motivé. J'en ai un des mes jeunes agriculteurs qui s'est installé à Sallanches, hors cadre familial, et qui s'est installé avec un autre jeune, donc voilà, il y a la possibilité, s'ils ont la hargne, voilà ils arrivent

à construire des bâtiments. Il y a des possibilités, mais ce n'est pas facile, mais ce n'est pas facile nulle part. Ce n'est pas facile en Pays du Mont-Blanc, mais ce n'est pas non plus facile sur le reste du territoire de la Haute-Savoie, et la pression foncière est un gros souci partout. Il y a des communes qui jouent le jeu, il y a des communes qui font des efforts pour installer des jeunes, où il n'y a pas que de l'apparence, qui vont faire des choses pour préserver des agriculteurs, puis au contraire, il y a des communes qui n'ont en rien à faire de l'agriculture et qui ne vont rien faire pour installer des jeunes. » (Guillaume Mollard, le Fayet)

Dans bien des cas, les exigences spatiales de l'élevage sur les hautes vallées alpines sont loin d'être remplies à cause d'un passé de démocratie rurale et de division successorale, avec des problèmes d'exiguïté et une dispersion parfois extrême des parcelles. Même s'il existe aujourd'hui des moyens d'y remédier par la mise en place par exemple des Associations Foncières Pastorales⁷⁰ (AFP) permettant aux propriétaires fonciers de mettre en commun leurs terrains pour les mettre à disposition des agriculteurs et faciliter ainsi leur exploitation, cette problématique reste toujours d'actualité, notamment en Tarentaise⁷¹. Elle est particulièrement importante sur les secteurs intermédiaires, les anciennes montagnettes, où la déprise agricole fait rage et où la colonisation par les ligneux s'intensifie. C'est une des problématiques majeures pour les territoires de montagne. Le morcellement des terrains et les difficultés qu'implique leur remise en état vont à l'encontre de la volonté de redynamiser voire de pérenniser l'activité agricole sur certains secteurs. Les contraintes s'avèrent parfois trop importantes...

(Claude Glise) « Quand j'étais gamin, quand je rêvais d'être paysan, je rêvais d'avoir une exploitation à moi, d'avoir des vaches, une ferme et tout ça, mais ça ne s'est pas réalisé... Je ne sais pas si tout le monde contrôle bien tout ce qu'il veut faire dans la vie, mais les circonstances ont fait que ça n'a pas été comme ça. Je serais né dans une région où les fermes sont les fermes, où tu peux louer une ferme avec vingt hectares autour, peut-être ça aurait différent, mais ici ce n'est pas possible, il n'y a pas de structure vraiment de ferme. Avant, les Anciens ici, ils avaient cinq, six vaches, parfois deux vaches, ou seulement une vache, mais des exploitations avec plus de huit vaches ça n'existait pas ici. A Pralognan, il y avait quelques gros propriétaires qui en avaient [autant de vaches], mais sinon c'était des toutes petites structure et toujours très divisées. C'est-à-dire si j'avais voulu m'installer ici au Villard, parce que j'aime bien mon village, ça aurait été très compliqué parce que ici, si tu veux louer des terres, il y a 60 propriétaires différents ! Donc c'est hyper compliqué, pour mettre en place une structure d'exploitation, et dire on loue et on remet en état les terrains, c'est hyper compliqué, c'est très morcelé ; et pour remettre ça en état... !

⁷⁰ Les AFP sont des associations de propriétaires qui mettent en commun des terrains afin d'en faciliter leur gestion en les mettant à disposition des agriculteurs. Elles constituent un outil intéressant face au morcellement du parcellaire qui est problématique en Tarentaise, et permettent de lutter efficacement contre l'enfrichement. Elles sont souvent à l'initiative des communes, mais se heurtent souvent à la méfiance des propriétaires. La plupart des AFP sont dites « autorisées », c'est à dire que le Préfet peut « autoriser » (imposer) leur création, à condition qu'au moins 50 % des propriétaires, représentant au moins 50 % des surfaces, sont d'accord.

⁷¹ La plupart des exploitants agricoles louent un grand nombre de parcelles agricoles à une multitude de propriétaires. On peut trouver des exploitations de cinquante hectares qui comptent deux cent parcelles pour plus de cinquante propriétaires! Cf. *Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural* (PSADER) Tarentaise, diagnostic 2006, p. 103. [<http://www.tarentaise-vanoise.fr>].

Parce qu'ici du fait qu'il y avait l'usine, les gens ont arrêté l'agriculture très tôt. J'étais le premier paysan à reprendre, mais tout était parti en friche dans la vallée, donc pour repartir, pour remettre en état les terrains, c'est un boulot énorme. Couper les épines, couper les arbres, maintenant on s'est attaqué à couper du bois parce que la forêt a tellement pris le dessus. (...)

Il faudrait descendre plus bas, jusqu'à Albertville pour avoir des structures d'exploitation qui sont bien faites, où tu peux dire tu loues quinze, vingt hectares de terres et au moins t'as une exploitation qui tourne. Où tu peux faucher, tu peux cultiver, parce qu'ici, chez nous, ce n'est pas possible. Surtout du fait qu'ici sur Villard tout était arrêté, il fallait tout refaire. Avant de reprendre, on a mis en état des pâtures qu'on mange au printemps et à l'automne, mais avant de faire des foins et des foins de qualité, il faudrait s'y mettre et couper du bois et ainsi de suite, on voit bien qu'il y a de la forêt partout, et malgré tout avec l'alpage il y a déjà assez de boulot comme ça.

Donc j'aurais bien aimé m'installer en tant que paysan tout le temps, mais les circonstances ont fait que c'était trop difficile. » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

1.2.3. Des difficultés des installations dans l'élevage bovin

La situation est particulièrement difficile pour ceux qui veulent s'installer dans l'élevage bovin, tant la concurrence autour du foncier est forte, tant les investissements sont importants. Il y a de quoi décourager les jeunes qui veulent se lancer dans l'élevage laitier, mais il y a d'autres possibilités... il n'y a pas que des vaches sur ces territoires de haute montagne !

(Sylvain Chevassu) *« En 2005, j'ai eu ma licence professionnelle, et dès que j'avais ma licence pro j'ai attaqué mon stage de six mois. C'est le stage qu'il faut faire avant de s'installer, qui est obligatoire dans le parcours à l'installation, l'installation aidée avec les aides. Donc après l'école, je fais toute de suite mon stage.*

J'ai fait mon stage dans des exploitations caprines, avec des chèvres, parce que je voyais qu'en vache ce n'était pas tellement possible de s'installer, et moi je voulais m'installer plutôt en chèvres sur Bozel. Dans mon projet d'installation, je voulais m'installer sur Bozel, j'avais peu de surfaces, pas vraiment de bâtiment, pas d'alpage. Et en vaches, en Tarentaise, à l'heure actuelle c'est quasiment impossible de démarrer à zéro si on ne reprend pas une exploitation qui existe ou si on n'intègre pas un GAEC.

CB : Pourquoi c'est impossible de s'installer en vaches ?

SC : Trop cher, pas de foncier... Et puis les vaches, ce n'était pas trop mon truc. Moi, j'étais plus attiré par les petits ruminants, les chèvres, les moutons, et plutôt faire du fromage de chèvres. Dès 2006, j'ai commencé à monter mon petit troupeau en prenant quelques moutons et quelques chèvres dans l'écurie de mon grand-père et en valorisant les propriétés familiales. (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise).

Parfois, le choix d'installation peut dépendre d'une simple question de quotas⁷², qui peut changer tout. Alors que la production laitière dans l'élevage caprin ou ovin est complètement libre, la

⁷² Depuis la mise en place de la politique de contingentement en 1984 à l'échelle communautaire, la production laitière et fermière dans l'élevage bovin ne peut se faire que dans le cadre bien défini des quotas (les droits de

production de lait de vache est régulée et contingentée depuis 1984 dans le cadre de la politique des quotas (des droits à produire), et de ce fait sans quotas (laitiers ou fermiers), impossible de produire ou de commercialiser du lait... Mais finalement qu'importe le type d'élevage, quand on a la passion des animaux !

(Gérald Maschio) « J'ai toujours mieux aimé les brebis, mais je me serais installé en vaches, si j'avais eu les quotas, puisque c'est plus simple de s'installer en vaches que de faire une production totalement différente. C'est surtout plus simple pour la commercialisation.

Mais je n'avais pas de quotas, donc je me suis lancé en brebis laitières, qui ne demande pas de quotas, c'est totalement libre. Mais comme il n'y en a pas d'autres ici - je suis le seul dans le Pays du Mont-Blanc en brebis laitières- il a fallu créer un marché, fabriquer, écouler ses produits...

Donc, c'était assez difficile au début, parce que c'était un produit qui n'était pas connu, il fallait faire connaître le produit, je n'avais jamais fabriqué, donc il a fallu fabriquer, tout ça, mais ça s'est bien passé, depuis le début ! Et au niveau de la vente, ça marche bien finalement. » (Gérald Maschio, Combloux)

(Pascal Payot) « [L'idée d'une exploitation caprine] c'est parce qu'il n'y avait pas la place pour les vaches! C'est aussi simple que ça. C'est une histoire de quotas laitiers. L'incompréhension de l'Administration qui ne voulait pas comprendre, qui ne me donnait pas les quotas laitiers d'une dame qui avait arrêté sur les Houches, sur la même commune, parce que ce n'était pas les mêmes terrains etc., donc à un moment donné il fallait prendre une décision. J'ai dit, ça fait rien, on va dans les chèvres... » (Pascal Payot, Les Houches)

1.2.4. Le problème de la viabilité économique des exploitations

« L'important quand on veut s'installer, il faut savoir si on arrive à tourner ! » (Hervé Jacquemoud, Séz)

Le métier d'éleveur, c'est beaucoup une question de passion, mais c'est aussi une activité professionnelle comme tant d'autres, qui doit en premier lieu assurer un revenu et permettre d'en vivre. Finalement, quand on fait le choix de s'installer, que ce soit dans l'élevage ovin, bovin ou caprin, ce qui compte en premier lieu c'est de pouvoir assurer l'équilibre financier de l'exploitation, et ce dès les premières années d'exploitation.

Cependant, chaque projet d'installation est particulier et sa réussite dépend souvent d'une multitude de facteurs. Elle est certainement liée au foncier, aux droits des quotas, à la taille des exploitations etc. mais elle peut varier également en fonction du contexte agricole local, de la situation familiale,

produire et de commercialiser). En France, les quotas laitiers sont liés au foncier et gérés à l'échelle de chaque département, qui décide des attributions et des transferts des quotas (dans le cas de nouvelles installations, cessation d'activité, etc.). Mais les mécanismes de prélèvement et de réattribution des quotas en cas de transfert foncier sont fort complexes. cf. Le site de la Direction Départementale des Territoires en Haute-Savoie, [<http://www.haute-savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/quotas-laitiers-r165.html>], (page consultée le 3 août 2011).

des éventuelles activités complémentaires, de la valorisation des produits... Si l'on veut résumer, quelles sont au final les conditions pour pouvoir s'installer, Hervé Jacquemoud répond ceci :

(Hervé Jacquemoud) « La première condition, c'est déjà de savoir si on arrive à vivre, à tourner, à pouvoir vivre de notre travail, et à partir de ce moment-là,... plus on a de terres, plus on a de vaches, et plus on a du lait.

CB : Et quel est le minimum vital pour pouvoir vivre de l'agriculture à ce moment-là ?

HJ : Nous, on nous disait pour pouvoir s'installer il fallait sept hectares et demi. Mais ce n'était pas assez, sept hectares et demi, c'est la condition pour pouvoir s'installer mais ce n'était pas assez.

CB : Ça ne permet pas de vivre...

HJ : Aujourd'hui on ne va pas parler d'hectares, on va parler du nombre de litres de lait ou du nombre de vaches. Aujourd'hui, un jeune qui veut s'installer, il lui faut au minimum 30 vaches laitières au minimum, et à lui tout seul, donc à peu près un quota de 100 à 150 000 litres de lait. A mon époque, en 84, on ne parlait pas encore de quotas. Mon père avait très peu de quotas, comme on n'avait que vingt vaches à l'époque, j'ai bénéficié de l'aide de la coopérative, plus les rallonges qu'on nous donne chaque année, on tourne autour de 220 000 litres à deux, on tourne... je ne me plains pas. Par rapport à la rémunération du lait, comme nous on est en zone beaufort, on est rémunéré assez bien, alors on arrive à tourner, mais il est vrai qu'on ne produit que du lait, on ne produit pas de céréales ou autre chose, c'est le lait qui nous fait vivre, c'est le lait par le biais du beaufort. Parce qu'il n'y avait pas le beaufort, on ne pourrait pas vivre que de ça ! » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

1.3. Du rêve à la réalité : quelques parcours d'installation

Compte tenu de notre problématique centrée sur la question des installations et de la transmission des exploitations agricoles, nous allons dans le présent chapitre donner un aperçu – nécessairement partiel – de la diversité des parcours d'installation, que nous avons pu étudier au cours de notre enquête. Nous ne cherchons pas à analyser un parcours spécifique, mais nous avons sélectionné trois de ces parcours, pour restituer la particularité de chacun d'entre eux. Ce qui nous importe, c'est de transmettre tant que faire se peut, le vécu des agriculteurs, de mettre en avant à travers leurs témoignages, leur ressenti quant aux décisions qu'ils ont prises, quant aux difficultés qu'ils ont rencontrées, quant à la réalisation de leur projet ...

Sylvain Chevassu et sa femme Audrey se sont installés récemment, au début de l'année 2010. Ils ont eu l'opportunité de reprendre une exploitation caprine à Pralognan (Savoie). Mais leur parcours était loin d'être simple. Même dans le cas d'une reprise d'exploitation, un projet d'installation est un processus très complexe, et ils ont dû franchir de nombreuses étapes, faire appel à une multitude d'interlocuteurs différents, passer par un nombre important de procédures administratives, compléter leurs connaissances et compétences, comprendre les enjeux autour de leur projet, avant de pouvoir enfin valider leur dossier...

Sylvain Chevassu: « Il y a deux ans en arrière, j'ai appris que Christian Rolland cherchait un repreneur pour sa chèvrerie ici, parce qu'il n'avait pas de repreneur. Sa fille ne voulait pas reprendre, et il avait des petits soucis de santé. Et donc...on a beaucoup réfléchi, c'est quand même un grand pas ! C'est quand même une grosse étape à franchir, ça influe sur la vie pendant quelques années quand même...

Audrey Chevassu: Sur la vie tout court ...

SC : Il vendait tout, le bâtiment, son cheptel, 90 chèvres, son matériel de fromagerie, d'élevage, il n'y avait qu'un tracteur qu'il voulait garder, il ne faisait pas les foins, donc en matériel il n'y avait pas grande chose, et puis le logement. C'était quand même une sacrée offre je veux dire, en Tarentaise, même en Savoie de trouver une exploitation comme ça à reprendre, avec une grosse possibilité de vente directe, une place sur le marché à Pralognan, l'alpage qui y est rattaché, ... c'était une opportunité !

Ça, c'était au printemps 2009, et moi je me suis déjà engagé pour l'été 2009 à travailler en tant que fromager, j'avais déjà signé mon contrat, donc je lui ai dit, au mois de mai : "il faut que je travaille encore cet été, et puis on voit pour une installation en 2010", et lui de toute façon, ses chèvres ont mis bas, il avait déjà réattaqué sa saison fromagère, puisqu'il faisait du fromage à peu près de janvier jusqu'au mois d'octobre. Donc, on pouvait se permettre de retarder un peu l'installation, et de toute façon on ne s'installe pas comme ça, on ne reprend pas comme ça une exploitation en quelques jours.

CB : Oui ça marche comment à partir du moment où on a pris la décision de s'installer ?

SC : C'est un sacré parcours... En plus moi, j'ai fait ma saison jusqu'en octobre 2009, et lui il voulait transmettre au 1^e janvier, et quand on est allé voir la Chambre d'agriculture, en leur disant on veut s'installer au 1^e janvier, eux ils n'y croyaient pas

AC: C'est beaucoup de paperasse, parce qu'il faut aller voir la Chambre d'agriculture, l'Administration, la DDAF⁷³, on a passé aussi un bon moment avec les notaires et les propriétaires. Beaucoup de papiers...

SC : Il y en a beaucoup qui laissent tomber à ce moment là... qui ne vont pas jusqu'au bout du projet parce que c'est trop lourd... (...) A la Chambre d'agriculture, il y a un point accueil « installations » où il y a une personne qui s'occupe de ça, qui écoute les projets, les porteurs de projet, et les aiguille vers toutes les structures qui vont l'aider à s'installer. Il faut faire un bilan des compétences, des formations, des expériences professionnelles, et en fonction de ce bilan, ils déterminent quels sont les points forts et les points faibles, et sur les points faibles ils vont faire des petites formations pour combler ça ; et après il y a un stage de 21 heures, donc là tous les porteurs de projet se retrouvent, et puis on a des formations sur un peu tout.

AC : Il y a des interventions des banques, des assurances, de la DDAF, la MSA⁷⁴ pour tout ce qui est assurance maladie...

SC : On fait connaissance un peu de toutes les structures avec qui on va avoir affaire qui expliquent un peu tout le mécanisme. Après, on présente un dossier pour faire une étude économique aussi, pour faire une prospection sur 5 ans de notre projet, il faut au bout de 5 ans qu'il soit viable. Il y a plein de personnes qui nous aident à faire ça.

⁷³ Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, service déconcentré de l'Etat français créé en 1984, qui a fusionné en 2010, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, avec la Direction Départementale de l'Équipement et le service environnement des préfetures pour donner naissance à la Direction Départementale des Territoires (DDT), cf. www.wikipedia.fr.

⁷⁴Mutuelle Sociale Agricole.

Après on passe en commission agricole, c'est une commission qui regroupe un peu tout ceux de l'ensemble de la filière, il y a des professionnels, des agriculteurs, des techniciens de la Chambre d'agriculture, les syndicats agricoles, de la MSA, la DDA, tous ceux qui sont concernés par les installations. (...) On présente notre projet et puis après ils décident à huis clos d'attribuer ou pas une DJA, une dotation jeune agriculteur (...) c'est une somme qui est donnée en fonction du projet, en fonction des sous qui restent. Surtout j'étais en fin d'année, l'enveloppe est décidée au début de l'année, en fin d'année il ne reste plus beaucoup de sous. Normalement, c'est prévu pour faire toutes les installations. En Savoie, il y a 25 à 30 installations aidées par an. Et puis, on a droit à des prêts bonifiés de l'Etat et de l'Europe, des prêts à 1%, des prêts intéressants... par contre, en contrepartie, on doit tenir une comptabilité agricole, s'engager à être agriculteur pendant cinq ans minimum, et il faut se mettre aux normes en trois ans, aussi bien l'élevage que la fromagerie, et puis il faut montrer patte blanche par rapport à tout ce qu'on peut nous demander.

A la chambre d'agriculture, il y a un technicien spécialement pour ça, pour les chèvres et les moutons, qui nous conseille là-dessus, qui nous oriente aussi pour aller chercher et monter les dossiers.

C'est une petite exploitation. Deux associés, ça n'aurait pas passé, ça aurait été juste, trouver deux salaires, ça faisait trop juste. Et pour une personne seule, il y a trop de boulot. Par contre un couple, ça passait, c'est pour ça qu'on était un peu les candidats idéals... On était bien placés.

CB : Il y a une concurrence assez forte?

SC : Disons qu'en chèvres ça fait un peu rêver, ça fait un peu la petite maison dans la prairie, les chèvres dans la montagne, il a eu des propositions un peu loufoques d'ailleurs; des gens qui voulaient traire plus qu'une fois par jour, à la main, une trentaine de chèvres seulement, à deux...

AC : Dans l'étude économique on détaille le cheptel, si on veut l'agrandir ou pas, ça change les chiffres, les investissements, les apports ; la part de la vente directe, les impôts, tout... il faut tout bien réfléchir.

SC : Après, il ya les aléas, je vois ça en un an, par rapport à l'étude économique il y a des choses qui tombent dessous et d'autres dessus, des choses pas prévues. Le matériel qui casse, il faut le remplacer.

Le 4 décembre 2009, je suis passé en commission d'orientation agricole, et c'était directement accepté dans la foulée, et le 1^{er} janvier 2010 j'étais officiellement installé chef d'exploitation agricole à titre principal, activité à temps plein.

*Donc le 1^{er} janvier j'ai repris, il y avait une période de transition de deux mois, de novembre à décembre, où j'étais en stage de reprise. C'est toujours pareil, dans le parcours d'installation quand il y a une reprise il y a toujours une période de transition de minimum deux mois entre l'exploitant cédant et puis le repreneur. Mais à cette époque, pendant ce stage, on n'a pas fait de fromages, les chèvres étaient taries, il n'y avait pas de lait. Donc, le but de mon stage c'était plutôt de venir m'installer ici, mettre tout en place, finir mes formations, et j'ai repris au 1 janvier officiellement, le 4 janvier ça a attaqué à mettre bas, donc je repris quand même un cheptel qui était prêt à produire, qui était en fin de gestation, le 4 janvier ça a attaqué à mettre bas et le 15 janvier j'ai commencé à faire mes fromages. Et après, ça s'est enchainé. »
(Sylvain et Audrey Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)*

Claude Glise a travaillé pendant de nombreuses années comme fromager sur différents alpages de la vallée de la Tarentaise, avant de prendre la décision de s'installer à son propre compte. C'est ainsi qu'à la fin des années 1980, il s'est mis à la recherche d'un alpage. Et parfois, avec un peu de chance, beaucoup de soutien et un maximum d'ingéniosité, l'installation peut réussir...

(Claude Glise) « A un certain moment, j'en avais marre d'avoir un patron, j'en avais marre qu'on me dise ce que j'avais à faire et tout ça. **J'avais toujours l'idée d'être paysan quand même, donc d'être à mon compte. (...) De monter mon affaire à moi et me débrouiller. J'avais fait dix ans déjà comme salarié d'alpage, et je me suis dit pour m'installer il faut que je reprenne un alpage. C'est ce que je sais faire, donc j'ai cherché pendant deux ans un alpage.**

Je cherchais ce qui pouvait se libérer...comme la zone est petite, on sait si à tel endroit ça se libère et tout, donc l'alpage qu'exploitait Robert Perret à Méribel, s'était libéré parce qu'il partait à la retraite. Donc, j'ai posé ma candidature auprès de la commune pour l'avoir. C'était un alpage communal, c'est mis en adjudication et il faut faire des propositions financières et puis préciser ce qu'on veut faire en alpage : si c'est des chèvres, des moutons ou des vaches, s'il y a une fabrication ou s'il n'y a pas de fabrication. (...) C'était pour louer, pour signer un bail de location. Mais je n'ai pas été choisi, il faut dire que Robert mettait plus de pression que ce que je mettais moi, donc ça n'a pas marché à Méribel. (...)

En 1989, Marcel Rolland lâchait l'alpage de Ritort, et moi j'ai sauté sur l'occasion, parce qu'en plus, l'alpage de Ritort, c'est l'alpage de la commune du Planay, de ma commune, (...) Et j'ai eu beaucoup de chance à ce moment-là parce que mon frère était au Conseil municipal, et il a défendu mon projet ! J'ai présenté mon projet en disant que j'allais remettre là-haut des vaches à lait et une fabrication de fromage. Il y avait deux autres candidats, mais eux ils voulaient mettre des génisses, et donc la commune m'a soutenu, et j'ai eu beaucoup de chance parce que je n'avais pas la capacité professionnelle. Pour m'installer, il fallait que je sois agriculteur, mais comme je n'ai fait qu'une seconde agricole il a fallu que je fasse encore une formation. Mais l'alpage était libre en 89, et pendant une année ils n'ont loué à personne. Ils ont attendu que je règle toutes les histoires. Je suis retourné au CFPPA⁷⁵ de la Motte-Servolex pour passer les unités qui me manquaient pour avoir le droit de m'installer en touchant des aides pour toucher la DJA. Sinon il aurait fallu que je m'installe sans aides, et ça ce n'est pas si simple ! En plus, le chalet était en ruine, il y avait rien, je n'avais plus d'économies, heureusement que j'avais la DJA et les aides ont fait que j'ai pu m'installer. (...) J'ai fait une formation adulte, mais comme j'ai pu justifier de mes années d'activité agricole, je n'étais pas obligé de faire toute la formation, donc j'ai passé seulement la partie gestion et non pas tout ce qui était agricole... Le fait qu'ils m'ont attendu, ça m'a permis l'année d'après de m'installer, en avril 1991 j'ai repris l'alpage. (...)

A vrai dire, j'ai pas mal magouillé, pour que mon projet puisse passer... Mon projet c'était de faire uniquement l'alpage, mais ça, au niveau des instances agricoles de Savoie, ils ne voulaient pas en entendre parler. Parce que pour eux n'être qu'alpagiste ça ne pouvait pas passer ; être exploitant agricole que six mois l'année au niveau d'une exploitation agricole, ce n'était pas possible !

⁷⁵ Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles.

*Donc j'ai fait mon EPI, mon étude prévisionnelle d'installation, en disant que je m'installais à Pralognan toute l'année, avec l'alpage de Ritort. Donc, j'ai repris l'exploitation de mes grands-parents à Pralognan, mes grands-parents avaient huit hectares, donc j'ai loué toutes les terres à mes oncles et mes tantes du côté de ma mère. J'ai loué l'alpage, comme ça j'avais assez de surfaces pour la SMI⁷⁶ et donc je me suis présenté à la Commission mixte, donc la Commission pour s'installer, avec le projet d'une installation à l'année, sur l'ancienne écurie de mon grand-père à Pralognan, et l'alpage de Ritort l'été. **Donc, j'avais une exploitation toute à fait normale, bien faite, bien dite, donc ils m'ont accordé le droit de m'installer. Ils ont dit "pas de problème il peut s'installer comme ça", mais ce n'est pas ce que j'avais dans l'idée.** (...) Je n'avais pas dans l'idée de m'installer l'hiver, d'acheter du foin etc. puis l'exploitation de mes grands-parents, c'est tout des petites parcelles, une à droite, une à gauche, et c'était arrêté depuis plusieurs années, donc il y avait beaucoup de surfaces qui sont parties en friche, c'était compliqué pour remettre tout ça en état et de l'exploiter... » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)*

Comme Claude Glise, François Prévent s'est installé dans l'élevage ovin, en louant un alpage sur Saint Gervais, sans exploitation agricole fixe dans la vallée. Il est en effet un des rares, sinon le seul herbassier-transhumant⁷⁷ de la Haute-Savoie. Son projet de s'installer dans l'élevage a mûri pendant de très longues années, avant qu'il ait trouvé enfin le courage de le mettre œuvre, et de réaliser ainsi le rêve qui l'a accompagné depuis son plus jeune âge...

***(François Prévent)** « Je suis né ici à Bonneville, de mère italienne et de père savoyard. Je ne suis pas issu du monde agricole (...) je ne suis pas né dans une ferme. Je n'habitais pas très loin, j'étais entouré d'exploitations agricoles, notamment en vache, et donc j'étais toujours un peu en contact avec ces agriculteurs, depuis tout petit. **J'aimais ça, ça m'a toujours plu, mais comme la génération de mon père a fuit l'agriculture, à cette époque l'agriculture était un peu misérable, c'était très difficile d'en vivre, et quand je voulais prendre cette voie, [mes parents] disaient "ça ne va pas bien ! Il faut faire autre chose !" ... Ils ne m'ont jamais encouragé à faire de l'agriculture, donc je suis vite parti dans l'exploitation forestière. Quelque part, je cherchais une voie agricole mais pas dans l'élevage parce que je savais très bien [que ce n'était pas possible], je n'avais pas de ferme, je n'avais pas de terres, je n'avais rien du tout, donc je savais très bien que je ne pouvais pas vivre de ça ; mes parents m'ont fait très bien comprendre que de toute façon, c'était un rêve et que c'était irréalisable...** J'ai fait un lycée agricole, mais je suis parti au bout d'un an... j'avais 16 ans et j'avais fait du forcing en fait pour pouvoir y aller (...) J'avais pris l'option chevaux ; je me suis dit, les vaches ou les brebis, ce n'est pas possible pour quelqu'un qui n'est pas issu vraiment d'un milieu agricole, qui n'a pas une ferme à reprendre ... En vache, c'était hyper difficile si on n'a pas une structure avec 30 hectares, ce n'était pas possible ...et j'étais jeune. Mais dans ma tête, j'avais toujours envie de faire ça, en sachant que c'était un rêve et que l'on m'a fait comprendre que c'était irréalisable. Donc, je n'ai pas gratté plus loin que ça. C'est pour ça,*

⁷⁶ Surface d'Installation Minimum

⁷⁷ Les herbassiers-transhumants sont des éleveurs ovins sans terres dont le troupeau constitue le principal capital d'exploitation. Ils achètent à la saison des places d'herbages, depuis les plaines de la Basse Provence aux montagnes alpines. A terme, la plupart d'entre eux ont toutefois la volonté de se stabiliser sur une base fourragère comprenant bâtiment d'élevage et habitation, tout en continuant à louer des herbages complémentaires. [<http://www.inst-elevage.asso.fr>], (page consultée le 4 août 2011).

après j'ai pris la voie du bucheronnage, l'exploitation forestière. J'aime bien travailler dehors, un travail physique, et tout seul.

*J'ai fait une formation forestière de deux ans. Et après, j'ai travaillé quelques années en forêt. J'étais salarié, et au bout de quelques années en tant que salarié **à un certain moment je ne me retrouvais plus, je voulais travailler à mon propre compte, à long terme je voulais vraiment être indépendant.***

(...) Après, par la force des choses je suis entré dans l'industrie à contrecœur, j'avais une vingtaine d'années. J'ai fait sept ans dans la même entreprise, je gagnais bien ma vie. Je faisais mes heures, comme à l'usine quoi. Je pars le matin à telle heure, je rentre le soir à telle heure. Ça m'a permis d'avoir de l'argent pour retaper ma maison, d'avoir un salaire qui était correct toute l'année, voilà. Mais après un certain temps, j'en avais un peu marre. J'avais envie de partir, mais mon projet de brebis d'élevage n'était pas encore assez mûr. Il était toujours là, toujours brebis, mais il était latent.

CB : Pourquoi en brebis ?

*FP : J'aimais bien les vaches quand j'étais petit. Mais les brebis, pour moi c'était quelque chose, comme j'avais rien, pas de terres, rien ... j'ai dit, si je peux commencer en agriculture ça serait avec des brebis ou des chèvres, avec des petits animaux. Et si tu veux, depuis 15 ans j'ai toujours eu des chèvres et des brebis à côté. J'avais un petit troupeau ici quand je travaillais encore à l'usine, j'en avais pas beaucoup, mais des chèvres et des brebis, j'en ai toujours eu à côté pour mon plaisir. Après je suis retourné deux ans années en forêt. Et puis en 2006, j'ai pris un congé de formation et là j'ai fait vraiment l'école (le lycée agricole de Contamines sur Arves) pour m'installer en agriculture. J'ai dit, ce n'est pas à 40 ans que je vais faire quelque chose ! Donc j'ai fait ça. (...) **On ne m'a pas encouragé, on a essayé de me décourager à fond, " ce n'était pas viable, ce n'était pas un métier, ... ". Mais bon, moi, j'avais envie de vivre, de faire ce qui me plaît !***

Je suis allé voir Pierre Lachenal de la SEA, pendant ma formation. J'ai dit " je cherche à m'installer ". J'avais quelques brebis mais je voulais vraiment faire ça en activité principale, m'installer en exploitation principale, et du coup lui il m'a proposé des alpages, il m'a dit "voilà, on a un alpage qui se libère, c'est super, on cherche des jeunes justement pour ça ! " Alors ça, ça m'a motivé, aussi parce que c'était les seules personnes qui m'ont encouragé, qui m'ont dit : c'est super ! » (François Prévent, Bonneville)

Chapitre 2 : L'acquisition des compétences et transmission des savoir-faire

La maîtrise et la transmission des savoirs et savoir-faire sont aujourd'hui essentielles, voire indispensables au maintien des pratiques pastorales et de la diversité des produits. Les savoir-faire ont été élaborés au fil du temps au sein de la société agro-pastorale à partir de l'observation et de l'expérience. Ils s'inscrivent dans un lieu spécifique et une culture locale, donnant lieu à toute la variété de paysages et de produits qui existent encore aujourd'hui. La transmission des savoir-faire a eu lieu traditionnellement à l'intérieur d'un groupe social (la famille, la profession), ne se résumant pas uniquement à la transmission des connaissances techniques, mais passant également par la transmission d'un statut social, d'une identité et de valeurs renforçant ainsi la légitimité du groupe⁷⁸.

2.1. Les savoir-faire spécifiques

2.1.1. Jadis paysan, aujourd'hui agriculteur spécialisé

*« Aujourd'hui, il y a des paquets de jeunes qui sont assez motivés. Avant, l'agriculteur, le paysan, était pris un peu pour quelqu'un qui ne savait rien faire, qui faisait ça parce qu'il ne pouvait pas faire autre chose, aujourd'hui ça a changé, ce n'est plus pareil ! **Aujourd'hui c'est un métier, c'est une vocation, ce n'est plus pareil...** ce n'est pas donné à tout le monde. Aujourd'hui un agriculteur il faut qu'il sache gérer parce que sinon il ne va pas très loin. C'est une entreprise qui doit être gérée correctement, parce qu'il y a des investissements et tout, si ce n'est pas géré comme il faut, ça se casse la gueule rapidement. » (Jean Louis-Pissard, Sallanches)*

La profession d'éleveur ou d'agriculteur aujourd'hui n'a plus grand chose en commun avec celle du paysan d'il y a cinquante ans. Etre agriculteur au XXI^e siècle cela exige des connaissances et des compétences à la fois techniques, zootechniques, économiques, humaines et administratives. Il faut savoir faire la comptabilité par informatique, jongler avec la complexité des lois et les réformes de la PAC, mettre en œuvre les différentes activités de production et de commercialisation des produits. La gestion d'une exploitation agricole peut être comparée aujourd'hui à celle d'une entreprise :

(Florent Callamard) « La formation était bien, le BTS formait à tout ce qui était gestion compatibilité etc. Après pour tout ce qui était élevage et tout, moi j'avais quand-même beaucoup d'expérience. Après, ça fait voir autre chose aussi, parce qu'on étudie autre chose, des choses qu'on ne connaît pas, heureusement d'ailleurs. Mais au niveau gestion – comptabilité, c'est très important, parce que maintenant ce n'est plus l'exploitation de nos parents, maintenant on peut considérer ça comme une entreprise à part entière, et il faut bien la gérer ! » (Florent Callamard, les Contamines-Montjoie)

⁷⁸ Cf. Cornelia BEYERBACH, *Etude sur un projet agri-culturel de valorisation des alpages et du pastoralisme des Hautes vallées de Savoie*, Fondation Facim, Pays d'Art et d'Histoire des Hautes vallées de Savoie, Rapport de mission, Janvier-juillet 2009, p. 64.

2.2. Les savoir-faire autour de la gestion du troupeau et des pâturages

La conduite d'un troupeau en altitude est une activité complexe qui fait appel à de multiples compétences. Elle demande une connaissance fine du milieu montagnard, des espèces végétales et de leur évolution au fil des mois, elle nécessite un repérage précis des comportements du troupeau, voire de chaque animal. La végétation des pâturages d'altitude, la quantité et la qualité de l'herbe, n'est pas la même partout. Elle dépend de la nature des sols, de l'exposition, des critères climatiques, mais aussi et surtout des pratiques pastorales mises en œuvre par les bergers/éleveurs. Les animaux, par le pâturage (piétinement, coupes répétées, prélèvement d'éléments nutritifs et restitution par déjections) modifient la végétation et déterminent la composition floristique des prairies. L'herbe attire les animaux, mais il faut leur imposer souvent un parcours bien défini pour utiliser de façon optimale les ressources herbagères :

(Guillaume Mollard) « Les savoir-faire qu'il faut, c'est surtout la gestion, gestion du troupeau, c'est savoir reconnaître les signes d'un troupeau, s'il a faim, s'il y a les bêtes qui sont malades, c'est savoir interpréter ce qu'elles veulent dire les vaches...

Il faut avoir la fibre du troupeau, ça c'est important dans le métier, il faut connaître les vaches, puis savoir où elles en sont, savoir un peu leur historique. Savoir si elles risquent d'avorter, dans ce cas on va surveiller le vêlage. Si elles sont sensibles aux infections des mamelles, aux mammites, on va les surveiller un peu plus etc. Chaque vache a ses particularités, on les connaît, et on gère en fonction. Toutes les vaches ont un nom, et chacune a sa place dans le troupeau...

*Après, **il faut savoir gérer les ressources fourragères, la pâture, parce qu'il faut savoir alimenter les vaches à leur juste mesure pour en avoir assez jusqu'à la fin, et puis pas leur en donner trop, mais il faut leur donner assez. Des fois on ne leur donne pas assez, il y a une baisse de lait toute de suite. C'est beaucoup l'habitude, c'est en fonction des connaissances de la végétation, des différents quartiers de l'alpage. En bas, c'est pareil, il faut connaître les différentes végétations ou endroits de la prairie. Il faut leur donner tant par rapport au nombre de vaches qu'on a, il faut ajuster chaque fois en fonction du nombre de vaches, il faut connaître les différents apports nutritionnels de chaque type de prairie. Ça c'est des compétences qu'on acquiert aussi bien à l'école que sur place, surtout sur place, par les erreurs on apprend, parfois on ne leur donne pas assez, après on réajuste pour arriver à un bon équilibre** ». (Guillaume Mollard, Le Fayet)*

2.1.3. Les techniques spécifiques liées à la fabrication fromagère : l'exemple du beaufort

Les fromages traditionnels de montagne mettent en jeu des processus qui nécessitent un véritable savoir-faire élaboré de manière largement empirique par des générations de fromagers. Il s'agit le plus souvent des fromages à pâte pressée cuite dont la technologie est plus complexe que celle des pâtes molles et dont l'affinage est beaucoup plus long et plus difficile. Le beaufort constitue un bon exemple de fromages qui font appel à une technologie élaborée, et donc à des fromagers professionnels :

(Claude Glise) « Tous les groupements pastoraux de la zone ont des fromagers salariés. Après, il y a des alpages privés dont les patrons sont les fromagers, mais il y a quand même beaucoup de privés qui embauchent des fromagers. Sur Courchevel, chez les Pocard, après Colin, ils embauchent un fromager, tous les GP embauchent un fromager, chez Pierrick Rolland c'est sa femme qui fabrique, sinon la plupart du temps c'est des fromagers salariés. C'est un peu la particularité du beaufort. C'est que le beaufort a toujours été fait par des fromagers. Si on compare par exemple les fabrications fromagères savoyardes aux fabrications fromagères du Massif Central, toutes les fabrications fromagères du Massif Central sont faites par les éleveurs, comme en Haute-Savoie et ainsi de suite. Ce n'est qu'en Savoie pour les pâtes pressées cuites, donc en beaufort, en Comté ou en gruyère suisse, où les paysans ne se sont jamais estimés assez forts pour faire ça, ils ont toujours embauché des fromagers professionnels.

C'est des savoir-faire à mon avis quand tu traies, quand tu fais tout à la fois que tu ne peux pas acquérir, ce n'est pas possible. Très souvent, avec les gens qui font tout à la fois, ça ne marche pas. Quand tu es fromager, tu es fromager, tu n'as pas le temps de faire autre chose que ton métier de fromager (...)

CB : Si l'on compare avec le reblochon par exemple...

CG : [Pour le beaufort] **ce sont des techniques plus compliquées, et puis surtout au bout on n'a pas le droit à l'erreur !** Je veux dire une tomme de Savoie, les gens qui font les tommes, autant il y a de producteurs de tommes, autant il y a de tommes différentes, une tomme elle est crayeuse, pas crayeuse, elle est douce, elle est sèche, c'est toujours une tomme de Savoie, ça s'appelle toujours tomme de Savoie, et après il y a une clientèle qui aime les dures, qui aime les secs, les douces, quoi qu'il arrive, tu vends tes tommes. Le beaufort, ce n'est pas ça, (le beaufort ou le comté). Le beaufort, c'est vraiment un fromage, pâte lisse, typique, avec un certain pourcentage d'humidité, pas trop pas moins, avec un goût très particulier, ça passe en Commission, si ce n'est pas ça, ça ne marche pas, le fromage est refusé. **Chaque fabrication, été, hiver, passe en Commission, avec un jury à l'aveugle, si ça n'a pas au moins 12 de moyenne, le fromage ne passe pas, le lot est retenu. Du coup, il y a de nouveau une expertise, un nouveau contrôle, et si au deuxième contrôle ça ne passe toujours pas, le lot de fromages est retenu et déclassé, c'est-à-dire il n'est plus vendu comme beaufort.**

CB : C'est très strict.

CG : Et de plus en plus maintenant. Parce que... il y a beaucoup qui se sont essayé à faire du fromage. Il y en a qui ont perdu l'appellation parce qu'ils sont avant tout paysans, peut-être de très bons paysans, mais pas des bons fromagers, donc ça ne fait pas. Pendant deux, trois ans ils les font passer, tant bien que mal, mais au bout d'un moment ça ne fait plus. Le fromage ne passe pas en commission, il a perdu son appellation. (...) Le but du jeu, c'est d'avoir toujours des fromages de bonne qualité sur le marché, donc les critères sont très serrés et il ne faut pas défaillir à ça. C'est pour ça que c'est quand même un métier d'être fromager... ». (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Dès lors que les producteurs s'engagent dans une logique de protection, ils doivent se conformer aux critères retenus, comme dans le cas des barèmes de notation, souvent réducteurs face à la variabilité de ce type de production fromagère. Alors que traditionnellement les fromages montagnards se caractérisaient par leur absence d'homogénéité, d'une fruitière à l'autre, d'un jour à l'autre, l'élaboration d'un cahier de charges dans le cadre d'une AOC, débouche sur la formalisation

d'éléments caractéristiques du produit au détriment d'autres. Dès lors ce sont uniquement les fromages répondant aux critères définis dans le décret qui peuvent prétendre à l'appellation. Or, on s'aperçoit dans le cas du beaufort que tout n'est pas spécifié dans le cahier de charges, tout n'est pas codifié, formalisé, diffusé. La place accordée à l'expérience et à la transmission des savoir-faire des Anciens, à l'intérieur du groupe, reste primordiale.

2.2. La transmission des savoir-faire, l'apprentissage sur le tas

Alors que la formation des métiers du monde agricole se fait aujourd'hui essentiellement dans le cadre des établissements d'enseignement spécialisé (lycées agricoles techniques, CFPPA, l'école de fromager), dispensant des formations professionnalisantes, combinant enseignement économiques (gestion, comptabilité, fiscalité) et apprentissage technique, l'apprentissage *in situ* et en contact direct avec le vivant, reste un aspect important pour l'acquisition des compétences et les savoir-faire. L'expérience personnelle et la capacité de chaque stagiaire ou apprenti d'établir un lien entre la formation « technique » et ce qu'ils vivent concrètement en situation d'estive ou lors de la fabrication fromagère en fruitière sont un facteur central de cet apprentissage. Ceci est le cas notamment pour le métier de berger, dont l'appropriation des savoir-faire exige du temps car c'est réellement un métier d'expérience.

Sylvain Chevassu : « L'été, j'étais en alpage, j'étais chez Claude Glise. Depuis que je suis tout jeune, je monte chez eux en alpage, et je passe mes vacances d'été là-haut. Et en fait, je me suis rendu compte de ce que je voulais faire plus tard, c'est d'être alpagiste.

La première année que je suis monté, je n'avais même pas douze ans. Je suis allé en alpage, j'allais aider un peu à faire les parcs pour les vaches, à servir les clients, à aider Claude à la fromagerie. Et petit à petit, de saison en saison, Claude m'a transmis cette passion et ce savoir-faire du beaufort. Il m'a appris à faire du beaufort, à faire du fromage. Je suis vraiment parti de zéro, je ne connaissais pas grand-chose, et je n'ai pas fait de formation fromagère, j'ai dû faire une dizaine de saisons chez Claude à l'alpage de Ritort, et au bout de dix ans, il me laissait des fois quelques jours à la fabrication s'il avait un empêchement, il n'y avait pas de problème.

J'ai demandé un BTS fromager à la Roche sur Foron, mais je suis allé visiter, c'était l'industrie laitière, la Charlotte sur la tête, des tuyaux de partout, des vannes électriques... Le petit atelier en montagne ça va bien, mais pas ça ... (...) C'est pareil pour la fromagerie : j'aime bien, mais pas toute la journée, je ne resterai pas toute la journée enfermée dans une fromagerie, ça va bien une matinée, mais après on va faire autre chose, on fait des parcs, on va traire des chèvres.

CB : Comment avez-vous acquis les savoir-faire par rapport à la conduite du troupeau ?

SC : Ça c'est sur le tas. Ma formation de berger, je l'ai faite à Ritort.

Audrey Chevassu : (...) Il y avait une formation berger, et la SEA, ils font des formations sur les soins, c'est très spécialisé. (...) Mais de toute façon, c'est beaucoup d'expérience parce que même, ce ne sont pas des métiers qu'on peut apprendre ... tous les alpages sont différents, tous les animaux sont différents... ! » (Sylvain et Audrey Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

S'il paraît facile d'enseigner les techniques de base, on se heurte toutefois à la difficulté d'enseigner les savoir-faire et les savoir-être du berger. Comment en effet enseigner et évaluer les objectifs du savoir "être capable de s'adapter, d'observer, d'anticiper"... ? "Etre capable d'avoir l'œil ?" Ceci explique que la transmission de ces savoirs s'appuie prioritairement sur l'expérience des bergers ou éleveurs confirmés qui jouent le rôle de tuteur auprès des novices...

(Claude Glise) « Au niveau travail, le premier berger est le responsable, et le second souvent quelqu'un qui débute, qui commence dans le métier et qui apprend auprès du 1^e berger à devenir premier berger. Ce ne sont pas des métiers, le métier de berger à proprement dit, ça s'apprend quand-même essentiellement sur le tas. Savoir quand il faut monter, pas monter, attendre au niveau de la longueur d'herbe, ça c'est le premier berger qui transmet ça au second... ». (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

L'on peut distinguer alors plusieurs niveaux de compétences ou de qualification qui se transmettent du berger hautement qualifié (premier berger), au berger qualifié (deuxième berger) jusqu'au berger exécutant (troisième berger). Ces trois niveaux de qualification englobent l'ensemble des missions qu'un berger doit être capable d'accomplir.

La transmission des savoir-faire entre Anciens et nouveaux, joue également un rôle important dans la filière du beaufort pour les techniques liées à la fabrication des fromages. Malgré une solide formation en fromagerie, c'est seulement au bout d'une certaine phase d'acquisition d'expériences et de compétences « sur le tas », en tant qu'aide-fromager ou séracier, que sont recrutés les fromagers à beaufort.

*(Claude Glise) « La fabrication de gruyère traditionnel, ça ne s'apprend plus à l'école. Mon fils, il est en train de faire l'école de fromagerie à la Roche-sur-Foron, et quand il parle comment on fabrique nous, parce qu'il l'a fait avec moi, on le prend pour un zombie, pour quelqu'un d'une autre époque, parce que ce n'est plus du tout pareil ; maintenant on apprend la fabrication du fromage industriel et plus la fabrication traditionnelle... **Le gars qui sortira prémoulu d'une école et qui n'était jamais allé en alpage ou dans une coopérative avant, pour lui c'est impossible de fabriquer du beaufort.** Un jeune qui veut débiter à faire du beaufort, il faut qu'il aille à l'école parce qu'à l'école tu apprends autre chose, tu apprends la chimie du lait et autres choses sur le lait en général qui sont très utiles pour le métier de fromager. **Mais pour faire du fromage, il faut qu'il passe un été en alpage avec un autre fromager, qu'il aille travailler comme ouvrier dans une coopérative, et qu'il travaille à côté d'un fromager pour apprendre à faire du beaufort.***

De toute façon, les coopératives forment leurs propres fromagers c'est-à-dire même s'ils embauchent un jeune qui vient d'une école, qui a un BTS, quoi qu'il arrive il n'est jamais responsable toute de suite, il passe déjà un an ou deux avec d'autres fromagers, avant de devenir lui même fromager, et la plupart des alpagistes embauchent soit des gars qui ont été déjà séraciers sur un autre alpage, c'est-à-dire qui ont travaillé déjà avec un autre fromager avant, soit quelqu'un qui était déjà fromager sur un autre alpage. Mais jamais par exemple quelqu'un qui viendrait de Franche-Comté qui dit "je viens pour faire du beaufort", même s'il était déjà fromager en Franche-Comté. Quelqu'un qui est responsable ne

l'embauche pas comme fromager pour faire du beaufort. C'est toujours pareil. C'est deux manières de faire qui sont différentes...et si on veut assurer une qualité. (...)

Dans les coopératives c'est beaucoup la formation sur le tas. Dans la plupart des coopératives, les fromagers, ils ont commencé comme second. Par exemple à Beaufort, le gars a été embauché comme aide fromager, et au bout de cinq ou six ans, si on se rend compte que le gars est dégourdi et qu'il a envie de faire, il passe fromager ... » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Dans le cadre de l'AOC beaufort, l'Union des producteurs a créé son propre service technique qui assure l'encadrement technique de la production, celle du lait comme celle du fromage affiné, et qui joue un rôle important dans la transmission des savoir-faire. En contact régulier avec les producteurs, les techniciens de l'UPB constituent l'interface entre savoirs techniques et savoirs vernaculaires. Ils assistent les nouveaux fromagers, leur donnent des conseils adaptés et les forment aux modes de fabrication spécifiques du beaufort.

(Claude Glise) « J'ai toujours appris en faisant..., bon à l'école, j'ai quand même appris ce qui est la chimie du lait, ce genre de choses. Sinon mon métier, le métier de fromager à beaufort qui est quand même très particulier, je l'ai appris, sur le tas, à la coopérative, et puis j'ai appris aussi avec un technicien de l'UPB, l'Union des producteurs de beaufort, qui s'appelait Jean Dunon. Ça existe toujours, ça s'appelle le suivi technique, une à deux fois par mois il y a un technicien qui vient et qui fait un suivi sur la fabrication, pour voir si tout marche bien, pour faire tout un tas d'analyses que nous on ne peut pas faire en fromagerie, et pour suivre la qualité. Et donc partout où j'étais en alpage, j'ai toujours demandé à avoir le suivi technique. Ça permettait d'avoir toujours quelqu'un, une tierce personne, qui soit là et qui puisse dire "non, là tu dérives, là ça ne va pas ". Et lui il m'a appris des choses en disant "ne fais pas ça, non ne vas pas là »... Je veux dire par rapport aux résultats des analyses, parce que le problème des fromagers c'est qu'on fait quand-même toujours la même chose, on met le lait dans une cuve, on chauffe, on fait cailler, on décaille, c'est toujours pareil, le problème c'est que le fromage qu'on fait aujourd'hui, on ne connaît le résultat vraiment -si c'est bien ou pas bien- que dans cinq mois et entretemps il y a plein de choses qui peuvent se passer, et donc souvent quand on est fromager on dérive un petit peu. La dérive c'est par exemple : on ne lave pas bien, au bon endroit, au bon moment, ou au lieu de chauffer en 40 minutes, on chauffe en 35, comme ça, ça va plus vite, on gagne plus de temps... Le suivi technique, il est toujours là pour dire "hop, attention, là il ne faut pas faire ça ", même si souvent tu ne l'as pas fais exprès. Mais c'est toujours important, surtout le fait que tu as quelqu'un qui cause de ce que tu fais... !» (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Chapitre 3 : Les conditions de travail dans l'agriculture de montagne aujourd'hui

Les limites de la mécanisation et de la rationalisation du travail agricole dans les régions de montagne, la nécessité d'assurer une présence constante dans les exploitations, les contraintes de la traite, deux fois par jour, toute l'année, tout un ensemble de facteurs incitent à s'interroger sur le sens et sur le rythme du travail dans l'agriculture de montagne. La mise en place des 35 heures dans le monde salarié rend manifeste l'écart entre les conditions de travail dans l'agriculture, et a fortiori dans l'agriculture de montagne, et les modes de vie et les aspirations du reste de la société française.

3.1. Les contraintes du métier

3.1.1. Un métier qui demande beaucoup d'investissement

« C'est sûr qu'on est passionné par notre boulot, il faut, sinon ce n'est pas la peine ! C'est un métier où il faut être passionné, c'est peut être pareil dans tous les boulots, mais surtout dans ce boulot, parce que tu ne vas pas très loin si tu n'es pas passionné... il y a trop de contraintes ! » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

De nombreux agriculteurs nous ont parlé de la passion comme élément indispensable à l'exercice de leur métier. Un éleveur nous a parlé d'un « virus », qu'il a attrapé et dont il n'a pas pu se défaire. La passion c'est l'investissement total de l'éleveur dans son métier. L'éleveur se doit de rester auprès de ses animaux, en principe chaque jour, tout au long de l'année. Aussi le terme de « passion », dont l'étymologie latine signifie 'souffrance', reflète bien l'ambivalence avec laquelle les éleveurs vivent leur métier.

Le travail prend une place considérable dans le métier de l'agriculteur, parfois au point que les tâches de la vie professionnelle viennent empiéter sur la vie personnelle et familiale, ce qui est très mal vécu lorsque cela n'a été pas choisi. Le travail d'astreinte notamment apparaît comme une contrainte majeure, décourageant l'installation des jeunes ou conduisant des fois à l'abandon d'une exploitation.

(Claude Glise) « L'hiver, comme je n'ai pas de vaches, je garde mes fromages, je m'occupe de l'affinage et de la commercialisation de mes fromages. Je me suis toujours estimé quand-même plus fromager que paysan. Finalement je pense que j'ai plus l'âme d'un fromager que d'un paysan. Déjà parce que je ne gardais pas mes vaches l'hiver, je ne suis pas fils de paysan et la contrainte de traire tous les jours, tous les jours, j'étais toujours content de voir partir à l'automne mes vaches, de pouvoir me dire, ça y est elles sont parties, maintenant ... parce que c'est une contrainte qui est énormément lourde, et si tu n'es pas né dedans et tu fais ça depuis tout gamin, je crois c'est assez difficile pour s'y mettre.

Il y a beaucoup de jeunes qui viennent qui ne sont pas fils d'agriculteur, mais souvent, vingt ans, trente ans après, ils arrêtent parce qu'ils en ont ras le bol ; parce que traire tout le temps, tous les jours, tous les matins, toute l'année, se lever le matin, traire le soir, toujours devoir s'organiser, parce que tu ne peux pas aller à une soirée parce qu'il faut traire avant, ça c'est énormément lourd. Après quand on est en alpage, c'est la saison, c'est comme ça, c'est très

bien mais peut être le fait que j'arrête, c'est que j'en ai marre de ça » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Le métier d'agriculteur demande une grande discipline à la fois morale et physique, mais il laisse aussi - comparé au travail salarié plus ordinaire, par exemple en entreprise - une grande liberté. Le travail au quotidien des agriculteurs /éleveurs n'est pas dirigé par un patron, ce qui est un point positif pour nombre d'entre eux :

(Hervé Jacquemoud) « Le plus gros atout [de mon métier], c'est qu'il n'y a personne qui va nous enquiquiner comme on dit, on n'a pas de patron... L'atout, c'est que nous, on est patron. Et par exemple l'été, c'est plus facile parfois, il y a un après-midi où je me dis, je vais me dépêcher à faire les foins, comme ça demain ou après-demain je suis libre, je peux faire ce que je veux et puis voilà. Si on a envie de prendre une demi-journée, on prend une demi-journée. Par contre, quand on est seul, ce n'est pas évident. Nous avec mon frère, on arrive à prendre une semaine de congé (des jours d'affilée) par an. Il y a surtout la contrainte de la traite. Matin et soir, du 1^e janvier au 31 décembre il faut traire les vaches, ça c'est la grosse contrainte ». (Hervé Jacquemoud, Sééz)

Le labeur de paysan (notion qui exprime l'absence de limite entre travail et vie privé)⁷⁹, s'il existe encore, est très difficile à supporter par les agriculteurs si l'on pense aux évolutions de la société et des familles elles-mêmes. Les agriculteurs sont de plus en plus confrontés à d'autres réalités que celle du monde agricole⁸⁰ et comparent désormais leur labeur au travail salarial et aux normes sociales autour du temps libre. Dans ces conditions, il est facile de mesurer le décalage entre la profession agricole, où il faut diversifier les activités et augmenter le temps de travail pour maintenir le revenu, et la majorité des autres professions :

*(Florent Callamard) « Je me suis installé en 2007, et pendant deux ans je ne vivais que de mon revenu de moniteur de ski, je n'avais pas de revenu de la ferme, parce qu'on a investi dans le bâtiment de la ferme. Il fallait de la trésorerie. Même encore aujourd'hui, si je n'avais que le revenu agricole... Après, c'est un choix, notre ferme était peu mécanisée, donc il fallait investir, et il faut encore investir, dans la traite, pour faire les foins etc. Pour l'alpage on a une traite mobile, du coup, il fallait investir, et pour investir, soit on a beaucoup d'argent soit on ne prélève plus. Nous, on ne gagne pas beaucoup d'argent et on prélève peu. **Dans l'agriculture, il ne faut pas regarder le taux horaire, sinon on arrête tout ! Ce n'est déjà pas les 35 heures, et si on était payé par rapport aux heures qu'on fait : Je crois que le revenu agricole en Haute-Savoie par rapport aux heures travaillées c'est de 3€ ou 4€ par heure travaillée, ce n'est pas beaucoup ! Il n'y a pas beaucoup de jeunes qui feraient ça. C'est le revenu moyen, donc il y en a qui sont en dessous ! Il faut faire beaucoup d'heures, on est***

⁷⁹ Travail, espaces et paysans dans les Alpes du Nord. Approche pluridisciplinaire dans le contexte d'un projet d'agriculture durable, rapport scientifique et technique réalisé dans le cadre du programme de recherche pour et sur le développement durable « Territoires, acteurs et agricultures en Rhône-Alpes », avril 2005, p. 15.

⁸⁰ Aujourd'hui, il est fréquent qu'au moins un des membres du ménage, et parfois les deux, occupent à l'extérieur un emploi salarié, cf. Annie DUFOUR, Benoît DEDIEU, *Entre rationalisation du travail et choc des 35 heures : quelles conceptions du travail en élevage laitier ?* Actes des 2^{ièmes} journées INRA – SFER – CIRAD, Lille, 11 – 12 décembre 2009, 18 p.

obligé de faire beaucoup d'heures, il y a la traite le week-end. Quand il y a les foins, quand il fait beau, il faut qu'on travaille beaucoup, quand il fait mauvais, on ne peut pas faire grand chose.

On a des contraintes de traite matin et soir, et on a des contraintes par rapport aux fourrages, l'été quand il fait beau, il faut qu'on récolte le fourrage. Puis, pendant la période des vêlages, les soirs, il faut qu'on y aille parce qu'il y a un vêlage, c'est des contraintes pour nous exploitants. Mais ça a des répercussions sur la famille aussi : sur la femme et les enfants etc., parce qu'on a des emplois de temps qui ne sont pas calés, on n'a pas forcément tel jour libre. Ce n'est pas évident. On essaie quand-même de se prendre le temps libre, mais ce n'est pas évident du tout, c'est difficile à organiser. Je prends une journée là, on va m'appeler parce que les génisses sont sorties du parc. Il faut toujours qu'il y ait quelqu'un, ça s'est sûr. Après, nous on est trois, donc on arrive quand-même plus ou moins à se remplacer, mais l'été ce n'est pas possible, on traite à l'alpage, et moi je reste en bas faire les foins. Et à l'alpage on traite l'après-midi, parce que le lait est ramassé à 17h, parce qu'il est transformé le soir. Donc, quand l'après-midi je rentre les foins, on ne peut pas se remplacer, à part quand il fait mauvais temps. (...)

Maintenant, on veut avoir une vie sociale, on veut partir en vacances, on veut avoir une demi journée par semaine, voire une journée, ce n'est pas grand-chose, mais pour avoir ça il faut être plusieurs, sinon on ne peut pas... et avoir une vie de famille à côté, histoire de ne pas finir tous les soirs trop tard. C'est compliqué. Je vois, ma copine qui est salariée, elle a deux jours et demi de congé par semaine, c'est une autre vie, et elle gagne autant que moi. Et elle ne finit pas à dix-neuf heures, et elle ne commence pas à six heures du matin ! Elle est très compréhensible, mais bon...» (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

Aujourd'hui, les attentes familiales portent souvent sur des horaires maîtrisées, la possibilité de partir en vacances, une durée et un rythme de travail qui ne les marginalisent pas vis-à-vis du reste de la société, alors que l'exercice du métier d'éleveur (ou de berger) où l'on travaille sept jours sur sept, avec des horaires qui ne correspondent pas aux horaires des autres métiers s'avère souvent inconciliable avec une vie de famille classique. En été, lorsque tout le monde est en vacances, notamment les enfants, l'éleveur est en pleine activité... Néanmoins, force est de constater que les aspirations des éleveurs en termes de qualité de vie (avoir du temps libre, avoir une vie de famille), se traduisent aujourd'hui dans des choix concrets concernant l'organisation spatiale et temporelle de leur travail. Parfois, il faut se fixer des priorités pour augmenter la qualité de vie, même si ce n'est pas toujours simple...

(François Prévent) « *Nous, on est dans notre monde, et 80% des gens sont dans un autre monde, et oui j'ai débranché avec ce monde-là. Tu n'as plus du tout les mêmes soucis que les autres, t'en as d'autres.*

J'ai deux enfants, je suis marié, au niveau familial je pars à droite à gauche. Mais j'essaie toujours de faire tout pour allier ma vie de famille avec ma vie de manouche, et ça c'est mon objectif. Ce n'est pas évident. Mais ça marche. Ça se fait tout doucement. Mais c'est important, je ne veux passer à côté de mes enfants, et je ne veux pas passer à côté de ma passion ! Alors si ça ne tenait qu'à moi, je serais dans le Midi ou ailleurs, je ne serais pas là [avec ma famille], j'ai fait le choix de mettre mes brebis en pension pour me libérer du temps

en famille. Parce que l'année dernière, je suis parti le 15 avril et je suis revenu au mois de novembre. Et entretemps, il y a l'école, les enfants, la première année c'était tendu, la petite elle pleurait à l'école parce qu'elle ne voyait jamais son papa. [Etre éleveur] c'est un boulot aussi. T'as des contraintes, et quand les gens arrivent tout énervés en montagne parce que le chien leur a bloqué la route, parce qu'il y a des crottes sur le chemin, et tu leur bouches la route une demi-heure..., je veux dire, nous aussi on a nos contraintes, on ne le dit pas forcément, mais voilà (...) Des fois, tu trouves ça con de te faire embêter pour des petites conneries, parce qu'au final, ce n'est que des petits trucs, des détails, mais les gens n'ont plus le temps de vivre... (...) » (François Prévent, Bonneville)

Lorsque la passion donne sens au choix du métier d'agriculteur, les contraintes sont acceptables ou acceptées consciemment ou pas. Mais dans certains cas, l'investissement que requiert ce métier a aussi un certain « coût social », et *a fortiori* lorsque l'éleveur a aussi envie de s'investir sur le plan professionnel en dehors de son métier proprement dit :

(Marc Colin) « J'ai fait ça, personne m'a forcé, mais quelque part on subit les conséquences quand-même quelque part. Moi, je vois du fait que je suis quand-même souvent parti en réunion, par rapport à la famille, même par rapport à mon père, mon père me dit : "tu n'es pas souvent là, tu pars souvent. Tu fais partie de tous les organismes. Tu n'es pas assez sur ton exploitation ". Et il y avait beaucoup de conflits avec mon père par rapport à ça. (...) On le voit, aujourd'hui les gens travaillent, ils veulent travailler, tout simplement c'est qu'ils ont mis une grosse partie de leur temps en dehors de leur travail, l'autre partie ils veulent la mettre dans les loisirs. Après, je suis d'accord, il faut que ça évolue. Mon fils me dit : "je ne ferai jamais ce que tu as fait. Ce n'est pas possible ". Moi entre les activités à l'extérieur que je fais, nous les journées c'est 4h30 le matin, je m'occupe de mes bêtes, je pars sur le ski, je reviens, je repars sur l'exploitation, hier soir j'étais en réunion avec la mairie, je suis rentré, il était minuit et demie, des rythmes comme ça, c'est vrai au bout d'un moment c'est lourd. Moi, j'ai payé les conséquences directement, je suis divorcé, parce que ma première femme n'a pas supporté ça, elle m'a dit "il faut faire un choix ", et moi j'ai fait un choix, j'étais mordu pour ça, impossible d'arrêter ça, j'avais envie de m'impliquer. Le tout, c'est quand - même pas évident. Mes fils me le reprochent toujours, "on ne t'a jamais vu ". Déjà le métier d'agriculteur c'est très prenant, quasiment sept jours sur sept, toute l'année. En plus les activités à l'extérieur.... mais enfin, je ne regrette pas ce que j'ai fait ». (Marc Colin, Peisey-Nancroix)

3.1.2. Un travail rendu plus difficile par les conditions du milieu montagnard

Malgré des progrès techniques et économiques considérables dans l'élevage depuis les années 1950, les particularités du milieu physique alpin se répercutent sur l'agriculture et sont à l'origine de contraintes qui pèsent sur la rentabilité et l'organisation des exploitations agricoles. Les handicaps naturels de l'agriculture de montagne sont principalement liés à l'altitude et au relief. L'altitude implique notamment une différence de climat et une baisse des températures moyennes. Il en résulte essentiellement un allongement de la période hivernale qui réduit d'autant la période de

végétation⁸¹. La durée de stabulation des animaux est beaucoup plus longue, et les capacités de stockage de fourrages doivent être plus importantes. Les bâtiments doivent être plus résistants que les bâtiments d'élevage en plaine. Ils doivent être isolés contre le froid et résister au poids de la neige. Le coût par animal logé est ainsi plus élevé⁸². La pente vient s'ajouter aux limitations d'ordre climatique et rend difficile voire impossible la mécanisation des travaux agricoles. Les machines agricoles les plus courantes ne sont généralement pas utilisables, et le matériel adapté doit être acquis à un prix dans certains cas deux fois plus élevé qu'en zone de plaine. Ce coût élevé s'explique non seulement par les spécificités techniques du matériel qui doit être manié facilement et être sécurisé, mais aussi par l'absence de débouchés aussi larges qu'en plaine, ce qui ne permet pas de fabriquer le matériel en grande série. Il s'agit notamment du matériel spécifique pour la fauche et pour la récolte du foin sur des reliefs difficiles:

(Hervé Jacquemoud) « *Nous, on est en autonomie fourragère, je travaille 90 hectares, et en fauchable il y a bien une trentaine d'hectares; et on a l'irrigation ce qui nous permet de faire deux voire trois coupes à certains endroits. Généralement, on fait deux coupes et à certains endroits trois.*

Ici, à part la commune de Séez, les autres communes, c'est tout en pente, et il faut tout faire à la main ! Nous ça va, on est privilégié, on peut travailler avec du matériel de plaine. On fait des foins au tracteur, avec la rotative, avec le remballeur sans problème. Par contre, toutes les communes qui nous entourent, c'est la pente, non seulement c'est dur, mais en plus, le matériel est très cher, le matériel de montagne est très cher. Les transporters, les faucheuses à main, tout ce qui s'accroche à la pente, c'est du matériel qui coûte cher, et puis ça met du temps, nous on va faire deux tonnes de foin en rien du tout, alors qu'eux, il leur faut deux à trois jours pour faire l'équivalent ». (Hervé Jacquemoud, Séez)

La déclivité des terrains rend les travaux des foins difficiles. Bien souvent, dans les secteurs les plus en pente, la récolte du fourrage ne peut être effectuée à l'aide de machines et doit encore être faite à la main, nécessitant un investissement en temps et en main-d'œuvre très important. A cela s'ajoutent des travaux d'entretien des autres parcelles qu'il faut défricher pour éviter que « la nature ne prenne le dessus » et que les terrains ne s'embroussaillent. Un véritable travail de Sisyphe dans les régions de montagne :

(Didier Simon–Chautemps) « *On a assez de surfaces, et comme on n'a de toute façon que des surfaces en pente, il n'y a aucune exploitation d'Aime ou de la Côte d'Aime qui va venir chercher des terrains ici. Ce ne sont pas des terrains faciles, de ce côté-là, on n'est pas envié, on aurait que des beaux terrains ... On fait tout notre foin là, on est en autonomie fourragère, on a à peu près 400 hectares au GAEC de Consortage, mais une grande partie en alpage, où on met nos génisses, et on fait les foins sur 60 hectares. Le plus haut qu'on fauche, c'est à 1750 mètres d'altitude, et le point le plus bas, c'est sur la Côte d'Aime, à 900 mètres.*

⁸¹ Cf. Le rapport d'information de M. Jean-Paul AMOUDRY, « L'avenir de la montagne : un développement équilibré dans un environnement préservé (tome 1 : rapport) », fait au nom de la mission commune sur la politique de la montagne, tome I (2002-2003), 9 octobre 2002, p. 112-114. [<http://www.senat.fr/rap/r02-015-1/r02-015-11.pdf>], (page consultée le 13 juin 2011).

⁸² En Savoie, le surcoût de construction par vaches logée a par exemple été estimé à 73% en haute montagne et 40 % en montagne par rapport aux exploitations en plaine, cf. *Ibid.*

Les terrains qu'on a ici, c'est pour les foins, les pâturages aussi, le pâturage de printemps, le pâturage d'automne. Les endroits où on ne peut pas faucher, on fait pâturer les génisses. Du coup ça fait beaucoup, beaucoup de travail d'entretien, les endroits où c'est fauché, il n'y a pas de souci, c'est propre. Mais là où c'est en pente, on ne peut pas broyer, on ne peut pas faucher, ça fait beaucoup d'entretien de défrichage, les épines repoussent facilement. Ça nous occupe, des périodes comme maintenant au mois de janvier, quand il n'y a pas de neige, des fois on travaille dans les prés, on fait du défrichage. Pour maintenir. Des fois, on fait de l'entretien comme ça. Aux endroits où on fait les foins, après on passe la herse tout le temps, chaque année on enlève des arbres, autrefois il y avait beaucoup de cultures en terrasse donc avec des murs, les murs autrefois c'était pratique, maintenant s'il y en avait moins, ce serait mieux, et s'il y en n'avait plus ce serait encore mieux. Donc, au printemps, souvent on enlève, on passe avec le transporteur et on charge des cailloux, on les enlève pour que ce soit plus facile à travailler, et depuis 1991 ça fait déjà une grande différence... et avant moi, il y avait déjà une grande différence entre 1978 et 1991, et je pense dans vingt ans ça serait encore mieux. » (Didier Simon -Chautemps, Granier)

Le morcellement du foncier est un handicap supplémentaire pour l'agriculture de montagne : les parcelles sont souvent extrêmement exiguës. Le grand nombre de parcelles et leur dispersion impliquent pour les producteurs de multiples déplacements, des surcoûts de transport et des pertes de temps, et au total une gêne pour la productivité du travail agricole.

(Georges Tresallet) *« Après il y a aussi la contrainte [de la distance], il faut faire des kilomètres, votre exploitation est sur un site, et il faut faire des kilomètres pour exploiter les terres qui sont loin...Il y a beaucoup de déplacements. Il faut faire vingt kilomètres pour aller à l'alpage. (...)*

Pour s'installer, il faut trouver des terres dans la vallée, sur le siège social, aujourd'hui, il faut faire des bâtiments. Il y a des jeunes aujourd'hui qui veulent faire des bâtiments, c'est un bon réflexe. Mais après, le bâtiment il faut le faire où vous pouvez récolter un maximum de fourrages, il faut que le bâtiment soit construit dans le périmètre où l'on puisse faire des fourrages. Parce que s'il y a de la distance à faire, s'il y a les fumiers, les fumures, à gérer (...) » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

3.1.3. La contrainte des contrôles

Relevant d'un registre différent, les contrôles dont font l'objet les agriculteurs qui perçoivent des subventions publiques spécifiques, ne constituent pas moins une contrainte, s'ajoutant à celles du travail agricole. Indispensables pour le maintien de l'agriculture de montagne, les aides représentent une part non négligeable du chiffre d'affaires des exploitations agricoles. Malgré un prix de lait élevé, le revenu d'un agriculteur en montagne reste inférieur à celui des exploitations de plaine, aux conditions de production plus favorables et d'une dimension économique nettement plus importante.

Depuis la réforme de la PAC en 2003, l'obtention de ces aides au titre des *Mesures agro-environnementales* (MAE) et des *Indemnités compensatoires des handicaps naturels* (ICHN) est liée à

un certain nombre de critères. Désormais, le versement des aides exige le respect des normes dites « d'éco-conditionnalité », et les agriculteurs qui veulent prétendre au paiement des aides doivent maintenir toutes leurs terres dans « des conditions agronomiques et environnementales satisfaisantes »⁸³. Cette réforme s'est accompagné, il va de soi, de la mise en place d'un système de contrôles et de sanctions, ressenti de manière très négative par les agriculteurs. Ce souci constant s'ajoute désormais aux tracasseries quotidiennes pour faire le travail de manière correcte et rentable...

Hervé Jacquemoud : « Et il y a une autre grosse contrainte aussi aujourd'hui c'est les primes.

CB : C'est une contrainte ?

HJ : Ah oui, c'est une contrainte pour moi. J'aimerais mieux vivre de ce que je fais que d'être là toujours à avoir la peur du contrôle et que le contrôle se passe mal. Etre contrôlé par rapport aux primes qu'on touche, pour moi c'est une contrainte.

Et puis de ne pas avoir fait les choses en règle et qu'on vienne me demander de rembourser ce qu'on m'a donné, alors je serais dans l'impossibilité de le faire, parce que les primes, ça rentre quand-même dans mon chiffre d'affaires pour pas mal.

Ça ne rentre pas dans ma poche, ça rentre dans mon chiffre d'affaires. Si Je n'avais pas les primes, je fermerais la porte. Je ne pourrais pas tourner.

CB : L'agriculture ici a besoin des primes

HJ : Tout a fait, nous on en a besoin. Il n'y aurait plus personne, s'il n'y avait pas les subventions. Alors après, savoir si on fait bien ou si on fait mal... il n'y a que le contrôle qui peut nous le dire...alors c'est ça, on a peur du contrôle.

CB : Peur que ça se passe mal...

HJ : Ça dépend des contrôles, j'en ai eu des contrôles (...) tout dépend de la personne qui vient faire les contrôles. Moi, ça se passe très bien avec les filles, avec les gars j'ai toujours un problème. » (Hervé Jacquemoud, Séz)

3.1.4. Les contraintes de production

Les producteurs de lait de la zone AOC reblochon doivent aujourd'hui faire face à des contraintes supplémentaires liées à la décision du Syndicat interprofessionnel du reblochon de mettre en place une mesure d'écrêtement de la production de lait au printemps⁸⁴, afin de résorber la surproduction qui menaçait le fromage. Avec quatre semaines d'affinage seulement, le reblochon n'est pas un fromage de garde, il paraît donc indispensable de le fabriquer au moment où le marché le demande. Mais la consommation est de plus en plus concentrée sur l'hiver et en fort décalage avec la période de production laitière qui est au plus haut au printemps. L'objectif est alors d'inciter les producteurs à désaisonnaliser la production, et donc de décaler la période des vêlages afin de préserver les prix du lait⁸⁵. Cette mesure, bien qu'elle soit inévitable, est très difficile à accepter par les producteurs,

⁸³ Le principe de base d'attribution est le respect des bonnes pratiques agricoles compatibles avec les exigences de protection de l'environnement en assurant la protection du sol, de l'eau, de la biodiversité et l'ouverture des paysages. L'éleveur est réputé les respecter si son système d'élevage répond notamment à des critères d'extensivité tendant à encadrer le nombre d'animaux primés par hectare. cf. Direction Générale de l'Agriculture et du Développement rural de la Commission européenne [http://europa.eu.int/comm/agriculture/index_fr.htm].

⁸⁴ Une diminution de la production laitière par l'instauration de mesures de pénalité (paiement moindre du lait).

⁸⁵ Le système naturel implique une mise bas en mars juste avant la mise à l'herbe, ce qui permet de diminuer les coûts liés à l'alimentation. Cette pratique signifie donc une baisse des lactations à partir du mois de septembre, au

car elle implique de décaler les vèlages à une période où ils sont déjà surchargés de travail (juillet, août, septembre) pour avoir des vaches en pleine lactation durant les mois d'hiver. L'autre inconvénient : le lait leur coûte beaucoup plus cher à produire en hiver car il nécessite un apport d'aliments supplémentaires (du foin cher à produire), et la poussée de l'herbe du printemps n'est plus aussi bien valorisée. Trois producteurs de reblochon nous parlent de cette mesure de régulation, mise en place pour s'aligner sur la demande, et qui pour eux ne signifie que des contraintes supplémentaires...

(Jean-Louis Pissard) « Il y a des périodes où ils nous baissent le prix du lait parce qu'ils en ont trop, ils appellent ça l'écrêtement ; au printemps les mois d'avril-mai-juin, il ne faut pas trop produire parce qu'ils ont trop de lait... c'est lié aux quotas pour l'écrêtement, ils disent, vous avez le droit de faire tant de pourcents du quota, et si on en fait plus, on paye. (...) C'est le SIR⁸⁶ qui a décidé de mettre cet écrêtement au printemps pour essayer de faire au mieux, mais après nous on trinque ! Pour faire moins de lait il faut faire vèler les vaches à une certaine époque,... c'est tout des contraintes... On est obligé de décaler les vèlages, on est obligé de s'y faire mais ce n'est pas facile, surtout nous on va en alpage, il faut faire les vèlages au moment où on fait les foins et qu'on va en alpage, c'est déjà à ce moment-là qu'on a le plus de boulot mais il faut encore faire les vèlages à ce moment là. Les vèlages, c'est un boulot fou, il faut toujours être là, à les surveiller, il faut donner à boire aux petits veaux, on passe beaucoup de temps ...Eux, ils croient qu'on ferme les robinets des vaches, et qu'on les rouvre quand on en a besoin, mais ce n'est pas évident. Ils essaient de faire ça, pour que le marché du reblochon s'assainisse, c'est surtout pour ça... » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

(Guillaume Mollard) « Parce que l'AOC reblochon veut qu'on fasse du lait l'hiver à partir de novembre jusqu'à fin février, il faut faire du lait puisque c'est là où ils font beaucoup de ventes, et vu que c'est un fromage avec peu d'affinage, il faut faire du lait à ce moment là ; donc pour faire du lait en hiver, il faut faire vèler à l'automne, les vaches sont en pic de lactation un mois après le vèlage, si elles vèlent le 15 septembre, elles ont leur pic de lactation le 15 octobre, et elles font leur pleine lactation au mois de décembre. C'est une période où elles produisent beaucoup de lait, mais le lait coûte cher à produire parce qu'il est produit au foin et aux concentrés, il n'est pas produit à l'herbe comme au printemps; mais au printemps il ne faut surtout pas faire du lait, ou très peu, c'est pour ça qu'on fait vèler à l'automne et qu'on ne fait surtout pas de vèlage au printemps, parce qu'on est écrêté, le lait est payé moins cher au printemps. Après en été, nos fromages se revendent un petit peu, donc il faut aussi faire un peu de lait l'été, parce qu'il y a de nouveau de la demande avec la fréquentation touristique...

Donc, on pourrait tout regrouper à l'automne mais, on ne produira plus de lait l'été, et on ne valoriserait plus l'alpage, et on ne sera plus en phase avec les besoins de la coopérative... et il faut qu'on s'adapte aux besoins de la coopérative. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

moment où les besoins en lait sont les plus importants, les ventes étant fortes à partir des fêtes de fin d'année. Les incitations financières mises en place par la Fédération départementale des coopératives laitières (FDCL) de Haute-Savoie ont vocation à amener les éleveurs à adapter leur système de production aux exigences du marché. cf. Julien FRAYSSIGNES, *Les AOC dans le développement territorial...*, ouv. cit., p. 245.

⁸⁶ Syndicat Interprofessionnel du reblochon.

(Florent Callamard) « Le lait, il coûte beaucoup moins cher à produire au printemps parce que l'herbe elle est bonne, et les vaches produisent facilement du lait sans qu'on donne beaucoup de céréales. Normalement, l'idéal ça serait de faire vêler les vaches en mars ou en avril pour qu'au printemps elles produisent le maximum, et ça ne nous coûte pas cher. Mais avec le reblochon on ne peut trop faire ça parce qu'il ne faut pas qu'on produise beaucoup de lait au printemps. Donc c'est compliqué en fait, on produit le lait l'automne et l'hiver, là où ils vendent le mieux, mais c'est là où pour nous ça nous coûte le plus cher parce que avec les foins, il faut donner plus de céréales pour qu'elles produisent plus de lait... ». (Florent Callamard, les Contamines-Montjoie)

3.2. Quelques aspects positifs

Mais tout n'est pas négatif! L'amélioration des conditions de travail est aujourd'hui un objectif à part entière de la majorité des exploitations agricoles. Dès les années 1960, l'introduction des innovations techniques a permis la mécanisation et la modernisation de l'agriculture de montagne. On a pu ainsi rationaliser le travail et résoudre les problèmes des besoins de main-d'œuvre. Aujourd'hui, nombreux sont les agriculteurs ayant saisi les opportunités pour rendre leur exploitation plus performante, que ce soit par l'agrandissement de l'exploitation, par l'investissement dans le parc matériel, par l'amélioration des bâtiments, la sélection des animaux, etc. Il y a une volonté de la part des éleveurs d'aller au devant, qui explique que les producteurs de montagne se montrent aujourd'hui à la pointe de certaines technicités, à travers notamment la pratique de l'alpage, que l'on pense par exemple à la gestion du pâturage, des systèmes fourragers et des aléas climatiques. Modernisation et nouvelles technologies vont ici de pair avec le souci de valoriser les ressources locales et de privilégier le lien au terroir. La mise au point de la machine à traire mobile au début des années soixante-dix en est certainement le plus bel exemple.

3.2.1. Les améliorations pour rendre le travail moins pénible

3.2.1.1. Les stabulations libres

« Pour soigner les vaches, pour les nettoyer, pour les pailler, pour tout, c'est plus de travail en entravé, c'est plus de travail qu'en stabulation libre, où c'est les vaches qui viennent se faire traire dans une salle de traite. Mais avant, ce n'était que des étables entravées. Et dans la vallée, il y a quelques stabulations libres mais sinon ce n'est que des étables entravées. [Dans les stabulations libres] les bêtes ont des aires pour circuler, elles ont un endroit pour manger, elles ont un endroit où elles se font traire... Maintenant, le bien-être animal voudrait que tout le monde lâche les vaches, qu'elles ne soient plus attachées, qu'elles soient en stabulation libre, pour leur bien-être et pour le travail aussi. Mais après les bâtiments, il faut faire des gros investissements, ça ne serait vraiment pas tout le monde qui pourra le faire. Il y en a qui ont des petites structures, une quinzaine de vaches, ils ne pourront pas se payer un bâtiment pour quinze vaches. Il y a bien des exceptions quand-même ... » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

Alors que traditionnellement, en Savoie et en Haute-Savoie, les vaches passent la longue période d'hivernage attachées dans les stabulations « entravées », où elles ont la liberté de se coucher et de se lever, mais ne peuvent se déplacer, on assiste aujourd'hui à la multiplication des stabulations libres, où les animaux sont libres de se déplacer, et qui permettent en même temps une plus grande mécanisation de l'alimentation, de la traite et du nettoyage du bâtiment. Préconisée aujourd'hui pour des questions du bien-être animalier, la construction d'une stabulation libre représente certes des investissements très importants, mais elle permet d'améliorer grandement les conditions de travail ainsi que les performances des exploitations :

(Didier Simon-Chautemps) « Aujourd'hui, le travail avance beaucoup plus facilement qu'avant. On a amélioré le bâtiment. En 2005, on a modifié le bâtiment, depuis, les vaches sont en stabulation libre, donc les vaches se baladent dans le bâtiment, on a une salle de traite. Maintenant pour travailler dedans, c'est quand-même plus pratique qu'avant, moins fatigant ! Je m'en aperçois surtout au mois de février. Je travaille en station avec les enfants, c'est très physique. Quand j'allais traire le matin et on allait dans les vaches et on se baissait pour laver les trayons pour brancher, on se lève, on se baisse, on se lève, on se baisse... et maintenant en salle de traite, on est en hauteur, c'est net, c'est beaucoup moins fatigant ! Et là, on peut traire tout seul maintenant alors qu'avant on ne pouvait pas traire tout seul. Grâce aux évolutions techniques le travail est plus facile qu'avant ! » (Didier Simon-Chautemps, Granier)

(Florent Callamard) « On a une stabulation libre, ce qui n'est pas courant non plus en montagne. Disons, ils m'ont conseillé de faire une stabulation, ils disent que dans les textes à venir de la loi européenne, on n'aura plus le droit d'attacher les animaux. Mais ils savent très bien, en Savoie et Haute Savoie il y a une grande majorité des animaux qui sont attachés l'hiver parce que ça prend moins de place dans les bâtiments, et c'était comme ça avant. Une stabulation ça prend plus de place, et c'est plus cher. Et des endroits où il y a des bâtiments dans la pente, ça revient très très cher ! Nous, c'est un plat donc on a pu se permettre [de construire un bâtiment] et ça facilite beaucoup le travail.

Avant qu'on fasse le bâtiment, on avait douze vaches laitières et une petite dizaine de génisses ; là on a triplé, voire quadruplé le troupeau, et on met moins de temps à donner à manger et à traire ! Et on est moins nombreux ! Avant, on travaillait à trois, maintenant on peut être qu'à deux pendant l'hiver pour faire le tout ! Sachant que nous, on essaie d'être très organisé et que ce soit le plus facile possible parce qu'après, il faut qu'on aille à la station donc il faut que ça roule ! Il faut qu'on évite le plus possible les soucis et qu'on ne traîne pas à la traite ; donc on essaie de nous simplifier les tâches. On met une heure et quart pour la traite, après si on donne à manger aux animaux ça fait deux heures. Après, c'est un choix d'agriculteur. Il y en a, ils préfèrent passer plus de temps dans leur métier, leur travail. (...) Nous, c'était un choix d'investir aussi pour se faciliter le travail, pour se libérer du temps ! (...). » (Florent Callamard, les Contamines-Montjoie)

Dans les stabulations libres, les vaches ne sont plus attachées : pour leur bien-être, pour qu'elles puissent se déplacer à leur guise. Pour qu'elles ne passent plus l'hiver enchaînées à la même place sans pouvoir bouger. Mais sans être attachées dans l'étable, elles risquent de se battre pour leur place, pour savoir qui domine, et elles risquent ainsi de se blesser. Les stabulations libres rendent de

ce fait l'écornage des vaches indispensable, pour le bien des vaches. Cependant beaucoup d'éleveurs n'aiment pas couper les cornes : ils les considèrent comme un élément inaliénable, un élément de l'identité animalière. Pour eux, sans les cornes, elles perdent aussi leur charme, leur beauté. La question des cornes témoigne des relations très fortes qu'entretiennent les éleveurs avec leurs animaux, de leur respect de l'intégrité de l'animal. Mais face aux enjeux actuels de l'allègement des conditions de travail, de la prise en compte du bien-être de l'animal, des critères d'hygiène et de sécurité, les stabulations libres ont tendance à s'imposer par les règlements européens, même dans les régions de montagne.

(Georges Tresallet) « *Aujourd'hui on donne des subventions ; mais ces subventions devraient quand-même s'accompagner de quelques obligations concernant certaines choses. La Région, elle parle de stabulations, ça devrait être une obligation, j'ai un collègue et tant d'autres ... il y en a qui se sont fait arracher la tête par les cornes. J'ai un cousin, ça fait longtemps qu'il dit « les cornes c'est fini », récemment son bâtiment a pris feu, il n'a pas pu détacher une seule de ses vaches, elles sont toutes restées dedans. Il a dit « maintenant c'est fini »... Les cornes, c'est fini, et puis il faut reconnaître le bien-être des animaux, et puis tout ce qui est la pénibilité du travail, si on peut l'enlever, il faut l'enlever. » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)*

3.2.1.2. La collecte du lait

Même si l'accroissement de la taille des exploitations se poursuit actuellement, une majorité d'exploitations est encore de type traditionnel, malgré leur forte diminution depuis une trentaine d'années⁸⁷. La très petite taille des exploitations agricoles amènent encore certaines coopératives à collecter le lait en bidon, comme dans le Beaufortain. En Tarentaise, cependant, cette pratique a laissé la place aux tanks à lait, beaucoup moins contraignants en termes de charge de travail et de manutention. L'organisation et la réduction du travail ne sont plus uniquement le souci de quelques agriculteurs individuels, mais deviennent des objectifs à part entière portés par le collectif, témoignant d'une dynamique de changement et de modernisation, permettant au métier d'agriculteur de se renouveler et de s'adapter aux nouveaux contextes socio-économiques :

(Georges Tresallet) « *Nous, on a reconstruit la coopérative, on l'a faite fonctionnelle, on a tout réorganisé, tout ce qui était pénible... [Par exemple] on était en bidon de lait, on a voulu passer en citernes. Quand vous êtes à la tête d'une entreprise, vous avez une place de responsabilité. Un jour, on s'est dit, "les bidons, on n'en veut plus, il faut les lever ". Le matin, il faut les porter, tandis que un tuyau à brancher, pour transvaser [le lait], c'est quand-même plus commode. [Avant], on collectait le lait en bidon de 40 litres. Chez le producteur, on allait récupérer les bidons, on les mettait dans un camion, les vides, les pleins, il fallait les porter, tandis que après on est passé aux citernes : [maintenant] chacun a sa citerne à la ferme, et le camion-citerne vient et se branche directement sur la citerne, il prend le lait en branchant le tuyau sur la citerne. Donc, il a fallu mettre tout ça en place, il a fallu casser des habitudes*

⁸⁷ Nous entendons par exploitations traditionnelles celles qui ont moins de 8 vaches laitières, 50 brebis ou 30 chèvres, et souvent plusieurs productions animales de faible taille, cf. Cf. *Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural* (PSADER) Tarentaise, diagnostic 2006, p. 103. [<http://www.tarentaise-vanoise.fr>], p. 18.

pour changer de système... il est vrai, ce n'était pas facile. » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

3.2.1.3. Les systèmes de traite

L'efficacité du travail, devient un élément essentiel des stratégies d'exploitation mises en œuvre. L'efficacité notamment de la traite est recherchée par le perfectionnement du matériel de traite. Pour des questions de commodité, d'hygiène et de gain de temps, la machine à traire s'impose presque dans toutes les exploitations. Parfois, la salle de traite vient s'adjoindre à l'étable. Petite salle en tandem lorsque les vaches sont placées les unes derrière les autres, ou en tunnel lorsqu'elles se trouvent côte à côte, installations plus grandes « en épi » quand les bêtes sont disposées obliquement par rapport au couloir de traite. L'amélioration du système de traite selon le nombre de bêtes, la taille des bâtiments, les possibilités d'investissement, tout cela permet de réaliser en termes de temps de travail et de main-d'œuvre d'appréciables économies. Et qui ne sont pas à dédaigner, surtout lorsque d'autres tâches doivent être effectuées en même temps...

(Guillaume Mollard) *« Au départ, ce n'était qu'un bâtiment agricole pour traire les vaches en entravé au pot, pour la traite au pot. Et puis après, on a collé une partie habitation sur le bâtiment agricole existant, et ensuite, nous sommes passés au pipe-lait à l'alpage. (...) Au Pays du Mont-Blanc, il y a un peu tout, il y a encore des alpages qui sont au pot. La traite au pot, ça veut dire qu'il y a juste un tuyau d'air qui fait l'aspiration, et il y a un pot de lait, on branche la vache, on remplit le pot avec le lait de la vache, après on prend le pot et on le verse dans des seaux et des seaux on filtre le lait et on reverse dans le tank. Le lait ne va pas automatiquement dans le tank. Alors que le pipe-lait, il y a deux tuyaux, un tuyau d'air et un tuyau de lait, on branche les deux, on traite et le lait part directement dans le tank. Il y a beaucoup moins de manutention, c'est beaucoup moins dur. Il y a différentes machines à traire. En bas on a une salle de traite, deux fois cinq épis. Là, on s'est modernisé, il y a dix ans, on est descendu dans le bâtiment en bas, et toutes les bêtes, vaches, veaux et génisses, ne sont plus attachées. Avant, on était en entravé, et on est passé en stabulation libre. Donc là, on s'est dit, on ne peut plus attacher les vaches en haut, donc il faut qu'on fasse une stabulation libre. Il faut qu'on fasse une salle de traite dans le bâtiment de l'alpage parce qu'on ne pourrait plus attacher les vaches. Si elles sont seulement attachées deux mois dans l'année, c'est difficile après pour les rattacher.... En alpage, c'est une traite fixe à l'intérieur du bâtiment. (...) Et on a essayé de faire quelque chose d'assez fonctionnel pour traire. Donc, on a créé une aire d'attente pour stocker les 35 vaches (...). On a fait deux couloirs. C'est en épi inversée, c'est-à-dire, qu'elles ont les têtes à l'intérieur pour manger les croquettes, on donne les croquettes en même temps que la traite (...) et puis le trayeur est à hauteur, c'est un mixte entre un pipe-lait et une salle de traite. Et après, les vaches sortent par les côtés, elles sortent huit par huit. Et elles repartent dans les champs par un jeu de fils, et on arrive à faire rentrer les autres huit par huit. Avant, on n'avait que quatre griffes pour huit vaches, ce qui nécessitait de les changer chaque fois. Et je me suis battu un peu avec mon père, et j'ai gagné, je suis allé voir un concessionnaire de matériel agricole, et j'ai acheté quatre griffes, il me les a installés, maintenant, on traite à huit griffes. Avant, on mettait trois heures pour traire 35 vaches, ce qui est énorme, et maintenant on traite en une heure et demi, donc on a*

gagné quasiment la moitié du temps; ça se passe très bien maintenant et c'est beaucoup plus fonctionnel. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

Etre jeune comme Guillaume Mollard, ça permet d'apporter un nouveau regard sur les façons de faire, « de bousculer un peu les choses », d'innover, de modifier les habitudes de travail, et ceci toujours dans le but d'améliorer le travail et de permettre aux agriculteurs ne plus être enchaînés 24 heures sur 24, 365 jours par an à leur exploitation, comme c'est pourtant souvent le cas dans l'élevage traditionnel. L'équipement des exploitations et la nécessaire rationalisation du travail facilite aujourd'hui le renouvellement des exploitations et l'installation des jeunes qui aspirent à un autre mode de vie que celui des « Anciens ». La modernisation apporte ainsi plein de bienfaits pour l'élevage en montagne, une ouverture, la maîtrise d'une certaine technologie et surtout une meilleure qualité de vie.

Toutefois, il faut que cette modernisation reste raisonnée, équilibrée, en accord avec l'esprit des lieux et des traditions. Une modernisation à tout prix, synonyme d'élevage complètement automatisé, industrialisé,... ce n'est pas compatible avec les valeurs défendues par ceux qui se sont engagés pour défendre l'agriculture de montagne.

(Jean-Louis Pissard) « Il y a même pas un an, qu'ils ont refait le nouveau décret de l'AOC du reblochon, au niveau de l'alimentation, au niveau des races ; mais ça ne nous touche pas trop à ce niveau là. Une chose qu'ils ont réussi à ne pas trop laisser se développer parce que c'était bien parti pour, c'était le robot de traite. Mais normalement en zone reblochon, ceux qui produisent du lait pour le reblochon n'ont pas le droit d'utiliser un robot de traite. Les vaches passent dans une machine se faire traire toutes seules, sans qu'il y ait une personne qui soit là pour les traire. Et ça il y a beaucoup d'exploitations en Haute-Savoie qui le font. Il y en a de partout, en Bretagne les vaches sont toutes traites comme ça, c'est tout l'ordinateur qui commande, c'est tout informatisé, c'est l'ordinateur qui dit, cette vache elle produit tant ou cette vache elle a un problème, elle ne se laisse pas bien traire. (...)

Toutes ces grosses exploitations qui sont en zone reblochon du côté d'Annecy, elles auraient voulu que le robot de traite soit mis dans le décret du reblochon, que ce soit autorisé de traire avec les robots, mais heureusement qu'ils ont dit non, parce que sinon après le lait à reblochon il ne serait plus assez différent d'un autre. Ça n'aurait été que les grosses exploitations qui sont dans la vallée, qui auraient mis leur robot de traite, et nous on serait toujours avec nos étables entravées, et on passe tout le temps à traire avec des postes de traite qu'on déplace entre les vaches. » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

3.2.3. La division des tâches quand on est à plusieurs

On assiste aujourd'hui à la diminution de la main-d'œuvre familiale et au développement de formes de travail partagé et du salariat. Une forme collective du travail est de plus en plus présente avec notamment le regroupement des exploitations en GAEC⁸⁸. La flexibilité du travail en collectif permet de faire face à l'augmentation des contraintes liées à l'agrandissement des exploitations et aux aléas. Les structures de taille importante gérées sous forme sociétaires donnent une place grandissante aux

⁸⁸ Groupement d'Exploitations Agricoles en Commun

questions de l'organisation du travail. Guillaume Mollard nous explique la répartition des tâches dans le cadre du GAEC familial :

(Guillaume Mollard) « On a deux alpages différents, qui sont séparés en quatre secteurs, un alpage sur les Contamines-Montjoie qui s'appelle le Truc, et un autre alpage en face, de l'autre côté de la vallée, à 45 min en 4x4. Ça complexifie un peu les choses, parce qu'il n'y a que deux personnes à temps plein. Le travail est bien réparti : il y en a un, l'associé de mon père, qui gère tout l'aspect matériel, cultures, fenaisons, et puis en astreinte s'occupe plutôt des veaux, de l'alimentation des vaches et du curage du fumier, et mon père, il s'occupe en astreinte plutôt de la traite, un peu de l'alimentation, un peu du curage, la stabulation, et puis surtout l'été il s'occupe de tout ce qui est clôtures. Donc ça, ça prend énormément de temps pour 110 bêtes et 180 ha. Il s'occupe de toutes les clôtures en bas et en alpage surtout, et il gère les deux alpages en fait. » (Guillaume Mollard, le Fayet)

A l'opposé pour les agriculteurs seuls et permanents, l'enjeu de la qualité de vie est primordial, mais ils n'ont pas forcément les ressources pour modifier leur organisation de travail. Les structures agricoles collectives d'entraide et/ou de prestations de services, fournissent dans ces cas une aide précieuse. Faire appel par exemple à un service de remplacement, facilite sans conteste la vie de bon nombre d'agriculteurs travaillant seul sur leur exploitation ; cela leur permet de souffler de temps à autre, sans devoir dépenser des sommes considérables pour payer un salarié.

(Jean-Louis Pissard) « Pour les vacances, on a le service de remplacement, et puis l'idéal ce serait d'être en GAEC, de travailler à deux, de s'arranger pour avoir des vacances et des week-ends. L'avenir, c'est ça ! On adhère à un service de remplacement, et quand on y fait appel on paye, ça revient moins cher que si on payait un salarié, et on peut le prendre une semaine, on peut le prendre de temps en temps. » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

3.3. Une journée de travail « type »

Travailler dans l'agriculture consiste à articuler des cycles biologiques animaux et végétaux de périodicité différente. Les tâches à réaliser dans une année sont très diverses dans leur nature et leur rythme : certaines tâches sont quotidiennes, voire biquotidiennes (la traite), d'autres hebdomadaires (les ventes sur le marché), d'autres saisonnières (faire les foins, surveiller les agnelages). Certaines tâches sont dépendantes de la météo, d'autres requièrent une main-d'œuvre spécifique ou nombreuse. Le travail quotidien varie donc fortement selon les périodes de l'année, en lien avec les saisons et les périodes de pointe. Enfin, l'activité d'élevage peut être combinée avec une autre activité professionnelle, par exemple le travail en station pendant la saison d'hiver. Cette imbrication d'activités a non seulement des répercussions sur l'organisation du travail agricole mais aussi sur la vie familiale ou conjugale des agriculteurs.

Pour donner une illustration de ce que travailler sur une exploitation agricole en montagne peut signifier, suivons Guillaume Mollard qui nous amène pour une journée en alpage et sur son exploitation à Passy...

(Guillaume Mollard) « L'été, la journée ça commence à 5h40, on déjeune rapidement, on prépare la machine à traire, on rentre les vaches, on traite. Si on est tout seul, la traite dure à

peu près deux heures. On s'occupe des veaux, ensuite on enferme les vaches dans le parc, on lave la machine à traire, on vide le lait dans la boule qui est dans le 4X4 à citerne, après on lave le tank, on lave ce qu'on appelle la vaisselle de traite, les seaux des veaux etc., on racle la bouse dans l'écurie, ça se termine à 9h, 9h30, ensuite on déjeune, on descend le lait, on le vide dans un tank collectif aux Contamines. Il n'est pas ramassé en alpage, on le descend tous les matins à 10h, et il y a un ramassage qui se fait la nuit d'après à 23h. Il est amené à la coopérative, où il est refroidi à 3°C. Il est refroidi déjà en alpage le soir, et puis on remet le lait chaud pour le refroidir à 10°C. On vide le lait dans la boule, et on le descend, et là on le remet à refroidir jusqu'à 3°. C'est un tank collectif, c'est une grosse citerne à lait dans une petite cahute comme une cabane à poubelle. Il y a une citerne dedans avec de l'eau chaude et de l'eau froide pour qu'on puisse laver, parce qu'on lave la boule en bas après avoir déposé le lait. Et après une fois que la boule est lavée, on fait tous les travaux saisonniers, généralement on fait les parcs, les clôtures, on fait la surveillance des animaux dans les différents alpages et les clôtures dans tous les alpages. Un jour on fait un alpage, le lendemain on fait un autre, un jour on va surveiller un troupeau, un jour on va surveiller un autre, et puis on fait les clôtures là où on est, pour avancer...

Il y a plusieurs parcs sur un alpage, par exemple sur l'alpage à génisses, il y a quatre parcs et là elles sont dans le parc définitif depuis début juillet jusqu'au 15 septembre, dans le grand parc, au printemps, on descend progressivement dans les trois autres parcs, en fonction de ce qu'elles ont mangé, de la gestion de la pâture. S'il n'y a plus d'herbe, on déplace. Il faut surveiller les vaches et faire les parcs. Vers 16h on monte à l'alpage des vaches laitières, on goûte et après on va faire les agrandissements journaliers parce qu'on agrandi les parcs des vaches laitières tous les jours, matin et soir, donc tous les jours on leur donne un peu plus, c'est du pâturage rationné tournant, tournant parce qu'on tourne sur différentes parcelles, sur les différents quartiers de l'alpage. Après on prépare les parcs de nuit, et on prépare la machine à traire, et on traite à 17h30, 18h. Après la traite, on lave la machine à traire, et on la prépare pour le lendemain matin. On la met en place, on prépare les croquettes pour le lendemain, on met les postes de traite à leur place. C'est la gestion du travail pendant l'été.

A l'automne et au printemps les vaches sont en bas, il y a la traite du matin, elle est à 6h et après il y a le curage du fumier, ensuite il y a l'alimentation des vaches, on leur donne du foin, l'un des associés fait les foins tout l'été. Les vaches sont parquées sur l'aire d'attente de la traite, pendant que l'un traite, l'autre prépare les logettes, là où les vaches se couchent : il faut les repailler, mettre de la paille dedans. Et après au printemps et en automne généralement ils ressortent les vaches après la traite, et après ce sont des travaux saisonniers, les parcs autour du bâtiment.

En hiver, c'est un peu différent. En hiver, toutes les bêtes sont dedans. Ce qui est pareil, arrivée à 6h au bâtiment, curage du fumier, on l'enlève, on le met dans une fosse. On l'épand au printemps et en automne. A la fin de la traite on réalimente les vaches avec les foins, les croquettes sont données par les distributeurs automatiques pendant la traite, 1500 kg/vache/an. Et il y a l'alimentation des génisses en plus. L'alimentation demande 8h par jour d'astreinte. Mais l'avantage en hiver, mise à part l'astreinte, il y a beaucoup moins de travail, il y a beaucoup moins de travail saisonnier, on n'a pas les travaux d'épandage ou la gestion des clôtures. [Par contre] on fait un petit peu de travail sur les bâtiments, rénovation, et surtout beaucoup de travail sur la comptabilité, gestion. C'est une période plus calme, les

après-midis sont plus calmes et on finit à 19h le soir. Mais c'est surtout aussi l'époque des réunions et mon père est tout le temps en réunion... » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

C'est notamment la pratique de l'alpage et les relations fortes qui lient les éleveurs à la montagne qui expliquent leur passion pour leur métier. Mais force est de constater que la fonction des alpages ne se réduit plus uniquement à l'activité agricole. Les pâturages d'altitude sont devenus de véritables espaces multi-usages et font à ce titre l'objet de multiples enjeux, ce dont nous allons parler dans la troisième partie.

PARTIE III : Les alpages : des évolutions récentes aux enjeux actuels

L'activité pastorale demeure aujourd'hui un point fort de l'identité alpine. Bien plus qu'une simple survivance des pratiques anciennes, le recours aux pâturages d'altitude constitue une nécessité pour de nombreux éleveurs et conserve un intérêt économique notable. Après une période de mise en question et de marginalisation des alpages dont l'utilisation était jugée incompatible avec les nouveaux impératifs technico-économiques de l'élevage, on observe aujourd'hui un regain d'intérêt autour des alpages qui font l'objet de nouvelles sollicitations. De manière générale, on peut noter l'émergence d'un nouveau regard sur ces territoires d'altitudes : ils véhiculent désormais une image positive aussi bien en matière agricole (produits de qualité), que pour leur dimension patrimoniale (savoir-faire, traditions, identité des lieux) et environnementale (paysages emblématiques, milieux riches en biodiversité).

Chapitre 1 : La mise en valeur des alpages...

« L'alpage, c'est ce qui nous manquait pour passer l'été. L'alpage, c'est pour avoir un revenu. (...) Sachant que le seul revenu était le lait, il fallait investir pour faire le lait. Alors il n'y avait pas de question à se poser. Après, il fallait garder nos laitières toute l'année, sachant que la production de lait nous revient le moins cher l'été. Du 1^e mai au mois d'octobre, c'est là où ça nous coûte le moins cher de produire le lait. Parce que c'est vrai, faire du lait l'hiver ça a un autre coût : il faut les foin, il faut les bâtiments, il faut les faire construire, il y a tout à gérer : le fourrage, le fumier, les aliments, les bâtiments, etc. Tandis qu'il y en a qui prennent que la cerise, ils ne font que l'alpage l'été, et l'hiver ils ne s'embêtent pas, ils placent les bêtes [en hivernage] et les reprennent au printemps. Même si la grosse partie [des agriculteurs], ils gardent les vaches toute l'année. »
(Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

1.1. Les ressources herbagères qu'il s'agit d'entretenir

Les alpages sont pour les agriculteurs tout d'abord des prairies qu'ils utilisent de manière peu intensive, voire même extensive, pour leurs troupeaux. Ils fournissent des ressources fourragères indispensables pour le fonctionnement des exploitations agricoles. Ils permettent l'entretien d'un cheptel nombreux et la constitution des stocks fourragers pour l'hiver. De ce fait, les agriculteurs leur attribuent avant tout une valeur économique (agronomique), qui dépend de la quantité et de la qualité de l'herbe, de l'altitude de l'alpage (la production fourragère étant plus faible en altitude) et des contraintes du milieu naturel⁸⁹, mais elle dépend aussi des pratiques et techniques pastorales mises en œuvre. Car les alpages ne sont pas des ressources « naturelles » mais le fruit du travail des agriculteurs, qui contribuent à travers leur activité au maintien des prairies d'altitude comme ils peuvent aussi influencer la productivité et la qualité de ces dernières.

⁸⁹ Yves PAUTHENET, Ole OSTERMANN, « Etude de la valeur pastorale des pâturages d'altitude », in: *Revue de géographie alpine*, 1990, Tome 78 N°4. pp. 46-51.

1.1.1. Une herbe de qualité

Les alpages sont des milieux extrêmement diversifiés compte tenu des particularités des conditions naturelles, qui sont à l'origine des espaces de mosaïque de végétation très complexes qui offrent des ressources fourragères de qualité. Mais loin de constituer une donnée stable, immuable, il faudrait plutôt considérer les alpages comme un ensemble de systèmes écologiques en interaction, où l'homme joue un rôle primordial à travers la mise en œuvre des pratiques pastorales. La qualité des prairies d'altitude est ainsi liée aussi bien aux conditions naturelles favorables qu'à la présence des pratiques d'élevage extensives. Cette diversité d'espèces floristiques des alpages n'a pas uniquement une influence sur l'appétence de l'herbe pour les bêtes elle est aussi un capital économique pour l'agriculteur dans la mesure où elle contribue à la valeur des productions qui en découlent. L'utilisation des alpages représente ainsi un atout indéniable pour les éleveurs de montagne en termes de qualité de leurs produits que ce soit la viande ou les productions fromagères. Il y a alors unanimité parmi les éleveurs interviewés: les alpages constituent une ressource inestimable, une source de richesse, dont ils ne peuvent, ni ne veulent se passer...

(Sylvain Chevassu) « On a des alpages à plus de 2000 mètres, 2500 mètres le plus haut, au pied des glaciers et en zone du Parc National de la Vanoise, donc, pour les alpages c'est plus difficile d'accès mais par contre il y a une qualité d'herbage exceptionnelle. On a des alpages où on peut faire du bon lait, du lait de beaufort. Là où j'ai des chèvres, c'est vraiment l'idéal pour les chèvres, c'est moins sec. Dès qu'on passe le col d'Aussois, dès qu'on passe en Maurienne, c'est très sec-là bas, ici c'est très arrosé, c'est une vallée laitière, l'herbe pousse vite et elle reste fraîche surtout, au mois d'août on a des secteurs assez hauts et assez frais pour continuer à faire du lait. » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

(Pascal Payot) « L'alpage au départ, c'était du pain blanc, c'est-à-dire on monte en alpage, c'est d'être bien haut, c'est de faire manger de bonnes choses aux animaux, c'est d'avoir du fromage qui a quand même un petit plus par rapport à celui d'en bas parce qu'on a une certaine diversité de la flore, c'est d'entretenir un milieu, c'est de participer à la diversité floristique et faunistique aussi parce qu'on entretient le milieu naturel et qu'on en voit l'évolution ! » (Pascal Payot, Les Houches)

(Madeleine Empereur) « Mais économiquement je pense que c'est vraiment un atout pour les exploitations qui viennent. Quelqu'un qui vient ici l'été, je pense c'est intéressant d'avoir une ressource naturelle qui ne coûte pas très cher, et puis on utilise vraiment ce qui existe. Quelqu'un qui a un troupeau de moutons dans des zones sèches, l'été il fait quoi ? Il leur donne du foin ? De l'ensilage ? Des céréales ? Alors qu'il y a des surfaces en alpage qui ne demandent que d'être valorisées... » (Madeleine Empereur, la Thuile, Bourg-Saint-Maurice)

(Francois Prévent) « C'est indispensable pour mon système. Parce que je peux monter du 15 juin jusqu'au début octobre. Moi, j'ai de l'herbe à l'automne, mais c'est clair pour moi, pour mon système, l'alpage c'est ma base. (...) Et ça me permet de vivre parce que je déclare mes surfaces dessus, ça me permet de faire un à côté en prenant des brebis en pension, donc ça me fait rentrer un peu d'argent qui va me payer mes frais de transport, mes frais d'alpage

etc. (...) En plus c'est un bon alpage, c'est une plus-value ! Je descends de jolis agneaux. Les bêtes qui descendent, elles sont belles !» (Francois Prévent, Bonneville)

1.1.2. L'entretien des alpages

« [L'alpage] c'est le relief, c'est de se lever tôt pour aller traire, c'est déplacer les machines à traire. Nous, on suit les vaches. Avant, les vaches on les amenait aux champs, on les ramenait aux écuries pour les traire, on les trayait à la main. Maintenant, on a le système de la remorque trayeuse, une machine à traire mobile, et on suit le troupeau là où il va. Donc, on se déplace avec le troupeau. Alors ça, on le fait je ne sais pas combien de fois durant la saison. (...) Nous, on guide les déplacements des vaches par rapport à l'herbe, on les amène là où il faut manger d'abord. Nous, quand on monte, la neige vient de partir, donc l'herbe elle est courte, et [on avance] au fur et à mesure que l'herbe pousse, on suit la poussée de l'herbe en fait. (...) » (Hervé Jacquemoud, Séz)

Les systèmes pastoraux d'altitude reposent sur l'interaction entre milieu naturel, végétation, et l'action de l'homme et de son troupeau. L'art de l'éleveur ou du berger consiste à exploiter au mieux la diversité des pelouses qui composent son alpage pour satisfaire les besoins de son troupeau, et ce durant toute la période d'inalpage. Cela nécessite de bonnes connaissances non seulement de l'alpage et des différentes espèces de végétation mais aussi des interactions entre le troupeau et la végétation et les conséquences de l'activité de l'animal sur la qualité de l'herbe (ce qui a dans le cas de l'élevage laitier des répercussions sur la qualité de la production laitière).

La volonté des acteurs du pastoralisme de bien utiliser les alpages est manifeste : les performances économiques de leur exploitation dépendent en grande partie d'une bonne valorisation de l'herbe, qui, elle-même dépend de la mise en place d'un système de pâturage adapté et de sa bonne conduite :

(Guillaume Mollard) *« La conduite de l'alpage en termes de pâturage c'est ce qui nous préoccupe le plus. On essaie de monter le plus tôt possible, mais notre problème c'est que l'alpage c'est un plateau, donc la poussée de l'herbe se fait tout en même temps. On part souvent une semaine après que la neige soit partie, on le voit, dans certaines zones, ça pousse très rapidement. Une fois que ça a commencé à pousser, ça pousse très rapidement : donc on essaie de monter le plus tôt possible et on alterne [les différentes zones de pâturage]. C'est quelque chose que j'essaie depuis deux ans : on essaie d'alterner entre les zones de pâturage avec de l'herbe dure (c'est le communal) et puis les zones avec de l'herbe tendre. Au printemps, si on y met les vaches que dans l'herbe tendre elles vont être en excès d'azote et il va y avoir des soucis sur le troupeau. Donc, j'essaie d'alterner un petit peu la pâture dans cette herbe tendre et puis la pâture dans les zones d'herbe dure, pour qu'ils aient de la fibre et de l'herbe tendre, pour pas qu'elles soient en acidose. Et puis l'herbe dure, si elle est mangée précocement, les vaches, elles la mangent mieux. Donc, on a toujours la préoccupation de manger l'herbe au bon stade ! Comme l'alpage est tout au même niveau il ne faut pas rêver, on ne peut pas, on n'arrive pas, forcément au 15 août, elles mangent du foin. C'est de l'herbe qui a un mètre d'hauteur, c'est du foin, donc du coup on essaie de les tamponner justement, [et d'aller] sur le communal [où l'herbe] ça pousse plus tardivement donc on essaie de les*

amener un peu sur le communal parce qu'il y a encore de l'herbe tendre parce qu'elle a poussé plus tardivement. On essaie d'arriver à équilibrer un petit peu leur rations, et on corrige aussi avec l'apport de concentrés.

Et on fait du pâturage rationné tournant, c'est-à-dire, on a coupé l'alpage en huit grandes lignes. Et on avance tous les jours les parcs, donc tous les parcs de nuit sont à proximité, ils sur la partie basse de l'alpage, et tous les parcs de jour sont sur la partie haute et sur la partie communale de l'alpage qui est devant le bâtiment.

*L'été, je reste avec mon père, et je gère maintenant les deux alpages avec lui. Et depuis la sortie de mon BTS je me suis mis à la gestion de l'alpage il y a quatre ans. Depuis quatre ans, je commence à raisonner un peu alpage et j'ai fait modifier des choses, sur la façon de traire, la gestion du pâturage. Avant, on ne le faisait pas : (...) Pâture dans le communal un peu, les équilibres de l'herbe, valoriser toutes les surfaces de l'alpage par des subterfuges, essayer de pousser les animaux à aller manger l'herbe même si elle est loin et qu'elle n'est pas très bonne, rationner le pâturage des vaches taries... Cette année, j'ai fait défricher cinq hectares (...) [De cette façon] (...) on va pouvoir augmenter un petit peu le cheptel à l'alpage et surtout mieux le valoriser. C'était des zones qui avaient déjà été défrichées dans les années 1980, par mon père et mon grand-père, et qui se sont progressivement réenfrichées, c'était des zones qu'on pâtureait encore, mais je me rappelle il y a quinze ans, les vaches tenaient trois semaines dans cette zone, et là, il y a deux ans, on les y a mises cent jours. Il y a deux zones d'enfrichement, il y a des zones où le sol est acide et donc là c'est plutôt des genévriers, des rhododendrons et des myrtilles, donc ça c'est le plus dur, les vaches ont vraiment du mal à manger sur ces zones. [Dans ces zones] poussent des narais, c'est immangeable pour les vaches. Ces zones, je ne pense pas qu'on arrive à les gagner plus que ça elles vont se réenfricher. Par contre, on a fait défricher une grande partie des zones à aulnes verts, qui dit aulne vert dit zone fraîche et humide, et on a choisi ces zones exprès parce qu'on savait qu'il y avait l'herbe dessus et de l'herbe d'assez bonne qualité donc on a défriché assez loin du bâtiment mais parce qu'on savait que c'était des zones que l'on pouvait regagner.»
(Guillaume Mollard, Le Fayet)*

Pour améliorer l'alimentation des animaux, en particulier des vaches laitières, les agriculteurs recherchent un fourrage ayant une valeur nutritive élevée. Au fur et à mesure de la pousse de l'herbe, l'herbe perd de sa valeur énergétique et de sa teneur en azote. De ce fait, la valeur nutritive diminue avec l'âge de l'herbe. Ceci explique le souci des agriculteurs de pratiquer la pâture ou la fauche « au bon stade ». Il s'agit de trouver un juste milieu pour éviter un pâturage trop précoce qui nuirait à la poussée de l'herbe ou un pâturage trop tardif qui favorise le développement d'espèces de faible intérêt pastoral (nard, myrtilles). C'est souvent une question de « coup d'œil » pour déterminer le meilleur moment. L'intérêt d'une bonne conduite de pâturage consiste à tirer le meilleur parti possible de l'herbe, mais en respectant la végétation pour ne pas trop l'affaiblir et lui permettre de fournir une alimentation de qualité constante et suffisante. Différents systèmes de pâturage existent. Guillaume Mollard pratique le système du pâturage rationné qui consiste en une division de la surface pâturée en parcelles ce qui permet d'adapter le niveau de chargement en fonction des périodes de l'année, et d'ajuster la surface à utiliser à chaque cycle de pâturage. Les animaux qui sont « parqués » à l'aide des clôtures mobiles disposent ainsi d'une ration d'herbe

nouvelle chaque jour. Par contre ce type de pâturage impose des contraintes de travail importantes : entretien de nombreuses clôtures, déplacement des fils électriques tous les jours, présence de nombreux points d'eau, travail d'épandages des fumures...

Les pratiques pastorales déterminent de manière importante la végétation en place et sa productivité. Les animaux modifient la végétation par leur piétinement, par la pâture et par leurs déjections et influent par là le niveau de fertilité des sols. Le pâturage permet notamment d'écarter la menace de fermeture des milieux en empêchant le développement des ligneux. A l'inverse, l'abandon du pâturage ou un pâturage insuffisant entraînent une colonisation progressive par les arbres et les arbustes (aulnes verts, frênes). Pour lutter contre l'enfrichement il est parfois nécessaire de mettre en œuvre des interventions ponctuelles (mécaniques ou chimiques) qui se justifient pour des raisons de reconquête de surfaces pâturables.

Le couvert végétal des alpages dépend bien souvent non seulement des pratiques pastorales actuelles, mais bien souvent, la végétation observée est la résultante de pratiques ancestrales. Certaines pratiques pastorales incorrectes (chargement, fertilisation trop importants) reconduites d'année en année peuvent conduire notamment à la prolifération d'espèces de faible valeur pastorale souvent très envahissantes et dont on a du mal à se débarrasser :

(Didier Simon-Chautemps) « Au niveau de l'alpage, nous faisons de l'entretien, du débroussaillage, traitement de certaines plantes indésirables, avec un traitement pied par pied, ce n'est pas du traitement à l'hélicoptère, c'est pied par pied sur certaines plantes pour éviter que ces plantes se diffusent trop rapidement ce qui était le cas pendant certaines années et ça s'est beaucoup agrandi.

[Donc] aux mois de juillet-août, il y a des fois un ou deux jeunes qui sont là pour faire du débroussaillage l'entretien de l'alpage, on a mis ça en place depuis sept, huit ans ; ce n'est pas pour gagner du terrain c'est surtout pour éviter d'en perdre, parce qu'il y a beaucoup d'endroits où on a des arcosses (des aulnes verts), qui avancent facilement et puis on a aussi beaucoup de vérâtres, c'est toxique, les vaches ne le mangent pas, en principe, mais c'est toxique donc pour traiter ça, c'est du pied par pied, c'est long, donc on est obligé d'embaucher une personne, et ça s'est déjà très nettement amélioré. » (Didier Simon-Chautemps, Granier)

(Hervé Jacquemoud) « Pour l'alpage, que ce soit bien travaillé ou mal travaillé ça dépend du taux de chargement. Le plus dur, c'est les myrtilles. Si les endroits avec des myrtilliers ne sont pas pâturés comme il faut, les myrtilles prennent de l'expansion.

En fait, nous on fait que suivre ce que les Anciens ont fait depuis qu'ils montent en alpage. Et encore, nous, on fait quand même du meilleur boulot que ce qu'ils faisaient avant, je pense. Parce qu'avant, il y avait quand même certains endroits qui sont complètement envahis par le rumex, et ça c'est dû à la mauvaise gestion des anciens. Chez nous, tous les plateaux sont envahis par le rumex, en plus c'est des endroits où c'est impossible d'accéder avec un tracteur...

Tout simplement parce que les Anciens, ils ne voulaient pas s'embêter à faire des parcs, donc ils ne faisaient pas de parcs, ils laissaient les génisses sur l'alpage, les génisses quand elles

voulaient se coucher, elles se couchaient toujours au même endroit, là où c'est plat, et tous ces plateaux sont envahis par le rumex. C'est très vieux. Là, on a un endroit à côté de notre chalet ça date depuis après-guerre. C'est une histoire... Ils avaient mis un troupeau de moutons apparemment pour déminer, donc ils envoyaient les moutons, pour faire sauter les mines. Et chaque soir, ils ramenaient les moutons en bas vers le chalet, et le chalet il est envahi par le rumex, ça c'est à un moment donné une mauvaise gestion de l'alpage.

CB : Et ça se sent encore aujourd'hui ?

HJ : Ah oui oui le rumex il y est, et il y reste. Là où on peut aller avec le tracteur on le fait, mais souvent il est impossible d'y accéder.

CB : D'où l'intérêt d'utiliser les parcs...

HJ : Nous on travaille avec des parcs. Donc, les génisses ne restent pas toujours au même endroit. Les vaches, c'est pareil. La machine à traire reste quelques jours au même endroit mais dès qu'on commence à avoir de la boue et tout, on l'enlève et on la met ailleurs.

(...) Pour avoir de l'herbe potable pour les années à venir. ! Mais je crois que la gestion du patrimoine elle se fait à partir de là. A partir du besoin de l'agriculteur. Quelqu'un pourrait vous dire, je vais en montagne pour le maintien des paysages et tout, je n'y crois pas trop. Je pense on va en alpage surtout pour une question de rentabilité. » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

1.2. Les équipements indispensables

A l'heure actuelle, la valorisation des alpages ne se conçoit guère sans un niveau satisfaisant en équipements permettant de faciliter le travail et d'améliorer les conditions de vie en alpage. L'accès à l'alpage, l'approvisionnement en eau et en électricité, des conditions de logement décentes, un outil de production fonctionnel, sont autant de facteurs conditionnant la pérennité des pratiques pastorales. Il convient de relever ici deux points essentiels abordés par les agriculteurs, celui de l'accès tout d'abord, les difficultés de desserte s'opposant souvent à toute tentative d'équipement et d'entretien des pâturages, et d'autre part celui du ravitaillement en eau du bétail.

1.2.1. La question de l'accès des pâturages

Aujourd'hui, des équipements électriques ou motorisés se sont imposés dans les alpages. Ils ont permis de simplifier et de rationaliser certaines tâches, dont la traite en particulier. Grâce au matériel de traite mécanique les alpages laitiers peuvent fonctionner aujourd'hui avec un personnel réduit et ont gagné en productivité. Sans l'invention de la salle de traite d'alpage, la production laitière à l'alpage aurait été certainement vouée à disparaître. Aujourd'hui, la salle de traite mobile permet de suivre les vaches dans leurs déplacements. Répandue surtout sur les alpages de la Tarentaise et du Beaufortain, elle s'inscrit dans le prolongement de la pratique de la pachonnée et permet une valorisation optimale des ressources des alpages, à condition d'avoir des possibilités de d'accès à l'alpage et des dessertes permettant la circulation de la machine à traire à l'intérieur de l'alpage, ce qui n'est pas toujours le cas partout...

(Florent Callamard) « *Le début de l'alpage est à 1450 mètres. On a une traite mobile. Tous les dix jours en gros, on monte un petit peu et on suit les vaches avec la machine à traire mobile. La machine à traire mobile est surtout utilisée en Savoie...alors qu'en Haute-Savoie, il y avait*

beaucoup de familles qui avaient leur chalet d'alpage etc. et ils n'avaient pas l'habitude. Avant, on n'avait pas de machine à traire mobile, on avait le corps de ferme, et les vaches rentraient matin et soir pour la traite.

Mais maintenant, quand on est en bas de la vallée, on peut aller pâturer des surfaces qui ne sont pas forcément près du bâtiment, donc ça nous permet quand-même d'aller pâturer ailleurs, mais il faut avoir l'accès et l'endroit pour la mettre... ! » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

(Jean-Louis Pissard) *« En Haute-Savoie, c'est plutôt une traite à l'étable. En Haute-Savoie, ce n'est pas les mêmes alpages qu'en Savoie. En Savoie, ce sont de grands alpages, un peu vallonnés où ils peuvent déplacer leurs machines régulièrement, nous ici ce n'est pas pareil, c'est des alpages beaucoup plus petits, et plus en côte aussi, plus raide, on n'a pas trente-six mille endroits pour la poser notre machine. Après le secteur des Aravis, sur le Grand-Bornand, ils sont tous équipés en gros bâtiments pour traire leurs laitières, parce qu'ils fabriquent un peu tous, donc, ils sont bien équipés ; ils sont beaucoup plus modernisés que ceux qui ne font que traire ». (Jean-Louis Pissard, Sallanches)*

Alors qu'avant, l'alpage n'était pas toujours pourvu de chemins d'accès ou, s'il y en avait, ils étaient bien souvent défectueux ou trop étroits et pentus, des efforts pour améliorer les accès ont été assez tôt mis en œuvre. Dès les années 1960, l'aménagement des voies de desserte du domaine pastoral s'impose en effet comme un préalable indispensable. Il s'agit d'adapter l'utilisation des pâturages d'altitude aux nouvelles conditions d'exploitation (mécanisation, transport du lait), mais aussi aux nouvelles conditions de vie des alpagistes (fréquents allers-retours entre l'alpage et le siège de l'exploitation dans la vallée). Le critère de l'accessibilité s'avère aujourd'hui comme une des premières conditions d'utilisation des alpages et conditionne en particulier la pérennité des alpages laitiers.

Lorsque Claude Glise a obtenu la location de l'alpage communal de Ritort dans la vallée des Chavières, il était confronté à cette problématique de l'accès. Une grande partie de l'alpage n'était pas accessible par véhicule motorisé. Il n'y avait pas de piste qui aurait permis l'acheminement du matériel de traite ainsi que le transport du lait. Pourtant, ces secteurs étaient indispensables pour disposer d'une surface d'herbages suffisante pour toute la saison d'estive. La première solution qui a été trouvée pour contourner le problème de l'accès consistait à hélicopter la machine à traire et de descendre le lait par un tuyau d'alimentation en eau du haut de l'alpage directement dans la salle de fabrication. Mais à la longue...

(Claude Glise) *« Hélicopter la machine à traire ça me coûtait trop cher, donc après j'ai fait une machine à traire en bois, que j'ai mise en fixe à l'endroit où on trayait, ça marchait plutôt pas mal comme système, mais le problème était que les vaches restaient trois semaines au même endroit. Comme on ne pouvait pas faire bouger la machine à traire, au bout d'un moment il y avait la boue, ce n'était pas possible de traire trois semaines au même endroit. Après j'ai bataillé pour faire une piste qui nous monte sur le haut de l'alpage, et donc je n'ai pu faire la piste que la quatrième année. En faisant la piste, j'ai augmenté le troupeau, c'était une grosse discussion avec la commune et tout pour dire, de toute façon si je ne peux pas avoir de piste je ne peux pas augmenter le troupeau, j'arrête parce que avec cinquante vaches je ne peux*

pas. Donc la commune était d'accord avec ça, ils ont tout fait pour que ça marche, mais le problème c'est qu'ils demandaient à la commune 120 000F à l'époque, donc la commune a dit : "Non, on est désolé. A ce prix là, ce n'est pas possible". Donc, il a fallu que je la fasse moi. La commune a payé l'étude pour faire la route, et comme on était en zone du Parc il fallait l'aval du Parc [national de la Vanoise] mais ils ont accepté vu qu'il y avait une étude bien faite. Donc, je suis parti de cette étude qu'avait faite la commune, et j'ai dit : "si vous ne pouvez pas faire la route, je la fais moi". Et mon frère est pelliste, il a fait une formation de pelliste, donc je l'ai embauché. J'ai loué une pelle et il a travaillé pendant un mois et demi pour moi et il a fait la piste, ça a divisé par dix le prix de la piste.

Mais on a pu avoir la piste au dernier moment, la piste se faisait, les vaches suivaient derrière, mais enfin ça s'est fait, et on a pu monter la machine à traire sur les roues. Maintenant, on peut aller partout sur l'alpage. Et donc, après la 5^e année ça a continué, et à partir de là ça nous a ouvert plus de pâturage et ainsi de suite. A partir de là, on a mis cent vaches sur l'alpage de Ritort, c'est le maximum qu'on puisse mettre. » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

C'est seulement au prix de gros investissements de la part de l'alpagiste et avec le soutien de la commune du Villard et du Parc National de Vanoise que le projet a pu aboutir⁹⁰. La création de la piste a ainsi permis à nouveau la mise en valeur de tous les secteurs de l'alpage.

En matière d'accès, la situation apparaît relativement favorable en Tarentaise où la création des stations des sports d'hiver a permis en même temps le désenclavement d'un bon nombre d'alpages. Sur le territoire du Pays du Mont-Blanc, à l'opposé, la question des accès ressort fréquemment dans les entretiens. Sur certaines communes, le manque d'accès pose un réel problème aux agriculteurs et constitue un obstacle à la valorisation de certains alpages.

(Florent Callamard) « *Disons, pour trouver des alpages, pour les génisses c'est assez facile, pour des vaches laitières c'est plus dur, parce que pour les vaches laitières il faut avoir un accès 4x4, qu'il y a de l'eau, parce que les vaches boivent beaucoup, et en règle générale, il faut aussi avoir un logement, etc. Ce n'est pas évident. (...) Nous ce qui nous manque sur certains alpages, ce sont les accès, des accès en voiture. Notre alpage, avec les vaches laitières on a des accès, ça va, mais on a des alpages avec des génisses etc., où il n'y a pas d'accès du tout, donc c'est tout à pied... !* » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

(Gérald Maschio) « *Je dis toujours, pour sauver les alpages il faut qu'on ait des pistes d'accès, et c'est ce qui a sauvé les alpages du Beaufortain, d'avoir des chemins qui montent jusqu'en haut. Nous, on n'a pas trop ce problème dans ce secteur, mais plus dans les Contamines qui sont en Réserve [naturelle], et ils ont beaucoup de mal à faire des pistes, alors que c'est ce qui va sauver les alpages ! Et c'est fini les alpages où on monte à pied, je veux dire, on n'a plus ce que je disais toute à l'heure, autrefois on mettait une famille qui restait tout le temps en alpage, mais maintenant il faut monter et redescendre. (...) Les pistes d'accès sont*

⁹⁰ La particularité du « projet Ritort » réside dans le fait que l'alpage est situé dans la zone du Parc national de la Vanoise, et que tout projet d'aménagement ou d'équipement à usage agricole (même ceux qui s'avèreraient indispensables à l'activité pastorale) comme la création de voies, d'infrastructures ou de bâtiments doivent être explicitement prévus dans le programme d'aménagement du Parc.

indispensables ! Nous, comme c'est des petits alpages qui ne sont pas très loin, on est bien desservi. Mais toujours est-il qu'il faut les chemins créés par des agriculteurs, pour les agriculteurs ! » (Gérald Maschio, Combloux)

(Pascal Payot) *« C'est le seul alpage non desservi par une route dans ce pays qui supporte très bien l'agriculture ; donc là on a projet de câble qui servira l'alpage, un monte-charge pour pouvoir m'aider à redescendre les fromages, remonter, donc là on a remonté le problème à l'envers ; il a fallu dix ans à trimer sur cet alpage, à démontrer que ça peut marcher, et c'est seulement après, à un moment où ça ne peut plus continuer, parce que vous faites tout à dos d'homme, et il y a une heure et demie de marche. Donc maintenant on va mettre le câble. Mais le câble, il coûte 125 000 €, donc on est obligé de nous tourner vers les collectivités locales pour monter ce projet ; donc il y a une participation des propriétaires de l'alpage, du Conseil général, de la Région, de l'Europe, et malgré ça il manquait encore de l'argent et j'ai trouvé quelqu'un qui a mis 30 000€ sur la table parce qu'ils sont tombés amoureux de l'activité là-haut. Et voilà, j'ai trouvé du mécénat en fait. » (Pascal Payot, Les Houches)*

Les possibilités d'accès conditionnent aujourd'hui les modes d'exploitation des alpages et facilitent grandement la gestion des alpages. Elles permettent en outre aux agriculteurs une plus grande mobilité, et améliorent ainsi leurs conditions de vie et travail. Nombreux sont les alpagistes qui font aujourd'hui des allers-retours réguliers voire quotidiens entre l'alpage et la vallée pour continuer d'avoir une vie sociale et familiale.

(Guillaume Mollard) *« On monte d'un seul coup, on a à peu près huit hectares autour de l'exploitation, donc on sort les vaches laitières, début mai, et il faut qu'elles tiennent jusqu'au 15 juin, donc on fait deux passages, pâturages en bas, et puis on les monte en bétailière ou en camion jusqu'aux Contamines-Montjoie où là, on les pose dans un parc. On fait plusieurs voyages, et après elles ont une heure de marche à pied, pour accéder à l'alpage. C'est un alpage qui a un accès 4x4 parce qu'on descend le lait une fois par jour. Les matins à 10 h on descend le lait avec une boule sur le 4x4. Donc, on les monte en alpage où elles restent à peu près du 15 juin au 10 septembre. (...) On reste en alpage, mais on descend le lait tous les jours (...) on dort à l'alpage... la plupart du temps, après, moi, il faut que je voie ma copine de temps en temps, elle a deux jours de congé par semaine, il faut que je la voie, et donc moi je redescends, et mon père pareil, il redescend pour voir ma mère et puis mon frère. On vit à part, mais on n'est pas très loin, je mets 45 minutes pour monter à l'alpage depuis ici. Mon père met 30 min. Donc, on se lève tôt le matin, et ça me permet de voir ma copine et mon père, il voit ma mère. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)*

1.2.2. L'importance des ressources en eau

La disponibilité de l'eau en montagne est également indispensable pour le maintien du pastoralisme en altitude, surtout pour les bovins dont la consommation est de trente à cinquante litres par jour. Le problème de l'abreuvement du bétail peut paraître secondaire dans les alpages de la Tarentaise et du Pays du Mont-Blanc qui sont en règle générale suffisamment alimentés en eau par les sources et les cours d'eau, et qui ne connaissent pas la pénurie en eau qui affecte le domaine pastoral

méditerranéen. Toutefois, sur certains alpages le manque d'eau ou la mauvaise répartition des points d'eau peut rendre leur exploitation extrêmement fragile :

(Guillaume Mollard) « Au niveau de l'alpage, il y a un gros souci, il y a très peu d'eau. La seule source qu'ils ont trouvée, elle est derrière une butte, et elle tarit très facilement. En 2003, on a monté par exemple 9000 litres d'eau par jour du 15 juillet au 15 août, c'était énorme. Il fallait monter l'eau pour les vaches, c'était une catastrophe ! On a dépensé beaucoup d'argent, on descendait 400 litres de lait et on montait 9000l d'eau. Les vaches boivent 100 litres d'eau par jour, forcément... et puis on a dû les descendre plus tôt, et quand on les a descendues en bas c'était tout rasé, il n'y avait plus rien, c'était sec. Donc, on n'a même pas pu les sortir en bas, on a dû acheter du foin en grande quantité. Donc, cette problématique d'eau sur l'alpage est la plus grosse problématique.

L'eau est vitale pour l'exploitation, et quand il n'y a plus d'eau, il faut descendre les vaches. On est sur un plateau, entouré de glaciers...on est sous les glaciers, mais on est sur un plateau et toute l'eau coule en bas, il y a trois torrents qui passent en bas, mais ils passent en bas.

On réfléchit à des projets de sécurisation, mais au niveau budget c'est voué à mort.

(...) Maintenant, on peut monter l'eau en tracteur, mais bon, si on monte de l'eau en tracteur on a tout perdu. Pour le moment, les bonnes années ça passe, mais souvent on descend avec l'eau. L'année d'avant, on est descendu au 20 septembre, on laisse un peu les vaches taries pour bien finir de pâturer l'alpage, et là on avait dû les descendre parce qu'il n'y avait plus d'eau, c'est un problème qui est récurrent. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

1.3. En Tarentaise : les alpages, une plus-value économique

«Nous, c'est surtout pour faire du lait qu'on va en alpage, c'est la première chose, c'est pour faire du lait. L'herbe de l'alpage est propice pour faire du bon lait, c'est la principale raison. Et comme le lait d'été est mieux payé, il est plus cher que le lait d'hiver, c'est un plus! (...) Après, l'aspect maintien du patrimoine, il y est certainement, mais ce n'est pas ça qui va nous ramener [de l'argent]. Ce n'est pas pour ça qu'on amène nos vaches en alpage. » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

Depuis des siècles, les alpages sont voués aux activités pastorales. Encore aujourd'hui l'alpage occupe une place centrale dans les systèmes agro-pastoraux alpins. En Tarentaise, comme dans toute la zone beaufort, le rôle de l'alpage se trouve renforcé par la décision des responsables du beaufort de privilégier la production laitière estivale, c'est-à-dire d'instaurer un paiement différencié du lait produit au cours du pâturage estival des vaches laitières. La rémunération supplémentaire du lait perçue par les producteurs au cours de cette période de juin à octobre peut atteindre 50 centimes de plus par litre de lait par rapport à la production hivernale⁹¹.

Il s'agit notamment de conforter la production d'un produit à forte valeur ajoutée (le beaufort d'été est plus prisé et donc vendu plus cher que le beaufort d'hiver) et de favoriser une production laitière à partir d'une alimentation herbagère spécifique liée à la diversité floristique des alpages. Cette mesure incite ainsi à une meilleure valorisation des prairies d'altitude. Elle permet en outre de renforcer l'identité territoriale et l'image de l'AOC beaufort étroitement liée aux alpages.

⁹¹ Cf. Muriel Faure, thèse, p. 118-119.

(Didier Simon-Chautemps) « L'alpage, c'est une grosse partie des exploitations. Ça permet de se libérer des vaches l'été pour pouvoir travailler plus facilement aux foins. Et puis l'alpage maintenant, c'est un revenu non négligeable, c'est même une part importante pour la production ! Alors qu'autrefois, traditionnellement, il y a 40 ans, même plus peut-être, la plupart des exploitants, qui étaient des petits exploitants, avaient des vaches qui faisaient des veaux à l'automne (en octobre, novembre, décembre). Elles avaient du lait tout l'hiver. Mais au printemps ou en été, elles n'avaient plus beaucoup de lait. [L'alpage] c'était surtout pour se débarrasser des vaches. Mais l'alpage ne leur rapportait pas grand-chose parce que les vaches étaient en fin de lactation, et la fabrication en alpage n'était pas non plus assez importante pour que ce soit rentable, mais petit à petit la part de l'alpage est devenue plus importante dans le revenu général de l'exploitation.

[Aujourd'hui il y a] beaucoup plus de vaches qui vèlent plus tard, on fait aussi des vêlages au printemps pour avoir plus de lait l'été, et l'alpage maintenant c'est quelque chose qui est économiquement important.

Pour expliquer quelque chose : la coopérative "Neige et Soleil" nous paye l'hiver le litre de lait 58 centimes d'euros. L'alpage de Plan Pichu, les deux dernières années c'était 58 centimes aussi, mais ça ne veut pas dire la même chose, parce que dans les 58 centimes l'hiver on a l'alimentation des vaches, on a le travail, tandis que l'alpage c'est 58 centimes sans s'occuper des vaches et sans l'alimentation des vaches ! Ce qui est quand même une grosse différence ! Le travail est déjà déduit !

La partie alpage, c'est du net par rapport au prix de l'hiver ! Du coup, dans les gros groupements pastoraux comme ça, le fait d'être gros ça permet de rentabiliser beaucoup mieux, parce que les charges sont réduites. (...)

Il faut faire du lait sur toute l'année bien-sûr mais la période estivale est quand même beaucoup plus importante maintenant, beaucoup plus qu'elle ne l'était avant, et puis, l'image aussi du beaufort est valorisée surtout par l'été. Ce qui fait connaître le beaufort, c'est les alpages, même s'il se fait beaucoup de beaufort d'hiver aussi, mais l'image est véhiculée par les alpages... ! » (Didier Simon-Chautemps, Granier)

1.4. Au Pays du Mont-Blanc : l'estivage, cause de surcoûts peu compensés

Miser sur une production de lait à l'herbe comporte néanmoins certains risques. Durant l'estive, la qualité de l'herbe n'est pas homogène d'une parcelle à l'autre, et les amplitudes thermiques peuvent être importantes (surtout en cas de neige, phénomène météorologique qui n'est pas exceptionnel dans les Alpes au mois juillet) ce qui a des incidences sur la production des vaches laitières. Si un problème survient, la production baisse malgré l'apport en compléments.

(Guillaume Mollard) « Donc, on descend tôt ; normalement l'alpage, c'est cent jours mais on a fait le choix de regrouper les vêlages à l'automne, donc en haut ce n'est pas très pratique pour faire des vêlages. On fait quand même à peu près vingt vêlages l'été, entre le 15 juin et fin août, il y a à peu près vingt vêlages qui se font, mais c'est pas très pratique pour élever les veaux là-haut,...et puis les vaches font des lactations beaucoup moins longues puisque forcément en été elles sont dehors 24 h sur 24, s'il neige elles sont dehors, et il n'y a

pas de possibilités de les rentrer. En haut, on ne peut leur donner du foin, donc elles sont livrées à elles-mêmes. On a beau les compléter en concentrés, elles ne font pas des lactations très longues. Ces vaches, elles font du lait l'été, ça permet de garder une production l'été, et ça permet de valoriser l'alpage aussi. Le système il n'est viable qu'avec l'alpage et l'alpage est quelque chose qui me tient à cœur. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

Souvent, les éleveurs en zone reblochon, à l'instar de Guillaume Mollard, combinent deux périodes de vêlage, d'une part pour « faire le quota » mais aussi pour pouvoir mettre des vaches en alpage où produisent suffisamment de lait pour une meilleure valorisation de l'alpage.

Mais contrairement à l'AOC beaufort, dans la zone reblochon, le séjour à l'alpage n'apporte pas une plus-value économique. Pour les producteurs de lait, l'inalpage représente des investissements et des coûts supplémentaires qui ne sont pas compensés par le prix du lait qui est finalement le même qu'en plaine. En bas, il est beaucoup plus facile d'assurer un bon niveau de production et de maintenir la lactation car les éventuelles perturbations sont rares. Cette situation très inégale entre les éleveurs de montagne qui pratiquent l'alpage et les éleveurs de plaine (qui n'ont pas les mêmes coûts de production mais dont le lait est valorisé de la manière) crée un sentiment d'injustice parmi les éleveurs rencontrés :

(Guillaume Mollard) *« L'alpage a quand-même un rôle central : toutes les exploitations quasiment du Mont-Blanc ont un alpage, soit pour les génisses, soit pour les laitières. (...) Les alpages sont tous vitaux. C'est d'autant plus vital quand on met des vaches laitières dessus ou des chèvres laitières. Mais il est vrai que l'alpage n'est pas très valorisé par rapport au beaufort, je prends toujours cet exemple. Nous, on produit du lait en alpage, c'est beaucoup plus dur que de produire du lait à Cruseilles par exemple, dans les zones de plaine qui sont aussi en zone de reblochon. On traite le matin, on traite le soir, on est tranquille. Mon père passe à peu près deux heures par jour sur les routes pour descendre le lait, remonter le lait, aller voir les génisses, faire les parcs, etc. (...) et produire en alpage ça coûte beaucoup plus cher et surtout on a beau avoir une herbe de qualité que les autres n'ont peut être pas, les vaches produisent moins. C'est des conditions qui ne sont pas tellement favorables à la production laitière, et on a le même prix du lait que les autres. Donc, ça n'encourage pas à monter en alpage. Pour le beaufort, ils ont différencié le beaufort d'alpage du beaufort d'été pour ceux qui le produisent en bas. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)*

(Florent Callamard) *« Et ça fait que pour le reblochon, il y a des exploitations en plaine qui ont des facilités de production que nous on n'a pas en montagne, du coup, il y a des inégalités ! Du coup en plaine, s'il y a des modifications dans le cahier de charge, eux ils vont demander certaines choses, que nous on n'a pas besoin ou qu'on va jamais pouvoir mettre en place,... de toute façon, à l'époque la zone ils ont voulu la faire trop grande et trop intégrée à la plaine ; pour le beaufort ils ont resté vraiment dans la montagne. (...) ». (Florent Callamard, les Contamines-Mointjoie)*

(Jean-Louis Pissard) *« Les alpages (...) c'est sûr, c'est des investissements, mais une fois que tout est installé et que tout est bien mis en place, ce n'est pas vraiment une contrainte, au contraire, mais ce sont des investissements en plus. (...) Puis après, pour aller traire en montagne, il y a le trajet, quand tu as tout compté, c'est tout des frais en plus que n'ont pas*

ceux qui gardent leurs vaches sur leur exploitation en bas. Eux, ils ont beaucoup moins de frais... et c'est le même prix de lait ! Ceux qui sont près d'Annecy dans la plaine, qui sont en zone reblochon, c'est le même prix de lait que nous... !

(...) Il y a même des secteurs comme Cruseilles, c'est la plaine, et ils sont en zone reblochon, à ce niveau-là ce n'est pas très très juste ! Quand on voit les conditions dans lesquelles on bosse pour faire notre foin, pour l'alimentation des vaches, pour aller traire en alpage, et ceux qui ont une exploitation sur Cruseilles, qui ont cent vingt vaches laitières avec toutes surfaces autour pour faire les foins l'hiver et pour traire toute l'année, l'été aussi, sur l'exploitation dans la plaine, c'est vraiment pas juste... et ces gens-là sont payés au même prix de lait que nous ! Il n'y a pas de différence ! » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

Chapitre 2 :... indispensable pour le maintien de l'agriculture de montagne

2.1. Une réserve foncière importante

« 90% de mon foncier c'est l'alpage ! » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

La raréfaction du foncier dans les vallées contribue aujourd'hui à renforcer l'importance des alpages dans les systèmes d'exploitation. Sur les deux territoires, les dynamiques urbaines et résidentielles impliquent une pression foncière qui s'exerce notamment sur les parcelles agricoles en fond de vallée, indispensables pour l'alimentation du bétail. L'étroitesse des vallées et la rareté des surfaces plates et mécanisables, ne font qu'aggraver cette situation. Le manque de surface autour du siège d'exploitation rend l'utilisation des alpages indispensables pour le fonctionnement et l'équilibre économique de bon nombre d'exploitations.

(Sylvain Chevassu) « De toute façon, l'exploitation sans l'alpage, elle n'est rien. C'était une condition sine qua non, s'il n'y avait pas l'alpage ce n'était même pas la peine... Je ferais quoi de mes chèvres ? Je n'ai même pas un mois d'herbe. Au printemps, je pâture sur Pralognan mais après il faut l'alpage. L'alpage n'est pas vraiment lié à l'exploitation parce que ce ne sont pas les mêmes propriétaires mais s'il n'y avait pas l'alpage... [Pour que ça puisse fonctionner] l'exploitation ici, il faudrait nécessairement trouver un alpage. En plus, un alpage qui soit accessible, avec un abri, et là les trois conditions sont réunies. L'exploitation sans l'alpage elle n'est rien, c'est 90% de mon foncier ! » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

Pour les producteurs de beaufort ou de reblochon, l'utilisation des alpages est d'autant plus importante qu'elle est indispensable pour atteindre l'autonomie fourragère, prescrite par les cahiers de charges des deux AOC⁹². Comme par le passé, les déplacements saisonniers des troupeaux en alpage permettent ainsi de libérer les surfaces dans les vallées, qui sont utilisées comme prairies de fauche. Leur protection et leur conservation sont cruciaux pour la viabilité des exploitations laitières.

⁹² La recherche d'une certaine autonomie alimentaire s'obtient grâce à la limitation ou interdiction de l'achat de ressources fourragères produites en dehors de la zone de production. La mise en place de cette mesure dans le cadre des AOC fromagères va dans le sens d'une meilleure valorisation des ressources locales pour l'alimentation du cheptel. Les prairies de fauche situées sur les parcelles les plus plates jouent ainsi un rôle essentiel pour les producteurs, mais elles sont aujourd'hui de plus en plus récupérées par l'urbanisation avec des impacts directs sur l'activité agricole, limitant ses capacités de production fourragère.

(Guillaume Mollard) « [L'alpage, c'est] du foncier sécurisé, [elle permet] l'autonomie fourragère l'hiver qui est vitale pour rester dans l'AOC reblochon parce qu'il va falloir bientôt 100 % du foin de zone. Donc là, le cahier de charges est paru il y a une semaine, donc il va falloir 100% de foin issu de la zone, et 80% pour ceux qui sont à plus six-cent mètres d'altitude. Donc, si on n'avait pas l'alpage, on ferait beaucoup moins de foin. Et puis du coup, ça ne serait pas valable ! C'est sûr, ça ne sera [surtout] pas valable pour l'alpage des laitières. Après, on n'aura pas assez de surfaces, on a cinq hectares (...) sans les alpages, on n'a pas assez de surfaces ! » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

2.2. Un certain « renouveau » des alpages au Pays du Mont-Blanc

« Les alpages, ils sont vachement recherchés et peut-être de plus en plus les gens sont obligés de traire en alpage, vue qu'en bas, la surface a diminué... Les alpages de toute façon ils sont mangés par les génisses, ils sont mangés par les troupeaux de moutons, par contre les alpages laitiers, peut-être il y en a qui y retourneront traire en montagne, qui sont obligés, à cause de la pression foncière dans la vallée !... » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

La question de la pression foncière est particulièrement préoccupante en Haute-Savoie où la dynamique résidentielle provoque une perte annuelle variant de 400 à 600 hectares de la surface agricole. La pression foncière s'exerce notamment sur les terrains agricoles situés autour des sièges d'exploitation. La perte de surfaces fourragères disponibles pour les bêtes incite aujourd'hui de nombreux éleveurs à « réintégrer » la pratique de l'estive dans leur système d'exploitation. Ce nouvel engouement pour les pâturages d'altitude constitue un véritable tournant pour l'agriculture de montagne du Pays du Mont-Blanc. Les alpages y connaissent un mouvement de reconquête lié avant tout à la nécessité des exploitants de libérer des surfaces et de récolter davantage de fourrages. Cette évolution tranche définitivement avec les signes de déclin et d'abandon des pratiques pastorales observés il y a encore quelques décennies.

(Jean-Louis Pissard) « Il y a des alpages qui sont recherchés, donc de gros alpages pour lesquels il faut mettre l'argent... **Quand il y a des alpages qu'ils mettent en adjudication, il n'y a pas mal de concurrence, c'est recherché, et de plus en plus ! Il faut mettre l'argent sinon ... Dire que dans les années 1950/60, il y avait des alpages qui étaient à l'abandon, et aujourd'hui ils sont recherchés... Peut-être même dans les années 1960/70, dans ces années là, il n'y avait plus trop de bêtes, beaucoup moins, donc les alpages étaient délaissés, les buissons prenaient le dessus et il y avait des alpages entiers qui n'étaient plus entretenus; aujourd'hui ce n'est plus pareil, et heureusement ! Pourquoi ? Parce que les agriculteurs ont des troupeaux de plus en plus importants, et l'été ils essaient de les mettre en alpage et parce qu'il y a des paquets de surfaces dans les vallées qui se sont fait croquer par l'urbanisation. Donc, c'est bien pour ça que les gens sont repartis en alpage ! » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)**

(Gérald Maschio) « Sur la commune de Combloux, il y a peu d'alpages parce que ce sont des petits alpages, et par exemple à Combloux il n'y avait plus d'alpage laitier. Depuis cet été, il y

a un [éleveur] qui est revenu en alpage laitier. Mais avant, il n'y avait plus d'alpage laitier, c'était que des génisses.

Maintenant, il y en a un qui est remonté en alpage. **Mais comme on perd des surfaces en bas ça va se redynamiser, [on va recommencer à] traire en alpage, on est obligé de faire quelque chose pour garder nos troupeaux. C'est pour ça que les alpages se sont perdus : parce qu'il y avait [assez] de surfaces en bas et on mettait des génisses [en alpage].**

A une certaine époque, comme il y a des fermes qui ont arrêté, les surfaces se sont libérées en bas, mais vu que maintenant, il y a trop de pression foncière, on fait de plus en plus de foin en alpage, parce qu'on n'a plus assez de terrains en bas ! Et les gens vont remonter, je pense que d'ici vingt ans, il y en a qui vont remonter traire en alpage, à cause de la pression foncière.

Ça fait exactement comme moi et Nadine, tout le terrain en bas est foiné pour avoir le stock suffisant pour l'hiver, on ne fait plus pâturer en bas. L'alpage, c'est grosso modo de juin à fin septembre. De novembre à fin mai les bêtes sont dedans.

Avant, on va dire jusqu'à maintenant, l'alpage servait juste à caser les génisses pour l'été, tandis que maintenant je pense ça va devenir primordial pour la survie des exploitations.

(...) Les alpages, c'est devenu indispensable à la survie de l'agriculture de montagne. Parce que c'est le seul endroit où on a encore des terres qui seront toujours des terres agricoles.

(...) » (Gérald Maschio, Combloux)

Alors qu'il y a encore quelques années, les éleveurs trouvaient des ressources suffisantes aux fonds des vallées et aux étages inférieurs des versants, la situation se trouve complètement modifiée à l'heure actuelle. Le séjour en alpage devient un élément clef conditionnant l'équilibre des exploitations. Mais l'augmentation des effectifs estivés n'est pas seulement un signe de revitalisation des alpages, elle entraîne en même temps une pression croissante sur les alpages. L'ampleur des bouleversements est tel que la lutte autour du foncier se trouve transportée au niveau des alpages. Le renouveau des alpages a ainsi pour conséquence directe une concurrence entre anciens et nouveaux alpagistes.

(Guillaume Mollard) « Et là il y a un changement qui s'opère au niveau du Pays du Mont-Blanc qui est assez impressionnant. Depuis une dizaine d'années, il y a de plus en plus d'agriculteurs qui retournent traire en alpage. Ils avaient arrêté, et ils retournent en alpage, avec les salles de traite mobiles, parce qu'ils ont tellement perdu de terres en bas qu'ils ne peuvent plus nourrir les animaux printemps, été, automne, hiver, sur les terres d'en bas. Donc, ils sont obligés de monter, c'est subi ! Tous les agriculteurs qui reprennent les salles de traite mobile et qui remontent en alpage alors qu'ils ne sont jamais montés en alpage, ce n'est pas par passion, c'est quelque chose qui est subi. Ce n'est pas forcément une bonne chose, parce que ça crée une pression foncière qui est énorme, aussi sur les alpages - pression foncière agricole du coup, entre agriculteurs, parce qu'il y a très peu d'alpages disponibles. Il y a assez peu d'alpages disponibles, ça crée des pressions. Par exemple pour des projets de jeunes agriculteurs sur ma commune, sur St Gervais, il faut qu'on trouve trois alpages et c'est la croix et la bannière... Il y a quelques agriculteurs à la retraite où on va pouvoir récupérer des terres mais c'est quand même pas la majorité, donc c'est difficile de leur trouver des alpages et s'ils partent de rien, justement, là c'est des créations pures, pour trouver des

alpages c'est encore plus dur. Ça va nécessiter des investissements et tout. Qui va faire les investissements ? C'est souvent pas la commune parce qu'elle n'a pas envie.

(...)

*Il y a beaucoup de demande, les gens perdent des terrains en bas, donc il faut qu'ils les mettent quelque part. Et il y a de plus en plus de demande ; donc la pression foncière se fait avec les anciens agriculteurs d'ici qui mettaient leurs vaches en alpage historiquement, et elle se fait avec des agriculteurs qui n'ont jamais été en alpage mais qui perdent des terrains ou qui ont besoin, qui ont augmenté leur exploitations sans augmenter les terres et qui ont besoin de mettre leurs génisses en alpage ; il y a de plus en plus d'alpages à génisses parce qu'ils ont besoin de passer leurs génisses en alpage. On voit des jeunes agriculteurs de tout le département puisque c'est un réseau départemental, et à chaque fois ils nous demandent si on ne peut pas prendre des vaches en alpage l'été. Nous, on est un petit peu juste, donc j'aimerais bien en prendre un peu plus des génisses sur l'alpage mais pour l'instant c'est un peu compliqué. (...) L'alpage est devenu un truc assez rare et qui est de plus en plus prisé. »
(Guillaume Mollard, Le Fayet)*

Et ce mouvement de reconquête ne doit surtout pas masquer la précarité de l'équilibre sur lequel repose désormais la mise en valeur des estives. Si les alpages remplissent une fonction de plus en plus importante, il ne faut pas oublier que le maintien des exploitations de montagne repose avant tout sur l'équilibre des liens entre les surfaces dans la vallée et les pâturages d'altitude.

2.3. Les liens entre les alpages et les surfaces agricoles en bas de vallée : « c'est un tout lié »

« Si nous, on n'a plus les surfaces en bas, on n'ira plus exploiter les cent hectares d'alpage qu'on exploite en haut » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

L'agriculture de montagne repose de tout temps sur un équilibre entre les différents étages et entre les parcelles agricoles (prairies de fauche et pâturages). L'enjeu majeur de l'aménagement du territoire consiste à maintenir la cohérence entre les alpages et les exploitations de fond de vallée, entre le haut et le bas. La pression urbaine, qui s'exerce avant tout sur les vallées et les versants menace l'équilibre entre les prés de fauche et l'alpage : les pâturages d'altitude permettent l'alimentation du bétail pendant l'été, dégagant les parcelles dans la vallée que l'agriculteur doit gérer en vue de la constitution de réserves de foin pour l'hiver. Mais les terrains agricoles dans la vallée sont également indispensables pour le pâturage au printemps et à l'automne, l'épandage des effluents agricoles, l'installation de bâtiments. Ils jouent donc un rôle clé pour le bon fonctionnement des exploitations agricoles⁹³.

(Gérald Maschio) « [L'alpage] c'est de l'herbe. On bénéficie d'une herbe qui ne coûte pas cher. C'est vraiment la réserve de foncier... et les alpages sans la structure en bas, l'agriculture est finie aussi, il faut les deux, c'est un tout. S'il n'y a pas le bas, il n'y a plus d'exploitation d'alpage non plus, il ne faut pas se leurrer.

⁹³ Cf. Cornelia BEYERBACH, *Etude sur un projet agri-culturel...*, ouv. cit., p. 86.

Si ici on n'a plus de quoi sortir nos bêtes au printemps et à l'automne, et de faire des foins, il n'y aura plus d'alpage non plus. Plus de maintien d'alpage, c'est vraiment tout lié. (...) On ne peut pas se priver ni des alpages, ni du bas. » (Gérald Maschio, Combloux)

(Florent Callamard) « *Nous, on a quand-même des surfaces en bas. Disons, les alpages deviennent plus que importants à l'heure actuelle. Mais tout est lié : Si on n'a plus les alpages..., si on perd l'alpage, notre exploitation s'arrête, si on perd les terrains en bas de vallée, c'est pareil, il faut qu'on garde tout ! (...) Disons pour nous le foncier c'est un problème important ! Pour les fermes du Pays du Mont-Blanc, c'est quelque chose de très important ! » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)*

Pour répondre à la pression croissante sur les alpages, la Société d'Economie Alpestre, en partenariat avec la SAFER, la Chambre d'Agriculture, le Conseil général de la Haute-Savoie et le Conseil régional Rhône-Alpes a mis au point en 2001 un dispositif d'intervention favorisant l'acquisition d'alpages par les collectivités locales ou des établissements publics en vue de leur protection et de leur mise en valeur pastorale⁹⁴. Cette politique est la preuve d'une prise de conscience des enjeux fonciers pour l'activité agro-pastorale de la part des collectivités locales, et constitue dans ce domaine une vraie avancée, mais aux yeux des agriculteurs elle ne semble guère suffisante dans la mesure où elle ne prend pas en compte les besoins des agriculteurs en matière de foncier dans leur ensemble, des alpages aux fonds de vallée.

(Guillaume Mollard) « *Il y a des communes touristiques -mais aussi des communes non-touristiques- qui ne vont pas faire d'effort, qui n'en ont rien à faire. Elles disent : "on vous sauve les alpages ", de toute façon, les alpages sont sauvés de fait puisqu'en alpage on ne peut pas construire. Ils disent : "on vous sauve des terrains en alpage, donc allez pas nous énerver"...*

Par l'intermédiaire de la SEA, ils préservent des surfaces en alpage, ils créent des Groupements pastoraux, ils sécurisent des surfaces en alpage, sauf qu'ils n'ont pas compris qu'en Haute-Savoie, dans le Pays du Mont-Blanc, il y a trois surfaces qui sont vitales : d'un, les surfaces qui sont autour des exploitations pour faire pâturer les animaux l'automne et le printemps, il y a les surfaces d'alpage pour faire pâturer tous les animaux l'été pour ceux qui vont en alpage, et il y a toutes les surfaces de fauche qui servent à nourrir les animaux pendant tout l'hiver, sauf qu'il y a certains maires qui raisonnent très bêtement parce qu'ils ne connaissent pas les problématiques et parce qu'ils n'ont pas envie de les connaître surtout, ils n'ont pas envie de comprendre ce qu'on leur explique parce qu'ils n'y ont aucun intérêt, et donc ils disent : "on vous sauve des alpages, donc vous n'avez pas besoin d'avoir des terres en bas, parce que de toute façon vous avez des terres en alpage, débrouillez vous avec ça et nous, on urbanise en bas ". Ça ne marche pas comme ça ! Sauf qu'ici il y a des maires qui raisonnent encore beaucoup comme ça. Et donc ça, c'est problématique. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

⁹⁴ Plan Pastoral Territorial du Pays du Mont-Blanc. Diagnostic partagé du territoire. Etat des lieux et enjeux du domaine pastoral, Programmation des actions en faveur d'un développement durable des espaces pastoraux 2010-2014, réalisé par le GIE Alpages et Forêts, septembre 2009. p. 42.

2.4. Alpages et transhumance

Le maintien à long terme de l'agriculture de montagne repose sur la solidité des liens entre vie pastorale en altitude et l'activité agricole dans la vallée. De la même manière, les difficultés des éleveurs de trouver du foncier compromettent la survie des exploitations. Dans certains cas, les éleveurs sont contraints de délocaliser leur siège d'exploitation à l'extérieur des territoires d'altitude, dans d'autres cas, ils réussissent à mettre en place des systèmes d'exploitation « alternatifs » qui permettent de contourner la problématique du foncier.

(François Prévent) « Il y a de petits agriculteurs, mais par rapport aux surfaces d'alpage qu'ils ont, s'ils ne font pas venir des bêtes d'ailleurs, ça ne suffit pas. C'est haut en altitude Saint-Gervais, c'est à 1500 mètres d'altitude, il y a six à sept mois d'hivernage, donc il faut beaucoup de foin. Alors si tu n'es pas comme moi, à te barrer à droite et à gauche, si tu achètes du foin pendant six mois, même si l'alpage est gratuit et qu'on te donne l'herbe les autres mois de l'année, oublie! Le coût de la construction du bâtiment en montagne c'est deux fois plus cher qu'ailleurs, il faut des poutres énormes, et puis il n'y aurait même pas les surfaces pour faire les foins. (...) Mais quand tu regardes l'histoire des moutons, l'histoire de la transhumance, c'est vieux comme le monde ! Ça s'est fait depuis toujours que les moutons montent et qu'ils viennent de loin. Seulement maintenant ils montent en camion (...) »
(François Prévent, Bonneville)

Sur les hautes vallées, les difficultés d'hivernage constituent un obstacle au développement de l'élevage ovin. Pourtant, les ovins restent aujourd'hui indispensables pour une utilisation rationnelle du domaine pastorale. Les bovins ne pourraient utiliser les alpages trop en pente, trop pauvres ou difficiles d'accès. Pour les éleveurs ovins, l'utilisation des pâturages d'altitude est en même temps indispensable et permet le maintien des pratiques d'estivage extensif dans la mesure où les alpages fournissent une herbe abondante et bon marché. La pratique de la transhumance permet aux éleveurs ovins, de « jouer » sur la complémentarité de deux régions au climat et à l'altitude différents. Concrètement, ils ont fondé leur système d'exploitation sur la combinaison des ressources fourragères de la plaine du Sud de la France et les alpages des Alpes du Nord, la première fournissant la nourriture pour l'hiver, les secondes les pâturages d'été.

Madeleine Empereur : « Sur la commune de Sainte-Foy, l'éleveur qui a choisi de s'installer, il a quand même cherché un endroit pour aller l'hiver. Il y a quand même beaucoup de concurrence avec les éleveurs bovins lait sur les surfaces de fauche et les surfaces printemps/autonome.

(...) C'est bien qu'il y ait des alpages comme ça qui ne sont pas accessibles aux bovins lait, parce que les autres alpages moutons qui sont dans des alpages de taille importante, c'est des gros transhumants. Ce n'est plus du tout le même style d'alpagiste. Ce sont des gros transhumants des Bouches-du-Rhône, de deux à trois mille [bêtes] qui restent dans des alpages plus grands, qui pourraient être accessibles aux bovins. Historiquement, ces alpages ont été récupérés par les éleveurs ovins avant que le beaufort marche bien, et après ils les ont gardé.

Jean Empereur: C'est vrai en Savoie, l'été, il y a beaucoup de moutons, mais des transhumants qui viennent du Sud.

ME: *C'est au moins 80 000 brebis contre 3 500 brebis de la Savoie. C'est historique quand même. Ça a toujours existé... ce n'est pas nouveau... !*

JE: *Pour les moutons, l'hiver il est quand même un peu long ici, le mouton est un animal de plein d'air, il se porte mieux quand il est dehors. Un petit effectif ça va, mais un gros troupeau ici l'hiver, c'est ... il faut avoir des bâtiments conséquents qui coûtent cher et du foin, des grosses réserves de foin. Les alpages, c'est intéressant pour l'été, bien souvent dans le Sud, c'est grillé l'été. Alors qu'en alpage, on a toujours de l'herbe fraîche et puis on a un décalage : au printemps et aussi en automne les bêtes profitent de l'herbe fraîche dans le Sud et en montant en alpage aux mois de juin ou juillet, elles profitent de l'herbe, de l'herbe fraîche et de bonne qualité, et en même temps ça permet d'entretenir les alpages. » (Madeleine et Jean Empereur, La Thuile de Vulmix)*

Comme l'expliquent Madeleine et Jean Empereur, les alpages de la Tarentaise ne constituent pas seulement une ressource importante pour les éleveurs locaux. En effet, les effectifs du cheptel se multiplient pendant la période de l'été⁹⁵, témoignant de la vitalité des pratiques de transhumance et de prise de pension des bêtes des basses vallées. Mais ces migrations ne s'effectuent pas seulement dans le sens Sud-Nord. Dans les Alpes de Savoie, au départ, la pratique de la transhumance concernait essentiellement la transhumance hivernale ou transhumance inverse. Elle était surtout le fait des éleveurs du Beaufortain et de la Haute-Tarentaise qui envoyaient leurs vaches hiverner dans la Crau⁹⁶. Aujourd'hui, les pratiques très anciennes d'hivernage dans le Sud et de prise en pension des bêtes pour l'estive restent toujours d'actualité⁹⁷. Elles présentent une solution originale permettant de contourner les lourds investissements de l'hivernage des bêtes dans les étables en montagne. Elles illustrent et perpétuent les liens de complémentarité entre pâturages d'hiver en plaine et les pâturages d'été en montagne. Elles donnent parfois aussi l'exemple d'une entente et d'une collaboration parfaite entre éleveurs qui se complètent dans leurs systèmes d'exploitation.

(Claude Glise) *« Pendant au moins dix ans, j'ai eu très peu de vaches, peut être une dizaine à moi, et les autres je les louais. Et dès la deuxième année j'ai trouvé un paysan dans le Sud, dans le Var, qui voulait bien me prendre mes vaches pour l'hiver, parce que la première année je mettais mes vaches en pension, mais je mettais deux vaches chez un, deux chez l'autre, et ainsi de suite, c'était un peu compliqué, et ici en Savoie, l'hivernage coûte cher, c'est au moins douze, treize francs par jour par vache, donc ça coûte cher. Donc j'ai trouvé un*

⁹⁵ Le cheptel (en UGB) sur le territoire de Tarentaise double en été via les prises en pension et transhumance (ce qui représente une augmentation de +400% des effectifs ovins sur les alpages tarins). Cf. *Plan Pastoral Territorial (PPT) Tarentaise-Vanoise. Diagnostic partagé du territoire. Etat des lieux des besoins. Plan d'actions 2009-2014*, réalisé par la SEA 73 et la Chambre d'agriculture de Savoie, juillet 2009. [www.tarentaise-vanoise.fr], p.21.

⁹⁶ Mais cette forme de transhumance a fortement décliné, elle ne concerne plus que quelques propriétaires après avoir atteint son plein régime dans l'entre-deux-guerres. Le prix élevé des fourrages dans la Crau a fait qu'elle était de moins en moins rentable. En 1965, ce ne sont guère que quelques gros propriétaires qui pratiquent encore la transhumance hivernale. Cf. Cornelia BEYERBACH, *Etude sur un projet agri-culturel...*, ouv. cit., p. 39-41.

⁹⁷ Ces pratiques sont plutôt rares au Pays du Mont-Blanc et sont surtout présentes en Tarentaise où la pratique des mises en pension augmentent considérablement avec la rarefaction du foncier disponible en fond de vallées pour faire les foins, du renchérissement du coût de la construction et des mises aux normes, de la baisse importante de la main-d'œuvre familiale pour s'occuper des animaux l'hiver, et des quotas laitiers ne suivant pas l'accroissement du nombre des vaches laitières. Cf. *Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) Tarentaise*, diagnostic 2006, p. 103. [http://www.tarentaise-vanoise.fr], p. 35.

paysan dans le Var qui acceptait à prendre mes vaches. Dans le Var, du fait que c'est le Sud, elles sont à l'extérieur, elles sont toujours dehors. Il leur donne du foin, mais il n'y a pas de problème de bâtiment, de fumier à sortir et ainsi de suite, donc il me les prenait pour six francs par jour, donc c'était quand-même très intéressant.

Et lui, il avait des vaches aussi qu'il mettait en alpage, mais dans les Alpes du Sud. Mais ça se passait très mal, le gars s'en occupait plus ou moins, donc ça se passait très mal. Donc la deuxième année, je lui ai redescendu mes vaches et il m'a monté ses vaches. Il ne faisait pas encore de lait à cette époque, il avait un troupeau de vaches allaitantes, et sur l'alpage de Ritort on a deux grands secteurs qu'on ne peut pas exploiter avec des vaches à lait parce qu'il n'y a pas de route, donc il me fallait des animaux pour les exploiter, donc j'ai mis les vaches allaitantes de Richard. Donc à partir de là, sans jamais s'associer vraiment, on a toujours travaillé ensemble, c'est-à-dire, lui, il prend toutes mes vaches l'hiver et moi je prends toutes ses vaches l'été. Pendant six mois, il a les miennes et pendant les autres six mois j'ai les siennes.

[Ça fait que] pendant l'hiver je n'ai pas du tout d'animaux, je n'ai jamais eu à construire un bâtiment, j'ai jamais eu à acheter du foin, et tout ça, et pour lui, l'été dans le Var, c'est la sécheresse complète, donc garder les bêtes l'été dans le Var, pour les nourrir, c'est compliqué, donc lui, pendant les six mois d'été, il n'a pas d'animaux.

J'ai toujours son troupeau de vaches allaitantes qu'on met sur des parties qu'on ne peut pas exploiter avec des vaches à lait, et lui petit à petit, il a découvert que faire du lait ça rapporte mieux que des vaches allaitantes, donc petit à petit il s'est mis à faire du lait et maintenant moi j'ai trente vaches et lui il a trente vaches aussi. Et il s'est mis à faire du lait, je lui appris à faire du fromage, il fait des tommes, il fait du lait de consommation, il fait tout ça dans le Var. Donc, il continue à traire mes vaches et les siennes.

Moi, je fais du vêlage le printemps mais celles qui sont encore bonnes, il continue à les traire chez lui.

A l'emmontagnée, dès que ses vaches arrivent, on transforme tout le lait en beaufort. Et il nous met une dizaine de vaches toute de suite au printemps dès que les miennes remontent. Au mois de mai, parce que sinon ça lui fait beaucoup de lait au printemps. On s'arrange comme ça, c'est une association qui marche très bien parce qu'on se complète très bien, entre l'été et l'hiver ça marche très bien comme ça.

Les miennes montent au mois de mai, le 1^e mai, donc on fait un camion au mois de mai, et lui il monte son deuxième camion, parce qu'en tout, avec les vaches allaitantes, on monte et on descend environ quatre-vingt-cinq bovins. Ça fait quand-même pas mal de bovins que lui il garde l'hiver là bas et que moi je garde ici l'été. » (Claude Glise, Le Villard-du-Planay)

2.5. L'attachement des agriculteurs à l'alpage

« L'alpage est quelque chose qui me tient à cœur » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

Pour les agriculteurs les alpages sont tout d'abord leur outil de travail, qu'il s'agit d'entretenir, de préserver. Mais l'on ne saurait réduire le rôle que jouent les alpages pour les agriculteurs aux seules considérations utilitaires et économiques. Les alpages ont pour eux aussi une dimension éminemment culturelle et patrimoniale, qu'il est parfois difficile de circonscrire ou de définir. Certains agriculteurs que nous avons pu rencontrer ont témoigné de leur attachement à l'alpage, qui est aussi un attachement aux traditions et aux savoir-faire. Un attachement qui est lié aux expériences singulières qu'ils vivent en alpage, aux valeurs qu'ils y associent. Laissons-leur la parole...

(Georges Tresallet) « Ah si, je ne peux pas me voir en vallée, j'ai toujours vécu en altitude, je ne suis bien que quand je suis en alpage ! » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

(François Prévent) « Pour moi, c'est magique la montagne, je veux dire moi je ne sais pas ce que je ferais sans ma montagne, moi je trépigne avant d'aller en montagne. (...) L'alpage, c'est important pour moi de le garder, c'est mon truc. Quand je pars avec mon troupeau, ça y est, je vis à un autre rythme. En montagne, je vis au rythme de mon troupeau, au rythme du temps, au rythme du lever du jour, j'ai mes horaires, j'ai mes contraintes, mais c'est un autre rythme de vie. (...) » (François Prévent, Bonneville)

(Guillaume Mollard) « [L'alpage], c'est vital. Pour moi, c'est vital parce que les gens ont cette image : produits de Savoie, alpages, vaches en montagne, abondances. Ils ont cette image-là et on doit la conserver parce que c'est ce qui fait la promotion de nos produits, ce qui fait vendre nos produits, et c'est ce qui permet de nous démarquer. Donc, on a les Appellations d'origine qui s'appuient notamment sur les alpages et cette image de l'agriculture, à mon avis, il faut la conserver (...) pour le tourisme que ça apporte et pour le patrimoine que ça représente, parce qu'on sauve un patrimoine. Ça fait soixante-quinze ans qu'on est sur l'alpage, et ce patrimoine, on se doit de le conserver, que ce soit le patrimoine paysager ou le patrimoine architectural des bâtiments, etc. et les savoir-faire, comme la gestion des pâturages, tous ces savoir-faire que j'apprends, que je bouscule, il faut les conserver. Pour moi, c'est vital, ça participe à l'image du produit, du terroir. (...) Je pense que le système comme il est actuellement, il n'est pas viable économiquement, il n'est pas viable socialement, parce que c'est quand même un attachement, on a un attachement à l'alpage, on se plaint beaucoup (...) mais on est heureux d'aller en alpage, et je ne lâcherai ça pour rien au monde, j'ai dû louper un été dans toute ma vie depuis que je suis en âge de marcher et de comprendre des choses, j'ai dû louper une fois l'alpage parce que j'étais en BTS, et j'étais en stage à l'étranger, et j'ai fait très peu sur mon alpage (..) et je ne le referais plus ! On a cet attachement fusionnel à l'alpage qui fait qu'on ne l'abandonnera jamais, et surtout qu'on le défend. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

(Madeleine Empereur) « [L'alpage], c'est des ressources naturelles. Il y a de l'herbe, c'est un patrimoine, parce qu'il y a des générations de paysans qui se sont investis, qui ont aménagé ces espaces, les ont entretenus, il y a un aspect des travaux, des traces des travaux qu'on

*retrouve, comment ils fonctionnaient autrefois, les rigoles, les amenées d'eau, ils concentraient le fumier des vaches à un endroit, il l'envoyait dans des rigoles avec de l'eau, on voit encore les réseaux de canaux, les réseaux de rigoles, ils fertilisaient les surfaces,... il y a les traces, des vestiges (...) Il y a une histoire, il y a vraiment une histoire, il y a un village en ruine avant le siècle sûrement dans les années 1800, début du siècle. Dans les parties privées, ils avaient chacun un bout de cabane, ils avaient tous un morceau de propriété privée et puis ils mettaient en commun les bêtes dans les parties collectives, c'est impressionnant. (...)
L'épierrage, ils ramassaient des pierres, on ne fait plus ça. Les avalanches, elles descendent tous les ans, aujourd'hui on ne ramasse plus les pierres... (...) Je veux dire, il y avait une organisation collective et des quantités de travail fourni, c'est impressionnant. Je ne sais pas, on n'a pas le droit, de ne pas en tenir compte... » (Madeleine Empereur, La Thuile de Vulmix)*

Chapitre 3 : Les alpages, des espaces partagés

« Les enjeux au niveau touristique, les enjeux de l'entretien des alpages, il n'y a pas photo : pour l'accueil touristique, pour le tourisme c'est tout bénéf [qu'il y a] les agriculteurs. Mais il faut bien reconnaître que les alpages sont pour les agriculteurs, il faut d'abord penser aux agriculteurs et, après seulement, à ceux qui en bénéficient après. Ce que je veux dire, les alpages, c'est d'abord un outil de travail pour les agriculteurs, avant toute autre chose ! Ce n'est pas une carte postale ! Après, qu'ils la prennent comme carte postale, il n'y a pas de problème, mais voilà, l'alpage, c'est pour les agriculteurs et après, les autres acteurs de la société en bénéficient, mais ce n'est pas à eux, ce ne sont pas leurs alpages! » (Gérald Maschio, Combloux)

Façonnés par l'activité pastorale, les alpages sont le témoignage d'une vieille civilisation agro-pastorale et l'héritage d'un travail millénaire de défrichement. De nos jours, l'usage des pâturages d'altitude participe à la renommée, à l'image de terroir et d'authenticité des produits des régions de montagne. Mais la vocation des alpages s'est élargie. Les pâturages d'été ne revêtent plus uniquement une fonction agricole, ils font l'objet d'un intérêt croissant de la part d'une multitude d'acteurs. Entre autre ils constituent l'espace d'un grand nombre d'activités touristiques et de loisir, lesquelles sont parfois difficiles à concilier avec l'activité pastorale.

3.1. Tourisme et vie pastorale : des relations ambivalentes

*« Nous, ici il y a l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, tout va de pair, tout va ensemble ! **L'agriculture et le tourisme font que le beaufort il est ce qu'il est aujourd'hui.** Sans les touristes, je ne pense pas qu'on serait encore là aujourd'hui, sans les stations, et tout ça, on serait plus là. **Il n'y aurait plus d'agriculteurs, s'il n'y avait pas eu les stations** et de l'autre côté les stations, que ce soit l'hiver ou l'été pour l'entretien du territoire, etc., ils sont contents qu'on soit là aussi. » (Hervé Jacquemoud, Sééz)*

Dans les Savoies, l'activité touristique liée au ski occupe une place prépondérante aussi bien en termes économiques que du point de vue de l'occupation de l'espace. Les pâturages d'altitude sont

le support d'une multitude d'activités que ce soit pour les activités estivales de loisirs et de plein air ou pour les sports d'hiver. Cela a des répercussions directes sur l'activité pastorale et sur le quotidien des alpagistes.

Il ne s'agit pas de revenir ici sur le développement du tourisme sur les deux territoires et d'en analyser ses retombées socio-économiques, mais plutôt de s'interroger sur la nature des rapports qu'entretiennent l'agro-pastoralisme et l'activité touristique, relations qui apparaissent bien souvent comme synonymes de conflits. Qu'en est-il sur les deux territoires de la Tarentaise et du Pays du Mont-Blanc où le tourisme, notamment « l'industrie de l'or blanc », constitue la principale source de richesse qui a commandé et commande encore dans une large mesure l'aménagement et l'équipement de la montagne ?

3.1.1. Les impacts du tourisme des sports d'hiver : entre bienfaits et nuisances

Paradoxalement alors que la création des stations d'altitude a accéléré le déclin de l'agriculture de montagne dans certains endroits du massif alpin, l'urbanisation et la construction des équipements associés aux domaines skiables ont pu également conforter les pratiques pastorales, dans la mesure où l'aménagement touristique des montagnes s'est accompagné de la création de pistes d'accès, de la mise en place d'amenées d'eau, de réseaux électriques,... en somme de nombreux aménagements aussi au service de l'activité pastorale.

(Jean Louis Pissard) *[La création des stations] ça a amené de l'électricité sur les alpages, il y a des côtés positifs, mais il y a des côtés négatifs aussi. On n'est quand-même pas dans un coin où il y a des grosses grosses stations comme il y a dans la Savoie, nous c'est des petites stations, Combloux, Megève. Alors qu'en Tarentaise, ils ont vraiment des immenses stations qu'ils ont toutes construites carrément dans les montagnes pour faire les pistes etc., nous ici ce n'est pas ça ; Chamonix peut-être un peu plus, mais il n'y a pas beaucoup d'alpages du côté de Chamonix.*

C'est sûr, là où ils ont mis des remontées mécaniques automatiquement, ils ont eu l'électricité pour les chalets, ou ils ont aménagé des routes pour accéder en alpage, c'était un plus aussi. Nous notre alpage, c'est vraiment un chemin 4x4. Mais ça suffit, après quand il y a des routes qui vont jusqu'en alpage après il y a des gros paquets de voitures, c'est ça le problème et il vaut mieux l'éviter. » (Jean Louis Pissard, Sallanches)

(Hervé Jacquemoud) *« Les stations sont implantées sur les alpages, les pylônes des stations sont implantés sur les alpages où les vaches vont manger. (...) Ça nous a permis aussi d'avoir des pistes, pour nous éviter de trimbaler tout à dos [d'homme]... avant, sur le secteur de Bellecombe où il n'y avait aucune piste, c'était un parcours à génisses, et depuis qu'ils ont fait des pistes on a fait quand même un parcours à vaches laitières parce qu'on peut amener les machines à traire, on peut y aller en véhicule.*

Eux, comme ils avaient besoin de pistes pour l'entretien de leurs téléskis, ils étaient obligés de faire une piste pour y aller avec leur véhicule et leur matériel, ce qui nous a permis d'en profiter, et de remettre en valeur l'alpage.

CB : Il n'y a pas d'impacts négatifs pour vous ?

HJ : Non, au contraire, on profite justement de ça. Après, c'est toujours pareil, l'impact des pylônes en pleine montagne, mais ça, on ne peut pas faire l'omelette sans casser les œufs comme on dit. Les pylônes, ils y sont de toute façon, on a beau dire ce qu'on veut, les stations de ski ont sauvé la montagne, c'est grâce à eux si la population a doublé depuis les années 1960 où les stations ont démarré ; parce qu'il faut voir, ici il y avait les industriels quand ils avaient fait les barrages, quand ils ont fait le barrage de Tignes... alors il y a eu une augmentation de la population considérable, après quand les grosses entreprises sont parties, il y a eu une baisse de la population radicale, et la population a commencé à remonter à partir du moment où il y avait les stations. Il n'y aurait pas les stations, ça serait le désert ici, il n'y aurait plus personne ! » (Hervé Jacquemoud, Séz)

L'activité touristique représente pour l'agriculture dans son ensemble une importante source de revenu, à travers notamment la double-activité laquelle constitue une des spécificités de l'agriculture de montagne. Déterminante dans le maintien des exploitations agricoles, l'activité touristique est encore aujourd'hui un important facteur de développement local, indispensable pour l'attractivité des territoires.

Cependant - et c'est ce qui montre toute l'ambiguïté des relations entre agriculture et monde touristique - outre l'aggravation de la pression foncière dans les fonds de vallée déjà évoquée, le tourisme peut également nuire à l'activité agricole à travers la dégradation des milieux que provoquent par exemple l'implantation de certaines infrastructures (télécabines, télésièges), le tracé des pistes de ski et leur (sur-) fréquentation. A des altitudes élevées, le fragile équilibre du couvert végétal des alpages s'en trouve vite modifié...

(Florent Callamard) « *Ils nous aident quand-même par rapport à l'eau ; si jamais on a des problèmes d'eau, c'est vrai, eux ils ont tiré des conduites d'eau, et nous on les utilise. Mais par rapport à l'alpage, on a beaucoup de nos alpages qui sont sur les pistes de ski, du coup ça nous retarde la pousse de l'herbe. Ça change la végétation, elle est plus tardive ; là où on a notre bâtiment agricole et où on fait les foins, il y a des pistes de ski de fond l'hiver, donc la dameuse elle passe toujours au même endroit sur la piste de ski de fond et à côté elle ne passe pas.*

Et je vois où la dameuse passait! On sait que le rendement fourrager il est diminué et en plus il y a le damage, donc les machines tassent le sol, et les canons à neige qui font des réserves de neige supplémentaires. Donc un hiver comme cet hiver où il n'y a pas beaucoup de neige, ça ne dérange pas trop parce que la neige est vite partie mais un hiver où il y a quand-même beaucoup de neige et où ils ont fait de la neige artificielle c'est de la neige qui est dure, qui est glacée et qui part difficilement au printemps, du coup ça retarde la végétation, du coup, ça c'est plus de soucis ! Mais c'est pareil, nous on est moniteur de ski, on ne peut pas trop le leur reprocher, ils vont très vite nous dire, "mais vous vivez très bien aussi du tourisme !" » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

3.1.2. Fréquentation touristique et conflits d'usage

L'espace rural est devenu de plus en plus l'objet des attentes de liberté et de détente des citoyens, et à ce titre les alpages ont un fort pouvoir d'attraction sur les clientèles du tourisme rural. Associés souvent aux espaces naturels « sauvages », les alpages sont recherchés notamment pour des activités liées aux besoins de ressourcement ou de dépaysement comme en témoigne François Prévent.

(François Prévent) « La montagne, elle est prisée en fait. Mais c'est normal, c'est magique la montagne ! Mais du coup il y a plein de monde, et quand il y en a trop, il y en a trop ! Mais on est sur un territoire, en Haute-Savoie, où il y a un accroissement énorme de la population. Je suis né ici, et j'ai vu l'accroissement de la population, l'attraction qu'il y a pour la montagne. Depuis tout petit j'allais en montagne, on allait en alpage, on allait au Grand-Bornand, on allait un peu partout, et on voyait le monde qui se baladait, et je vois le monde qu'il y a maintenant. Ils réservent par internet depuis l'autre bout du monde pour faire une sortie au Mont Joly, ou bien en face pour avoir la vue sur le Mont-Blanc. C'est l'attraction d'aller en montagne, (...) Quand les gens partent en montagne, pour eux c'est synonyme de liberté, de paix... » (François Prévent, Bonneville)

La fréquentation touristique n'est pas la même partout. Alors que certains secteurs sont exposés à une forte fréquentation touristique parce qu'ils sont faciles d'accès ou parce qu'ils présentent un intérêt paysager particulier, d'autres secteurs restent à l'écart de l'assaut touristique (et de ses nuisances).

(Hervé Jacquemoud) « Nous on a une partie de l'alpage où il y a très peu de monde qui passe, et on a une partie où on est à côté du col du Petit-Saint-Bernard où il y a énormément de touristes. Mais il n'y a aucun conflit ; ils viennent voir la traite, ils discutent, il n'y a aucun problème. Le seul truc que je reproche aux touristes, c'est qu'on trouve quand-même pas mal de déchets quand on va en alpage. Mon frère, il a un sac poubelle dans la voiture, il le remplit tous les jours. Quand il va faire des clôtures, quand il trouve des saloperies, il les ramasse, et il en ramasse beaucoup, et tout ça lié aux touristes. Mais autrement quand ils viennent à la machine à traire, on discute, on parle quand on connaît la langue, non il n'y a pas de problème. Nous, on a beaucoup de touristes. L'autre alpage à côté, il pleure parce qu'il n'y a pas assez de monde. Il dit " je me sens vraiment seul ". C'est vrai toute la partie gauche de l'alpage est très peu fréquentée par les touristes, par contre il y a la route du col, les gars montent en voiture, s'arrêtent au col, et puis ils vont se balader. Ils font cent mètres, deux cents mètres, et après ils reviennent à la voiture. D'un côté la folie, et à côté il y a personne. (...)

Nous à un moment donné, on est à côté de la route du col du Petit-Saint-Bernard, alors là, il va y avoir une foule autour de la machine à traire parce que les vaches sont à vingt mètres des voitures. Alors là, il y a une foule pas possible autour de la machine. Surtout quand on est au col les dimanches après midi, c'est la folie, on n'arrive plus à traire. Par contre, quand on est un tout petit peu plus bas, à cent mètres de la route, il n'y a plus personne. Je crois, ils aiment bien quand c'est à côté, mais quand c'est un peu plus loin... » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

De plus en plus les agriculteurs sont amenés à répondre aux attentes et demandes des visiteurs qui cherchent le contact et la rencontre directe avec les producteurs. Si dans l'ensemble « ça se passe plutôt bien », et une grande partie des agriculteurs témoignent d'une bonne volonté de communiquer et d'échanger avec ceux qui les questionnent sur leur vie et leur métier, la forte fréquentation touristique en alpage peut parfois perturber l'activité pastorale et même constituer une source de litige. Les expériences des agriculteurs à ce sujet sont multiples ; en voici quelques exemples :

CB : Ça vous arrive souvent de communiquer, de parler avec les gens ?

***Hervé Jacquemoud** : « Moi, très peu parce que je n'y suis pas. Mais mon frère très, très souvent. En plus, il aime bien parler lui. Il y a même un [alpagiste] ça lui tape sur les nerfs, et des fois il envoie les gens vers mon frère. Ça se passe bien, à part que très souvent, ils nous défont les clôtures, et ça on ne le voit pas. On n'est pas là quand ça arrive. Mais il est vrai que le jour où j'y serai où je les vois défaire les clôtures, ça risque peut-être de barder un peu..*

CB : Vous mettez des panneaux ?

HJ : Non. On met les clôtures, et on les refait si elles sont défaites et puis voilà. On a déjà des piquets et des filets à mettre en place, on ne va pas s'amuser à mettre des panneaux.

CB : C'est plutôt aux offices de tourisme de mieux communiquer là-dessus.

HJ : Ils devraient mettre des panneaux, mais au départ de la montagne, au départ de chaque chemin de randonnée, en disant qu'il faudrait qu'ils fassent attention. Encore la commune de Sééz, à certains endroits ils le font. Et pas seulement en alpage. Même ici, quand le foin est haut comme ça, les gens se permettent de mettre les voitures dedans, de faire n'importe quoi. Alors là, nous on veut bien être gentil, mais il ne faut pas exagérer. » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

***(Francois Prévent)** « Moi ça se passe bien, par contre, il y a des alpages où ça se passe hyper mal. Mais c'est toujours pareil. **Pourquoi il y a des problèmes ? Parce que l'un ne connaît pas le travail de l'autre et vice versa ; c'est pour ça.** Parce qu'il y en a qui marchent, ils passent sur des fils des vachers, le fil qui tombe, pour un promeneur c'est tout bête de traverser des fils et de traverser les parcs et de mettre le pied sur le fil pour passer ... c'est tout con ça. Mais le vacher qui vient voir ses vaches et qui retrouve le fil par terre et les vaches qui se sont barrées, et qui est venu tout seul pour mettre du sel, et puis il faut qu'il appelle sa femme et son gamin pour qu'ils l'aident à retrouver les vaches, et qui va mettre deux heures à les ramener, lui, il en a ras le bol...*

***Le tout c'est de se respecter et de vivre ensemble sur un même territoire dans de relations correctes.** Si moi je vais en alpage pour m'engueuler avec les gens, si pour moi l'alpage, ça devient un problème, ça casserait tout ce que je voulais, et je n'aurais plus de plaisir [à aller en alpage]. Je ne veux pas me quereller avec les gens (...) **Il faut qu'il y ait une harmonie dans tout.** Mais bon, les gens souvent, même s'ils sont tendus, si on reste calme, si on s'énerve pas et on leur explique, ils se calment vite. **Mais il faut quand même pouvoir communiquer et je n'aime pas ça spécialement.** Ce n'est pas trop mon truc et je ne suis pas non plus spécialement là pour ça. Il y a des quartiers sur ma montagne où je m'évade, les heures où il y a beaucoup de passage, vers les 9-10 h, alors là j'emmène le troupeau dans un coin tranquille,*

et ensuite vers 17h, j'évite les zones un peu trop fréquentées. Comme ça, on ne vient pas me poser des questions. Parfois ce sont des questions intéressantes, mais c'est vrai que ce sont souvent les mêmes [questions] qui reviennent. Maintenant, on a une vie très citadine, et du coup les gens sont hyper déconnectés du sol, de la terre, du monde agricole. Les gamins qui mangent du poisson pané, ils ne savent même plus qu'ils mangent du poisson. Et des fois il y a des questions, je suis mort de rire. » (François Prévent, Bonneville)

(Marc Colin) « En ce qui concerne les conflits, par exemple la question des alpages de plus en plus fréquentés, c'est bien et c'est mal. Certes, on est là aussi pour faire connaître un maximum notre produit, même si le beaufort c'est quand-même un produit connu, mais on essaie quand-même de développer un maximum le marché du beaufort... **Mais avoir énormément de gens sur l'alpage, ça peut nuire aussi, ça peut provoquer certains problèmes. Nous ça nous arrive fréquemment qu'on a des parcs cassés, des fils coupés, des barrières non remises,... ça nous arrive fréquemment.** Mais pour [résoudre] ces problèmes-là, un peu plus juridiques avec les personnes, on se retourne vers les maires, les municipalités, qui essaient d'agir, qui prennent des arrêtés par rapport à ça. Nous, on a un arrêté sur notre alpage que j'ai demandé. On a un panneau qui interdit à tout véhicule d'entrer dans l'alpage. Donc, les gens viennent jusqu'à l'entrée de l'alpage mais à partir de là, sur l'alpage même, ils n'ont plus le droit de rouler. Parce que souvent on a eu des soucis avec les véhicules, des fois des gens partaient sans vouloir nuire à l'alpage ou à nous, mais ils laissaient leur voiture à des endroits où il ne fallait surtout pas. Par exemple on voulait mettre la salle de traite à tel endroit, on arrive, "boum !" il y a une voiture qui est là, et ça arrive fréquemment. Ceci dit, ce n'est pas toujours respecté....Après l'arrêté, c'était plutôt par rapport aux touristes qui se promènent. Par rapport aux gens du pays, il y en a beaucoup qui montent au sommet de l'alpage, et je ne vais pas appeler à chaque fois la municipalité pour leur dire, il faut verbaliser telle ou telle personne, ça on ne le fait pas, mais c'est quand-même limite. (...) » (Marc Colin, Peisey-Nancroix)

(Florent Callamard) « Il y a beaucoup de communication à faire ! C'est quelque chose qui est important pour tout le monde. Moi j'ai déjà retrouvé des tentes des gens qui avaient campé sur les prairies qu'on fauche sur le bas de vallée.

Je vais le matin, pour faucher mon champ, il y a une tente au milieu, je commence à faucher, les gens ne sont même pas sortis de leur tente ! Et une autre fois, j'avais fauché mon champ le matin, et je suis retourné le soir pour rassembler le foin, il y avait des tentes qui se sont mises sur le champ. C'est des touristes, il n'y a pas de respect, et il n'y a pas de conscience du métier d'agriculteur... Au début, je leur dit gentiment, je leur explique, après ça dépend comment les gens réagissent, (...) c'est lourd parce qu'on a l'impression de toujours gêner les gens, de toujours embêter, c'est pénible... » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

(Gérald Maschio) « On a plus de difficultés avec le tourisme, les touristes qui n'ont justement plus ce lien avec le tissu rural. Pour eux l'herbe, c'est de l'herbe, alors que pour nous [c'est notre outil de travail]... ce n'est pas volontaire de courir dans les foins, pour eux ce n'est

pas... pour eux ça ne fait rien, c'est de l'herbe, alors nous, ça nous piétine notre gagne-pain. Donc ça on a plus de mal..., mais ce n'est pas volontaire, c'est qu'ils n'ont plus cette notion avec le milieu agricole. Ils ne comprennent pas...

On avait réfléchi au niveau du Pays du Mont-Blanc, parce qu'on cherchait à faire valoir le rôle de l'agriculture par un guide de bonnes pratiques pour les touristes, qui sera à distribuer par les offices de tourisme ou quelque chose comme ça. (...) Au départ des chemins, on a des pancartes, qui avaient été faites par la SEA, où ils mettent qu'il faut fermer les clôtures et ci et ça. (...) Mais bon, ce n'est pas forcément suffisant... ». (Gérald Maschio, Combloux)

Au regard des multiples points d'accroche entre touristes et agriculteurs, qu'il s'agisse des barrières ou clôtures qui restent ouvertes, des fils qui ne sont pas remis, ou des déchets jetés par terre, la cohabitation entre les agriculteurs et les autres usagers de la montagne peut s'avérer difficile.

Comme en témoignent les récits des agriculteurs, le problème consiste moins dans l'incompatibilité entre les différentes activités que dans la méconnaissance du monde agricole et pastoral par les acteurs extérieurs qui viennent en montagne essentiellement pour leurs loisirs et qui n'ont pas la même vision de ce territoire que les agriculteurs. Les touristes admirent les alpages pour la beauté des paysages, pour le cadre « naturel » spectaculaire, et ne se rendent pas compte que pour les agriculteurs, c'est leur outil de production, leur espace de travail. Ces conceptions divergentes sont à l'origine des conflits d'usage parfois récurrents qui amènent aujourd'hui les agriculteurs à exprimer leur souhait de mettre en place ou d'améliorer les formes de communication envers les autres utilisateurs de la montagne, notamment les touristes. Une meilleure communication devrait ainsi permettre à la fois de renforcer les liens entre agriculture et tourisme, de valoriser le travail des agriculteurs et d'en finir avec cette incompréhension à laquelle les agriculteurs sont si souvent confrontés dans leur quotidien. En définitive, il s'agit de permettre une cohabitation où « tout le monde soit conscient des contraintes et de l'attente de chacun » !⁹⁸

3.1.3. Fréquentation touristique et commercialisation des produits

« Le tourisme fait aussi qu'il y a beaucoup de demande à ce niveau là, pour l'agriculture, pour les produits, le tourisme a beaucoup aidé... c'est bien positif. Si nous on n'avait pas de tourisme dans le coin, le reblochon ne se serait pas développé comme ça ! Le reblochon s'est bien développé grâce au tourisme, aussi bien l'été que l'hiver. L'hiver avec tout ce monde qui vient dans les stations, c'est sûr, c'est obligé qu'ils mangent des produits locaux. Le tourisme était là pour nous aider, même si des fois l'été, les touristes passent dans les alpages, et laissent ouvert un portail ou des trucs comme ça, ça c'est des choses qui arrivent, mais ça fait partie ...» (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

Les agriculteurs ont en effet un rapport ambivalent avec le tourisme. Selon les situations, on peut considérer le tourisme soit comme gêne (du point de vue de la concurrence spatiale, économique mais aussi sociale/culturelle qu'il représente) soit comme atout (puisque le tourisme peut apporter également une forme de reconnaissance du rôle et de l'utilité de l'éleveur)⁹⁹. Bien souvent, les objectifs des professionnels de l'agriculture et du tourisme peuvent s'avérer convergents et

⁹⁸ François PREVENT, entretien le 12 janvier 2011.

⁹⁹ Cf. Lionel LASLAZ, *Vanoise : 40 ans de Parc National...*, ouv. cit., p. 257-258.

complémentaires. Ce qui est notamment le cas quand il s'agit d'assurer la promotion des produits et de diversifier l'offre touristique. C'est ainsi que l'activité touristique sous sa forme d'agro-tourisme est certainement bénéfique pour l'agriculture et peut même contribuer au maintien des activités agricoles. Il constitue un débouché important pour les produits locaux, et permet une meilleure valorisation de la production par la vente directe.

Dans de nombreux cas, les alpagistes ou groupements pastoraux savent mobiliser et utiliser les « ressources touristiques » à leur profit. Claude Glise s'est ainsi engagé dans une démarche agro-touristique qui constitue pour lui une vraie opportunité et lui apporte d'importantes retombées économiques.

(Claude Glise) « Un des avantages de Ritort, c'est qu'il y a énormément de monde là-haut. La vallée de la Chavière, c'est une des vallées les plus fréquentées du Parc de la Vanoise, donc il y a énormément de monde qui vient là-haut, et donc de ne pas profiter de ça, ce serait stupide. Donc on fait la vente au détail là-haut, directement à l'alpage, on a une petite buvette, on n'a pas de licence, donc on ne peut pas vendre de l'alcool, on fait des boissons, café, chocolat, lait froid, coca-cola bien-sûr, et puis on accueille les gens pour la fabrication du fromage, donc on fait partie de l'itinéraire des fromages. On travaille avec l'office de tourisme de Pralognan, avec les accompagnateurs, avec la Facim, depuis plusieurs années même, tout ce qui est activité touristique liée aux fromages et à la fabrication. On marche dans le coup, parce que nous c'est ce qui nous fait vivre, qu'on vende nos fromages. On n'a aucun intérêt à ne pas marcher dans le coup.

Si on n'avait rien à vendre, peut être ils nous embêteraient, mais on n'est pas des sauvages, ça se passe très bien. A partir de là, on embauche pas mal de gens pour s'occuper de ça, j'embauche quatre personnes, deux bergers, un séracier et un à "tout faire", quelqu'un qui s'occupe de l'intendance et de la commercialisation, ça fait quatre personnes sur tout l'été, mais après juillet-août, j'embauche pas mal de jeunes étudiants qui viennent un mois seulement pour des boulots d'été. Il y a trois filles qui se succèdent dans l'été pour s'occuper de la buvette et une personne pour la vente de fromage. Parce qu'à Ritort, pour que ça marche, il faut une personne à la buvette et une personne pour la vente, donc en fait, j'ai toujours au chalet trois personnes en continuité. (...)

*Mais sinon avec les touristes ça se passe plutôt bien, ils ont contents de voir les vaches et ils sont contents de venir voir la fabrication du fromage et on fait un peu la ferme pédagogique, on a des veaux, des moutons, les poules, les cochons, un chat et un petit chat, tous les enfants viennent voir notre petit chat. (...) Ça fait partie du jeu. On a très rarement des problèmes ! »
(Claude Glise, le Villard-du-Planay)*

3.2. Les conflits autour des chalets d'alpage

Les alpages représentent une vraie richesse pour les territoires de montagne, aussi bien par les produits de qualité que par les activités touristiques. En tant que paysages emblématiques, ils se voient aujourd'hui appropriés par de nombreux acteurs. Un bon exemple est la convoitise que suscitent les chalets d'alpage, transformés en résidences secondaires, ce qui n'est pas sans poser des problèmes en termes de pérennité de l'activité agricole. Les chalets d'alpage, déjà existants ou nouvellement construits, sont en effet un élément indispensable pour l'exploitation des alpages. Ils

servent selon les alpages et les systèmes d'exploitation de lieu de logement aux alpagistes ou bergers et/ou de lieu de traite.

Au Pays du Mont-Blanc, l'acquisition des chalets d'alpage par des non-agriculteurs, représente un grand souci pour les agriculteurs et constitue bien souvent un obstacle à une bonne valorisation de l'alpage.

(Florent Callamard) « *Ma sœur et ma mère dorment généralement à l'alpage. Là-haut, on a un chalet d'alpage, il ne nous appartient pas ; il n'appartient pas forcément au propriétaire auquel on loue un terrain ; il appartient à l'école de ski, donc nous on l'utilise pendant l'été, parce qu'on a des liens avec l'école de ski, et on n'a pas de logement là-haut, du coup on leur a demandé. (...) Le plus grand propriétaire, c'est les remontées mécaniques, et ils ont des chalets d'alpage mais qui ne sont pas rénovés, c'est des vieilles bâtisses, mais ils ne veulent pas les rénover pour qu'on loge dedans. C'est pour ça qu'on a demandé à l'école de ski. Mais c'est une situation peut-être pas provisoire, mais qui n'est pas stable... » (Florent Callamard, les Contamines-Montjoie)*

(Gérald Maschio) « *La difficulté aujourd'hui c'est qu'on a de moins en moins de chalets d'alpage, donc c'est plus difficile pour traire. On peut louer le terrain, l'alpage, la montagne, mais le chalet ne se loue pas. Les propriétaires qui ne sont plus agriculteurs, le gardent comme résidence secondaire, quand ils vont en montagne, ils dorment dans leur chalet, mais ce n'est pas l'agriculteur qui en bénéficie.*

CB : *Le chalet et le terrain autour n'appartiennent pas au même propriétaire...*

GM : *Voilà, on peut dire que c'est presque distinct. Les terrains se louent, mais pas les chalets. Donc pour re-traire [en alpage], cela implique d'avoir une salle de traite, et il n'y a rien pour se mettre à l'abri non plus. Moi j'ai la chance qu'ils me louent le chalet parce que c'est communal, c'est pour ça.*

CB : *Parce qu'ici en Haute- Savoie, la traite se fait à un endroit fixe, dans le chalet ?*

GM : *Exactement, comme c'est des petits alpages, la traite se fait à l'écurie. Mais il y en a sur Megève qui sont remontés en alpage et justement n'ont pas de chalet, ils ont mis une salle de traite mobile du fait qu'il n'y ait pas de chalet. Ce n'est pas comme dans le Beaufortain où ils n'ont jamais trait à l'écurie. Et puis on n'a pas les mêmes structures d'alpage.*

CB : *Du coup, sur les chalets, il y a aussi une sorte de pression..*

GM : ***Le problème des chalets est insoluble. On ne les aura jamais, à part sur les alpages qui sont communaux, mais sur les privés on les aura jamais. Ils gardent le chalet pour passer un week-end, et c'est ce qui sera le plus dur pour revaloriser les alpages.*** » (Gérald Maschio, Combloux)

L'accès aux chalets d'alpage constitue un véritable enjeu pour les alpagistes et dépend dans bien des cas du bon vouloir du propriétaire. La décision du propriétaire d'en faire sa résidence secondaire peut être lourde de conséquences pour l'activité agricole et la valorisation de l'alpage...

(Jean-Louis Pissard) « *Il n'y en a pas beaucoup qui traient comme nous avec une machine [à traire mobile] comme ça dans le coin. [Généralement] ils ont des bâtiments, des anciennes*

écuries, parce que nous, ça ne fait pas longtemps qu'on a cette machine à traire, c'est depuis 2007. **Avant on trayait dans le bâtiment de l'alpage. Mais on est en location, et le propriétaire il voulait rénover sa maison, donc il nous a fait comprendre qu'il fallait qu'on trouve une autre solution pour traire nos vaches... .. [Donc maintenant] on traite mobile en alpage, mais c'est un alpage où on ne peut pas déplacer notre traite mobile.** Donc, elle est posée à un seul endroit, après on se déplace deux fois dans l'été avec la machine, on passe sur d'autres alpages, et quand il y a des périodes de mauvais temps, je ne vous dis pas le boulot que c'est avec la machine,... c'est la cata complète, et pour les vaches et pour nous ! Ce n'est pas évident de bosser dans des conditions comme ça. En Savoie, ils déplacent les machines plus souvent ça n'a pas le temps de piétiner autour de la machine alors que nous elle reste deux mois posée à un endroit, il faut faire des plateformes, il faut aménager, et on n'a pas encore eu le temps de tout faire. Des plateformes par exemple en gravier pour durcir le terrain, pour que quand les vaches attendent devant la machine à traire, pour qu'elles soient un peu sur du dur, parce que sinon quand il pleut ça fait des trous, elles s'enfoncent, et quand elles reviennent, elles brassent et elles s'enfoncent toujours plus... L'alpage c'est super, mais il faut qu'il fasse beau ! Après, quand il pleut, ce n'est pas évident de gérer. De la pluie, il en faut de temps en temps, les années comme en 2007, il pleuvait toutes les semaines, là c'était partout -même en Savoie où ils déplacent régulièrement, ils avaient des soucis aussi, ils ne pouvaient plus déplacer leurs machines, c'était pareil. Après, on a des soucis avec les vaches laitières au niveau cellules, ça abîme les trayons, on a des staphylocoques. Avec la boue, il y a des microbes qui se développent. On les nettoie avant de traire, mais le problème c'est qu'elles ont des mamelles toujours pleines de terre, mouillées, ça fait des crevasses, après se développent des staphylocoques, des cellules, et là on perd des ronds ; ça va vite. Pour tout il y a des barèmes : cellules staphylocoques, germes, butyriques, c'est des trucs qui sont classés, et si on n'est pas dans les clous, on perd de l'argent... » (Jean-Louis Pissard, Sallanches)

3.3. Alpages et biodiversité

Aujourd'hui la gestion des espaces pastoraux ne concerne plus uniquement le monde agro-pastoral, mais suscite l'intérêt d'acteurs extérieurs, notamment les professionnels de l'environnement qui tout en ayant compris l'importance (l'antériorité) des pratiques pastorales ne revendiquent pas moins un droit de regard sur ces espaces au titre de leur riche diversité biologique¹⁰⁰. Les alpages représentent un patrimoine auquel toute la société est attachée. Il s'agit alors de trouver un compromis entre les intérêts agricoles et les intérêts environnementaux dans l'objectif d'une gestion concertée des alpages.

3.3.1. Pratiques pastorales et protection de l'environnement

En montagne, la diversité des sols, la grande amplitude altitudinale, les effets adret/ubac, les précipitations, génèrent une variété faunistique et floristique. De surcroît, les milieux montagnards constituent des zones refuges pour des espèces rares et protégées qui ailleurs ont déjà disparu sous l'effet de l'urbanisation. Ceci est notamment le cas pour les prairies permanentes, qui représentent des écosystèmes d'une biodiversité très riche¹⁰¹. Dans un contexte de crise environnementale et de réduction de la biodiversité, la protection des écosystèmes est aujourd'hui une des préoccupations majeure de la société¹⁰². S'il existait déjà toute une panoplie de mesures de protection, la politique en matière de biodiversité et de protection du patrimoine naturel a largement évolué depuis les années 1990 sous l'impulsion du ministère de l'Environnement. Il ne s'agit plus aujourd'hui de mettre la nature sous cloche, mais d'associer préservation des richesses naturelles et développement économique. Globalement, on est passé d'une politique de protection à une politique de conservation/gestion de la biodiversité, gestion qui suppose la prise en compte des effets des activités humaines. Si longtemps prévalait la conviction que l'homme devait intervenir le moins possible pour préserver la faune et la flore, des travaux scientifiques ont montré que l'activité pastorale ou agricole était essentielle pour la richesse biologique des habitats et que les « espaces humanisés » comme les alpages ou les prairies de fauche notamment représentent une diversité biologique et écologique exceptionnelle suscitant à ce titre l'intérêt des professionnels de l'environnement et plus largement de toute la société. Quels sont alors les enjeux biologiques mais aussi agricoles qui se cristallisent à travers la question des alpages ? Et comment les agriculteurs répondent-ils ou peuvent-ils répondre à ces enjeux ?

¹⁰⁰ La biodiversité est un concept qui suscite depuis au moins une quinzaine d'années l'intérêt des politiques et scientifiques. Le concept de diversité biologique ou biodiversité fait référence à la richesse du monde vivant et à la multiplicité des organismes animaux et végétaux. On peut distinguer trois niveaux d'organisation, la diversité écologique (les écosystèmes), la diversité spécifique (les espèces) et la diversité génétiques (les gènes).

¹⁰¹ Philippe FLEURY, Nathalie MASSON, Véronique PLAIGE, *Alpages et prairies de montagne. Un patrimoine biologique et agricole*, coproduit par le SUACI Alpes du Nord et le Parc national de la Vanoise, 2000, p. 13.

¹⁰² La conscience d'une crise environnementale met la notion de patrimoine naturel sur le devant de la scène. Il désigne les espèces (d'intérêt patrimonial) et les habitats naturels dont l'inventaire et la conservation sont au cœur des politiques de la nature. Celles-ci sont redéfinies dès les années 1990 sous l'impulsion du ministère de l'Environnement qui souhaite passer d'une politique limitée à la protection réglementaire à une politique plus globale de gestion du patrimoine naturel rural et urbain, gestion qui suppose pour la première fois la prise en compte des effets des activités humaines. cf. Pierre ALPHANDERY, « Nature, politiques publiques et conflits de légitimité. La mise en œuvre de la directive Habitat en France », in Jean-Pierre Sylvestre [dir.], *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon : Educagri, 2002, p. 209- 223.

*(Marc Colin) « [La protection de l'environnement] ça me tient à cœur. Et je pense de manière générale qu'il y a eu de grosses évolutions sur les alpages. Je pense qu'aujourd'hui 80 % des alpagistes font attention à la protection de l'environnement! Avant c'était la rentabilité, alors qu'aujourd'hui, ce que je fais, que beaucoup d'autres agriculteurs font, on traite les mauvaises herbes, tout ça, on essaie d'améliorer les captages d'eau, faire attention, avec des exemples simples : quand un troupeau de bêtes passe dans un petit ruisseau, on essaie derrière de bien recanaliser le ruisseau sinon l'eau part partout, des choses comme ça, on essaie d'entretenir les chemins,... à ce niveau, on est quand-même conseillé par la SEA, le Syndicat de beaufort, ils prennent ça en compte, et je pense que c'est important. Et puis après, dans la gestion de l'alpage, on a aussi un peu des prérogatives à respecter, par exemple, on met les bêtes dans des parcs, logiquement on doit les déplacer deux fois par jour pour les repas etc., pareil pour la salle de traite... Aujourd'hui avec la mécanisation qu'on a dans les alpages, on doit déplacer régulièrement les salles de traite. En principe, on doit déplacer les salles de traite régulièrement, on ne doit pas laisser une salle de traite pendant quinze jours au même endroit. Imagine qu'il fait mauvais, ça devient de la boue, et automatiquement avec la boue il n'y a plus de flore, plus rien et après on met des années à remettre en valeur cet endroit-là, donc on essaie quand-même de déplacer le plus possible et je vois que dans beaucoup d'alpages ils le font aujourd'hui. **Et puis on essaie aussi d'adapter le matériel le plus possible par rapport aux alpages.** Tous essaient d'améliorer... Les salles de traite aujourd'hui ça n'a plus rien à faire avec les salles de traite il y a vingt, vingt-cinq ans en arrière. Les salles de traite [ont été amélioré] pour le confort des bêtes, pour le confort des bergers, mais aussi pour le confort des alpages, pour l'entretien de l'herbe. Par rapport à ça, moi j'ai investi dans une salle de traite il y a deux à trois ans au moins, et je pense qu'on est tous gagnant ! Parce qu'il ne faut pas rêver, si on laisse aller un alpage, tout de suite derrière, (et il ne faut pas longtemps) la nature a vite pris le dessus, comme on dit, au niveau de la mauvaise herbe et tout ça... » (Marc Colin, Peisey-Nancroix)*

3.3.1.1. Les mesures agro-environnementales

La démarche qui vise à l'échelle territoriale à obtenir des agriculteurs (sur une base contractuelle) des pratiques plus respectueuses de l'environnement (gestion des lisiers et du fumier, conduite des troupeaux adaptée, mise en défens des zones humides,..), s'appuie sur l'application des *Mesures agro-environnementales* de l'article 19¹⁰³ à travers les mesures agro-environnementales territorialisées¹⁰⁴. L'agriculteur s'engage, en échange des primes, à respecter un cahier des charges conçu en fonction des enjeux environnementaux du territoire. Il lui est par exemple demandé d'adapter ses techniques de pâture et/ou ses pratiques de fauche à des objectifs tels que la restauration/conservation de la biodiversité, le maintien des paysages ouverts ou la réduction des impacts environnementaux de certaines de ses pratiques. Force est alors de constater que dans certains cas, les agriculteurs ne sont même pas obligés de changer quelque chose à la gestion de leur alpage. Leurs pratiques s'avèrent tout à fait compatibles avec les objectifs des acteurs de l'environnement.

¹⁰³ L'article 19 d'un règlement agricole de la PAC, datant de 1985, donne la possibilité à chaque Etat membre de rémunérer les agriculteurs qui mettent en œuvre des pratiques favorables aux paysages et à l'environnement.

¹⁰⁴ Les MAE territorialisées remplacent les anciens Contrats d'agriculture durables (CAD).

(Claude Glise) « Il y a ce qu'on appelle les MAET. Donc là, on est en contrat MAET, avec Natura 2000 et le Parc, donc on a un plan de gestion et tout ce qu'il faut qu'on mette en place par rapport à ces histoires de MAET. Ça rentre dans le système de la PAC. Si on peut signer une MAET sur des zones Natura 2000, on touche des subventions en plus. C'est eux qui ont mis ça en place pour les agriculteurs du Parc, donc c'est 7000€, c'est assez motivant. C'est un contrat sur cinq ans, qui est renouvelable si tout va bien. On n'a rien changé à ce qu'on faisait d'habitude. Ils sont partis sur les constatations de ce qu'on fait d'habitude, et ils l'ont adapté. Donc, il n'y a pas de problème. Seulement ils viennent constater deux fois par saison, donc ils viennent se balader sur l'alpage pour voir ce qu'on fait. Sinon, ils ne sont jamais intervenus comment on mène les troupeaux. » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Ces mesures s'appliquent sur des territoires avec des enjeux environnementaux reconnus, comme c'est le cas pour les zones classées en Natura 2000¹⁰⁵. Les MAET peuvent se focaliser également sur les prairies de fauche¹⁰⁶ dont la valeur biologique est surtout due à une diversité floristique remarquable liée à la pratique de la fauche, en même temps qu'elles constituent une source d'alimentation de qualité. Du fait de l'éloignement et des difficultés d'accès des prairies de fauche, les agriculteurs ont des pratiques agricoles peu intensives (fauche tardive, fertilisation faible ou nulle) qui rejoignent ici un intérêt environnemental. La mise en place d'un contrat agro-environnemental n'implique de ce fait aucune contrainte supplémentaire pour les agriculteurs...

(Didier Simon-Chautemps) « On a des contrats au niveau du GAEC, c'est sur les prairies fleuries en Tarentaise, on a plusieurs secteurs qui en font partie. Mais il y a très peu d'obligations, parce que c'est ce qu'on fait déjà, c'est pour garder ce qui existe, et c'est ce qu'on fait de toute façon. Il y a des contraintes, mais c'est ce que nous, on faisait déjà : faucher pas trop tôt, mais de toute façon, on ne fait pas les foin en trois jours, donc quand on arrive au dessus de Granier, c'est déjà tard. On ne le fait pas manuellement mais on ne fait pas non plus de grandes surfaces en même temps. Même si ça nous semble qu'on en fait beaucoup, mais il faut du temps quand-même. Il suffit qu'il y ait deux ou trois jours de mauvais temps, ça retarde, et ça repousse, et après on est déjà tard, donc par rapport à la fauche, on s'inquiétait au départ, mais finalement ça ne complique pas grand-chose, l'engrais, on n'en mettait quasiment pas, donc [ça nous pose pas de problème] » (Didier Simon-Chautemps, Granier)

3.3.1.2. Sur la voie d'une certaine reconnaissance mutuelle

« Mais je pense il y a toujours deux tendances au parc, ceux qui soutiennent une certaine agriculture, et ceux qui pensent que l'agriculture c'est que des pollueurs, qui sont du genre de dire, "une vache qui mange une fleur, elle détruit la nature", c'est un peu exagéré, mais c'est un peu ça. Et suivant les tendances, suivant les directeurs de Parc ça passe, ou une tendance

¹⁰⁵ Les sites du réseau Natura 2000 abritent les espèces et les milieux naturels les plus menacés au niveau européen qu'il s'agit de conserver par la mise en place de mesures définies dans des documents d'objectifs.

¹⁰⁶ Originales et spécifiques aux Alpes, elles ont déjà disparu dans certaines régions suite à l'abandon de la fauche en haute altitude.

ou l'autre... Maintenant, les relations sont mieux que ce qu'elles étaient. En ce moment, il y a un chef de secteur du Parc à Pralognan qui est très bien pour les agriculteurs, donc ça se passe très bien ! » (Claude Glise, le Villard-du-Planay)

Si il y a encore quelques années, les objectifs des professionnels de l'environnement et ceux des agriculteurs étaient perçus comme différents et incompatibles, rendant leurs relations souvent conflictuelles, la situation a évolué aujourd'hui, et de plus en plus de contacts se créent entre les acteurs du monde agricole et les gestionnaires de la nature. C'est le plus souvent localement que l'on voit aboutir des projets volontaires et des partenariats qui font de la gestion du patrimoine naturel un atout pouvant contribuer au développement et au dynamisme de l'agriculture.¹⁰⁷

Deux exemples pris dans nos entretiens illustrent la mise en place d'un tel partenariat à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion ayant pour objectif d'associer l'utilisation pastorale des alpages et la protection des espèces (faune ou flore) menacées.

L'alpage de Sylvain Chevassu est situé sur le territoire du Parc National de la Vanoise (classé en zone Natura 2000). Depuis 2000, ce dernier a engagé un partenariat renforcé avec les acteurs du monde agricole qui travaillent sur le territoire qui relève des ses prérogatives¹⁰⁸. La mise en œuvre des mesures agro-environnementales devait ainsi permettre d'associer les agriculteurs à la gestion (environnementale) des espaces pastoraux et les inciter à mettre en place des pratiques plus à même de maintenir l'intérêt biologique de l'alpage.

Sylvain Chevassu s'est engagé dans une telle démarche. Il nous explique ce que cela signifie pour lui concrètement :

(Sylvain Chevassu) *« Je suis en zone centrale du Parc... Pour l'instant, ça ne se passe pas trop mal. On a un laissez-passer pour accéder en zone centrale du Parc, pour circuler avec nos engins. Parce que si vous voulez monter à l'alpage l'été, il y a un parking en bas, vous ne pouvez pas aller plus loin, vous êtes obligé de monter à pied. C'est une demi-heure de marche depuis le parking. Nous, on a des autorisations pour ça. Après, c'est vrai, on ne donne pas un coup de pioche ou un coup de tronçonneuse sans leur avis ! Cette année, ils m'ont refait l'accès pour accéder à mon alpage. Sur la fin, c'était vraiment raide et donc ils ont repris le chemin. Ça s'était fait seulement cet automne, c'était un projet qui avait été initié par mon prédécesseur, et j'en ai bénéficié. C'est vrai, c'est tout des dossiers à monter en plus, c'est toujours le Parc qui a le dernier mot.*

Et cette année, on a fait le point avec la SEA pour élaborer un plan pastoral, donc ils ont fait un diagnostic de l'alpage. C'est pour savoir un peu comment je fonctionne, et après on a mis en place des mesures agro-environnementales avec le Parc et avec la Chambre d'agriculture et la SEA en fonction des enjeux écologiques sur l'alpage. De leur côté, le Parc a mis en avant les enjeux écologiques, et la SEA et la Chambre d'agriculture ont mis en évidence l'intérêt pastoral de l'alpage, et avec ça on a essayé de trouver les meilleures

¹⁰⁷ Philippe FLEURY, Nathalie MASSON, Véronique PLAIGE, *Alpages et prairies de montagne...*, ouv. cit. .p. 29.

¹⁰⁸ La Parc national de la Vanoise, l'AOC beaufort, la Chambre d'agriculture de la Savoie et le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) des Alpes du Nord ont signé en septembre 2000 une convention se donnant comme objectif de rechercher les possibilités de collaboration concrète entre agriculteurs et gestionnaires de l'environnement. L'un des thèmes de travail consiste à favoriser les pratiques agronomiques compatibles avec le maintien de la diversité biologique, cf. www.parcnational-vanoise.fr.

solutions pour une bonne gestion - essayer de préserver ou de mettre en valeur les zones à intérêt écologique. Ce qui me concerne beaucoup, ce sont les zones avec un enjeu tétras-lyre¹⁰⁹. C'est un habitat très favorable au tétras-lyre, et il faut que j'essaie de garder une mosaïque de milieux, avec des milieux ouverts, un milieu où il y a de la forêt, un milieu où il y a de la lande, de l'herbe, et en fait en faisant le diagnostic, **on s'est aperçu que ce sont les chèvres qui ont gardé le milieu en mosaïque. C'était déjà ainsi, donc on continuait à garder ça ; donc ça ce n'était pas une grosse contrainte.**

Après il y a des zones humides surtout sur le bas de l'alpage vers la rivière¹¹⁰. Ça ce sont des zones plus délicates, ce sont des zones plus petites, et par contre plus fragile. Là il faut faire attention de ne pas faire piétiner ces zones, essayer d'éviter que les bêtes n'aillent pas trop dedans, tout en continuant à les entretenir. Parce que si elles sont comme ça, c'est parce que depuis des siècles il y a eu des vaches, des chèvres ou des moutons. Il ne faut pas non plus laisser la zone humide en friche, il faut la faire pâturer mais sans que ce soit surpâturé !

C'est un peu plus contraignant parce qu'il va falloir parquer les chèvres, et ce n'est pas facile. Il y a des filets, mais les filets, on ne peut pas les mettre partout. Je vais voir, je vais trouver des solutions. **C'est ce qui est bien dans les MAET, c'est que ce n'est pas imposé: c'est à nous de faire en sorte qu'on atteigne les objectifs fixés sur les zones là. On a des objectifs et peu importe les moyens qu'on mette en place. Et ça je trouve ça bien, c'est un peu une évolution dans les mesures qu'on a mises en place jusqu'à maintenant, ce n'est pas imposé, c'est à nous de gérer, pour atteindre les objectifs qu'on s'est fixé.**

Je pense, que nous on est quand-même les mieux placés pour savoir ce qui est possible de faire en fonction comment on travaille, de notre troupeau, de tout. C'est à nous de mettre en place, c'est plus logique. Parce que des fois il y a des aberrations, des choses qui ne sont pas possibles à mettre en place.

Après, sur le bas de l'alpage il y avait aussi un enjeu pour le chardon bleu¹¹¹, c'est une espèce protégée. L'été, je prends des vaches en pension, des vaches allaitantes, des vaches à viande, et il y a un secteur sur le bas de l'alpage où je mets mes vaches allaitantes qui est aussi en zone Natura 2000 et qui a un enjeu de Chardon bleu. C'est pareil, il y a une mise en défens d'une certaine zone qu'on a défini ensemble, avec le Parc et la SEA. Donc, on met en défens une zone en printemps, le temps que le chardon bleu fasse son cycle, qu'il graine, et après quand je redescends à l'automne, je peux pâturer (...) mettre en défens une zone, c'est un peu plus contraignant, oui. Mais en discutant et en choisissant bien la zone, ça ne sera pas un handicap... » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

Avant de demander à l'agriculteur d'intégrer des pratiques plus respectueuses de l'environnement, il s'agit de bien connaître le fonctionnement de son exploitation ou de l'alpage, pour identifier ensuite dans quelle mesure il peut prendre en compte les enjeux environnementaux identifiés, qui peuvent

¹⁰⁹ Le tétras-lyre ou coq de bruyère est une espèce symbolique de la montagne alpine. Il est numériquement en diminution. Il vit souvent à la frontière entre forêt et alpage, sur une zone associant différents milieux nécessaires à ses besoins alimentaires et ses activités.

¹¹⁰ Ce sont des milieux très restreints en taille mais qui sont très riches en espèces et fort vulnérables au contact des activités agricoles.

¹¹¹ Principalement présent dans l'Arc alpin, le chardon bleu est une plante très rare et en danger de disparition. C'est pourquoi elle est protégée et figure comme espèce prioritaire dans le Livre rouge de la flore menacée en France.

être très variables selon les lieux. Si les agriculteurs sont amenés à modifier leurs pratiques, ce qui peut leur occasionner un surcroît de travail, ce n'est pour autant qu'ils rejettent ces mesures. Au contraire, comme en témoigne Sylvain Chevassu, les agriculteurs considèrent ces mesures comme quelque chose de positif. D'une part, elles concèdent à l'alpagiste une marge de liberté et une souplesse quant aux moyens à mettre en œuvre, et d'autre part, elles constituent une forme de reconnaissance de l'utilité de l'activité pastorale pour l'environnement.

Madeleine et Jean Empereur de leur côté, sont également fortement impliqués dans un projet de gestion concertée de leur alpage avec les gestionnaires de la Réserve Naturelle des Hauts-de-Villaroger¹¹² sur le territoire de laquelle se situe leur alpage. A la fin des années 1990, les gestionnaires de la Réserve naturelle sont venus vers eux afin de discuter au sujet de la gestion de leur alpage et de la protection des habitats naturels. Il s'agissait de combiner plusieurs objectifs : la protection du tétras-lyre, la protection du trèfle des rochers¹¹³ et la limitation de l'enfrichement. Les gestionnaires de la Réserve craignaient notamment que le piétinement des moutons ait des conséquences néfastes pour le trèfle des rochers qui poussent sur les moraines de la partie supérieure de l'alpage entre 2200 et 2500 mètres d'altitude. Pour éviter une fragilisation des stations de trèfle, ils souhaitaient empêcher tout contact entre la plante et le troupeau. Madeleine et Jean Empereur ont alors accepté de discuter...

(Madeleine Empereur) « Il y a plusieurs enjeux dans cette réserve naturelle - le premier c'est la préservation du tétras-lyre, et le deuxième c'est la protection du trèfle des rochers, c'est une plante rare, qui pousse dans les moraines glaciaires donc, ça c'est la zone où on n'a pas le droit d'aller avec les bêtes, où on s'engage à ne pas y aller avec les bêtes. (...)

Il n'y a pas eu de diagnostic toute de suite. La première chose qu'il y a eu, ils ont commencé à nous concerter sur le fait qu'il fallait qu'on intègre l'enjeu du tétras-lyre et l'enjeu du trèfle des rochers. Donc, les premières conventions ou concertations qu'on a eues..., mais au début c'était plutôt tendu parce que la personne qui était chargée de réaliser le premier plan de gestion, est venue nous voir en disant, « Il y a des zones de tétras-lyre, des couvées de jeunes où il ne faudrait pas aller, où il ne faudra pas aller avant le 10 août », alors pour les chèvres ça posait quand même des problèmes importants parce que les chèvres sont en système extensif ; c'était difficile de dire toutes ces zones-là, on ne peut pas y aller avant le 10 août ; ça posait des problèmes ! Et puis [pareil pour] les moraines où il y a le trèfle des rochers, où il ne faudrait plus que les brebis y aillent manger le trèfle des rochers...

Historiquement, ce qu'on peut dire : tant que mon mari travaillait à la poste, on essayait d'entretenir les fonds de l'alpage parce que là il faut garder [les brebis], les parquer, parce que sinon elles montent toute de suite. Le propre des brebis, c'est de ne pas rester au fond mais d'aller aux sommets, là où il y a la petite herbe fraîche, et les brebis c'est ça, ça monte. Donc les surfaces entre 1800 et 2000, si on ne contient pas les brebis, si on les garde pas, elles n'y touchent pas, elles vont toute de suite au sommet. Donc, on essayait de s'arranger pour

¹¹² Les Réserves naturelles visent à préserver les espèces et les milieux menacés au niveau national.

Créée à la fin des années 1980, la Réserve Naturelle des Hauts-de-Villaroger constitue une compensation à la création d'une unité de pistes de ski sur Villaroger en 1982 en lien avec la station des Arcs. Elle est gérée par l'Office national de la Forêt. Le Parc National de la Vanoise n'est impliqué que dans la mesure où une petite zone de la Réserve est également située sur le territoire du PNV. Entretien avec Madeleine et Jean Empereur, le 25 février 2011.

¹¹³ Espèce prioritaire inscrite sur le Livre rouge de la flore menacée en France.

les garder au fond, et à partir du 15 juillet on les lâchait, donc on ne faisait pas vraiment de l'entretien comme on aurait aimé, mais vu qu'on était en double activité, on ne pouvait pas faire autrement. Donc, quand ils ont commencés à nous parler de ces contraintes, c'était vraiment des contraintes puisqu'on lâchait les brebis, donc on ne pouvait pas les suivre pour voir si elles allaient manger le trèfle des rochers, où si elles allaient dans les zones du tétras-lyre avant le 10 août, ce n'était pas possible !

Mais après, il se trouvait qu'en 1999 mon mari a pris sa retraite de la poste, donc on avait plus de temps libre, et on a augmenté le troupeau, et on s'est engagé davantage dans la concertation avec la Réserve, et on s'est engagé à s'occuper de l'alpage correctement, en acceptant les contraintes environnementales. On a souscrit une MAE territorialisée, ils ont fait un diagnostic pastoral, il y a les enjeux environnementaux vu que c'est tout en réserve...

(...) donc à partir de ce moment-là, il y a eu un constat fait par eux qui disait que finalement **l'alpage avait quand même une valeur pastorale, et qu'il fallait continuer le pastoralisme. Donc, ça a été encourageant quand même, parce que sinon, ça va tout à la friche, et si ça va à la friche, il n'y a plus de tétras-lyre non plus parce que ça va s'embroussailler énormément, et il n'y aura plus de tétras-lyre non plus.**

Et donc ensuite, à partir du moment où est entré en jeu l'histoire de la Réserve et qu'ils ont dit quand même que le pastoralisme était important qu'il fallait garder l'espace ouvert, ils ont voté des crédits **pour faire du débroussaillage aussi, donc il y a eu beaucoup de débroussaillage réalisé. C'est vraiment la Réserve qui finalement nous a encouragés par les actions de débroussaillage, et finalement les contraintes environnementales on les a assez vite acceptées parce que ce n'était pas non plus ingérable...**

Jean Empereur : « Maintenant on reste en alpage. Parce qu'on a quand même une convention si on peut dire avec la Réserve qui nous oblige quand même de garder les bêtes plus qu'avant, depuis la mise en place de la réserve, on a trouvé un compromis là-dessus...

ME : Parce que sur cette zone des moraines glaciaires où il y avait ce fameux trèfle des rochers, il ne fallait pas que les brebis aillent le brouter parce qu'ils voulaient essayer de le conserver, c'est une plante rare... En fait, ces moraines il y a aucun intérêt alimentaire pour les brebis mais quand elles sont en liberté elles y vont, parce qu'elles vont chaumer, à midi quand il fait chaud, les brebis vont chaumer où il fait frais, donc elles montent dans les moraines, c'est des endroits super où il fait frais... donc elles y allaient plus pour chaumer et non pas pour manger. Alors au départ, ils ont commencé à dire qu'il faudrait poser des clôtures autour de ces placettes des trèfles des rochers et puis qu'on entretienne les clôtures. Mais ça nous paraissait complètement irréalisable c'est dans les cailloux aller poser des clôtures dans les cailloux, ça nous semblait irréalisable. Et puis après, on avait un problème : en fait, quand les brebis sont lâchées elles font facilement deux fois dans la journée l'alpage d'un bout à l'autre, histoire de tracer, de venir aller chaumer dans les moraines, de partir faire un tour là bas parce qu'il y a encore un bout d'herbe à manger, puis de revenir dans le soir et de recoucher sur un rocher parce que c'est là qu'elles sont leur couches et que ça leur va bien. Donc, les brebis faisaient des kilomètres dans la journée pour rien, et forcément ça tape sur la ration d'entretien, ça fait de la dépense au niveau de l'alimentation, qui ne sert pas à faire du lait, mais qui sert à tracer.

Donc on a trouvé une autre solution, c'est nous qui avons proposé la solution, au lieu de poser des clôtures autour des places, on a proposé un endroit où on pose 750 mètres de clôtures de trois fils. (...) la commune de Villaroger a confectionné des portillons qui se rabattent tous seul

et on s'est engagé que quand les brebis étaient du côté des moraines, on les gardait, on reste, on vient pâturer cette partie-là. Et c'est là qu'intervient le parc parce que le parc a dit "Ok, le refuge il n'est beaucoup fréquenté, il y a vingt places, et en règle générale il y a toujours une place". Donc le parc a dit "Ok quand vous gardez dans ce secteur-là, on veut bien que vous veniez dormir au refuge, plutôt que de redescendre (...) donc quand vous êtes dans ce secteur là, vous gardez les brebis et vous les empêchez d'aller dans les moraines". Ensuite, quand elles utilisent une autre partie de l'alpage on installe la clôture, on met les trois fils. Et à un moment donné de l'année, on peut les laisser en liberté parce qu'elles ne risquent pas d'aller dans les moraines. (...) Il y a à peu près quinze jours, trois semaines, où on peut les laisser... Et puis ensuite, à partir du 15 août où le mauvais temps arrive, elles commencent de toute façon à redescendre toutes seules, elles ne sont pas embêtantes. Elles redescendent manger les surfaces du bas. (...) Pendant dix ans on a fonctionné très bien comme ça... Et puis les parties où il y a du tétras-lyre, ça concerne un secteur entre l'alpage des chèvres et l'alpage des moutons, nous ça ne nous dérangeait pas de n'y envoyer les brebis qu'à partir du 10 août, ce n'était pas un problème et les chèvres, ce n'était pas non plus un problème insurmontable...

On les surveille mais souvent (...) pendant ce temps on faisait les foins ici, ou on faisait du débroussaillage, on faisait autre chose.

Mais c'était un compromis finalement, c'est nous qui avons proposé, donc ils nous ont financé la clôture, et on s'est engagé à la poser tous les ans, et on s'est engagé à l'enlever avant la chasse, début septembre. (...) Ça reste assez souple comme gestion. Mais il y a quand même des engagements par rapport au tétras-lyre et par rapport au trèfle des rochers, par rapport aux zones débroussaillées qu'il ne faut pas laisser se refermées. ... c'est mis tout noir sur blanc dans le diagnostic pastoral qui a été fait en 2009 et dans l'engagement qu'on a pris en 2010. Sur cinq ans... jusqu'en 2014.

C'est dans notre objectif aussi que toutes ces surfaces restent ouvertes et entretenues. Ça se rejoint quand même, on a vu ça plutôt comme quelques chose de positif pour pouvoir rester, que quelqu'un puisse rester là. Parce que économiquement, économiquement pour quelqu'un qui monte avec quatre cents brebis qui est obligé de les garder, c'est limite au niveau rentabilité, et le fait de donner une valeur, d'avoir d'autres sources de financement par un biais environnemental - la MAET c'est 7600€ - c'est peut-être le seul moyen de sauver cet alpage. Parce que s'il n'y avait pas eu tout ça, s'il n'y avait pas d'aide pour débroussailler, il y aurait de moins en moins de bêtes qui pourraient monter. Ça aurait été fini... si on ne l'avait pas repris à ce moment là, en 1977, et commencé à couper des arcosses, ça aurait été fini, même pour les gens, pour se promener, il aurait fallu tailler ces sentiers dans les forêts... » (Madeleine et Jean Empereur, la Thuile de Vulmix)

La négociation avec les gestionnaires de la Réserve a finalement permis de reconsidérer le plan de pâturage, et d'en concevoir un nouveau qui tout en assurant la protection des placettes du trèfle de rocher, s'avère plus adapté à l'engraissement des agneaux. Le projet est le fruit des débats très pragmatiques au sujet des différentes alternatives dans la conduite du pâturage et de leurs conséquences prévisibles à la fois sur l'utilisation pastorale de l'alpage, sur le trèfle des rochers et le tétras-lyre. Pour chaque solution envisageable a été pris en compte le point de vue des éleveurs,

concernant la conduite du pâturage, la charge de travail supplémentaire, les compensations financières. Chacun semble avoir pris au sérieux les aspirations de l'un et les contraintes de l'autre¹¹⁴.

Dans ce projet, l'objectif de la protection de la biodiversité rejoint la volonté de pérenniser le pastoralisme dans un alpage auquel les éleveurs sont attachés. Le projet montre qu'il est possible de concilier la protection de deux formes de biodiversité : celle reconnue et faisant l'objet de mesures de protection réglementaires (le tétras-lyre et le trèfle des rochers) d'une part, et la diversité des pelouses qui permet à l'agriculteur d'organiser son circuit de pâturage tout au long de la saison d'autre part. Au final, Madeleine et Jean Empereur se retrouvent dans ce nouveau plan de gestion qui permet d'améliorer leur conduite du troupeau dans les différents quartiers de l'alpage comme il leur permet de prendre en compte les différents enjeux environnementaux.

Il témoigne d'une prise en compte de l'activité pastorale et de son rôle pour le maintien de la biodiversité par les acteurs locaux. Mais ce qui semble évident aujourd'hui pour certains, ne l'est pourtant pas pour tout le monde. Et dans certains endroits, l'enjeu de la préservation de la biodiversité constitue encore une source de conflits entre les acteurs du pastoralisme et les autres acteurs/utilisateurs des alpages. Gérald Maschio nous en parle :

(Gérald Maschio) « *J'ai pas mal de conflits avec la chasse, justement à cause des patous. Quand il y a les patous, ils ne peuvent pas chasser, donc je démontagne mes brebis pour l'ouverture de la chasse, c'est moi qui fais des efforts, je descends avec l'ouverture de la chasse avec mon troupeau, c'est le 12 septembre. J'avance ma descente de l'alpage grosso modo d'une semaine. Ce n'est pas dramatique, mais je préfère ça... parce que mon alpage, c'est un alpage où il y a du tétras-lyre, donc on avait des réunions avec les chasseurs et tout ça pour la conduite du pâturage, et moi j'avais beaucoup de problèmes avec les chasseurs, parce que je suis dans une zone où ils m'ont imposé un cahier de pâturage que je respectais, que je m'engageais à respecter mais eux en fait, ils veulent que le monde agricole fasse tous les efforts et qu'eux ils en bénéficient. (...) mais eux, ils ne faisaient aucun effort.*

C'est au niveau local, c'est la Fédération de chasse de Sallanches qui m'imposait ce qu'ils voulaient. Parce qu'ils ne peuvent plus chasser comme ils veulent. Ils aimeraient mieux que mon alpage soit à l'abandon grosso modo. Ça leur poserait moins de problème. (...)

(...) Grosso-modo, ils disaient que les brebis allaient écraser les couvées, que les patous allaient manger tout, que ci, que ça, il n'y avait que des inconvénients que je retourne là-haut.

CB : Ils voulaient que vous abandonniez l'alpage ?

GM : Grosso modo, je serais parti, ils seraient contents.

CB : Mais en même temps il y a cette question du tétras-lyre où c'est important de maintenir des activités pastorales...

GM : Eux, ils n'étaient pas convaincus de ça. Alors que moi je leur disais "autrefois, il y avait beaucoup de pression des animaux et il y avait plein de coqs de bruyère de partout". C'est mon grand-père qui m'a raconté ça. Donc dans les années 1900 /1920, c'était hyper exploité, et il y avait plein de coqs partout, donc je pense qu'il y a une relation. Maintenant depuis que je pâture il y a de nouveau des coqs sur mon alpage, fait du hasard ou pas, je ne sais pas.

¹¹⁴ FLEURY, Philippe, *Biodiversité : atout et/ou contrainte de développement pour l'agriculture des Alpes du Nord*. Communication Académie d'Agriculture de France, compte-rendu de la séance du 23 mars 2005, p. 7-8.

Donc ils ne m'embêtent plus, ça fait un an que je n'ai plus de soucis avec les chasseurs. Les coqs sont revenus malgré le fait qu'ils ont dit qu'il n'y en aurait plus ... c'est parce qu'il y a une ouverture du milieu, il y a moins de rhododendrons, il y a moins de d'aulnes verts, mais bon. Mais, il n'y avait pas de cahier des charges comme Natura 2000, il n'y avait rien qui était dicté, c'est eux de leur propre chef.

CB : Et ils voulaient quoi exactement ?

GM : Déjà que je n'y sois pas, c'était leur but final. Et puis, il y avait un secteur qu'il ne fallait pas pâturer avant le 15 août, il fallait que je descende pour la chasse, il y avait tout un tas de trucs, mais le principal truc c'était que je n'y sois pas, ça ne les intéressait pas que j'y sois.

Moi, j'ai respecté. On avait convenu pour une première date le 1^e août. "Le 15 août" j'ai dit "c'est impossible". Après on n'arrive pas à tenir l'alpage en état si on mange l'herbe une fois qu'elle a grainé et tout, ça ne sert plus de faire une pression de pâturage, il faut couper l'herbe au départ pour arriver à rouvrir le milieu. Donc, je m'étais engagé à ne pas pâturer avant le 1^e août, j'ai fait des parcs, j'ai fait beaucoup de parcs, des parcs de cloisonnement pour pas qu'elles aillent dans tel secteur, et ci et là, je descendais mes brebis - et je descends toujours- pour la chasse avec mes patous. Mais comme ils n'étaient toujours pas contents, je leur ai dit que c'est moi qui louais [l'alpage] et que je faisais comme je voulais. Donc, je ne respecte plus ce qu'ils m'imposent, je ne respecte que pour le coq. Pas pour eux, mais pour le coq. Je vais le plus tard possible dans la zone de nidification mais je ne m'impose pas de date, c'est l'herbe qui me commande. Ça ne change pas grand-chose pour eux, sauf que je ne leur dois plus rien. S'il y a une année où il n'y a pas d'herbe au 10 juin, je mangerais dans la zone de nidification. Pour l'instant j'arrive toujours à passer on va dire après le 20 juillet. (...)

CB : Et ça c'est des choses que vous connaissiez, que vous saviez, au niveau du tétras-lyre...

GM : Moi je suis passionné de faune sauvage, alors ... quand ils disent que les brebis écrasent les couvées, ce ne sont pas 150 brebis qui écrasent les couvées, ce n'est pas vrai. 1000 brebis je veux bien, mais pas 150 brebis. (...) les coqs ne couvent pas au milieu des prés, ils couvent en bord des taillis de rhododendrons.

Cette histoire de chasseur, c'est vraiment une histoire de personnes, le président de la chasse ne m'aime pas. Alors que les autres chasseurs sont généralement très contents que j'y sois retourné. Il y a plus de gibier qu'il n'y avait avant. Par exemple, il y a du blanchon, du lièvre variable, alors qu'il n'y avait plus de lièvre variable, alors que j'ai des patous, et que les patous pourraient les manger s'ils arrivent à les attraper, mais il y a de nouveau du blanchon là haut... » (Gérald Maschio, Combloux)

3.3.2. Pastoralisme et prédateurs

« Là haut, la seule menace est le loup ! ... Et moi j'essaie de faire passer ce message, je ne suis pas un pro-loup ni un anti-loup, par exemple pour parler du loup. Mais il est là, maintenant il faut arriver à faire avec. Par contre, il faut arrêter de se mentir, aussi bien les intégristes écologistes que les intégristes agriculteurs. Il y a un vrai problème, et il n'y a pas de solution, et ça coûte très cher à la société. Qu'est-ce qu'on peut faire ? Qu'est-ce qu'il faut faire ? (Sylvain Chevassu)

C'est l'arrivée du loup qui modifie aujourd'hui considérablement la situation et provoque l'affrontement entre le monde agricole et le monde environnementaliste¹¹⁵. Son apparition a des conséquences pour l'agro-pastoralisme qui risquent d'être considérables condamnant notamment les petits élevages ovins qui n'ont pas les moyens de garder ou de faire garder leurs troupeaux..

Depuis les premières attaques en Vanoise en 1997, différentes mesures de protection et de prévention des attaques sont proposées aux éleveurs/bergers: parcs de regroupement des bêtes, recrutement d'aide-bergers, l'introduction des chiens de protection ...Mais la présence du loup pose un problème de fond quant à l'avenir du pastoralisme ovin sur certains secteurs de la Savoie et de la Haute-Savoie, parmi lesquels la Tarentaise et le Pays du Mont-Blanc.¹¹⁶

3.3.2.1. La présence du loup : un stress permanent pour l'éleveur

De manière générale, le loup entraîne de nouvelles contraintes pour l'activité pastorale et rend les conditions de travail pénibles (garde de nuit et de jour, rassemblement des troupeaux). Les mesures de protection présentent une charge supplémentaire non négligeable en temps et en argent que les petits exploitants qui jonglent déjà entre plusieurs activités ne peuvent pas assumer facilement. Les attaques sont toujours traumatisantes pour les éleveurs, bergers et les troupeaux. Dans le cadre du plan loup, les destructions causées par le loup sont indemnisées. Mais cela ne peut compenser la perte des bêtes, ni la peur et le stress encourus par le troupeau lors des attaques...

(François Prévent) « Ici, avant, dans le système traditionnel haut-savoyard, les gens avaient surtout des vaches qui montaient en alpage, et à côté de ça, ils avaient quelques chèvres et un petit troupeau de brebis. Et ce petit troupeau de brebis, ils le lâchaient dans les combes, les brebis étaient en liberté, et du coup elles avaient l'herbe trois fois qu'elles n'en avaient besoin. Tous les éleveurs lâchaient leurs brebis dans les combes et en automne, ils les ramassaient toutes et ils les redescendaient et puis voilà. C'était un peu l'ancien système qui existe encore. Mais après, il y a le loup qui est arrivé et qui a tout déstabilisé. (...) Moi je me

¹¹⁵En France, le loup bénéficie d'un statut de protection intégrale, qui relève des dispositions de la convention de Berne, relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe, ainsi que des dispositions de la directive européenne 92/43 CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages, dite directive « Habitats ». L'article 12 de cette directive impose aux Etats membres de prendre des mesures nécessaires pour instaurer un système de protection stricte des espèces d'intérêt communautaire, dont le loup. En application de ces mesures, le loup est protégé au niveau national, par l'arrêté ministériel datant du 10 octobre 1996. Au début des années 1990 le loup a fait son apparition dans le massif du Mercantour. De là, a démarré la recolonisation du territoire français (concernant notamment le massif alpin).

¹¹⁶ Cf. le *Plan Pastoral Territorial (PPT) du Pays du Mont-Blanc*, diagnostic, septembre 2009 et le *Plan Pastoral Territorial (PPT) Tarentaise-Vanoise*, juillet 2009.

suis installé en brebis l'année où il y avait le plus d'attaques de loup, en plein boom du loup. Je me suis installé à un moment où d'autres ont arrêté à cause du loup, à cause de ces contraintes. Mais je me suis dit : de toute façon c'est ce que je veux faire, loup pas loup. J'avais simplement réfléchi, en me disant, moi je m'installe avec cette contrainte-là. J'aurai face à moi forcément un jour ce problème là. Donc c'est pour ça que j'ai pris des Mérinos, des brebis qui se gardent, qui sont très grégaires, pour avoir plus de chances, pour mettre tous les avantages de mon côté, pour essayer de faire quelque chose en fait.

Je sais qu'il y a du loup, je sais qu'il y a de la prédation et qu'un jour j'y serai peut-être confronté. Donc toutes ces contraintes, je les connais, je sais à quoi m'attendre, donc j'ai simplement adapté [mon système]. L'année dernière était une année très calme mais les autres années, ça a quand-même cartonné. [La présence du loup] c'est un stress, il ne faut pas rêver, moi, mon troupeau j'y tiens, mes brebis je les sélectionne, je suis tout le temps avec elles, une attaque de loup, c'est vraiment emmerdant, c'est sûr, c'est une contrainte, c'est un stress pour l'éleveur ; quand tu es dans le brouillard, quand tu ne sais pas si t'as tout ramassé le soir et quand tu sais qu'il y a vraiment du loup sur ton alpage... » (François Prévent, Bonneville)

3.3.3.2. Le problème avec les patous : « on n'est jamais tranquille »

« Il y a eu déjà des accidents avec les patous. Mais ils ne peuvent pas interdire les patous, pour la plupart des troupeaux maintenant on en a besoin. » (Jean Empereur, la Thuile, Bourg-Saint-Maurice)

Une des solutions envisagées pour défendre les troupeaux en estivage contre les prédateurs est le recours à des chiens de protection. Depuis la réapparition du loup, les chiens de protection se sont en effet multipliés ; 80% sont des patous, chien pyrénéen spécialement adapté à la défense des troupeaux. Dans le contexte spécifique alpin, avec une forte fréquentation touristique, l'introduction des chiens de protection, leur comportement parfois agressif vis-à-vis des différents usagers de la montagne, ne sont pas sans soulever de nombreuses interrogations.

Ce n'est ni un chien de conduite, ni un chien de compagnie et encore moins un chien d'attaque. Elevé dès leur plus jeune âge dans le troupeau auquel il s'identifie, le patou le défend contre les prédateurs, mais aussi contre tout autre animal ou personne qui pénètre sur son territoire et qui peut être considéré comme un danger pour le troupeau. Même si les chiens de protection ne sont pas élevés pour l'attaque mais pour la dissuasion, des incidents parfois très graves entre randonneurs et patous se sont déjà produits, détériorant les relations entre les acteurs du tourisme, les éleveurs, les agents de l'environnement et les habitants (et deviennent de plus en plus sujets de préoccupation pour les élus). Les éleveurs se trouvent souvent désarmés, confrontés à une gestion complètement nouvelle de leur troupeau.

(Gérald Maschio) « L'histoire du patou, c'est ... je ne sais pas si vous avez déjà enquêté en Tarentaise auprès des éleveurs ovins. ... c'est très dur pour les éleveurs d'avoir des chiens patous, très, très dur, très dur mentalement. Parce qu'on sait jamais trop ; les miens pour l'instant, ils sont braves mais on n'est jamais tranquille s'ils peuvent mordre quelqu'un. (...)

J'ai eu des patous, quand ça a commencé avec des attaques de loup. On est dans une zone de loup et j'ai pris des patous. Moi je n'ai jamais eu d'attaque, mais mes voisins qui n'avaient pas de patous en ont subi. (...)

C'est les premiers que j'ai. Ça fait 5, 6 ans que je les ai. (...) Je les ai depuis tout petit. Mais bon on peut les élever comme on veut, un chien ça reste un chien.

Ils ne sont pas plus agressifs qu'un autre chien, les patous, il n'y a pas plus de patous qui mordent que de chiens bergers qui mordent. Sauf qu'il fait 50 kilogrammes alors qu'un petit chien de berger il fait 15 kilogrammes.

Pour l'instant je n'ai jamais eu de problème, mais j'ai toujours peur. J'ai vu une fois qu'ils ont mordu un cycliste, mais c'est le seul problème que j'ai eu. Ce n'était pas en alpage, c'était ici.

Puis ça reste quand même relativement... je veux dire, c'est stressant pour l'éleveur ! Qu'il morde un cycliste encore je veux dire il a planté les dents dans la cuisse, mais imaginez un petit enfant... donc on n'est jamais..., je ne suis jamais tranquille l'été ! Donc on a peur du loup, puis on a peur de nos patous, on a peur que nos patous fassent une connerie ! » (Gérald Maschio, Combloux)

Sur les alpages savoyards, espaces multi-usages, la présence des patous peut poser de sérieux problèmes. Que ce soit les bergers ou éleveurs, concernés au premier chef, ou les randonneurs, peu préparés à devoir partager un espace qu'ils considèrent naturellement comme un lieu de loisir, tous doivent dorénavant intégrer la présence nouvelle de ces grands chiens blancs au comportement assez particulier.

(François Prévent) « *En alpage, il y a les patous, les chiens de protection liés au loup, du coup il y a plein de problèmes avec ça. La montagne, elle appartient à plein de gens, aux promeneurs,... il faut allier l'élevage, le tourisme, plein d'activités... et il y a un défilé de gens l'été en montagne. Et mon chien parfois, il va sur des gens. Le rôle du chien, il faut qu'il protège son troupeau, des fois, il faut qu'il soit gentil, des fois, il faut qu'il soit méchant, en fait, il a le rôle le plus difficile au monde. Des fois, ça arrive qu'il fonce sur des gens, il leur aboie dessus, les gens, ils gueulent, ils partent, ils disent qu'ils vont porter plainte. Et toi t'es là, tu te dis « merde, je vais être encore emmerdé avec ça », (...) Il y a plein de choses à gérer, il n'y a pas que ton troupeau, les soucis à toi, les conditions météo, tout ça, t'as aussi à gérer en même temps [tout autour]. Le problème c'est que tu as des chiens de protection qui sont là pour protéger le troupeau, et parfois ils ont des réactions que toi tu ne maîtrises pas, que tu n'arrives pas à gérer... et pourtant je l'ai élevé depuis tout petit le chien, j'ai deux gamins, les enfants ils le caressent, ils y vont... Je n'ai pas voulu avoir une bête méchante. Mais cet été, je me suis fait embêter parce qu'il a agressé quelqu'un. Les gens étaient trop près du troupeau, ils ne savaient pas. Pourtant, je mets des panneaux. Mais il est vrai que des panneaux, il y en a partout. Donc les gens, ils se baladent en montagne, ils ne les lisent pas spécialement, ou ils les ont peut être lus, mais le chien a été surpris, ils ont voulu forcer... T'as de tout. Il y a des gens qui disent « Ah, il est gentil » et puis qui se font mordre, et il y a des gens qui ont la trouille et qui partent en courant et le chien derrière...*

J'ai vu des trucs de fou. Des gens qui se promenaient tout gentiment, et puis qui voient mon chien, ils font demi-tour et ils se mettent à courir, ils courent et courent dans la descente et tout d'un coup, ils tombent, le sac à dos, le gars par terre... et le chien qui aboie. Il faut gérer ces histoires là. (...).

Toi en tant qu'éleveur, tu ne peux pas maîtriser toutes ces situations et quand-même, tu as une responsabilité, et ça je me suis vraiment rendu compte quand mon chien a chopé un gars au bras. Le gars va chez le médecin pour se protéger, et le médecin lui dit « La rage elle peut exister » ... Alors tu es tout seul dans ta montagne, tu ne peux pas télécharger les papiers, comme quoi le chien a bien été vacciné, les leur envoyer à l'adresse mail et tout, le bordel ! Il faut gérer tout ça... la cohabitation. Et ça, ce n'est pas évident. (...)

*Je ne m'énerve pas, je comprends, parce qu'avant je faisais beaucoup de randos. La montagne, je la faisais en tant que touriste, et j'adore marcher. Donc, je me mets à la place des gens qui viennent pour se ressourcer, pour prendre plaisir, marcher etc., donc j'ai un autre regard, je n'ai pas que le regard de l'éleveur. Je ne me dis pas « la montagne elle m'appartient, c'est mon chez moi ». **Non, la montagne elle est à tout le monde, et le tout c'est d'essayer de cohabiter, il faudrait que tout le monde soit conscient des contraintes et de l'attente de chacun, et c'est ça, qu'il faudrait faire ressortir, ce côté-là. Parce que le berger, l'histoire du berger, au final c'est une histoire de vie comme 15 millions d'autres ; donc il faudrait expliquer aux touristes, aux randonneurs, vraiment expliquer le travail du chien de protection, son rôle, et faire comprendre que pour l'éleveur ce n'est pas évident d'avoir des chiens de protection, il ne maîtrise pas tout, il fait ce qu'il peut, mais voilà... »**
(François Prévent, Bonneville)*

On assiste aujourd'hui à la redéfinition des modes de gestion des alpages et du rôle des agriculteurs qui doivent désormais prendre en compte les attentes des autres acteurs et intégrer notamment les nouvelles prescriptions environnementales dans la mise en œuvre de leurs pratiques.

Cela peut contribuer à conférer une reconnaissance et une nouvelle légitimité à l'agriculture de montagne, à condition d'une part de ne pas soumettre les besoins des agriculteurs aux seules préoccupations environnementales et d'admettre d'autre part que l'agriculteur reste l'acteur principal sur ces espaces pastoraux d'altitude dont l'avenir dépend essentiellement de la présence estivale des troupeaux et donc du maintien des pratiques pastorales.

Enfin, les enjeux concernant la cohabitation entre les agriculteurs et les autres usagers/acteurs de la montagne ne concerne pas seulement les alpages. La diversité et la diversification des usages des territoires de montagne, liée notamment aux dynamiques démographiques et au phénomène touristique, posent aujourd'hui de manière globale la question de la place de l'agriculture au sein des territoires de montagne.

PARTIE IV Agriculture et territoires

Chapitre 1: Les attentes de la société envers l'agriculture: de la multifonctionnalité de l'agriculture

Aujourd'hui les fonctions de l'agriculture ne se réduisent pas à celle de la production agricole, mais doivent être envisagées dans le contexte de la contribution essentielle de l'agriculture aux paysages alpins, à la qualité de l'environnement, à la préservation de la biodiversité ou encore à l'identité culturelle des territoires de montagne. L'émergence du concept de la multifonctionnalité au début des années 2000 a contribué à redéfinir les missions des exploitations agricoles. L'agriculture alpine est souvent présentée comme étant multifonctionnelle « par essence », par la diversité des productions, par les liens forts avec le territoire, par la persistance des petites exploitations peu intensives. Mais quand on parle de la multifonctionnalité de l'agriculture de montagne, il faut bien comprendre que cela n'est pas une qualité intrinsèque mais bien une construction sociale dans lequel le monde agricole comme d'autres acteurs prennent une part active¹¹⁷. Dans ce contexte, comment les agriculteurs perçoivent et définissent-ils leur rôle au sein des territoires de montagne ? Comment se positionnent-ils vis-à-vis des attentes de la société ? Quels sont leurs liens avec le reste de la population locale ? Comment se sentent-ils (re)considérés dans leur travail ? Voilà les questions que nous allons examiner dans cette partie.

1.1. Une agriculture qui façonne les paysages

« Aujourd'hui, on joue quand-même un grand rôle pour l'entretien du territoire, mais il y a peu de gens qui en ont conscience ; même pour le tourisme, le paysage, etc. Les touristes qui viennent l'été, s'ils montent dans les chemins où il y a la forêt partout, si on ne voit pas le paysage, ce n'est à mon avis pas intéressant pour eux. Quand il y a des ouvertures parce qu'il y a un champ qui est exploité à côté, je pense c'est plus intéressant, quand il y a un paysage un peu ouvert ; ça je pense, il y a peu de gens qui en ont conscience ! Mais c'est quelque chose qui est important pour tout le monde. » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

C'est le pastoralisme, à travers le pâturage et la fauche, qui contribue au maintien des paysages ouverts, qui les façonne à l'image de la diversité des pratiques. Le rôle indispensable de l'agriculture de montagne pour l'entretien et de la gestion l'espace est aujourd'hui reconnu. Le règlement socio-structurel de la Communauté européenne de 1985 stipule qu'il s'agit de favoriser une agriculture « qui prend en compte la protection et l'amélioration de l'environnement, de l'espace naturel et des paysages, des ressources naturelles, des sols et de la diversité génétique »¹¹⁸. Désormais, l'agriculture ne remplit plus uniquement un rôle de production, mais elle a aussi des fonctions en matière d'occupation du territoire, d'aménagement de l'espace et de préservation de la nature. Dès lors, le

¹¹⁷ Cf. Philippe FLEURY, « La multifonctionnalité à l'épreuve des transformations de l'agriculture dans les Alpes », in Pierre CORNU et Jean-Luc MAYAUD, [dir.], *Nouvelles questions agraires : exploitants, fonctions et territoires*, Paris : Boutique de l'histoire éditions, 2008, p. 183-204.

¹¹⁸ Cf. Jacques REMY, « Les Contrats territoriaux d'exploitation », in Jean-Pierre SYLVESTRE, [dir.], *Agriculteurs, ruraux et citoyens. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon: Educagri, 2002, p. 39.

monde agricole doit aussi prendre en considération les impacts de son activité sur les différents milieux et de concevoir ses pratiques dans leurs relations avec l'environnement extérieur.

Dans les régions de montagne comme en Tarentaise et au Pays du Mont-Blanc, c'est notamment autour des enjeux de la préservation des paysages que s'expriment aujourd'hui les attentes (fortes) de la société envers l'agriculture. Dans ces paysages montagnards se pratiquent de nombreuses autres activités, ils constituent notamment la base d'une activité touristique importante, été comme hiver. Ils sont de ce fait un atout pour le développement économique et touristique de ces territoires, ce qui incite les autorités locales à mettre en place des actions pour le maintien de l'ouverture des paysages. Les agriculteurs sont au cœur de ces actions lesquelles s'insèrent souvent dans le cadre des mesures agro-environnementales. Contribuer à l'identité d'un territoire en maintenant l'ouverture du paysage par le débroussaillage, mais aussi par une conduite adaptée du pâturage et de la fauche, est aujourd'hui considéré comme un enjeu majeur parmi les fonctions non productives de l'agriculture¹¹⁹. Un enjeu qui fait également l'objet d'un consensus parmi les acteurs du monde agricole dont la plupart revendiquent leur rôle dans ce domaine :

(Jean-Louis Pissard) « L'agriculteur, il est bien là pour entretenir l'espace, le jour où il n'y aura plus d'agriculteur, les alpages je ne sais pas ce que ça deviendra, ça sera fini, ça ne sera plus que des buissons. A ce moment-là, ils payeront peut-être des entreprises pour l'entretenir, mais ça ne sera pas le même prix...les agriculteurs, ils travaillent pour gagner leur vie, ils ne sont pas payés pour le faire, ils travaillent pour gagner leur vie. Alors, ce n'est pas pareil, puis même quand on voit les locations d'alpages qu'on paye, le jour où ils n'auront plus d'agriculteurs, ils n'auront plus de location et en plus, il faudrait payer des gens pour nettoyer, ça sera autre chose »(Jean-Louis Pissard, Sallanches)

(Guillaume Mollard) « Pour moi le rôle de l'agriculture, c'est conserver un patrimoine qui nous a été légué, patrimoine aussi bien matériel qu'immatériel, les savoir-faire, les cultures, tout ça... Pour moi, c'est le premier rôle de l'agriculture. Deuxième rôle, c'est produire de l'alimentation, pour nourrir les gens. Et pour moi le rôle fondamental auquel moi j'attache une grande importance, c'est l'aspect préservation de l'environnement, préservation des paysages, surtout les paysages, les paysages ouverts, les alpages entretenus. Tous ces aspects, j'y attache une grande importance, et c'est la multifonctionnalité de l'agriculture. C'est reconnu mais pas forcément, ... c'est reconnu par nous, mais la population, elle le voit, mais elle ne perçoit pas que c'est l'agriculteur qui fait ça, elle voit que c'est fait, mais elle ne voit pas le rôle de l'agriculteur là-dedans, et du coup elle ne le finance pas, c'est ça le problème, on apporte des aménités mais on a rien en échange... On apporte par exemple un paysage entretenu. Le paysage ça n'a aucune valeur en soi, ça a peut-être une valeur touristique, mais l'entretien de ce paysage nous rapporte rien mis à part le fait que ça permet de nourrir nos vaches, mais il y a beaucoup d'activités qui nous prennent énormément de temps - comme le défrichage, qui nous prend énormément de temps- plusieurs heures par jour, mais ça ce n'est pas financé ». (Guillaume Mollard, Le Fayet)

¹¹⁹ Philippe FLEURY, « La multifonctionnalité à l'épreuve ... », art. cit., p. 189.

Un point important qui ressort des entretiens est certainement le souhait des agriculteurs d'une meilleure prise en compte par la population locale à la fois de leur travail et des externalités positives qu'ils fournissent. En revanche, ils rejettent fortement l'image de « jardinier de la montagne » qui leur est attribué par la société. Ce qui est compréhensible...

(Florent Callamard) « Cette année, il y a trois personnes qui m'ont demandé de faucher l'herbe autour de leurs chalets. Je leur ai dit : "Je ne suis pas paysagiste,...j'ai mon matériel, je ne peux pas..." et ils me disent "Ah, vous avez des animaux, ça peut être bien pour vous !" A la limite ça ne coûte rien, si je veux le faire et récupérer l'herbe, mais pour moi ce n'est pas rentable, puis ce n'est pas mon métier ! C'est marrant, on est assimilé comme ça » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

Les fonctions non productives de l'agriculture nécessitent aujourd'hui une prise en compte par la société locale parce qu'elles ne sont pas gratuites. Mais aujourd'hui du fait de la diminution des actifs agricoles et de la concentration des activités agricoles sur les terrains les plus propices à la mécanisation, on assiste à une dynamique d'embroussaillage et de fermeture des paysages. Nombreux sont les éleveurs qui ont des difficultés pour assurer l'entretien de leur territoire et pour faire les quantités de foins nécessaires pour assurer l'autonomie fourragère, sans être surchargés de travail¹²⁰ Ainsi, dans les exploitations laitières, les parcs à génisses, souvent situés sur les parcelles de pente, sont très sensibles à l'embroussaillage, et les agriculteurs, faute de bras, ne parviennent pas à maîtriser l'enfrichement.

(Hervé Jacquemoud) « Le mieux je pense, c'est la pluriactivité, parce qu'on voit que le secteur du Beaufortain, c'est quand même mieux travaillé que le secteur de la Tarentaise. C'est plus beau, il y a moins d'arbres...

HJ : [Dans le Beaufortain] il y a beaucoup plus de fermes qu'à Bourg. Ici, il y a beaucoup moins de fermes, mais des fermes plus grosses, et quand on est plus gros, on n'arrive pas toujours à tout faire. A Beaufort, les exploitations sont plus petites, mais il y en a beaucoup plus et ils arrivent à mieux maintenir le territoire correctement. Nous, c'est des grosses exploitations, on travaille beaucoup d'hectares, et à partir de ce moment-là, si on ne fait pas venir quelqu'un pour débroussailler, ça s'enfriche rapidement. Moi, dans les parcs à génisses, je fais passer chaque année un professionnel qui vient débroussailler, parce qu'autrement moi, je ne pourrais pas le faire. L'enfrichement, ça m'embête, franchement. C'est vrai. Quand j'étais jeune, j'ai vu les anciens faucher, travailler, c'est vrai, ils pouvaient le faire parce qu'ils n'avaient que quelques parcelles, après j'ai vu comment ça s'est embroussaillé, et je me suis dit il faudrait bien nettoyer. C'est pour ça d'ailleurs, qu'on fait un contrat annuel avec le gars pour que chaque année il passe sur ces parcelles et qu'il les nettoie.

Autrefois, tout le monde était paysan, tout le monde travaillait et entretenait ses prés, c'était tout propre. Chacun avait quelques parcelles, et tout le monde arrivait à les entretenir, même les parcelles dans les pentes, mais après... Nous, on a repris tout ce qui s'est libéré, tout ce qui n'était plus travaillé. Dans les pentes, on met des génisses dans des parcs. Donc, on ne fauche

¹²⁰ Travail, espaces et paysans dans les Alpes du Nord. Approche pluridisciplinaire dans le contexte d'un projet d'agriculture durable, rapport scientifique et technique réalisé dans le cadre du programme de recherche pour et sur le développement durable « Territoires, acteurs et agricultures en Rhône-Alpes », avril 2005, p. 8.

pas, on fait uniquement pâturer, mais les petites pousses de ronces, ça pousse tellement vite et ça devient des trucs énormes, et ça va vite. Alors c'est vrai qu'on est obligé de faire passer chaque année un broyeur, pour que les génisses aient encore à manger. Parce que ces ronces, les églantines et tout ça, il faut voir la proportion que ça peut prendre dans un parc, et les génisses ne peuvent pas les manger.

Mais moi, je ne pourrais pas, il faudrait que j'embauche du personnel et ça je ne peux pas ; à tous les deux on se fait 1700€ de salaire, et embaucher... j'embauche un gars l'été pour l'alpage, mais c'est pour l'alpage...moi je fais les foins en bas, et à partir du moment où je fais quand-même 250 tonnes de foin, je ne peux pas me permettre de débroussailler en même temps à côté. Parce que là j'ai mon matériel dont je me sers pour faire les foins ici, s'il fallait que je débroussaille les endroits dans la pente, il faudrait que je rachète du matériel adéquat pour travailler cette partie, je ne pourrais pas m'en sortir.

Ça concerne uniquement les pentes, où il y a les parcs à génisses...au printemps quand on monte et à l'automne quand on descend. Donc c'est vrai, on quitte ces parcs fin juin et on y revient fin octobre, alors de juin à octobre ça a le temps de pousser, à ce moment là il n'y a personne qui [entretient ces parcelles], moi je ne vais pas y faucher, je n'ai pas le temps, je n'ai pas les moyens d'y faucher. C'est pendant cette période là que l'embroussaillage se fait. (Hervé Jacquemoud, Sééz)

Les agriculteurs attachent une grande importance à leurs pratiques et leur contribution au maintien des paysages ouverts. Ainsi, l'entretien des parcelles et le défrichement constituent un vrai souci pour eux. Certains d'entre eux trouvent des moyens qui les « obligent » à lutter contre l'enfrichement et à ne pas baisser les bras...

(Guillaume Mollard) *« J'ai fait défricher des hectares, on va les herser et on va peut-être faire pâturer un peu plus de vaches. J'ai fait des équipements en dur pour pouvoir faire des agrandissements journaliers, comme on fait dans toute la zone des propriétaires, pas sur la zone communale. J'ai fait un parc, en fait on laisse les parcs, on baisse juste les fils à l'automne. Et après, on agrandit avec du fil souple tous les jours. Et sur la zone communale on mettait du fil souple tout au long mais du coup ça nous n'encourageait pas à défricher parce que tous les ans on ne voyait pas l'avancée de la forêt et tous les ans on avançait un tout petit peu. Alors que là, j'ai fait défricher, j'ai mis un parc en dur avec un fil qu'on baisse à l'automne comme partout ailleurs, et on fait des agrandissements journaliers, et si la forêt elle gagne, on est obligé de la couper parce qu'elle arrive dans le parc, ça nous obligera à nous battre contre la forêt. Sauf que nous avons un gros problème de main-d'œuvre sur cette exploitation, et on n'a pas assez de temps. Sur les quatre-vingt jours d'alpage, il n'y a que cinq jours où on arrive à manger à l'alpage à midi, c'est-à-dire tout le reste du temps on fait les parcs, on s'occupe des autres troupeaux, on s'occupe de l'autre alpage, et donc du coup, on ne peut pas entretenir l'alpage, et ça c'est un gros problème ! Il n'y a plus assez de main-d'œuvre sur l'exploitation qui peut permettre de défricher tout, donc on a fait un peu à la main avec les cousins, on en fait un peu chaque année. On a fait défricher cinq hectares, ça va nous aider, mais on a encore des zones où on veut reconquérir un peu, mais ça prend énormément de temps, à la main c'est irréalisable, on en a pour des milliers d'années... »*
(Guillaume Mollard, Le Fayet)

Outre le fait de contribuer au maintien de ces paysages emblématiques, l'activité pastorale joue également un rôle important pour la prévention des risques naturels, tels que les avalanches ou l'érosion.

1.2. La prévention des risques naturels

« Il y avait des zones qui n'étaient plus exploitées par les agriculteurs, elles n'étaient plus du tout exploitées. Moi, j'ai un copain qui est mort dans une avalanche dans une zone où il n'y a plus d'agriculture ». (Guillaume Mollard, Le Fayet)

Le pâturage limite le risque d'avalanches puisque la pelouse broutée fixe le manteau neigeux au sol effet de la résistance de l'herbe. Si l'herbe n'est pas fauchée ou pâturée, elle se couche dès les premières neiges et devient très glissante¹²¹. Ce risque concerne surtout les endroits pentus, qui sont pour des raisons évidentes les moins pâturés ou le plus susceptibles d'être abandonnés. Ce constat a conduit au début des années 1970, dans le contexte du développement des pratiques de sports d'hiver, à la création de « la prime à la vache tondeuse »¹²² versée aux agriculteurs de montagne.

(François Prévent) « Je pense, ils sont contents d'avoir des brebis. Parce que c'est une station de ski, s'il ya des moutons, c'est parce que c'est une station de ski, pour manger les pistes de ski, Moi, mon alpage, c'est des pistes de ski, les touristes skient dessus l'hiver, la commune est intéressée pour ça. Parce que le fait de faire pâturer l'herbe, ça retient la neige par rapport aux avalanches, l'herbe pâturée, courte, tient mieux la neige dans les pentes. Parce que la commune, elle paye des outils, des broyeurs, pour nettoyer, et c'est tant à l'hectare. » (François Prévent, Bonneville)

1.3. Les agriculteurs producteurs

« Ce que les gens oublient, c'est qu'on produit de la nourriture... Ce n'est pas que pour les paysages. Ça entretient les paysages, mais le rôle de l'agriculture, c'est de bien nourrir la population. Et ça ils oublient beaucoup ! » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

« Et puis quand-même, la vocation première, c'est quand même de nourrir l'humanité et ça ils l'oublient aussi. » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

Les fonctions environnementales de l'agriculture de montagne ne sauraient être dissociées de son rôle dans la fabrication de produits (de qualité). C'est elle qui maintient les paysages et qui entretient la biodiversité. La qualité des produits va avec le respect de la nature et l'image des paysages rejaille sur l'image des produits. En d'autres termes, il nous semble erroné d'envisager l'agriculture seulement comme facteur de valeur d'attractivité des territoires sans la considérer en même temps

¹²¹ Luc DESCROIX, « Déprise agricole, risques naturels », in Louis CHABERT [dir.], *Dans l'ombre des stations géantes, le versant du Soleil. Un nouvel art d'aménager*, Moutiers Tarentaise, 1991, p. 129 –146

¹²² Indemnité Spéciale Montagne (ISM) précurseur de l'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN).

comme une activité économique organisée par le marché, avec des contraintes de production importantes.

La volonté première des agriculteurs est de vivre de leurs productions, de garder la maîtrise de leur activité professionnelle et de leur espace de quotidien. On oublie de le dire, tellement cela nous semble aller de soi...

Chapitre 2 : Nouveaux usages, nouveaux enjeux

« Au niveau montagne... sur un petit territoire, il y a des aménageurs de la montagne, des stations, il y a des écologistes, des environnementalistes, les gestionnaires des Parc nationaux, des usages de la montagne, des parapentistes, des randonneurs, des skieurs, des agriculteurs, des forestiers, et tout ça il faut arriver à ce qu'il y ait un lien sur un petit territoire.. ! » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

L'emprise foncière liée aux activités touristiques et à l'urbanisation croissante, mais aussi les conflits d'usage entre agriculteurs et habitants, posent aujourd'hui la question de la place accordée à l'agriculture au sein des territoires. Terrains de jeu pour citoyens « en mal de soleil, d'air pur ou de ruralité perdue »¹²³, les territoires de montagne sont en reconstruction permanente. Les agriculteurs de montagne doivent aujourd'hui composer avec un contexte majoritairement urbain, et cela concerne surtout les éleveurs du Pays du Mont-Blanc qui n'est pas seulement une des régions les plus touristiques des Alpes du Nord, mais qui rassemble aussi, avec le reste de la haute vallée de l'Arve, une importante population permanente. Le Pays du Mont-Blanc est en effet une des trois grandes unités urbaines du département où réside une population majoritairement urbaine¹²⁴, alors qu'en Tarentaise dominent toujours les petites communes, et une population qui reste avant tout rurale. Comme au Pays du Mont-Blanc, le tourisme a pris ici un rôle clef dans l'économie du territoire. La vallée de la Tarentaise a le plus le grand domaine skiable du monde avec 350 000 lits touristiques (contre 150 000 lits au Pays du Mont-Blanc). Face à ces enjeux, la place de l'agriculture apparaît fort modeste et les conflits inévitables.

2.1. Les conflits entre agriculteurs et non-agriculteurs

Sur les deux territoires, les agriculteurs constituent aujourd'hui une composante minoritaire de la population locale¹²⁵ avec laquelle les conflits se multiplient : traversée des villages par les troupeaux, bruits de sonnailles, circulation des engins dont le gabarit est de moins en moins adapté à celui des voies... Alors que notre étude ne visait en rien à tenir compte de ces conflits, dès lors que l'on aborde la place de l'agriculture et des agriculteurs au sein des territoires, il devenait inévitable que nos interlocuteurs nous entretiennent aussi de certains problèmes, désaccords, sources potentielles d'affrontements qui pouvaient les opposer aux autres usagers des territoires de montagne, habitants des villes ou villages.

¹²³ Cit. Alain OLIVIER, « Vers une nouvelle ruralité dans la montagne touristique et urbaine (Saint Gervais) », in *La Revue de Géographie alpine*, n°2, 1993, p. 169.

¹²⁴ Cf. *Ibid.*

¹²⁵ Au Pays du Mont-Blanc et en Tarentaise, les agriculteurs ne représentent plus que respectivement 1,6% et un peu moins de 5% de la population locale active.

2.1.1. Une agriculture qui dérange

La croissance démographique que connaissent le Pays du Mont-Blanc et la vallée de la Tarentaise, est liée notamment à l'arrivée de nouveaux habitants qui sont attirés par la dynamique économique et le taux de chômage très faible qui rend ces territoires très attractifs. L'image positive des deux territoires liée à leur cadre naturel ne fait que renforcer ce phénomène. Il en résulte une population locale de plus en plus hétérogène qui ne partage plus les mêmes comportements ni les mêmes valeurs et attentes en termes de cadre de vie. Sur un même territoire, à la fois agricole et touristique, urbain et rural, se superposent en quelque sorte plusieurs espaces, vécus différemment à travers les différents types d'usage, parmi lesquels certains, touristiques, dominant, et d'autres, ruraux, sont marginalisés. Cette coexistence de deux mondes aux représentations et modes de vie souvent peu compatibles, n'est pas sans provoquer des frottements... Les agriculteurs du Pays du Mont-Blanc en témoignent :

(Florent Callamard) « Notre métier est bien perçu, mais dans les faits des fois on dérange ! (...) on voit quand-même beaucoup de gens des Contamines qui disent, " c'est bien ce que vous faites, c'est bien qu'il y a une ferme qui continue ". Même les touristes, on en voit beaucoup qui sont curieux, qui demandent et tout, mais après, souvent ce n'est pas les mêmes, mais quand on travaille on est dérangé pour ça ; parfois, ce n'est pas grand-chose, c'est des réflexions, parfois quand j'épands mon fumier, il y a du fumier qui tombe sur la route, quand je charge il y a un peu de fumier qui tombe, et des fois on me fait la réflexion " Ah t'as mis du fumier sur la route ! " ... "ben, je ne vais pas prendre un balai et nettoyer deux kilomètres de route" mais c'est des petites réflexions, c'est le côté pénible !

Surtout pour l'épandage du fumier, ou les cloches... ça dérange. Sur les Contamines, on a les habitants permanents, et il y a les résidents secondaires, généralement quand on épand c'est le printemps et l'automne donc il y a très peu de résidents secondaires, c'est les gens des Contamines qui ont tendance à râler. Et après les cloches, l'été on n'a pas trop d'animaux en bas de vallée, donc ça ne dérange pas forcément, mais j'ai déjà eu des réflexions... ce qui n'est pas facile.

Nous, au sein de la commune on a une association d'agriculteurs, donc on voulait essayer de mettre en place des panneaux d'information. Que ce soit pour les alpages, pour le respect des prairies, un paquet de gens passent en quad au milieu des alpages, souvent, on retrouve des clôtures cassées, on nous pique les piquets des parcs. Parfois, c'est assez dingue, et moi, j'aurais aimé aussi mettre des panneaux en bas de vallée, justement pour expliquer notre métier, pour expliquer que pendant certaines périodes on épand du fumier et que pendant trois ou quatre jours ça sent le fumier, mais qu'on est obligé, parce que de toute façon, vaut mieux épandre du fumier que d'acheter de l'engrais chimique ; puis il faut qu'on épande et qu'on en fasse quelque chose. Pour informer les gens, que s'ils râlent, au moins on peut dire, vous êtes informés ! Ça les fera réfléchir.

Tant que c'est des paroles ça va encore, c'est pénible à vivre, mais tant que ça ne va pas en justice, ça va, mais il y a des endroits, sur des communes c'est allé en justice pour les cloches... C'est sur toute la Haute-Savoie et la Savoie ce problème...

Chamonix et les Contamines, ça se ressemble beaucoup parce que c'est des communes qui sont très touristiques, ce n'est pas forcément le même tourisme mais qui sont orientées vers le tourisme et où l'agriculture est en grosse perte. Chamonix c'est peut être encore pire

que les Contamines au niveau de l'agriculture, donc du coup c'est un peu les mêmes problématiques » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

(François Prévent) « Ça dépend des gens. Il y a des gens, des touristes mais aussi beaucoup de gens du pays, qui viennent me voir à l'alpage et qui me regardent comme Jésus qui tombe du ciel, qui disent « c'est bien qu'il y a des jeunes comme vous [qui continuent l'agriculture] ». J'ai pas mal de compliments de papis et mamies, qui passent et qui disent « dis donc, je suis content de voir des animaux »... Mais je me rends compte avec le temps que l'agriculture elle est bien loin des gens en fait. Même si elle a une belle image, même si c'est quand même un système resté extensif, je dis toujours l'image du berger, de l'éleveur, elle est toujours belle de loin. (...) Je me rends compte quand même que les gens ne veulent plus subir de contraintes. Ils veulent le berger sur sa montagne, à l'alpage, l'été pour prendre des photos, comme sur une carte postale. Maintenant, le berger qui pâture à côté des maisons, quand il y a des chiens qui aboient, quand il y a des sonnailles, là on retrouve tout de suite le côté des gens qui ont tendance à dire « écoute, mon gars, t'es bien gentil avec les moutons, c'est bien, c'est tout mignon, mais casse toi de là parce que tu nous fais chier, parce que ton chien, il gueule toute la nuit, parce que tes brebis ont des grosses sonnailles, ça nous réveille la nuit, ça pétiole sur la route... »... voilà, et ça je me suis vraiment rendu compte de ça, on t'aime bien mais de loin.

CB : C'est la différence entre le haut et le bas ?

FP : Non les gens sont les mêmes partout, et le regard qu'on porte sur mon métier, il est le même partout : « C'est chouette, c'est super, mais pas trop près de chez nous » (...) Quand on traverse des villes à pied, t'as des gens, les mémés, les pépés, qui sortent, qui regardent par la fenêtre « ah chouette, ça fait plus de 25 ans qu'il n'y a pas un troupeau qui a traversé la ville »... Mais le gars qui reste $\frac{3}{4}$ heure ou $\frac{1}{2}$ heure dans sa bagnole derrière le troupeau et qui veut aller au boulot, lui il ne va pas dire « c'est joli tout ça ». Il va dire « casse toi de là avec ton troupeau, j'ai mon boulot, il faut que je me magne... ». En fait, on vit un peu dans notre monde, et dès qu'on commence à en sortir, à traverser à pied des villages, à traverser des routes, tout se complique très vite...

Certes, il y a des gens qui disent « Ah, c'est chouette, c'est super, des jeunes qui reviennent à la transhumance à pied ! » Il y en a qui aiment bien voir les troupeaux, mais il ne faut pas les emmerder. Mais au jour d'aujourd'hui tu ne peux pas ne pas les emmerder. Parce qu'on fait du bruit, parce que toutes les voies d'accès, les chemins maintenant, tu es obligé de passer par des routes, forcément il y a la circulation, et du coup tu emmerdes les gens. Les gens n'ont rien à foutre des moutons, eux ils veulent aller au boulot, et rentrer à telle heure pour récupérer leurs gamins. Un mec qui se trimbale avec ses bestioles au milieu de la route, il emmerde le monde. Quand tu habites près des villages, il y a les sonnailles, il y a des gens qui sont contents. Mais il y en a surtout, ça leur casse les pieds et ils sont hyper virulents. Il y en a qui portent plainte, et ça peut aller loin. Nous, on ne fait que notre boulot, sans avoir l'intention d'embêter des gens, mais l'agriculture ça gêne, on a changé de monde, la société elle a changé et elle ne veut plus de contraintes, elle n'accepte plus... elle ne veut plus être embêtée par rien du tout. » (François Prévent, Bonneville)

(Guillaume Mollard) « On est dans des grosses stations, donc il y a 7500 habitants à l'année, on multiplie par dix à peu près la population en février, dans la plupart des communes, pas sur toutes les communes, sur toutes les stations la population est multipliée par dix, donc on a des relations correctes avec des gens qui habitent ici.

CB : Qui sont sensibles à l'agriculture ?

GM : Pas tous. La Haute-Savoie gagne quand même 8000 habitants par an. Ces 8000 habitants, c'est des néo-ruraux, c'est des gens qui sont peut-être partis du Nord qui sont venus ici parce que le taux de chômage est très faible, 3% sur le Pays du Mont-Blanc. Donc, ils sont venus profiter de ce taux de chômage très faible, ils se sont installés ici, et après il y a toutes les résidences secondaires, et c'est avec eux qu'on a le plus de problèmes. Parce qu'ils aiment la campagne, ils veulent la campagne, mais ils ne veulent pas de cloches de vaches, ils ne veulent pas de fumier, ils ne veulent pas de lisier, ils ne veulent pas perdre du temps derrière un tracteur, ils ne veulent pas qu'il y ait une machine à traire. Il y a encore des bâtiments agricoles qui sont dans les communes au sein des villages, ils ne veulent pas entendre le bruit des machines à traire le dimanche matin etc. Donc on a quand-même un paquet de conflits d'usage sur toutes les communes, et des fois quand on va étendre le lisier, ça énerve les gens. Nous, on entretient nos surfaces, mais ça eux ils ne voient pas. Ils ne voient que le fumier qui pue et ils disent « Barrez-vous de là ! ». Il y a des gens qui appellent les flics et puis on a les flics qui viennent voir si on respecte bien les règles d'épandage etc., donc les relations sont mitigées. Il y a des gens qui sont très tolérants, et souvent, ce ne sont pas forcément des gens d'ici, ce sont des gens qui sont contents du travail qu'on fait, qui sont reconnaissants, ou alors ce sont des gens qui sont indifférents et à la limite ce n'est pas plus mal, et après il y a des gens qui ne supportent pas l'agriculture, qui viennent d'arriver sur le territoire ou qui y vivent depuis 50 ans mais qui ne supportent pas l'agriculture de fait et puis qui posent problème.(...)

Il y a des conflits d'usage parce qu'il y a beaucoup de monde ; c'est obligé d'avoir des conflits d'usage, et chez nous c'est encore plus fort qu'ailleurs à cause de la forte population non sensible à l'agriculture... » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

Mais le clivage qui s'opère entre agriculteurs et non-agriculteurs ne concerne pas seulement les conflits d'usage. Il existe aussi entre agriculteurs et anciens agriculteurs ou enfants d'anciens agriculteurs, par exemple au sujet de la question de l'entretien du territoire et de la fermeture des paysages. Ainsi en Tarentaise, dans les communes rurales, tout le monde, ou presque, était peu ou prou agriculteur dans un passé encore relativement récent et beaucoup tendent à comparer les pratiques actuelles avec celles de leur temps ou même de leur enfance¹²⁶. Il n'y a pas cependant consensus entre tous sur ce qui est indispensable, ce qui est souhaitable et ce qui est véritablement possible.

(Hervé Jacquemoud) « On nous reproche de toucher des subventions, de nous approprier les terrains,...Je ne veux pas jusqu'à dire qu'on est mal vu, mais l'agriculture, on dirait vraiment que c'est la dernière roue de la charrette ici. Quand on sort le lisier, on pollue... ce n'est pas

¹²⁶ Cit. Travail, espaces et paysans dans les Alpes du Nord. Approche pluridisciplinaire dans le contexte d'un projet d'agriculture durable, rapport scientifique et technique réalisé dans le cadre du programme de recherche pour et sur le développement durable « Territoires, acteurs et agricultures en Rhône-Alpes », avril 2005, p. 7 et p.15.

facile. (...) On touche des subventions, on gagne des sous, de toute façon on est critiqué de toute part. Pas forcément par tout le monde, mais par une partie de la population. Il y en a qui ne peuvent pas voir les paysans.

(...) Je dirais, c'est justement les gars qui ont quitté l'agriculture, leurs parents étaient agriculteurs avant, et ils n'ont pas voulu reprendre, c'est surtout ces gens... je ne sais pas s'ils sont jaloux parce qu'on a continué, qu'on s'en est sorti... Mais c'est vrai, il faut toujours qu'on soit à l'affut, toujours faire gaffe à ce qu'on fait, surtout parce que nous, tout ce qu'on fait, les gens regardent, et puis après c'est critiqué, "il a mal travaillé son prés", "il a mal fauché", c'est dingue. Et ça, c'est surtout des gens d'ici qui étaient fils ou petit-fils, ou fille ou petite-fille d'agriculteur qui sont comme ça ; "nous on n'a pas fait comme ça avant". Alors on leur dit : "Il aurait fallu continuer, pourquoi vous n'avez pas continué ? Il aurait fallu continuer !". Eux, ils ne se rendent pas compte que nous il a fallu reprendre le terrain des gens qui quittaient, eux, ils avaient quelques prés, peut être 1 hectare à travailler, moi j'en ai 90. Automatiquement, on ne peut pas faire le même travail...

CB : Ils vous reprochent quoi exactement ?

HJ : Ils nous reprochent tout et rien. Je ne sais pas ce qu'ils nous reprochent ; à la limite ce qu'ils nous reprochent c'est toucher des subventions, c'est le plus gros reproche qu'on a. Je me suis battu à cause de ça, à cause d'un gars qui me crachait à la gueule que je touchais des subventions alors que lui il était artisan et il en touchait pas ; je me suis battu à cause ça..

CB : Pourtant, c'est des gens qui devraient avoir une sensibilité par rapport à l'agriculture, contrairement à ceux qui viennent de la ville.

HJ : Ceux de la ville, ils ne connaissent pas, ils ne savent pas. Alors que ces gens-là ils connaissent un peu ce boulot, comment c'était avant, comment il était fait avant, on ne fait pas comme on faisait avant. Mais de toute façon, on ne peut pas faire comme ils faisaient avant.

Mais moi, le boulot on le fait bien, seulement eux ils disent qu'on le fait mal, c'est pour nous emmerder.

CB : Vous ne vous sentez pas considéré dans votre travail ?

HJ : De la reconnaissance, il y en n'a pas. Le plus qui m'embête à ce niveau là c'est qu'ils s'occupent trop de nous. Ils regardent trop ce qu'on fait, ils sont toujours là, à nous regarder, à regarder ce qu'on fait. Et quand on a des réunions, ça peut me venir à l'oreille, "tiens, l'un m'a dit ça, l'autre m'a dit ça; lui il a dit ça, l'autre a dit ça"... toujours des critiques sur les paysans.

CB : Et pourtant, vous n'êtes plus nombreux...

HJ : Il n'y en aurait plus, ils seraient contents. Jusqu'au jour où ...Tant que le boulot est fait, tant qu'ils voient qu'on travaille encore, ils ne se posent pas de question, au contraire, ils voudraient nous évincer et peut être c'est une fois que... quand il n'y aura plus de paysans, les premières années ça ne va pas faire grincer les dents, et après ils vont commencer à se dire, "tu vois ce n'est plus pareil" ! » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

Les agriculteurs sont parfois confrontés à un environnement critique et un « contrôle social » qui peut être pesant¹²⁷. Mais ceci n'est pas forcément le cas partout. Dans certaines communes, encore fortement rurales, les agriculteurs sont encore suffisamment nombreux pour conserver un poids du

¹²⁷ *Id.* p. 12.

point de vue social et culturel, de manière à ce que la coexistence entre agriculteurs et non agriculteurs, ne soulève aucun problème. C'est le cas par exemple à Combloux :

(Gérald Maschio) « On a même une population qui est consciente du rôle de l'agriculture au niveau de l'entretien des paysages et tout ça ; on n'a pas de soucis, on a une belle image, les agriculteurs ont une jolie image par rapport au reste de la population ; parce qu'on travaille bien ici. C'est assez, je dirais, ça se rapproche de la Suisse au niveau de l'entretien des prés et tout ça. Il n'y a pas de friche, tout est bien fauché, tout est propre, les fermes sont propres, il n'y a pas plein d'outils autour de la maison. Ça ressemble un peu à la Suisse. C'est simple d'où ça vient, le secteur qui est propre, c'est de Sallanches à Megève, pas Chamonix, Saint- Gervais rien, parce qu'ici, ceux qui font propre : quand il y a deux qui font propre, le troisième veut faire encore plus propre et dès qu'il y en a un qui ne fait pas ça, il se fait montrer du doigt par les voisins. (...) C'est une fierté, toute bête, de travailler comme il faut. (...) C'est comme ça, c'est ancré depuis tout le temps.

CB : Donc au niveau des habitants, il y a des interactions plutôt positives ?

GM : On n'a pas de soucis avec le reste de la population, ni au niveau des épandages de fumier, et tout ça. Il n'y a pas de conflit majeur. Je pense qu'on a vraiment une image positive. (..) Il y a un intérêt pour notre activité, et puis tout le monde descend d'une famille d'agriculteurs, grosso modo. (...) C'est simple, ceux de la génération de mes parents, ils étaient tous fils ou fille de paysans. Après nous, ma génération non, mais il y a toujours ce lien avec le milieu agricole. » (Gérald Maschio, Combloux)

2.1.2. Le fossé se creuse

Dans le même registre, les agriculteurs évoquent une forme de déconnexion des touristes, mais aussi et surtout de la population locale.

Ce qui vaut pour les conflits d'usage entre les différents utilisateurs des alpages, est valable aussi au niveau des villages : c'est souvent une méconnaissance (ignorance ?) des réalités de vie et de travail des acteurs de l'agriculture qui est à l'origine des mésententes (qui ne sont pourtant pas systématiques) entre les différentes catégories socio-professionnelles de la population locale...

*(Pascal Payot) « Moi, je vois tous les gens qui viennent visiter la ferme ils découvrent presque où est le devant et le derrière d'une chèvre- pratiquement- et les gens du pays ! **Que les touristes qui viennent de Paris ne soient plus en contact avec la nature ça peut se comprendre, mais que les gens du pays apprennent le nombre de mois de gestation d'une chèvre et qu'ils découvrent ce que c'est une chèvre, c'est que vraiment, réellement, il y a eu une déconnexion à un moment donné....**» (Pascal Payot, Les Houches)*

(Sylvain Chevassu) « Il y a deux catégories, il y a les touristes et les habitants. Il y a ceux qui sont là à l'année, qui nous voient toute l'année qui connaissent plus ou moins l'agriculture, Eux, ils ont plutôt un regard critique, voire pour certains de la jalousie. Par exemple, on a acheté un 4x4, " voilà, des subventions pour acheter des 4x4 ! "... ou de la sympathie, ça dépend... mais je dirais, la population locale c'est plus les querelles de clocher, puis les ragots... Dans un village, il y a les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les résidents,

*moi je pense j'ai ma place aussi dans le village. **Mais je pense, les habitants, ils ont plutôt un regard critique en croyant connaître notre travail, alors que parfois ils sont loin [de la réalité].** Par contre, les touristes, eux, ils ont un regard admiratif, et ils posent beaucoup de questions... On passe beaucoup de temps, et je pense de plus en plus, à leur expliquer les bases... c'est-à-dire, une chèvre, pour faire du lait il faut qu'elle ait fait un cabri, et même cet hiver il a fallu que j'explique la différence entre une chèvre et un mouton. C'était vraiment hallucinant, les trucs qu'on apprend en maternelle...*

***Je trouve que le fossé entre agriculteurs et non agriculteurs, il est de plus en plus grand.** Parce que maintenant, c'est les grands parents qui étaient agriculteurs (et encore), ce ne sont plus les parents qui étaient agriculteurs. **On en voit de moins en moins [d'agriculteurs].** **Quand on les voit, quand on entend parler d'eux, ce qu'il y a des problèmes : les nuisances, le fumier, le loup, je trouve que dans les médias, on a plutôt une mauvaise image, on est des pollueurs, on est des tueurs de loup, ils ne voient pas l'intérêt paysager de l'agriculture, ni l'intérêt écologique pour certaines choses, notamment en alpage, parce que les alpage s'ils ont cette richesse c'est parce que depuis des siècles il y a du pastoralisme, sinon les alpages ils ne ressembleraient pas à ça.** » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)*

La fausse image que certains entretiennent de l'agriculture de montagne trouve parfois aussi ses origines dans les actions de communication et d'animation autour du thème de l'agriculture organisées par les professionnels du tourisme ignorant le fonctionnement actuel des activités agropastorales sur leurs territoires. Aussi, malgré le discours convenus sur l'agriculture 'partenaire du tourisme', ici comme ailleurs, la communication touristique est toujours portée à ignorer la réalité de la vie locale.

***(Guillaume Mollard)** « Les municipalités attendent de l'agriculture un peu l'aspect folklorique pour attirer le tourisme. Sur le Pays du Mont-Blanc, c'est un peu ça, ils se servent de ce folklore, cette culture, pour animer les foires et les fêtes à l'ancienne etc., et ils ont besoin des produits, et des agriculteurs pour parler d'eux. (...) Il y a les concours agricoles qui ne sont pas forcément folklorisés, qui montrent les progrès dans la sélection des races et tout, ça ce n'est pas l'aspect folklorique. Par contre, il y a beaucoup de fêtes qui sont liées au folklore, qui montrent une image de l'agriculture qui est passée, qui n'est pas l'agriculture de montagne, et ça crée des amalgames, et ce n'est pas forcément bien. Il y a un décalage entre la réalité et ce que les communes veulent montrer. L'agriculture qu'ils montrent lors des fêtes de villages, c'est souvent l'agriculture il y a cent ans. Et en cent ans, elle a évolué énormément ! » (Guillaume Mollard, Le Fayet)*

2.2. Les enjeux autour du foncier

« Sur le foncier aussi. J'essaie d'insister sur le foncier, que pour nous, c'est notre outil de travail. Autant, vous avez besoin d'un ordinateur, d'un cahier, moi j'ai besoin de mes parcelles de terre, c'est mon outil de travail. Et je ne suis pas contre le développement, les stations. Moi aussi je vends mes produits. Ce n'est pas aux gens du coin, c'est aux touristes qu'on vend nos produits, et on a besoin aussi que la station se développe mais attention, un hectare de prés, ce n'est pas un espace vide. Ce n'est pas facile de concilier tout ça... ! » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

L'intégration au quotidien de l'activité agricole dans un territoire où elle n'a plus l'usage exclusif, où la croissance urbaine réduit progressivement les marges de manœuvre des agriculteurs en termes d'installation et d'utilisation de l'espace, est un problème essentiel qui est de nature à mettre en question l'avenir de l'agriculture sur les territoires de montagne où l'usage résidentiel de l'espace s'est fortement développé ces dernières années. Les éleveurs peuvent se retrouver aujourd'hui cloisonnés dans leurs exploitations. Qui plus est, la demande résidentielle se répercute sur les prix du foncier agricole, qui sont déjà parmi les plus élevés en France¹²⁸. Ce phénomène bouleverse les schémas de fonctionnement traditionnels de l'agriculture et renforce les conflits entre propriétaires fonciers et agriculteurs.

2.2.1. Les conflits entre propriétaires fonciers et agriculteurs

« Des conflits, il y en a. Déjà rien que le terrain est source de conflits chez nous, parce qu'il y en a qui veulent avoir du [terrain] constructible, et nous on veut garder notre patrimoine agricole. Chez nous, il y a une emprise foncière très, très importante. C'est simple : comme nous, on n'est pas propriétaire et qu'on loue le terrain, on veut que ce terrain, il reste agricole, qu'on peut le garder. Et de l'autre côté, les propriétaires, ils cherchent à ce que ce terrain devienne constructible. A ce niveau-là, il y a un conflit, et il y a toujours eu ce conflit entre propriétaires et agriculteurs ici! » (Hervé Jacquemoud, Séz)

Les conflits entre agriculteurs et non-agriculteurs se retrouvent également sur le plan foncier. Dans la grande majorité des cas, les agriculteurs n'ont pas la maîtrise du foncier : les terres que les agriculteurs exploitent sont souvent la propriété de quelqu'un d'autre¹²⁹.

¹²⁸ Les prix des terres labourables en Savoie et en Haute-Savoie se situent entre 5300€/ha et 9910€/ha quand la moyenne nationale est de 4260€/ha, cf. Thibault VAUDAINÉ, et alii, *L'économie laitière dans le massif des Bauges...* ouv. cit., p. 3.

¹²⁹ En Tarentaise, les exploitants agricoles sont propriétaires seulement de 20 à 25 % des terrains exploités. cf. PSADER Tarentaise, Cf. *Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural* (PSADER) Tarentaise, diagnostic 2006, p. 99. Même si nous n'avons pas de chiffres exacts concernant les modalités du faire-valoir au Pays du Mont-Blanc, une étude de 2005 sur l'agriculture de montagne au Pays du Mont-Blanc menée auprès de 19 agriculteurs confirme que les parcelles en faire-valoir directe ne constituent que 15% des terres exploitées, cf. Etude VALPESMONT, *Quel partenariat agriculture - collectivités au sein du Pays du Mont-Blanc ?*, Etude proposée par le GIS Alpes du Nord conduite par les étudiants en licence professionnelle « Valorisation des produits et espaces montagnards », Novembre-décembre 2004, p. 22-23.

Dans la plupart des cas, il s'agit de locations verbales qui, même s'ils constituent une certaine tradition en Savoie où 85% des baux sont verbaux, sans documents écrits¹³⁰, posent un réel problème aujourd'hui, dans un contexte d'une vraie spéculation sur le foncier.

Les baux agricoles, conçus pour régler les rapports entre les propriétaires louant et les agriculteurs-fermiers¹³¹ donnent une certaine sécurité à l'exploitant agricole. Or, peu de propriétaires acceptent aujourd'hui de conclure des baux qu'ils considèrent comme trop contraignants.

(Gérald Maschio) « C'est assez compliqué comme secteur : ici personne ne nous loue le terrain - du moins, ils nous louent le terrain, mais il ne faut pas qu'il y ait des papiers, et on ne peut pas faire de demande de prime dessus. Pour les terrains agricoles, c'est tout le secteur qui est comme ça. Donc je n'avais que sept hectares de déclaré quand je me suis installé. J'exploite dix-huit hectares ici dans la vallée, mais je n'avais que sept hectares de déclaré, donc je n'avais pas ma demie-SMI [surface minimum d'installation] de huit hectares. Si je n'avais pas repris l'alpage, je n'aurais pas pu m'installer, je n'aurais pas eu les surfaces nécessaires. »
(Gérald Maschio, Combloux)

Les propriétaires refusent de faire des baux par crainte de ne plus pouvoir disposer à leur guise des leurs terrains et de ne plus pouvoir les vendre quand ils le souhaitent. La disponibilité de ces terrains pour les agriculteurs est donc très incertaine ce qui pose problème pour l'existence des exploitations et pour l'installation des agriculteurs ou la perception des aides¹³². L'impossibilité de pouvoir déclarer ces parcelles constituent un réel manque à gagner pour les agriculteurs.

Un autre facteur aggravant la situation de l'agriculture sur le plan foncier, en dehors de l'absence de baux, est liée au statut des terrains exploités. Il arrive dans certains cas, que les propriétaires refusent même aux agriculteurs d'exploiter des terres, de peur que celles-ci ne soient classées terres agricoles (ou retrouvent ce statut) dans les PLU¹³³ des communes. Guillaume Mollard nous explique :

(Guillaume Mollard) « Il y a des gens, des propriétaires terriens, qui nous interdisent d'exploiter des terres. En bas, il y a des gens qui nous interdisent d'exploiter des terres pour que les terrains passent en 'constructibles'. Parce qu'au bout de trois ans que le terrain est laissé en friche, il est interdit à tout exploitant de l'exploiter. Une fois que le terrain est en friche, après c'est plus facile de le faire passer en 'constructible'.

Le problème, il est simple : l'agriculture ne rapporte rien. On leur donne 1000 € de location alors qu'ils vendraient 1500€ le m².

CB : Mais vous avez des terres en location, ils ne peuvent pas vous retirer les terres comme ça.

*GM : Si, parce qu'il n'y a pas de bail. Il n'y a presque pas de baux. Sur les 180 hectares, on a zéro hectare de sécurisé. (...) **On n'a pas de baux, les gens ne veulent pas signer des baux***

¹³⁰ *L'Essentiel des Pays de Savoie*, n°17, Février 2006.

¹³¹ Les baux agricoles, ou contrats de fermage prévoient notamment une durée de bail d'au moins neuf ans, ils garantissent le respect du niveau des loyers fixés par arrêté préfectoral, et définissent les règles de cession et les règles d'exercice du droit de reprise par le propriétaire. cf. Pierre COULOMB, « Mots-clés de la politique foncière en France », INRA-ESR, CIHEAM-Institut agronomique Méditerranéen, Montpellier (France), extrait de l'ouvrage collectif *Quarante ans de politiques foncières*, Ed ; ADEF/CNRS, ministère de l'Urbanisme, Economica, Paris 1985.

¹³² Les agriculteurs ne peuvent par exemple contractualiser des mesures type PHAE ou MAET sur ces parcelles, puisque d'une part il faut pouvoir déclarer les parcelles et d'autre part ces mesures impliquent un engagement sur une durée de cinq ans, ce qui est également impossible sans maîtrise foncière.

¹³³ Plan Local d'Urbanisme qui remplace depuis 2000 le Plan d'Occupation du Sol (POS).

parce qu'ils veulent passer leurs terres en 'constructible'. C'est tout de façon verbale : il faut qu'on leur paye une location, et parfois ils ne savent même pas qu'ils ont des terres, par exemple quand ces gens habitent à Paris. Donc, ils ne réclament pas de location. Et puis un jour, ils s'en aperçoivent, le notaire les appellent " vous avez des terrains là, qu'est-ce que vous voulez en faire " ? Ils vont les vendre, ils ne s'occupent pas de savoir s'il y a un agriculteur qui exploite la terre ou pas, ils regardent si la terre elle est à urbaniser, dans ce cas " félicitations" ! Et puis de toute façon, s'il est en 'agricole' ils vont tout faire pour le faire passer en 'à urbaniser'.

CB : C'est facile à faire ?

GM : Ça reste dans le cadre d'un PLU, mais les PLU sont tellement larges que c'est facile à faire. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

En somme, l'avenir et l'équilibre économique des exploitations dépendent aujourd'hui en grande partie de la disponibilité des terrains et du bon vouloir des propriétaires. Au Pays du Mont-Blanc cette situation se trouve exacerbée et transposée au niveau des alpages, lesquels se trouvent en grande partie entre les mains de propriétaires privés¹³⁴. Ces derniers ne reconnaissent pas forcément l'utilité de l'agriculture et ne regardent souvent que leur propre intérêt, sans prendre en considération les impacts que cela peut avoir pour l'activité pastorale sur le territoire...

(Florant Callamard) « On fait une demande d'autorisation d'exploiter auprès du propriétaire. On lui demande si on peut faire une demande d'autorisation d'exploiter, donc il nous signe un papier comme quoi on peut faire la demande, donc déjà il faut que le propriétaire nous signe le papier ; et le propriétaire peut signer à plusieurs agriculteurs. Cette demande là, on l'envoie à une commission qui est à la Chambre d'agriculture et qui va choisir quel agriculteur est prioritaire. Par exemple, s'il y a un jeune qui veut s'installer, et s'il y a un autre qui a 55 ans, entre les deux demandes généralement ils vont favoriser le jeune, mais des fois ça peut être aussi un agrandissement etc. Après, c'est une commission qui décide : c'est la CDOA, Commission Départementale d'Orientation Agricole, qui décide aussi pour les aides à l'installation d'un jeune agriculteur, etc.

Après, si la commission dit oui à tel agriculteur... par exemple elle nous a dit oui, et nous on est retourné voir le propriétaire. On va lui dire, "nous on a l'autorisation d'exploiter", **mais le propriétaire peut quand-même refuser notre demande, donc la commission ne sert pas à grand-chose. Le propriétaire reste toujours maître de ces terrains, s'il ne nous veut pas, il peut dire, "non, je ne vous veux pas" et pourrait donner l'alpage à quelqu'un qui n'est pas forcément prioritaire. Et c'est un peu ce qui se passe. (...)** On a des personnes qui ont des chevaux pour leurs loisirs, ils en ont un ou deux chevaux, et ils demandent des terrains aux propriétaires, et en fait c'est pour leurs loisirs. [Mais eux] ils ont l'argent pour payer la location, plus que nous, donc, nous, on peut perdre des terrains qu'on exploite, au profit des gens qui ont des chevaux comme ça, et souvent ce ne sont pas des parcelles en pente, c'est tout ce qui est plat, qui va bien pour faire des foins. **Et il y en a de plus en plus, parce que ici sur les communes, les gens ont de l'argent, des résidences secondaires, du coup, ils ont des loisirs des gens qui ont de l'argent !**

¹³⁴ Alors qu'en Tarentaise la majorité des unités pastorales sont en propriété communale !

Nous, on a des personnes qui savent qu'on est là et tout, mais ça dépend des propriétaires, c'est très aléatoire. Au niveau foncier on a de la concurrence ; que ce soit par des personnes qui ont des chevaux, nous aux Contamines on a des agriculteurs qui viennent des autres communes pour faire des foins parce qu'ils n'ont pas assez sur leur communes, Saint Gervais ou même plus bas, Sallanches, Domancy, qui viennent faire des foins ici et puis on a des constructions aussi qui nous mangent des terrains chaque année, (...) quand on accumule c'est en moyenne peut-être 1000 m² chaque année » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

2.2.2. L'emprise de l'urbanisation et ses conséquences pour l'agriculture

La vente des terrains agricoles pour des utilisations non agricoles et la diffusion des constructions dans les zones rurales, ces deux phénomènes provoquent et aggravent le mitage du foncier agricole. Dans ces conditions, les normes concernant l'épandage des déjections animales, que ce soit le fumier ou le lisier, sont difficiles à respecter par les agriculteurs. Hervé Jacquemoud en témoigne :

(Hervé Jacquemoud) « Nous, heureusement qu'on a le maire qu'on a. Si on avait un autre maire, je pense, on aurait des problèmes, on aurait de gros problèmes. Parce que c'est toujours pareil, vis-à-vis de la législation [concernant] l'épandage de lisier, nous, s'il fallait vraiment rester dans l'optique de la législation, on ne saurait plus où le mettre ...

Il y a des maisons de partout. A partir du moment où vous faites ça dans un périmètre de 100 mètres autour d'une maison c'est [interdit]... Il y a très très peu d'endroits où on peut mettre du lisier, alors on fait quoi du reste ? Moi je sais que je déroge. Je vais à ras des maisons, maintenant si les gens veulent ils gueulent. Il y en a qui vont en mairie, seulement le maire, il leur dit, "Ecoutez, c'est comme ça, et ce n'est pas autrement ". Donc lui, tant qu'on aura ce maire, il n'y aura pas de problème à ce niveau-là, mais le jour où il y aura un maire qui voudrait faire respecter la loi comme elle l'est, moi j'arrête, parce que je ne saurai pas quoi faire du lisier. C'est un vrai souci parce qu'on construit un peu partout (...). Il y a Sééz, Villard dessus, Villards dessous, les villages s'agrandissent, s'agrandissent, et plus les villages s'agrandissent, moins on a des surfaces épandables. Ça va être un gros souci. Le gros souci va être le jour où ils vont nous envoyer les gendarmes, et les gendarmes vont nous faire payer parce qu'on a transgressé la loi.

CB : Ça voudrait dire, que vous devez chercher d'autres terrains...

HJ : Où ? D'autres terrains, on n'en a pas. Ils sont tous exploités, les terrains. Il n'y a pas un terrain qui n'est pas exploité ici. Il faudrait trouver une autre solution pour savoir quoi faire du lisier !

Moi, je suis vraiment mal. Je suis vraiment hors la loi quant à l'épandage du lisier. Et pour les autres c'est pareil. J'ai eu une plainte mais encore j'étais bon, j'étais en plein milieu des près là-bas à 100 mètres des maisons, mais c'était par rapport à l'odeur. Mais bon, le lisier c'est ça ; mais j'étais à 100 mètres des maisons, donc le maire l'a envoyé balader. Mais il y en a qui ont eu des problèmes. » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

Un autre problème provoqué par le mitage du foncier concerne la question des accès aux terrains qui ne constitue pas seulement un enjeu important pour la valorisation des pâturages d'altitude, mais qui concerne toutes les parcelles agricoles de l'exploitation qui doivent rester facile d'accès même pour les tracteurs qui n'ont pas la même dimension que les voitures. Lorsque les parcelles exploitées sont enclavées dans d'autres propriétés, cela peut constituer un casse-tête supplémentaire pour les agriculteurs...

(Florent Callamard) « Pour ces soucis autour du foncier, on ne peut pas grand chose, on peut très peu acheter du terrain. Quand il y a un terrain qui se construit, et on exploite un terrain à côté, il faut toujours faire attention à aller voir les entreprises pour leur dire de nous laisser un accès pour notre champ, parce qu'on peut se retrouver avec un talus. Normalement toutes les parcelles doivent avoir un accès. Avant les accès agricoles, c'était deux mètres de large, mais c'était pour passer avec un cheval et sa charrette. Et ça ils ne l'ont pas changé et maintenant les engins, les tracteurs c'est plus large que les accès agricoles parfois, ça prend plus de place. Ça m'arrive de passer sur du terrain privé sur le coin de la pelouse du voisin, tant qu'ils ne disent rien, ça va, mais le jour où ils veulent mettre une barrière, je ne passe plus, et ça c'est des soucis au quotidien. Après il faut essayer de bien le prendre, mais ça reste lourd. **Puis c'est beaucoup de perte de temps, la perte d'énergie et pour des problèmes plus graves, c'est du stress.** Quand on a un restaurant qui veut s'implanter à côté du bâtiment, ce n'est pas rien ! Ça me stresse plus que d'aller traire mes vaches ou faire mes foin. C'est le côté le plus stressant du métier... » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

2.2.3. La spéculation sur le foncier et le rôle de la SAFER

La forte attractivité des territoires se traduit par l'augmentation (voire l'explosion) des prix du foncier, qui sont beaucoup plus élevés que dans les régions voisines.¹³⁵ Les spéculations sur le foncier parfois spectaculaires exacerbent les tensions sur un marché immobilier et foncier déjà « saturé », notamment sur des communes comme Chamonix, Saint-Gervais ou Megève¹³⁶. Les prix du foncier (constructible et agricole) ont aujourd'hui atteint de telles valeurs¹³⁷ que les agriculteurs se trouvent exclus de ce marché. Alors que les agriculteurs cherchent à préserver leur outil de production et que simultanément leurs possibilités d'accès au foncier sont quasi- inexistantes, les propriétaires quant à eux cherchent à valoriser financièrement leurs terres et cherchent un gain important à court terme. La précarité des exploitants vis-à-vis de leur outil de travail s'en trouve encore aggravée...

(Florant Callamard) « Des fois, on n'est même pas au courant, il y a un terrain qui s'est vendu pour la construction, on arrive, et il y a un panneau, " permis de construire déposé" et puis voilà, et certaines fois, les propriétaires ne nous préviennent même pas. On exploite aussi du terrain constructible. Parce que dans ce qu'on exploite il y a du terrain agricole pur mais il y a du terrain constructible et beaucoup de futur terrain constructible, donc en gros on

¹³⁵ Cf. pour la Tarentaise le *Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural* (PSADER) Tarentaise, diagnostic 2006, p. 99 et pour le Pays du Mont-Blanc : Isabelle ANDRÉ-POYAUD, Sylvie DUVILLARD et Antonin LORIOUX, « Les mutations foncières et immobilières au pays du Mont-Blanc entre 2001 et 2008, in : *Revue de Géographie Alpine*, t° 98, 2010.

¹³⁶ Cf. l'article du 14/4/2011 « La spéculation foncière agricole inquiète », <http://www.lemessager.fr>.

¹³⁷ En Savoie, les prix du foncier constructible et de l'immobilier augmentent de 15 à 20% par an.

sait qu'un jour ces terrains peuvent disparaître, et pour nous ils sont primordiales parce que c'est des terrains où on fait des foins, et pour respecter les cahiers de charges pour nos fromages, on est obligé de produire une grande partie des foins nous-mêmes. Donc nous aux Contamines, il y a une partie des terrains qui ne partiront pas à la construction parce que soit ils sont en zone à risque soit il y a des remontées mécaniques dessus. Ces terrains-là en fait, ça les sauve parce qu'on sait qu'ils ne seront pas pris, mais le reste...

LA SAFER¹³⁸ ne peut pas grand chose : il y a des terrains qui se vendent par exemple en moyenne montagne, c'était un ancien chalet d'alpage qui a été rénové plus ou moins en habitation, le chalet s'est vendu avec du terrain autour, et le terrain autour c'était environ 1 hectare, il s'est vendu à 500 000 €. Donc la SAFER, ils nous demandent si on veut préempter mais nous on ne peut pas acheter. La SAFER va préempter mais elle voudra revendre à quelqu'un, mais un agriculteur ne pourra jamais payer 500 000€.

CB : Vous devriez pouvoir acheter au prix du terrain agricole

FM : Oui, mais les propriétaires ne veulent pas et la SAFER n'achète pas du coup. C'est-à-dire s'ils achètent et s'ils louent le terrain, ça ne sera jamais rentable pour eux, il faudra 100 ans pour que ce soit rentable pour eux, donc ils ne peuvent pas. Eux, s'ils préemptent, c'est pour revendre à un agriculteur mais il faut que ça intéresse un agriculteur, et il faut que le prix soit possible.

(...) Du coup, la SAFER je ne veux pas dire qu'elle ne sert pas à grand-chose... sur la commune je suis délégué SAFER. Quand il y a un terrain qui se vend, la SAFER me demande s'il y a un exploitant, s'il y a un agriculteur que ça intéresse. Elle nous averti que le terrain est vente, pour savoir si eux doivent préempter, mais chaque fois le terrain a une valeur énorme ! Même parfois du terrain agricole... Et puis une autre chose aussi, la commune elle achète beaucoup de terrains aussi...pour des infrastructures touristiques... Et la commune elle a la priorité sur les agriculteurs ! » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

Pour l'observateur extérieur que nous sommes, les moyens d'intervention de la SAFER apparaissent au final fort limités et pas réellement en phase avec les besoins et la réalité du monde agro-pastoral. Un facteur limitant le rayon d'action de la SAFER réside certainement dans le fait que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, bon nombre d'agriculteurs exploitent des terrains qui ne sont pas des parcelles « agricoles » mais des terrains classés « constructibles », ce qui rend toute intervention et prévision à long terme impossibles. C'est finalement aux communes de veiller à préserver les terrains

¹³⁸ Les SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) sont des sociétés de droit privé (sociétés anonymes) constituées à l'échelle régionale par les principales organisations professionnelles agricoles et par le Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA). Elles sont étroitement contrôlées par les pouvoirs publics. Elles ont pour mission d'acquérir des terres ou des exploitations agricoles et de les rétrocéder (en les revendant avant cinq ans) avec ou sans regroupement, échanges ou travaux d'aménagement à un agriculteur. Les SAFER ont été dotées par la loi du 8 août 1962 d'un droit de préemption dans les achats de terres. Ce droit s'exerce dans les zones rurales agricoles, il n'est applicable que sur les ventes de fonds agricoles ou de terrains à vocation de fonds agricoles. Pour ce faire toute vente ou plus généralement toute aliénation de fonds agricole doit être notifiée à la SAFER deux mois au moins avant la date prévue pour cette vente. La notification (réalisée par le notaire) fait état du prix, du nom et du domicile de l'acquéreur et des conditions générales de la vente. La SAFER doit dans les deux mois déterminer si elle peut laisser se faire la vente ou si elle doit s'imposer comme acheteur au prix proposé, soit intervenir devant le tribunal de Grande Instance pour demander une révision du prix si elle juge celui-ci trop élevé. cf. Pierre COULOMB, « Mots-clés de la politique foncière en France », INRA-ESR, CIHEAM-Institut agronomique Méditerranéen, Montpellier (France), extrait de l'ouvrage collectif *Quarante ans de politiques foncières*, Ed ; ADEF/CNRS, ministère de l'Urbanisme, Economica, Paris 1985.

agricoles, en prenant en compte que les choix qu'elles réalisent aujourd'hui, (notamment lorsqu'il s'agit de réfléchir aux formes d'urbanisation) auront des incidences fortes sur l'activité agricole de demain.

(Guillaume Mollard) « La SAFER, ici, elle intervient très peu, il y a très peu de terres agricoles qui changent de main en fait. (...) **Puisque que les agriculteurs ne sont plus propriétaires des terres qu'ils exploitent. La SAFER préempte pour que l'agriculteur achète sauf qu'au prix où ils le vendent souvent, s'il n'y a pas de révision de prix dans le PLU, c'est impossible ! Et surtout il y a très très peu de terres qui passent par la SAFER, en fait il y a beaucoup trop de surfaces qui sont inscrites en « à urbaniser », elles ne sont pas inscrites en « A », en « terre agricole », donc la SAFER ne peut pas préempter dessus. Toutes les surfaces, ce sont des surfaces qui sont exploitées, qui sont vitales, mais elles sont déjà classées en « à urbaniser ». La SAFER ne peut intervenir que sur les zones A, « agricoles » et la SEA, elle protège les alpages, elle ne peut pas intervenir sur les surfaces du bas » (Guillaume Mollard, Le Fayet)**

La pression foncière est devenue un thème récurrent dans le monde agricole et constitue un souci majeur partagé par l'ensemble de nos différents interlocuteurs¹³⁹. Cette situation concerne l'ensemble des acteurs du monde agricole en France... Mais elle reste particulièrement préoccupante en Savoie et surtout en Haute-Savoie...

(Sylvain Chevassu) « [Il y a une concurrence sur le foncier] surtout autour des villages, parce que tout le monde veut avoir des endroits plats, déjà tous les agriculteurs, mais aussi les promoteurs, la commune pour des projets, donc le foncier, c'est toujours le nerf de la guerre, pour nous, le foncier, c'est notre outil de travail, et des fois c'est compliqué...
Là j'étais à l'assemblée générale du Syndicat des jeunes agriculteurs, et chaque canton (au niveau de la Savoie, il y a un canton Tarentaise, un canton Maurienne, un canton Bauges, un canton Avant-pays) et chaque président de canton a donné le mot du canton et ce qui est ressorti à chaque fois, en plus des petits problèmes locaux, c'était le foncier. C'est général à toute la Savoie, à toute la France même. Après nous, comme on est en montagne, on a déjà 80% de l'espace qui n'est pas plat, qui n'est pas mécanisable, on a la chance d'avoir les alpages, mais les alpages ne font pas tout. Moi en printemps, je suis coincé, autour du bâtiment je n'ai pas assez de pâtures, et du coup j'achète quasiment tout mon foin, donc c'est un peu dommage aussi. Il faut se bagarrer tout le temps, ça fait les conflits avec les voisins agricoles...
Mais c'est surtout sur le massif du Mont-Blanc où la pression foncière est énorme. Elle y est encore plus forte qu'ici. Les agriculteurs là bas, ils ont vraiment des soucis à se faire... »
(Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

¹³⁹ Cf. le Plan Pastoral Territorial (PPT) du Pays du Mont-Blanc, diagnostic, septembre 2009 et le Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) Tarentaise, diagnostic 2006, p. 100-103.

Chapitre 3 : Vers une prise de conscience des enjeux autour de l'agriculture?

Face au spectre d'une agriculture de montagne qui occupe de moins en moins d'espace et d'hommes, la prise en compte des enjeux autour du maintien de l'activité agro-pastorale s'impose. Toutefois, l'enjeu réside aujourd'hui moins dans la sauvegarde de l'agriculture pour elle-même que dans la mise en évidence de son utilité pour les territoires et surtout de son intérêt économique.

3.1. Une prise de conscience très inégale selon les territoires

3.1.1 La situation au Pays du Mont-Blanc

« Le tourisme passe quand même avant toute autre chose ici ! »(Gérald Maschio, Combloux)

« Les municipalités, elles veulent que l'agriculture fasse le moins de bruit possible, c'est-à-dire qu'on ne dérange pas, qu'on les laisse faire leur politique, qu'on les laisse construire sans râler ; et puis qu'on continue à entretenir le paysage comme on le fait... » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

3.1.1.1. Un sentiment dominant de ne pas être pris en compte

(Guillaume Mollard) *« Pour le maintien des pistes de ski, c'est un service qu'on leur rend à titre gratuit et il y a des communes qui se disent «de toute façon le jour où il n'y a plus d'agriculture sur la commune je m'en fous, je prends un débroyeur et je broie tout. Sauf que ... et ça s'est passé en Haute-Savoie aux Gets, il n'y a plus d'agriculteur laitier qui va en alpage, et ils ont dû tout défricher avec des machines, et il y a un gars qui a fait ça tout l'été. Il a défriché tout l'alpage et tout. Ça leur a coûté des milliers d'euros, et du coup maintenant ils se sont dit "on va faire revenir l'agriculture", parce que ça leur a coûté cher une fois... C'est ce qu'on dit toujours, un gamin il faut qu'il se brûle une fois sur une plaque bouillante, pour ne plus la toucher, les maires tant qu'ils ne se sont pas brûlés, ils ne sont pas conscients du rôle qu'on a. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)*

Considérer la faucheuse comme une façon de remplacer le troupeau pour arrêter l'embroussaillage et limiter les risques d'avalanches relève à l'évidence d'un raisonnement bien réducteur. Alors, si une réflexion politique devait être menée autour de la gestion de ces espaces, il faudrait commencer par la prise de conscience que les territoires de montagne ont besoin de l'agriculture pour la préservation des paysages, pour l'entretien de l'espace naturel, pour préserver le cadre de vie des habitants, et qu'elle ne pourra remplir ces fonctions qu'à condition que ces espaces soient tels que l'agriculture y trouve un intérêt économique. Autrement dit, il coûte certainement moins cher aux communes de faire en sorte que l'agriculture puisse s'y maintenir et vivre de ses productions que d'assister à sa disparition et de vouloir un jour la recréer... Mais le dilemme est évident : comment gérer et assurer le multi-usage de l'espace alpin sur un territoire aux prises avec des pressions foncières et touristiques aussi importantes qu'au Pays du Mont-Blanc...?

Alors que l'agriculture de montagne joue un rôle essentiel pour l'équilibre socio-économique et écologique des territoires, elle ne pèse pas suffisamment lourd face à l'économie touristique pour inciter à infléchir les stratégies d'aménagement et de développement qui ont prévalu jusqu'à maintenant¹⁴⁰. Au cours des six à sept décennies passées, l'agriculture a dû s'adapter à l'évolution globale de la société, au risque de perdre ce qui-la caractérisait comme activité intrinsèquement liée à l'aménagement et à la transformation du vivant, au fond ce qui fait son « identité propre »... Aujourd'hui, certains de nos interlocuteurs estiment que cette évolution a atteint un point de non retour. Ils nous parlent de leur découragement face aux difficultés qu'ils doivent affronter au quotidien...

(Pascal Payot) « [Lorsque j'ai cherché un endroit pour m'installer] je suis même allé jusqu'à la commune de Passy. C'était toujours « oui oui c'est une superbe idée » et quand il fallait passer à l'acte, il n'y avait plus personne pour suivre... Parce qu'ils n'étaient pas convaincus de faire ça. Les intérêts sont ailleurs maintenant. Ils ne vont pas s'embêter avec un agriculteur qui va poser des problèmes, qui va provoquer des nuisances, ce genre de choses.

(...) Je voulais m'éclater en faisant ça, et puis finalement je m'aperçois, si c'était à recommencer je ne le referais pas parce que j'étais accompagnateur, je gagnais très bien ma vie, quand il pleuvait je n'avais pas besoin de sortir..., je ne regrette absolument pas le contact avec les animaux parce que c'est super, par contre tous les éléments extérieurs, c'est-à-dire, les gens qui viennent se mêler de vos affaires et les voisins qui rouspètent contre les crottes sur les routes, les communes qui ne font pas ce qu'il faut, qui ne réfléchissent pas aux chemins, qui vous mettent des interdicts, qui vous mettent des barrières, etc. Vous en arrivez à une situation, par exemple pour partir de la commune des Houches pour aller sur celle de Chamonix, pour monter avec des chèvres, je suis obligé de prendre un transporteur parce que je n'ai aucun chemin qui ne soit utilisable par les animaux. Il y a des routes de partout, puis après il y a la montée du tunnel... C'est par faute d'avoir été présent dans les réunions disant « attention il y a l'activité pastorale ! »... Quand il n'y a pas la motivation de faire, quand on n'est pas assez nombreux, on compte pour rien ! Donc, c'est encore une charge de plus : je dépense 500€ rien que pour me déplacer avec mes chèvres entre ici et là bas, et pour qu'ils viennent me récupérer au mois de septembre.

Quand c'est cet inconvénient-là plus un autre, plus un autre, ça fait que votre activité, vous n'arrivez pas à la vivre pleinement ; vous n'êtes pas serein pour vivre votre métier. Je suis tout seul sur l'exploitation, de temps en temps j'ai un stagiaire comme là, qui est en BTS, mais ces à-côtés qui vous ennuient qui vous enquiquine la vie, c'est terrible.

Il y a des voisins qui râlent sans vraiment grosse raison et la mairie leur donne encore raison ; donc, pour ramasser des crottes, moi j'ai encore investi dans une machine, 2500€ la machine pour ramasser les crottes sur la route, puis c'est du temps à passer derrière etc., parce que les gens ne supportent plus rien. Donc à un moment donné... (...)

Comme ils ne savent pas l'utilité de tout ça, il faut aller leur expliquer, et puis on n'arrive pas à toucher ces gens-là. (...) [La position de] la mairie, c'est de dire, ou plutôt ce n'est pas de dire : « il faudrait faire ça, allez-y, on va vous appuyer un peu »... Dès qu'il y a quelqu'un qui commence à râler parce qu'il y a des grottes sur la route ou ça sent le fumier, à un moment donné, il faudrait dire « écoutez, il est aux distances réglementaires des maisons » etc., il

¹⁴⁰ Sur les deux Savoies, l'agriculture ne représente que 2% des emplois par opposition au secteur tertiaire qui occupe 75% à 80% de la population active.

faudrait dire : « il fait son travail », il ne faut pas dire « Ok, on va lui téléphoner pour qu'il change ses habitudes », parce que moi changer mes habitudes, ça veut dire qu'il faut faire quelque chose pour que ça ne sente plus mauvais, et là on commence à être décalé, parce que l'agriculture, à un moment donné, je ne peux pas dire qu'il y a zéro mouches et zéro odeur, et je pense pas que ça sente mauvais quand on arrive ici. Mais il y a certains gens qui ne supportent même pas le dixième de ça.

*(...) C'est comme on dit à chaque fois, vous ne prêchez qu'à des convaincus, les gens qui viennent vous aider ou qui participent, ce sont des gens qui sont convaincus de l'utilité du maintien de l'agriculture. Malheureusement, ils sont rares, et ils ne sont pas aux commandes par exemple d'une mairie ou de quoi que ce soit. Alors, à l'heure actuelle, je suis au conseil municipal de Chamonix, et je peux vous dire mes collègues conseillers, quand on leur parle du milieu naturel, de la nature, de l'utilité de ci et de ça, ils ouvrent des yeux grands comme ça. (...) Et donc, on sent que ça ne passe pas. Ils sont là au niveau politique à faire leur truc pour certains. **Et à chaque fois, on est obligé de tout réexpliquer, à chaque fois, il faut démontrer l'utilité d'une telle activité.** Là par exemple, pour le câble, on rentre dans une période où on va étudier les permis etc. C'est une catastrophe, ça devrait rouler, ce genre de truc... !*

CB : Parce qu'on traverse plusieurs propriétés

PP : Eh oui, ça devrait rouler ! Les services devraient dire, « oui ok demandez-nous ». Non, ils sont là en train de chicaner etc. c'est une catastrophe ! Je l'ai regretté une fois dans une vidéo qu'on a mise sur le Net. Je dis "oui je regrette la tiédeur des autorités locales". Parce qu'on m'avait dit, "Bientôt, vous arrivez à l'âge de 50 ans, c'est quoi la pérennité de l'alpage ? Vous ne commencez pas être un peu vieux ? " [...] "Attendez" j'ai dit " je ne vous ai pas attendu pour faire cet alpage". J'ai dit "Vous me reprochez d'arriver bientôt à 50 ans, on est déjà à mettre à la casse. Quand bien même j'arrêteraï dans 10 ans, quand vous ne mettez pas ce câble, c'est quoi la pérennité de l'alpage ? C'est quoi la rentabilité de tout l'argent que vous avez investi là dedans ? " J'ai dit " Quand bien même l'activité pastorale s'arrête et vous voulez transformer mon chalet en chalet buvette, vous allez les monter comment, vos caisses de bière ? En reprenant de nouveau un hélicoptère ? En créant du bruit, de la pollution et puis en payant cher ? " Voilà, on est sans arrêt en train de recommencer... ». (Pascal Payot, Les Houches)

Devant l'augmentation des conflits d'usage, l'incompréhension mutuelle et la méconnaissance de l'agriculture, la négociation avec les élus paraît fondamentale. Néanmoins, elle est rendue difficile par la diminution du nombre d'agriculteurs qui compromet leur représentativité dans les différentes instances de décision, notamment dans les municipalités. Les élus (et autres acteurs du territoire) sont nettement moins sensibilisés qu'auparavant aux problématiques agricoles. Cependant, en dépit de ce contexte peu favorable, des moyens de soutien sont mis en place et des tentatives de coopération entre élus et professionnels de l'agriculture voient parfois le jour.

3.1.1.2. Des moyens d'aide insuffisants

Force est de constater qu'aujourd'hui, au delà des simples déclarations d'intention et de bonne volonté, des moyens sont mis en place pour aider et soutenir l'agriculture.

Pour donner un exemple, la commune des Contamines-Montjoie verse une subvention aux éleveurs permanents pour contribuer aux coûts d'hivernage des bêtes. Florent Callamard nous en parle :

(Florent Callamard) « *La commune, elle donne quand-même des aides financières pour les agriculteurs qui gardent des bêtes l'hiver sur la commune. Donc, ils donnent un peu d'argent pour payer une partie des céréales ou du foin mais pour les bêtes qui restent l'hiver sur la commune...Je pense, ça fait au moins 15 ans qu'ils aident, je ne sais pas quand ils ont mis ça en place. Mais la commune ne pouvait pas donner l'argent directement aux agriculteurs, il fallait une étape intermédiaire, donc ils ont fait un syndicat. Et là, on a créé une association pour que l'argent [entre la commune et les agriculteurs] puisse transiter. Ça représente 40€ par animal, par vache laitière. Nous pour notre ferme, ça commence à être conséquent parce qu'on a beaucoup de vaches. C'est mieux que rien, c'est quand-même un geste de la commune envers l'agriculture...» (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)*

Faire des efforts pour maintenir l'agriculture, cela demande aux élus non seulement de défendre l'intérêt collectif face aux intérêts particuliers (et ce serait au fond effectuer un vrai travail patrimonial) mais aussi parfois d'être prêts à se faire des ennemis. Cela concerne notamment la mise en place d'une politique volontaire en matière d'aménagement du territoire et gestion de l'espace. Si les ambitions d'une gestion coordonnée du territoire sont manifestes¹⁴¹, que l'on pense par exemple au projet de la mise en place d'un SCOT¹⁴², à ce jour aucune des démarches n'a pu encore aboutir. Alors que la rareté et le prix du foncier chamoniard ont finalement conduit Chamonix et ses trois communes voisines¹⁴³ à se regrouper au sein d'une Communauté de communes, aucune structure intercommunale n'a encore vu le jour sur le reste du pays. Pourtant, sur un territoire où la majorité des communes partagent les mêmes préoccupations, l'intercommunalité pourrait constituer un outil favorisant une réflexion stratégique et partagée à une échelle plus pertinente que celle de la commune. Guillaume Mollard en est convaincu:

(Guillaume Mollard) « *Et comme toutes les communes raisonnent individuellement, il n'y a qu'une Communauté de communes qui a été créée il n'y pas longtemps sur Chamonix, et pour l'instant il n'y a pas de Communauté de Communes sur le bas (ça va être obligatoire , elle va se créer d'ici deux ans sous la pression du gouvernement), sauf que jusqu'à maintenant c'était les PLU qui prévalaient, et du coup les maires avaient des pressions énormes pour avoir des terrains en constructible etc. (...) Donc cette problématique-là, elle est importante, et tant qu'on n'aura pas de Schéma de cohérence territoriale, on aura des risques et même après on*

¹⁴¹ Cf. *Programme d'actions PSADER Pays du Mont-Blanc*, automne 2009, 45 p.

¹⁴² Le SCOT (Schéma d'aménagement de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme qui détermine à l'échelle de plusieurs communes un projet de territoire qui vise à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé. Instauré en décembre 2000, leurs objectifs ont été renforcés par la loi dite Grenelle II de juillet 2010 notamment en matière de réduction de la consommation de l'espace et de la préservation des surfaces affectées aux activités agricoles ou forestières. cf. www.wikipedia.fr.

¹⁴³ Les Houches, Vallorcine et Servoz.

aura des risques, mais on aura une vision globale du territoire. Jusqu'à maintenant, c'est chaque commune qui fait sa tambouille, et il y a des communes qui défendent les agriculteurs, et il y a des communes qui ne les défendent pas, qui n'en ont rien à faire et il faut jouer avec ça, il y a des arbitrages et voilà. Donc là, l'Etat a obligé d'avoir des SCOT d'ici 2016, donc ça va nous aider, mais c'est vrai d'ici là, on a le temps encore de perdre des exploitations et de perdre du foncier. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

La mise en place d'un SCOT apparaît comme opportunité de poser des limites intangibles pour préserver les terres agricoles, et ce à une échelle intercommunale élargie. Les prescriptions du SCOT auront une valeur réglementaire : elles s'imposeront notamment à tous les documents d'urbanisme préexistants (PLU notamment) qui devront s'aligner. Le futur SCOT du Pays du Mont-Blanc pourrait constituer ainsi une lueur d'espoir pour bon nombre d'agriculteurs...

3.1.1.3. Une agriculture qui se défend

« On défend l'agriculture de montagne, point. Il n'y a aucune concurrence entre les producteurs. Autant on se bat pour l'abattoir de Megève que pour le magasin de producteurs de la coopérative de Domancy, on se bat tous pour ça ! » (Gérald Maschio, Combloux)

La mise en place de mesures en vue d'une meilleure cohabitation entre les différents acteurs du territoire, ne suppose pas seulement que les élus s'impliquent, qu'ils soient sensibilisés par rapport à l'agriculture, mais aussi que les agriculteurs s'intéressent aux préoccupations collectives, et soient prêts à s'investir dans des démarches de concertation locales. C'est ainsi qu'il est paraît primordial pour les agriculteurs de s'impliquer au sein des différentes organisations ou associations qui peuvent exister tant au niveau communal qu'au niveau du territoire, même si cela n'est pas toujours simple eu égard leur emploi du temps. Le fait d'être présents lors de ces réunions ne leur permet pas seulement d'être au courant de ce qui se passe, mais ce sont aussi autant d'occasions de défendre leurs intérêts, de confronter leurs points de vue et d'échanger avec les autres acteurs. Cela leur permet de partager leur vision du territoire, mais peut contribuer aussi à une plus grande sensibilisation des autres aux enjeux agricoles, enjeux dont ils n'ont souvent pas conscience...

(Florent Callamard) *« Et moi, je m'aperçois qu'on passe de plus en plus de temps dans les réunions, dans des choses comme ça, parce qu'on est de moins en moins nombreux. Si on veut être au courant de ce qui se passe, on est de moins en moins nombreux à prendre des responsabilités, il y a toujours autant de structures voire parfois plus parce qu'il y a de nouvelles choses qui se passent et ça prend du temps.*

Je suis président de l'association des agriculteurs des Contamines, je suis vice-président des Jeunes Agriculteurs, je suis au Conseil d'Administration de la coopérative, je fais partie d'un bureau de conseil à l'office de tourisme des Contamines, parce que c'est un bureau qui représente les différentes activités sur la commune. J'y suis en tant qu'agriculteur, on se rassemble en gros une fois tous les deux mois. Ils s'appellent ça un comité de pilotage. En fait, on essaie de décider ou d'orienter les orientations de publicité pour les Contamines, les orientations touristiques etc. Depuis que je suis à la commission, ça permet de se tenir au

courant de ce qui se passe sur la commune. Ça crée un collectif, ça permet de savoir ce qui se passe ailleurs, ce que font les autres personnes et les problèmes qu'ils peuvent avoir.

Par contre, des fois on a l'impression de perdre son temps, ils nous demandent notre approbation, mais on n'a pas l'impression que nos idées soient écoutées,... mais vaut mieux y être que pas du tout. (...)

*Et vu qu'on a une agriculture qui bouge maintenant, qui est moderne, il y a toujours des nouveautés etc., et si on veut se tenir au courant, il faut aller en réunion, sinon on peut louper des aides qui se mettent en place ou des choses comme ça. Des fois, par exemple, il y a des choses qui se mettent en place, par exemple à l'office de tourisme, que je n'aurais jamais sues, on ne me l'aurait jamais dit, et des choses qui peuvent avoir un impact sur l'agriculture ! Comme ils veulent créer une piste de VTT dans les alpages, ils voient les propriétaires pour créer des pistes, mais ne pensent pas qu'il y a un agriculteur dessus qui exploite... Donc, ils ne pensent pas que ça va couper l'alpage en deux, d'un côté il y a de l'eau et de l'autre côté il y en a pas, et les bêtes ne pourront plus si facilement passer ... des choses comme ça ; (...) on est toujours mis à l'écart des décisions, et puis quand il y a une décision on va toujours passer pour un râleur parce qu'on est toujours on train de dire, non il ne faut pas faire ça, ou il faut le faire autrement, et du coup après on est encore mal vu parce qu'on râle... si déjà ils pensaient à nous, ça serait déjà une grande chose, et s'ils venaient nous voir, parce que souvent les projets sont déjà ficelés, et on est mis devant le fait accompli. S'ils venaient nous voir avant, on pourrait dire " Essayer de faire comme ça, essayer de changer le truc ", ben non... »
(Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)*

Ces propos doivent néanmoins être nuancés dans la mesure où des initiatives de coopération et de mise en place de projets collectifs sont présentes sur le territoire et ont été parfois même couronnées de succès :

(Guillaume Mollard) *« Avec la commune, on a un partenariat sur le défrichement. (...) Et on essaie de plus en plus de travailler avec les environnementalistes sur la gestion du foncier, parce qu'eux, ils veulent préserver du foncier pour la protection des animaux, et puis nous on veut sauver du foncier pour faire notre métier ; donc on n'a pas les mêmes problématiques mais on a les mêmes objectifs ! Donc, on arrive quand-même à se mettre d'accord et à réfléchir ensemble. Quand ce ne sont pas des écolos, je dirais extrémistes, on arrive très bien à travailler avec eux.*

(...) On est minoritaire, ça on le sait, on sait qu'on ne rapporte pas grand-chose, après il y a quand-même un paquet de gens qui ont compris l'importance que peut avoir l'agriculture pour eux. Aussi bien les gens du tourisme que les gens de l'environnement, ils ont bien compris qu'en fait, l'agriculture, on a beau la décrier mais l'agriculture de montagne comme on la pratique, elle est proche de leurs attentes environnementales et elle est vitale pour le tourisme pour un certain nombre de raisons, du coup, ils ont compris qu'il fallait quand-même faire des choses pour la préserver, et souvent ils se mouillent sur des choses où ils n'ont pas un intérêt direct. Eux, ils se foutent de soutenir le truc, mais vu qu'ils n'ont rien à perdre, rien à y gagner, autant ils se rallient à nous, comme ça ils gagnent une entente. Donc, souvent on arrive à négocier des choses, par exemple pour des crédits pour l'abattoir, on a réussi à avoir un peu plus de crédits. Donc, il y a un certain nombre de choses où on peut travailler ensemble, et on arrive à avoir une entente. Il y a le projet des Jeux olympiques qui a un fort

impact sur le Pays du Mont-Blanc, qui va être énorme. Il y a un projet où se passe énormément de choses sur le Pays du Mont-Blanc, et on s'est allié à des environmentalistes et à des gens de la population d'ici pour justement défendre notre plaine qui est notre grenier pour l'hiver et pour l'instant on a réussi, on a réussi à le décaler de la plaine à Chamonix. A Chamonix, de toute façon, c'est fini. On a fait une manifestation où tous les agriculteurs du Pays du Mont-Blanc ont participé, et on a réussi à décaler ce projet dans une zone où il y a moins d'impacts... (...) » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

3.2. En Tarentaise : une agriculture soutenue par les autorités locales

Concernant la question de l'intégration des agriculteurs dans la société locale, la situation semble un peu différente du côté de la Tarentaise. Bien que les élus se retrouvent face aux mêmes questions, et sont parfois aussi démunis que leurs collègues haut-savoyards par rapport aux enjeux de la pression foncière et de la raréfaction de l'espace, les discours des agriculteurs tarins sont un peu plus optimistes...

(Georges Tresallet) « [Avant, les élus], ils ne voulaient que du tourisme, ils ne voulaient pas entendre parler [de l'activité agricole]. Aujourd'hui, ça a quand même changé ! Aujourd'hui, ils ne sont que pour l'agriculture, qu'elle soit toujours présente au niveau de la commune. [S'il y a des projets] ils sont prêts à aider. Après c'est toujours pareil, c'est des élus, ils sont élus quatre ans, et après s'ils repassent c'est bien, s'ils sont jetés il faut faire l'école à ceux qui viennent... » (Georges Tresallet, Bourg-Saint-Maurice)

CB : Est-ce- que vous vous sentez soutenu par la municipalité ?

(Sylvain Chevassu) « Pour mon cas oui. La municipalité est bien consciente que c'est ce qui fait la force de Pralognan, c'est sa diversité en niveau la production agricole : il y a des gens qui fabriquent du beaufort, d'autres qui livrent leur lait à la coopérative, et puis il y a les petits exploitants, familiaux, patrimoniaux, qui existent encore, qui sont plus au moins en voie de disparation, mais qui exploitent des secteurs que plus personne n'exploiterait, et puis moi en chèvres et tout ça, ça constitue au niveau touristique, au niveau paysager, une énorme richesse pour Pralognan. Ils sont conscients de ça, c'est déjà pas mal ! Mais après, quand on parle du foncier, de la propriété privée, ils ne peuvent pas faire grand-chose, c'est le propriétaire qui a le dernier mot ... ! » (Sylvain Chevassu, Pralognan-la-Vanoise)

(Hervé Jacquemoud) « Là, ils sont en train de faire un PLU. (...) Et nous, on a demandé une réunion avec le maire pour avoir une Zone agricole protégée, une ZAP¹⁴⁴, qui a été incluse dans le PLU. Au niveau du POS, elles existent, c'est des zones NC [zones agricoles des anciens POS] mais comme les POS étaient caducs, il fallait faire un PLU. C'est d'ailleurs même Monsieur le maire qui est venu nous trouver en disant : "Ce que je veux faire, c'est une zone agricole protégée". J'ai dit, "il n'y a pas de problème, seulement il va falloir qu'on mette ça sur le tapis et voir ce que vous voulez mettre dans la ZAP et ce que

¹⁴⁴ Créées par la loi d'orientation agricole de 1999, les ZAP (zone agricole protégée) sont un outil foncier permettant de soustraire ces espaces à la pression urbaine et dont la préservation présente un intérêt général en raison soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique.

nous, on veut faire". [Les terrains classés en ZAP] pendant 10 ans, elles ne peuvent pas être touchés, à part l'agriculture on ne peut rien faire dessus. (...) On a une sécurité de 10 ans. C'est un périmètre défini entre la commune et les agriculteurs. Il y en aura un petit peu quand-même, surtout aux abords des villages. Et là en ce moment, ce n'est pas la politique de la commune de laisser continuer les constructions, je crois justement qu'ils veulent freiner les constructions.

CB : Et favoriser, ou plutôt maintenir l'activité agricole...

HJ : Il y a ça et la population qui ne veut pas non plus que ça s'agrandisse. Je ne pense pas que ce soit un problème agricole plus que ça, je crois que c'est la population qui ne veut plus que le village s'agrandisse. A partir du moment où ils ont construit, ils ne veulent plus que les autres construisent.

CB : Ça ne peut être que bénéfique pour l'agriculture...

HJ : Ce ne peut être que bénéfique pour nous, tout à fait... (Hervé Jacquemoud, Sééz)

PARTIE V : Viabilité et transmission des exploitations : Quelles perspectives d'avenir ?

Au regard de tous les enjeux qui conditionnent aujourd'hui l'agriculture de montagne (maîtrise du produit et sa mise au marché, modernisation des exploitations, pression foncière, conflits d'usage, prise en compte des aspects environnementaux, etc.), se pose la question des perspectives d'avenir de l'activité agro-pastorale sur ces territoires de haute montagne. C'est à cette question que nous allons tenter de répondre dans cette dernière partie de notre étude.

Chapitre 1 : Les incertitudes liées aux difficultés de transmission des exploitations agricoles

L'agrandissement des exploitations et la diminution des petites exploitations dites traditionnelles, est une tendance générale de l'agriculture de montagne. Elle pose de façon cruciale la question de la transmission, et aussi celle de la pérennité des exploitations agricoles.

1.1. Les enjeux autour de la transmission des structures agricoles

L'agriculture de montagne a beaucoup évolué depuis les dernières décennies. Ceci se manifeste notamment par une forte diminution du nombre d'exploitations sur les deux territoires¹⁴⁵. Ce sont majoritairement les petites exploitations traditionnelles qui disparaissent, alors qu'on observe une augmentation du nombre d'exploitations professionnelles qui va de pair avec l'accroissement des surfaces de pâture et l'augmentation de la taille du cheptel¹⁴⁶.

Ce sont notamment les petites exploitations qui connaissent des problèmes de viabilité et des problèmes de succession/transmission. Il s'agit souvent d'exploitations enclavées ou peu modernisées qui sont jugées non pérennes. Leur reprise en l'état par un jeune agriculteur s'avère souvent impossible¹⁴⁷. Ce qui signifie dans la plupart des cas que l'exploitation sera reprise par un agriculteur déjà installé qui souhaite s'agrandir, ce qui va ainsi renforcer la tendance générale: la diminution du nombre d'exploitations et l'augmentation de la taille de celles qui restent¹⁴⁸.

Mais que vont devenir les exploitations de taille importante, aux bâtiments fonctionnels, aux équipements modernisés, lorsque l'éleveur atteint l'âge de la retraite, et... s'il n'y a pas de successeur en vue ? Que signifie pour un jeune de reprendre une telle exploitation ?

¹⁴⁵ Entre 1979 et 2005, 68% des exploitations agricoles du Pays du Mont-Blanc ont disparu. Phénomène qui se retrouve avec la même ampleur en Tarentaise où sur la même période (entre 1979 et 2006) 80% des exploitations agricoles ont arrêté. cf. PSADER *Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural* (PSADER) Tarentaise, diagnostic 2006, p. 18-19, et *Diagnostic préalable à la mise en place d'un PSADER sur le Pays du Mont-Blanc*, SIVOM du Pays du Mont-Blanc, août 2009, p. 48-49.

¹⁴⁶ Le terme de « restructuration » des exploitations agricoles est alors souvent employé pour qualifier cette évolution du secteur laitier qui s'observe dans toute la France.

¹⁴⁷ PSADER *Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural* (PSADER) Tarentaise, diagnostic 2006, p. 26-28.

¹⁴⁸ Au Pays du Mont-Blanc on recense aujourd'hui 209 exploitations professionnelles et 51 exploitations non-professionnelles, contre 207 exploitations professionnelles et 145 exploitations traditionnelles en Tarentaise.

(Hervé Jacquemoud) « Ce n'est pas facile de reprendre une exploitation financièrement, parce que quand même [l'exploitation] c'est ce que j'ai fait depuis l'âge de 16 ans, j'y ai bossé, j'ai travaillé, je ne vais non plus pas la donner. Il va être là, le problème. Je veux bien faire un geste, mais de là à la donner, non, je demande en contrepartie de l'argent, c'est clair, moi, j'ai des parts, et mes parts elles valent quelque chose.

(...) **Je vendrai mes parts, mais à quel prix, ça je ne sais pas. Et ça, pour un jeune qui s'installe, ça a un coût terrible. Il faut qu'il ait les épaules solides !** » (Hervé Jacquemoud, Sééz)

(Marc Colin) « Il y a beaucoup d'endroits, par exemple sur Bourg-Saint-Maurice, il y a des grosses exploitations,... [Par exemple] mon ami, qui est président du syndicat des alpagistes, ils sont trois frères, trois célibataires, et ils n'ont pas de successeur... Ils ont entre 55 et 60 ans, tous les trois, et il n'y a personne [pour reprendre l'exploitation]. Et puis, c'est une exploitation quasiment [impossible à reprendre]... un jeune ne peut pas la reprendre, ce n'est pas possible, ça a un coup énorme, pour reprendre une exploitation comme ça, un gars tout seul, ce n'est pas possible...Ils ont cent cinquante vaches, ils ont trois gros bâtiments agricoles, ils ont un alpage privé, c'est impossible, un jeune ne peut pas s'en sortir... ça va coûter trop cher ! Je ne sais pas ce que ça va donner. (...) C'est des trop grosses structures, c'est surtout ça, ... ils ne peuvent pas... à moins qu'ils partent sur une sorte de groupement d'exploitations et qu'ils se mettent à plusieurs... mais c'est quand-même énorme. Et si une exploitation comme ça s'arrête...alors là, je ne sais pas ce que ça va donner. L'autre jour, on avait une réunion, on parlait de tout ça et [cette exploitation à] Bourg Saint Maurice c'est vraiment un problème, une grosse exploitation comme ça avec plus de cent bêtes, et personne derrière. Après, c'est à la Chambre d'agriculture de trouver des solutions, surtout ce sont des exploitations viables, qui sont bien équipées, donc il faut essayer de faire quelque chose, de faire un effort ! » (Marc Colin, Peisey-Nancroix)

La recherche de solutions collectives peut être une des réponses aux enjeux liés aux problèmes de transmission et de reprise des exploitations agricoles. Nous reprenons ici l'exemple du GAEC du Consortage de Granier et celui du Groupement Pastoral du Plan Pichu, deux structures d'exploitation collective qui ont été créés dans le but de faciliter l'installation des jeunes et d'assurer par là-même la pérennité de l'activité agricole sur la commune:

(Didier Simon-Chautemps) « On a un GAEC qui a pour but de faciliter l'entrée des nouveaux. Il y a beaucoup de GAEC en plaine qui ont du mal à se renouveler parce qu'il faudrait un investissement beaucoup trop important pour celui qui arrive et qui veut s'installer. Donc, le but ici c'était quand même de permettre des installations faciles, c'est-à-dire à la hauteur de la DJA. Investir la DJA. On investit dans des parts sociales du GAEC de Consortage. La dotation était à l'époque de 30 000 €, un peu moins ; ce n'est pas énorme pour s'installer. Il y a des endroits, il en faut beaucoup plus pour acheter les parts pour pouvoir rentrer dans un GAEC. Pour tous ceux qui sont arrivés après moi, c'était pareil, l'installation était quand même assez facile. Sinon, ça voudrait dire, qu'il faut investir énormément pour travailler dans des endroits difficiles comme ici, dans ce cas-là, on ne trouverait pas facilement des gens pour le faire et prendre le relais...

CB : Parce que c'est quand même difficile de trouver des gens... ?

DSC : Ce n'est pas facile de trouver des gens, si en plus il faut payer très cher pour pouvoir s'installer, pour payer les parts des autres. Mais c'était le but déjà de ceux qui ont créé le GAEC à l'origine, en 1978 : faciliter la transmission. (...)

Et le statut de coopérative [du Plan Pichu], c'était aussi pour faciliter la transmission : si quelqu'un quitte la coopérative, la coopérative ne lui doit rien. Tandis que, si c'est un Groupement pastoral, tout l'argent qui aurait pu rester et servir pendant des années à investir, on doit le redonner au sociétaire, donc [dans le cadre d'une coopérative] il y a aussi des protections pour le long terme et la transmissibilité. » (Didier Simon-Chautemps, Granier)

Cette transmissibilité des exploitations agricoles n'est pas uniquement conditionnée par des facteurs technico-économiques (un revenu et un équipement satisfaisants), elle dépend également de l'environnement social et professionnel dans lequel les exploitations s'insèrent.

La transmission des exploitations se fait de plus en plus hors cadre familial. L'image de l'activité agricole, la représentation du métier dans la société locale, et les modes de vie des agriculteurs, les valeurs qui leur sont associées sont autant de facteurs qui déterminent la motivation des jeunes à reprendre les exploitations. La transmissibilité des structures agricoles constitue certes un facteur important¹⁴⁹, conditionnant les possibilités de reprise de l'exploitation, mais le critère de « vivabilité » de l'activité agricole, lié aux questions d'organisation du travail, à la satisfaction que retirent les agriculteurs de leur métier, aux formes d'intégration et de sociabilité locales, doit également être pris en compte lorsqu'on veut parler de la pérennité de l'activité agricole.

Sous cet angle d'approche, la mise en place de formes d'organisation collective (GAEC, Groupements pastoraux) facilite non seulement les conditions de travail et de vie quotidienne des agriculteurs, mais favorise aussi les nouvelles installations et par conséquent l'avenir de l'agriculture de montagne. Voici ce qu'en pense Guillaume Mollard :

(Guillaume Mollard) *« Je pense de toute façon, l'installation individuelle, pour moi elle n'a pas d'avenir, pour moi il y a le collectif, il y a tous les problèmes du collectif avec le problème qu'il faut s'entendre avec la personne avec qui on travaille. Dans l'agriculture, on passe plus de temps avec son associé qu'avec sa femme, c'est comme ça que ça se passe, c'est comme si on se marie, donc forcément il y a des jours où ça clache, il faut bien choisir les gens. Quand c'est son père, ça va, on peut clasher, et puis on revient parce que c'est son père, quand c'est des autres, souvent ça clache, et on fait moins d'efforts, et il y a beaucoup de GAEC qui clashent en ce moment. Mais pour moi c'est l'avenir, parce qu'il y a de moins en moins d'agriculteurs, il y a de moins en moins d'agriculteurs qui sont en couple, avec une agricultrice, c'est une réalité, c'est une sécurité pour le revenu, sinon ils ne s'en sortiraient pas. Elle (ou il) travaille ailleurs parce que c'est logique, sauf que si c'est un salarié qui est à 35 heures et un agriculteur qui en a 70, avec deux semaines de congé par an quand ça va bien, on n'est pas sur la même planète, et en étant tout seul, c'est très peu de vacances et très peu de week-ends, même pas du tout. La réalité c'est ça. Du coup, la femme ne reste pas longtemps ou l'homme ne reste pas longtemps. On a besoin d'un confort de vie, la population*

¹⁴⁹ La transmissibilité de l'alpage notamment implique un équipement satisfaisant concernant le logement, l'outil de fabrication, l'accès, l'approvisionnement en eau, etc. La transmissibilité de l'exploitation implique également la maîtrise du foncier agricole dans la vallée, auquel l'entité de l'alpage est intimement liée. cf. Cornelia BEYERBACH, *Etude sur un projet agri-culturel...*, ouv. cit., p. 96.

change, moi je n'ai pas envie de vivre comme mon père, on a besoin d'avoir une vie sociale, je suis passionné d'agriculture, je défends l'agriculture jusqu'à la fin de ma vie, mais ce n'est pas pour ça que j'irais m'enterrer et finir à bosser cent heures par semaine, et tout sacrifier. Donc ça, c'est des problématiques qu'on ne voit pas forcément quand on est jeune, mais moi je le vois comme ça dès le début, et je pense qu'il y a de plus en plus d'installations qui se font dans le cadre d'un GAEC, et peut-être ça sera facilité par [le syndicat des] jeunes agriculteurs parce que forcément on travaille tous ensemble, on se connaît tous, on connaît toutes les exploitations. Il y en a qui ont peut-être des projets individuels, peut-être qu'ils vont s'associer un jour, je n'en sais rien. C'est de suppositions. Peut-être un jour, ils s'associeront parce qu'ils vont se dire, "nos exploitations sont à cinq kilomètres ou cinq cent mètres l'une de l'autre, on s'associe, on met en commun, et on travaille ensemble plutôt que d'être en individuel tous les deux et pas avoir de vie à côté." L'avenir de l'agriculture, je la vois comme ça, de plus en plus collective, et ce n'est pas pour ça qu'elle sera moins performante ou qu'elle entretiendra moins les alpages. Ce n'est pas une fuite en avant, ce n'est pas une intensification, c'est simplement s'adapter avec les gens qui vivent autour de nous. Les gens qui ne comprennent pas qu'on travaille 70 heures par semaine, ça marche un temps, mais ça ne marche pas longtemps, donc ça c'est ma philosophie de vie. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

1.2. La dimension sociale des projets de transmission

Du point de vue des ceux qui souhaitent transmettre leur exploitation à un successeur, l'aspect économique est certainement important puisqu'il s'agit de valoriser financièrement les investissements qui ont été faits et le travail qui a été réalisé, mais l'enjeu autour de la transmission d'une exploitation ne se résume pas à ce seul aspect. Pour les agriculteurs leur exploitation n'a pas seulement une valeur matérielle. Elle est le fruit de leur travail, souvent aussi celui de leurs parents, voire même de leurs grands-parents. Bien plus qu'un simple lieu de travail, l'exploitation agricole est aussi un cadre de vie. Cette dimension non-matérielle, laquelle est également en jeu lors des projets de transmission, explique que la transmission d'une exploitation est un moment crucial dans la vie d'un agriculteur. Il s'agit d'une décision qu'il convient d'anticiper et de bien préparer...

(Hervé Jacquemoud) « Au jour d'aujourd'hui j'arrive à l'âge de 50 ans, et mon plus grand souci, c'est la transmission. Parce que j'ai trois enfants, et il n'y a pas un qui veut reprendre. J'ai mon fils que j'embauche l'été, l'hiver il travaille à la CCAS en cuisine, lui il me dit, "ça va bien l'été, mais l'hiver je ne pourrais pas travailler à la ferme". Dès qu'on commence à rentrer les vaches, lui on ne le voit plus dans la ferme. Et puis ce n'est pas un passionné. On le voit bien. Ceux qui s'engagent aujourd'hui à faire paysan, il faut qu'ils aient la foi. Et ça, on le sent toute de suite chez un gamin, on sent toute de suite s'il a la fibre ou s'il n'a pas la fibre. Ça vient des gènes. Alors voilà, c'est mon principal souci aujourd'hui, la transmission.

(...) Jusqu'à maintenant, ça a toujours été transmis de père en fils. Mais dans mon environnement direct, je ne vois personne qui serait susceptible de reprendre. (...) Moi, ce que je vais faire, apparemment au niveau de la Chambre d'Agriculture, il y aurait des demandes des gens d'ailleurs qui seraient intéressés pour travailler un an sur l'exploitation. Ils seraient rémunérés non pas par l'exploitant, enfin une partie par l'exploitant, et une autre partie par l'Etat, et l'objectif c'est de voir s'il y en a un qui serait susceptible [de reprendre

l'exploitation]... Après, c'est toujours pareil, c'est une entente entre personnes. Si je prends quelqu'un et puis, que je ne m'entends pas avec lui, ça ne rime à rien. Je pense ils veulent par là voir si ça peut coller [entre l'exploitant et le repreneur] et voir si le gars pourrait reprendre. Je veux essayer de faire ça le plus vite pour pouvoir transmettre de façon [progressive]..., essayer d'être avec lui, l'accompagner un peu dans son [travail] . Ce n'est pas facile quand on n'est pas d'ici, quand on arrive et qu'il faut [toute de suite tout gérer]. S'il y a un jeune qui vient, je pense il faut bien cinq ans pour l'accompagner dans son installation. Je pense qu'il faut bien cinq ans de travail ensemble pour que le gars puisse déjà connaître le relief, la géographie, le pays, les pratiques... Je suis sûr qu'il y a des gens qui viennent de Bretagne, de la Normandie, vu comme le lait est payé, je suis sûr qu'il y a des jeunes qui seraient intéressés pour venir en montagne. (...)

Je vais me renseigner pour voir ce que je peux faire. Sinon il y a la solution de facilité : dans dix ans, on arrête et puis voilà. Et après nous le déluge comme on dit, mais je ne pense pas que ça serait une solution. C'est un état d'esprit. Il faut savoir ce qu'on veut. Savoir si on veut qu'il y ait une reprise de la ferme ou pas. C'est vrai, ça aurait été plus simple si ça avait été un de mes fils ou le fils à mon frère [qui reprendraient]. Ce serait vachement plus simple, et ça serait plus agréable aussi pour nous parce que ça serait une transmission de père en fils ! Mais moi, je veux garder un patrimoine agricole sur la commune pour ceux qui viennent après, pour tous les descendants, et puis je ne voudrais pas que ma ferme, que ça devienne autre chose, je voudrais que ça reste une ferme, je voudrais que ce que j'ai fait ça perdure un peu. » (Hervé Jacquemoud, Séz)

Trouver un successeur « qui tienne la route », avec lequel on s'entend bien, qui sait s'adapter au contexte territorial, qui perpétue les mêmes pratiques, les mêmes savoir-faire,... la tâche n'est pas facile, et l'enjeu est de taille ; surtout lorsqu'il s'agit de la transmission d'un alpage qui est situé sur le territoire d'une Réserve naturelle et où il y a des engagements à respecter, des contraintes supplémentaires à accepter... en somme, un contexte qui complique quelque peu la future situation.

(Madeleine Empereur) « Pour installer un jeune ici, c'est impossible... pour un élevage ovin je pense qu'il vaut mieux descendre dans la vallée l'hiver, il vaut mieux transhumer....

(Jean Empereur) « Si on veut que ça continue, il faut transmettre l'alpage. On ne pourra pas tenir le coup encore bien longtemps. On aimerait bien quand-même que ça continue. On va essayer de trouver quelqu'un qui tient la route et qui continue les bonnes pratiques, quelqu'un qui est motivé.

ME : Et qui trouve un intérêt économique aussi...

JE : Qui trouve son compte.

ME : On s'est dit, il ne faut pas attendre trop longtemps ... Si on attend trop ; après on laisse les choses se dégrader parce qu'on ne peut pas ...

JE : Il ne faut pas que l'on ne puisse plus l'accompagner et qu'on laisse dégrader quelque chose.

CB : Accompagner ça veut dire rester avec lui en alpage..

JE : Au moins un an ou deux.

ME : Pas forcément rester avec lui en permanence en alpage, mais l'accompagner, le seconder s'il a besoin, le remplacer s'il a besoin de s'absenter, et tout ça. Et il faut lui faire connaître l'alpage, il y a un tas de choses qui sont acquises au fur et à mesure du temps, la

conduite du troupeau, des coins, des choses auxquelles il faut faire attention, des coins dangereux...gérer le pâturage.

(...) Pour nous, il faut vraiment trouver quelqu'un qui tienne la route, qui vient de l'extérieur, mais il y a pleins de candidats. Mais c'est un alpage où il n'y a pas une grande capacité, c'est un alpage où il n'y a pas d'accès, il n'y a pas de route, c'est un alpage qui est quand même difficile parce qu'il y a un grand dénivelé entre le fond et le sommet, il y a beaucoup de barres rocheuses, il y a des couloirs d'avalanches, ce n'est pas un alpage facile donc voilà. (...)

Donc en 2010 on a essayé, on avait des candidats sérieux qui ont finalement trouvé mieux fin mars, donc fin mars on était obligé de trouver quelqu'un un peu en catastrophe, un éleveur du Gard qui est venu avec cinq cents bêtes, mais il n'est pas resté.

Ça ne lui a pas plu du tout, et il est reparti au mois d'août. Il est arrivé trop tard donc l'herbe était déjà trop mure, ça ne lui a pas plu, et ce qui ne lui a pas plu c'était l'aspect entretien. Il était là pour faire manger ses brebis, pour passer des vacances, et tout ce qu'on lui demandait, l'aspect d'entretien, de ne pas faire coucher les brebis au même endroit, de faire les parcs de nuit pour fumer,... ça ne l'intéressait pas du tout. Pour lui, [l'alpage] c'est une période de vacances et il n'a pas du tout envie de s'embêter... On a très vite vu que ça n'allait pas le faire ! (...) Donc cette année on retente l'expérience avec un jeune éleveur de la Drôme... (...)

En 2011, on ne transmettra pas les surfaces mais on s'est entendu sur une façon de procéder avec lui, une façon de fonctionner, on pourra lui transmettre un peu les primes, parce qu'il n'y a pas mal de primes sur ces surfaces, des PHAE, des MAET... pour cette année, en 2011, on va encore fonctionner comme si on lui prenait ses bêtes en pension mais c'est lui qui va faire la prestation de service pour les garder, on va trouver un mode de fonctionnement qui permettra de ne pas transmettre toute de suite les surfaces tant qu'on n'est pas sûr, qu'il a envie de rester, et dans ce mode de fonctionnement il va se retrouver quand même, parce qu'on va lui transmettre un peu les primes par intermédiaire de prestations de service, on va trouver un moyen de fonctionnement qui va lui convenir et qui nous convient. (...) Cet éleveur, il vient avec trois cent cinquante brebis à peu près, mais il a la même logique de fonctionnement c'est-à-dire qu'il vient avec les agneaux aussi. Il va élever aussi ses agneaux ici. » (Madeleine et Jean Empereur, la Thuile de Vulmix)

Ces deux récits révèlent à l'évidence que la dimension immatérielle des projets de transmission, que ce soit l'alpage ou l'exploitation agricole sur la commune, réside aussi dans le « transfert » de pratiques pastorales qui entretiennent des liens particuliers avec le territoire, d'une certaine philosophie d'élevage, qui doit correspondre à celle du successeur ou être acceptée par celui-ci. En définitive, ne peut-on pas dire, à la lumière des récits, que la transmission d'une exploitation (ou d'un alpage) est en grande partie une question de relations humaines, une histoire d'entente entre personnes aux horizons parfois très divers, et c'est de cette entente et de la capacité des agriculteurs en place de transmettre leur patrimoine, leur savoir-faire, et leur philosophie de vie à leur successeur que dépend la réussite de leurs projets de transmission... ?

(Claude Glise) *« A partir de la 4^e année, j'ai embauché Alain Vericel, je le nomme parce que c'était un gars que j'ai connu pendant ma maîtrise d'élevage à Poissy (...). Donc, c'est un gars des monts du Lyonnais qui a toujours rêvé d'être berger, et donc il a su que je faisais ce métier*

là, il m' a dit "ah ce que j'aimerais faire ça", et à partir de ce moment-là on a travaillé ensemble, moi comme fromager et lui comme berger, donc il est monté second berger aux Avals, et après il était 1^e berger aux Avals, on travaillait déjà ensemble aux Avals, et quand je me suis installé à mon propre compte je n'étais pas assez riche pour le payer parce que lui il était déjà berger confirmé. Donc, au niveau salaire je ne pouvais pas me payer Alain Vericel, ce n'est qu'à partir de la 4^e année j'ai pu l'embaucher et depuis cette époque-là il vient tous les ans avec moi. On ne s'est pas associé mais c'est toujours lui qui s'occupe des vaches, je m'en occupe pas du tout. Tous les matins je vais traire avec lui, on traite les vaches ensemble, mais je veux dire, c'est lui qui mène le troupeau, ce n'est pas moi qui m'en occupe. C'est lui qui gère tout ce qui est vache à lait. Donc ça fait que l'alpage de Ritort c'est quand-même pas mal une histoire d' [équipe].

On s'est mis d'accord avec Richard dans le Sud, avec Alain, avec Gaël maintenant parce que c'est Gaël qui va reprendre, et Gaël je l'ai embauché il avait 18 ans, et il a été pendant sept ans second berger avec Alain. Après, il avait la capacité d'être 1^e berger, mais il ne pouvait pas prendre la place d'Alain, donc il est parti travailler trois ans comme premier berger aux Avals et là, je lui ai proposé de prendre ma place, donc ça fait deux ans qu'il est venu avec moi en fabrication comme séracier, comme aide fromager pour apprendre à faire du fromager. (...) Tout ce que je sais, je le lui ai raconté et ses compétences reposent sur le fait qu'il a commencé à travailler à 18 ans dans la zone beaufort comme berger (...) et donc l'année prochaine c'est lui qui va reprendre [l'alpage de Ritort] ! » (Claude Glise, Le Villard-du-Planay)

Chapitre 2 : L'agriculture de montagne entre la pluriactivité et les nouveaux dispositifs de la Politique agricole commune (PAC)

2.1. Le rôle des aides pour les exploitations de montagne

La pérennité de l'agriculture de montagne ne dépend plus aujourd'hui des seules décisions prises à l'échelle locale ou régionale. Elle est aujourd'hui largement tributaire des logiques économiques des politiques agricoles « supra-régionales » et des mesures de soutien mises en œuvre à l'échelon national et européen.

« Toutes ces mesures agro-environnementales en France mais aussi ailleurs, elles sont indispensables pour la viabilité des exploitations. Quelque part tu n'as pas vraiment le choix. Oui on te dit : « Tu choisis d'entretenir ton herbe, ça fait tant d'argent. » Mais au jour d'aujourd'hui si tu n'as plus les primes à l'herbe, si tu n'as plus l'ICHN, c'est même pas la peine [de continuer], du coup, tu les subis... Moi, je ne les prends pas de cette façon-là. Mais mon discours n'est pas forcément le discours des autres éleveurs. L'agriculture en Europe est hyper- tributaire des mesures agri – environnementales. Quelque part, tu n'as pas le choix... » (François Prévent, Bonneville)

Outre les aides directes relatives aux produits, celles liées au développement rural (deuxième pilier de la PAC) jouent, dans la plupart des massifs montagneux, un rôle très important dans l'équilibre des résultats économiques des exploitations. Il s'agit notamment de l'*Indemnité compensatoire de*

handicaps naturels (ICHN), mesure spécifique aux zones défavorisées, et des *Mesures agro-environnementales* (MAE), dont notamment la « prime à l'herbe » ou *Prime herbagère agro-environnementale* (la PHAE)¹⁵⁰.

Ce sont des soutiens spécifiques mis en place, d'une part, pour compenser les difficultés de production que connaît l'agriculture en zone de montagne liées aux conditions du milieu naturel et, d'autre part, pour favoriser le maintien des systèmes d'élevage extensifs. Si au niveau national les premières mesures de soutien à l'agriculture de montagne ont vu le jour au début des années 1970 (via la mise en place de l'Indemnité spéciale montagne), preuve d'une prise de conscience de la nécessité de maintenir l'activité agricole sur ces territoires, il faut attendre les années 1990, pour que les premières mesures en faveur de l'agriculture de montagne, et de manière générale en faveur d'une certaine forme d'agriculture, extensive, respectueuse de la qualité des produits et de l'environnement, apparaissent dans les directives de la PAC.

Sans développer ici de manière plus détaillée les réformes successives que connaît la Politique agricole commune (PAC) au cours des années 1990, il convient de souligner que l'agriculture de montagne, fondée sur le système herbager extensif et la qualité de ses produits, a une logique de fonctionnement qui l'a placée longtemps dans une situation particulière au regard de la PAC. Les exploitations de montagne étaient longtemps désavantagées par rapport aux exploitations de plaine, plus productives et aux dimensions économiques plus importantes subventionnées en fonction de leurs volumes de production¹⁵¹. Le soutien communautaire aux agriculteurs était assuré via le mécanisme de prix garantis, qui permettait de garantir des prix agricoles élevés au sein de la Communauté européenne.

Ce n'est que dans les années 1990, que s'opère un tournant dans l'orientation de la politique commune et ceci dans le contexte d'une remise en cause de l'agriculture intensive, dont la productivité s'est faite en grande partie au détriment de l'environnement, de la qualité des produits et du bien-être animal. Les réformes de la PAC de 1992 et 1999¹⁵² introduisent non seulement un changement dans le mode d'attribution des soutiens à l'agriculture européenne, avec la mise en

¹⁵⁰ Instaurée en 1972 au niveau national sous la dénomination de l'Indemnité spéciale Montagne (cf. PARTIE IV, p. 133), l'ICHN est une des premières mesures de soutien attribuée aux agriculteurs de montagne. L'objectif était de compenser financièrement les surcoûts de production liés aux handicaps naturels permanents que les exploitations subissaient par rapport aux régions de plaine. C'est une aide essentielle puisqu'elle constitue en 1996 plus de la moitié du total des aides versées aux exploitants de montagne. Quant à la prime à l'herbe, elle a été instaurée en 1993, comme une des premières aides européennes reconnaissant la multifonctionnalité de l'agriculture. Elle est destinée à tous les élevages extensifs consacrant plus de 75% de leur SAU (Surface agricole utile) aux prairies, et dont le chargement est inférieur à 1,4 UGB (Unité de gros bétail) par hectare. En 2002, cela représentait 46€/hectare de prairie. L'éleveur s'engage en contrepartie à maintenir et à entretenir ses parcelles pendant 5 ans. La prime à l'herbe a profité notamment aux élevages de montagne, où se situent la plus grande partie des élevages extensifs. Cf. Rapport sur la politique de montagne Sénat, p. 115-120 et 126-128.

¹⁵¹ Arnault VILLARET, *Éléments pour un bilan de la Politique de la Montagne*, Rapport, Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Direction de l'espace rural et des forêts, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, La documentation française, 1994-1995, p. 72.

¹⁵² Réforme de la PAC de MacSharry en 1992 et réforme de la PAC dans le cadre de l'Agenda 2000 en 1999. Les objectifs essentiels de ces réformes consistent à réduire les dépenses et limiter les volumes de production, diminuer les prix pour rendre l'agriculture communautaire plus compétitive, favoriser l'extensification des systèmes de production, et assurer une certaine redistribution du soutien entre agriculteurs. cf. Arnault VILLARET, *Éléments pour un bilan de la Politique de la Montagne*, La documentation française, Rapport 1994-1995, Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Direction de l'espace rural et des forêts, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, p. 80.

place d'un système d'aides directes afin de compenser la baisse des prix institutionnels (décidée suite aux accords de l'OMC), mais elles visent également à encourager et à promouvoir une agriculture durable et de qualité. C'est ainsi qu'émerge, à la fin des années 1990, suite à la réforme de la PAC dans le cadre de l'Agenda 2000, l'idée d'une politique européenne de développement rural, avec la mise en place d'un « second pilier » de mesures soutenant (ou accompagnant) financièrement les fonctions non-productives de l'agriculture (fonctions sociales, environnementales, territoriales). Les mesures agro- environnementales, mais aussi l'ICHN, laquelle est désormais attribuée non plus selon la taille du cheptel mais à l'hectare, s'inscrivent désormais dans le cadre du soutien au développement rural, relevant du deuxième pilier. L'accent est désormais mis sur l'agriculture « multifonctionnelle », subventionnée non plus en fonction de son activité de production de matières premières, mais en fonction de sa contribution au développement local et durable des territoires.

Suite à la mise en place des aides directes (ou paiements compensatoires)¹⁵³, la part des subventions dans le revenu agricole est devenue très importante¹⁵⁴. Cette évolution n'est pas propre aux exploitations de montagne elle y est cependant plus accentuée du fait que les éleveurs montagnards ont un revenu moyen inférieur à celui des éleveurs en plaine¹⁵⁵. Les aides contribuent ainsi à plus de 70% aux résultats économiques des exploitations montagnardes et sont de ce fait un facteur non négligeable pour leur viabilité et leur pérennité¹⁵⁶. Il n'empêche que la mise en place de ce dispositif de soutien apparaît encore largement insuffisant, vu l'écart des revenus qui persiste au détriment des exploitants de montagne qui restent globalement moins soutenus que ceux des zones de plaine.¹⁵⁷

¹⁵³ Le montant de ces aides directes est étroitement lié à l'imbrication de plusieurs critères : la production agricole, la dimension économique des exploitations, la localisation géographique, les pratiques agricoles mises en place. cf. Vincent CHATELLIER, Frédéric DELATTRE, *L'évolution des soutiens publics directs aux exploitations agricoles de montagne. De la réforme de la PAC de 1992 à la révision à mi-parcours de juin 2003*, INRA-ESR, GIS Alpes du Nord/ SUACI, Rapport de synthèse, octobre 2003, 126 p.39-41.

¹⁵⁴ La croissance des aides directes s'accompagne d'une diminution parallèle des soutiens indirects : interventions sur le prix des marchés, restitutions de stockage, frais de stockage des excédents, etc. Phénomène encore accentué par la réforme de la PAC de juin 2003 et l'extension du principe de la baisse des prix garantis au secteur laitier. cf. Vincent CHATELLIER, Frédéric DELATTRE, *L'évolution des soutiens publics directs...* ouv. cit., 2003, 126 p.

¹⁵⁵ CEMAGREF (1999) « Pour tous les systèmes d'élevage en montagne, les subventions sont essentielles au maintien de l'activité », AGRESTE - *Les Cahiers*, n° 46, décembre 1999, p.24.

¹⁵⁶ Le taux de dépendance par rapport aux aides (*ratio* « aides directes / résultat courant »), est en moyen de 75% sur l'ensemble des exploitations agricoles françaises localisées en montagne. Ce qui conduit à considérer que le montant des aides directes est supérieur au résultat courant dans 34% des exploitations agricoles de montagne (contre 44% en zones défavorisées simples et 25% en plaine), cf. Vincent CHATELLIER, Frédéric DELATTRE, *L'évolution des soutiens publics directs...* ouv. cit., 2003, p. 44.

¹⁵⁷ En France, les exploitations agricoles professionnelles de montagne reçoivent, en moyenne, moins d'aides directes (12 200 euros, dont 56% sont le fait des ICHN et des MAE) que les unités de plaine (17 600 euros, dont 89% d'aides directes aux produits) ou celles des zones défavorisées simples (22 300, euros dont 5% d'ICHN et de MAE). Les exploitations agricoles localisées en montagne, qui représentent 20% des exploitations agricoles professionnelles françaises et assurent 12% de la production agricole (exprimée en valeur), regroupent 16% de l'ensemble des aides directes, mais 73% de celles relatives au développement rural. Cf. Vincent CHATELLIER, Frédéric DELATTRE, *L'évolution des soutiens publics directs...* ouv. cit., 2003, p. 84 cf. aussi Arnault VILLARET, *Éléments pour un bilan...*, ouv. cit., p. 81-82.

2.2. Les orientations incertaines de la Politique agricole commune

Aujourd'hui, les orientations de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et de l'Europe en matière de politique agricole laissent planer un certain nombre d'inquiétudes quant au maintien des aides et quant aux critères d'attribution.

(Guillaume Mollard) « (...) Je vois l'avenir d'une bonne manière pour les JA, en émettant quand-même des réserves quant à la PAC après 2013 : Est-ce qu'elle va favoriser l'agriculture de montagne ? Est-ce qu'elle va permettre à l'agriculture de montagne de se maintenir ? En 2013, il y a une énorme réforme de la PAC où ils vont tout changer a priori. Il y aura de plus en plus d'aides environnementales, il y aura un budget qui va être à la baisse... Comme 90% du revenu des agriculteurs en Haute-Savoie, c'est des aides, si ces aides disparaissent, l'agriculture elle disparaît de fait. Ces aides sont liées à un paquet de choses, elles sont liées à la production, à la zone de montagne, on a des aides à la montagne qui nous encouragent, on a des aides pour l'investissement dans du matériel spécifique à la montagne. On a des aides découplées, les DPU, (des droits à paiement unique), ce sont des aides à l'hectare qu'on a en fonction des éco-conditionnalités. On touche des aides si on respecte le bien-être animal, l'environnement, si on met en place un certain nombre de choses qui sont imposées par l'Europe, on a des aides pour ça. Il y a des plans d'épandage, des plans de fumure à respecter, on doit remplir le carnet sanitaire des animaux etc. ça fait beaucoup de paperasse mais qui rapporte, qui fait notre revenu.

*On a fait passer les aides du premier pilier vers le deuxième pilier parce que l'OMC ne veut plus d'aides au marché (subvention aux exportations, barrières douanières et prix d'intervention) pour l'OMC, ça doit disparaître. Dans une politique libérale, on va laisser faire les marchés. **Sauf, en agriculture si on laisse faire les marchés, la plaine elle produit et nous on crève !** Nous, on ne peut pas vivre avec les marchés, ce n'est pas possible en montagne, et puis même dans beaucoup de départements français. Du coup, ça a été pondéré, **il y a eu un maintien des aides couplées du premier pilier, et puis quand-même des retransmissions vers les aides du second pilier**, c'est un verdissement de la PAC, c'est des aides environnementales, c'est les DPU. Il y a de plus en plus des primes à l'herbe, qui ont augmenté et qui risquent d'augmenter encore avec la PAC 2013. Mais c'est encore très flou, parce qu'on est dans une Europe à 27, et il y a beaucoup de pays qui n'ont pas les mêmes objectifs que nous, donc il faudrait voir quelles augmentations ils nous mettent et ce que c'est qu'on va pouvoir en retirer, parce qu'on est très sensible à ça ». (Guillaume Mollard, Le Fayet)*

Depuis la réforme de la PAC de juin 2003, les agriculteurs doivent faire face à un contexte réglementaire complètement modifié, susceptible d'entraîner dans les années à venir d'importants changements dans la structuration des différentes filières. Tout en s'inscrivant dans la continuité des deux réformes précédentes, les décisions prises en 2003 constituent aussi une rupture importante dans certaines orientations de la PAC. L'innovation majeure se traduit par un découplage (obligatoire) des mesures de soutien des revenus agricoles, découplage appliqué en France depuis

2006. Désormais, une grande partie des aides directes est remplacée (soit partiellement soit totalement) par un paiement unique à l'exploitation¹⁵⁸.

Les droits des exploitants au *paiement unique découplé* sont calculés sur la base de la situation *historique* de l'exploitation entre 2000 et 2002 (surface de référence, montant des aides antérieures). L'attribution du paiement unique découplé est déconnectée de la production, et l'agriculteur n'est pas obligé de produire pour en bénéficier. Mais il doit se conformer désormais aux exigences de dix-neuf directives et règlements relevant des domaines de l'environnement, de la santé publique, de l'identification et du bien-être des animaux, et s'engager à maintenir ses terres dans de *bonnes conditions agronomiques et environnementales* (BCAE).

Le gouvernement français a opté pour la mise en place d'un découplage partiel¹⁵⁹ (contrairement à plusieurs autres pays favorables à l'application d'un découplage total) choix qui s'explique, en partie, par le rôle important que joue en France l'agriculture dans des zones difficiles, notamment l'agriculture de montagne. Les autorités nationales redoutaient en effet, qu'un découplage total puisse conduire à l'abandon de la production dans ces territoires¹⁶⁰. Force est de constater que le faible taux du paiement unique alloué aux exploitations des territoires de haute montagne mais aussi le rôle prépondérant que continuent à jouer les aides du deuxième pilier (ICHN, MAET) et dont l'octroi suppose le maintien de la production, constituent aujourd'hui un frein aux reconversions des exploitations agricoles¹⁶¹.

Globalement, les nouvelles dispositions de la PAC apparaissent plutôt favorables à l'agriculture de montagne. Cette dernière bénéficie surtout du renforcement de la politique européenne en faveur du développement rural, qui s'accompagne d'une augmentation des primes et des aides directes relevant du deuxième pilier¹⁶². Parallèlement, l'introduction de paiements compensatoires dans le secteur laitier et la revalorisation des primes bovines augmentent la part des aides directes liées aux produits dans les revenus des exploitations de montagne¹⁶³. Il en résulte une augmentation de la

¹⁵⁸ En 2008, le montant moyen des paiements uniques des exploitations laitières des Savoie s'élève à 8900 € par exploitation (contre une moyenne nationale de 19100 €), cf. Frédéric DELATTRE, Agnès HAUWUY, Loïc PERRON, « Les Appellations d'origine des Savoie : dynamiques passées, acquis et risques de rupture face aux évolutions en cours (PAC, urbanisation) », in : *Revue de géographie alpine*, t : 93, n° 4, 2005, p. 116.

¹⁵⁹ Dans le cas du découplage partiel, une partie des aides directes restent couplées, c'est-à-dire liées à la production.

¹⁶⁰ Cette nouvelle orientation de la PAC soulève de nombreuses interrogations au sein de la profession agricole et des pouvoirs publics quant à l'application des règlements communautaires. En France, plusieurs travaux de recherche ont été engagés montrant les effets du découplage sur les exploitations agricoles de montagne et leurs stratégies de production. Ces travaux émanent principalement de l'INRA en coopération avec le GIS Alpes du Nord.

¹⁶¹ Les conséquences du découplage sur l'évolution de la production agricole et des exploitations dépendront pour une grande part des modalités d'application retenues au niveau de chaque Etat membre. Cf. à ce sujet Vincent CHATELLIER, Frédéric DELATTRE, Marilyne MICHAUD, *Le découplage et le paiement unique dans les exploitations agricoles de montagne. Le contexte et les enjeux liés à l'application du découplage, l'estimation du montant du paiement unique et les incitations aux réorientations productives*, Rapport au GIS Alpes du Nord, Inra SAE2 Nantes, 2004, 63 p. et CHATELLIER, Vincent, DELATTRE, Frédéric, *L'évolution des soutiens publics directs ...*, ouv. cit., 126 p.

¹⁶² Cf. Vincent CHATELLIER, Frédéric DELATTRE, Marilyne MICHAUD, *Le découplage et le paiement unique dans les exploitations agricoles de montagne...*, ouv. cit., p. 9-10.

¹⁶³ D'après les données avancées par Vincent CHATELLIER (et alii), en Haute-Savoie, le montant des aides directes par exploitation laitière s'élève en 2008 à 19 200€ (soit 9400€ par unité de travail agricole et 270€ par hectare de surface agricole utile, intégrant les parcours privés). En Savoie, les estimations aboutissent à des résultats proches : 17 800 € d'aides directes par exploitation, soit 9300 € par emploi agricole et 220€ par hectare.

contribution des aides directes aux revenus des exploitations entre 2000 à 2008¹⁶⁴, ce qui entraîne en même temps une plus grande dépendance vis-à-vis des soutiens publics. La dépendance est d'autant plus accentuée, que l'augmentation du taux des aides (celles liées aux produits) est à mettre en lien avec la baisse des prix institutionnels du secteur laitier¹⁶⁵, décidée suite à l'adoption de la réforme de l'OMC du lait et des produits laitiers en 2004¹⁶⁶. Cette réforme s'accompagne d'une libéralisation du marché des produits laitiers, qui seront désormais sujets à une concurrence exacerbée (notamment par les produits en provenance des pays non-européens), et dont les prix seront « régulés » désormais en fonction de l'évolution de l'offre et de la demande. Les prix des produits laitiers risquent ainsi de connaître d'importantes fluctuations dans les années à venir, rendant incertain le devenir des 20% et 30% des exploitations laitières déjà fragiles sur le plan économique¹⁶⁷.

Il est évident que ce contexte, marqué par la réforme des modes de soutien à l'agriculture et la globalisation du marché du lait, est un facteur déterminant pour l'avenir de l'agriculture de montagne où la valorisation du lait représente un enjeu important. Même si les filières AOC semblent à première vue à l'abri de ces évolutions, puisque le lait est transformé *in situ* en produits de qualité à forte valeur ajoutée, la baisse du prix des produits industriels risque de se répercuter sur les fromages protégés par une appellation. Cette situation qui pourrait mettre en question la viabilité des structures d'exploitation de montagne rend indispensable le maintien des soutiens publics¹⁶⁸.

(Florant Callamard) « Au niveau de l'agriculture, il y a un grand problème, et c'est partout en France : c'est qu'on a trop de travail, et on ne gagne pas assez d'argent pour avoir plus de monde sur la ferme. Nous au niveau travail si on voulait être à 35 heures, il faudrait qu'on embauche 2 salariés à plein temps ; et ça on ne peut pas les payer. Mais ça [un soutien insuffisant des agriculteurs] c'est un choix, français, disons européen. Ils décident de donner des subventions pour baisser les prix des produits agricoles, mais ils ne donnent pas autant de subventions que la vraie valeur du produit. Parce que si on était payé à la vraie valeur de ce qu'on produit je pense qu'il y aurait des manifestations parce que les gens ne pourraient plus payer leur nourriture, c'est un système un peu pervers, mais c'est la mondialisation qui veut ça, c'est pour ça qu'il faut qu'on se tienne au courant. Notre ferme aux Contamines, on dépend de la mondialisation c'est à dire que, si le prix du blé augmente ou baisse, c'est à cause de la bourse, nous on en subit les conséquences (...) le prix du lait c'est pareil, et du coup il faut faire avec ! Et on est les derniers de la chaîne, et cette année il y avait la sécheresse, nous on est moins touché ; nous on n'a pas la sécheresse, mais on va avoir les conséquences parce qu'on achète du foin, et le foin va être plus cher : il faudra déjà

cf. Vincent CHATELLIER, Frédéric DELATTRE, *L'évolution des soutiens publics directs...* ouv. cit., 2003, p. 32.

¹⁶⁴ *Id.*, p. 24-26.

¹⁶⁵ Les estimations font état d'une diminution des prix du lait d'environ 10% à 20 %. cf. Thibault VAUDAIN, Christine DE SAINT MARIE, Claire DELFOSSE, *L'économie laitière dans le massif des Bauges, ...* ouv. cit., p. 2.

¹⁶⁶ Celle-ci a instauré en 2004 une baisse du prix d'intervention du beurre (-15% en trois années) et de la poudre de lait écrémé (-25% en quatre années), compensée par l'octroi de paiements compensatoires calés sur la référence laitière (35,5€ par tonne de quota). Les quotas laitiers sont prorogés jusqu'en 2014-2015. cf. Vincent CHATELLIER, Frédéric DELATTRE, *L'évolution des soutiens publics directs...* ouv. cit., 2003, p. 8.

¹⁶⁷ Cf. Frédéric DELATTRE, Agnès HAUWUY, Loïc PERRON, « Les Appellations d'origine des Savoie... », art. cit., pp. 11-117.

¹⁶⁸ Cf. *Réussit Lait, Étude technico-économique* « Le prix du lait restera-t-il plus élevé en Savoie ? », Publié le 06 décembre 2006 [www.réussir-lait.com], (page consultée le 17 août 2011).

en trouver, et il va être plus cher, ce n'est pas simple ! Ce que les gens oublient, c'est qu'on produit de la nourriture pour en vivre... » (Florent Callamard, Les Contamines-Montjoie)

Face aux incertitudes quant à l'évolution du marché et dans un contexte de restrictions budgétaires, la viabilité des exploitations de montagne repose plus que jamais non seulement sur la performance des exploitations agricoles (liées aux techniques et savoir-faire des agriculteurs, à leurs choix d'investissements, à la valorisation de leurs produits,...) mais aussi sur les activités non-agricoles des agriculteurs.

2.3. La pluriactivité : un facteur de viabilité des exploitations de montagne

Sur les territoires de montagne, la pluriactivité¹⁶⁹ des agriculteurs est un phénomène ancien, en particulier dans les Alpes, et qui conserve jusqu'à aujourd'hui un intérêt particulier contribuant au maintien des exploitations agricoles quasi non viables sans l'apport de revenus extérieurs.

Afin d'assurer un revenu satisfaisant, nombreux sont les agriculteurs qui se tournent vers des activités complémentaires. Sur le Pays du Mont-Blanc et en Tarentaise, cela concerne environ 40% des chefs d'exploitation¹⁷⁰. Il s'agit notamment de petits exploitants « traditionnels » mais aussi de jeunes. C'est l'économie touristique qui leur offre de multiples possibilités d'emploi, souvent saisonniers (perchman, moniteur de ski,...)¹⁷¹.

(Guillaume Mollard) « On défend l'agriculture sur des problématiques du territoire, comme on va défendre la pluriactivité ! Il y a la moitié de mes jeunes agriculteurs qui sont pluriactifs, donc ça c'est super important sur le territoire de défendre ça, parce qu'au niveau national ils n'ont rien à faire de la pluriactivité, donc **il y a plein de règles qui interdiraient pour l'agriculture la pluriactivité, au niveau national, même européen, des règles pour l'obtention d'aides qui ne sont pas éligibles pour les pluriactifs, et il faut qu'on les valorise parce que sinon il n'y a plus d'agriculture sur les zones de montagne. Globalement, que ce soit en Savoie ou en Haute-Savoie, on a tous ces problématiques de pluriactivité. C'est la pluriactivité qui maintient l'agriculture sur le territoire. Il y a la moitié des agriculteurs qui sont moniteurs de ski, perchmans..., ça c'est une réalité sur le territoire, il y a la moitié des jeunes agriculteurs qui sont pluriactifs, et ils le sont à l'avenir. Sur Megève, c'est ¾ des agriculteurs qui sont pluriactifs. Ce sont des petites exploitations, mais ils sont pluriactifs.** »
(Guillaume Mollard, Le Fayet)

¹⁶⁹ Nous entendons par pluriactivité l'exercice simultané ou successif, d'une activité agricole d'une part, et d'autre part, d'une ou plusieurs autres activités professionnelles non agricoles. On distingue ainsi la pluriactivité de la diversification des exploitations agricoles qui correspond à l'exercice par les agriculteurs de plusieurs activités qui s'inscrivent dans le prolongement de l'activité agricole principale (vente directe de produits à la ferme, accueil de touristes pour des visites) et qui relèvent sur le plan juridique de l'activité agricole, cf. Muriel FAURE, *Du produit agricole à l'objet culturel...*, ouv. cit., p. 62 -66.

¹⁷⁰ Il convient de souligner que l'agrandissement des structures d'exploitation notamment en Tarentaise qui suppose une spécialisation du chef d'exploitation autorise aujourd'hui de moins en moins l'exercice de la pluriactivité.

¹⁷¹ La pluriactivité est en effet particulièrement importante sur les communes les plus touristiques et notamment là où l'activité touristique est liée aux sports d'hiver. *Programme d'actions PSADER Pays du Mont-Blanc*, automne 2009, p. 59.

Pour les agriculteurs de montagne l'exercice de plusieurs activités professionnelles est parfois indispensable pour assurer la viabilité de leur exploitation ou pour faire face à une éventuelle baisse de revenu en lien avec la conjoncture économique. Même si aujourd'hui le bien-fondé de la pluriactivité est reconnu, son exercice se heurte encore à de nombreux obstacles liés à l'intangibilité du modèle de l'emploi à temps plein et de la logique « mono-active » sur laquelle repose en France les dispositifs institutionnels notamment le régime de protection sociale¹⁷².

Un des obstacles concerne l'accès aux subventions agricoles. Jusqu'à maintenant, la philosophie du législateur consistait à venir essentiellement en aide aux véritables agriculteurs c'est-à-dire à ceux qui exercent l'activité agricole à titre principal.¹⁷³ En effet, jusqu'en 1999, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs était réservée aux agriculteurs à temps plein réduisant ainsi de plus du tiers les exploitations éligibles¹⁷⁴. De la même manière, les conditions de base concernant l'attribution de l'ICHN, étaient définies en 1995, en prenant comme référence le statut professionnel des agriculteurs et non pas la nature de l'activité accomplie, l'activité agricole, excluant ainsi une partie des pluriactifs du bénéfice de la mesure. On peut voir ainsi dans la définition des critères d'éligibilité relatifs aux normes d'exercice de l'activité agricole un principe important de sélection des bénéficiaires du soutien public.

Aujourd'hui la prise en compte des fonctions non- productives de l'agriculture a favorisé une prise de conscience autour des enjeux associés à l'exercice de la pluriactivité, qui ne sont pas seulement de nature économique mais qui concernent l'avenir des territoires : ce sont notamment les exploitants pluriactifs qui entretiennent une part non négligeable des paysages agro-pastoraux¹⁷⁵ et c'est eux qui contribuent à la cohésion économique et sociale, et plus largement au développement local des territoires¹⁷⁶.

Compte tenu de l'évolution des politiques agricoles vers une politique de développement rural qui confère une importance nouvelle aux exploitations qui ne sont pas nécessairement les plus compétitives mais qui s'inscrivent dans un système d'activités professionnelles parfois complexe, on peut se demander pourquoi la reconnaissance et l'intégration institutionnelle des agriculteurs pluriactifs reste problématique. L'enjeu lié à une meilleure reconnaissance de la pluriactivité ne concerne pas seulement une meilleure répartition voire l'élargissement des formes de soutiens

¹⁷² Cf. Rapport d'information de M. Jean-Paul AMOUDRY, (2002-2003), 9 octobre 2002, « Les pluriactifs montagnards entre nécessité économique et labyrinthe administratif et social », p. 202- 214 [<http://www.senat.fr/rap/r02-015-1/r02-015-11.pdf>], (document consulté le 13 juin 2011).

¹⁷³ On entend par agriculteur à titre principal une personne qui consacre l'essentiel de son temps à l'activité agricole et en tire l'essentiel de son revenu. Cf. Antony SIMON, *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes française s : un territoire, des hommes, une pratique*, Clermont-Ferrand : Ceramac : Presses universitaires Blaise Pascal, 2002, p. 121.

¹⁷⁴ Il fallait au moins une UTA sur l'exploitation, même si des chefs d'exploitation à temps partiel pouvaient être éligibles. Dans ce cas il fallait qu'une autre personne contribue au travail de l'exploitation. cf. Catherine LAURENT, (et alii), « Multifonctionnalité et éligibilité aux aides PAC dans l'UE », in *Economie rurale*, n° 268-269, mars/juin 2002, p. 149.

¹⁷⁵ Ce sont les exploitants pluriactifs, à la tête d'exploitations de petite taille, au parcellaire très morcelé, souvent cantonnées sur des versants, qui continuent à entretenir malgré un équipement fort limité des surfaces difficiles (en forte pente). *Travail, espaces et paysans dans les Alpes du Nord. ...ouv. cit.*, p. 11.

¹⁷⁶ Les mécanismes par lesquels les exploitants pluriactifs contribuent au développement local des territoires sont divers : maintien du tissu social, création et maintien des emplois, production de biens et de services, entretien des paysages,...Cf. Catherine LAURENT, (et alii), « Multifonctionnalité et éligibilité ... », art. cit., p. 44-46.

publics, mais l'enjeu réside au fond dans la redéfinition des modèles d'exploitation et d'activités professionnelles.

Enfin, il y a encore un autre aspect à prendre en compte : Dans la mesure où le paiement des aides de la PAC se base sur un système de cofinancement de l'Europe et des Etats membres, la mise en place au niveau national de critères d'éligibilité très restrictifs (plus restrictifs que ceux de la réglementation européenne) ne reflète pas seulement les normes nationales, mais traduit aussi la capacité de financement de l'Etat¹⁷⁷...

(Marc Colin) « Après, c'est ce qui se passe dans beaucoup de GAEC : les gens travaillent à l'extérieur. Je le fais aussi, mais je le fais par passion. Vu l'exploitation que j'ai, je n'aurais pas besoin de le faire. Moi, je le fais par passion, les autres le font parce que sinon ça ne peut pas tourner. Je suis dans plusieurs organismes agricoles et dans toutes les réunions, on discute de beaucoup de choses. Et je vois que dans beaucoup d'endroits, ils sont obligés [de travailler à l'extérieur], ils n'ont pas le choix, s'ils n'avaient pas un complément à côté de leur exploitation, ce ne serait pas possible. Ils ne pourraient pas y arriver.

Et je ne suis pas trop d'accord avec la politique qui leur dit en gros il faut un associé pour 30 vaches. Un associé pour 30 vaches, je veux dire au niveau revenu, ce n'est pas possible. Je n'y crois pas. Une exploitation comme nous, on tourne bien c'est vrai, après chacun fait ce qu'il veut. Mais c'est pour ça que la majorité, ils sont obligés de travailler à l'extérieur. Après, il y en a qui aiment bien ça aussi, ça c'est bien spécifique à la montagne, le fait d'avoir les stations de ski, d'être pluriactif.

C'est sûr, être moniteur de ski ou travailler pour les remontées mécaniques, c'est quand même un sacré complément. Ça a permis à l'agriculture de se développer, ça a donné un sacré coup de pouce à l'agriculture. Et je vois aujourd'hui, ils sont en train un peu de le remettre en cause, et ça je trouve un peu dommage. Je suis président de canton de la FDSEA, et je suis au Conseil d'Administration à Chambéry au niveau du département, et on est en train de se battre par rapport à ça, parce que au niveau du gouvernement français, même au niveau de l'Europe, ils veulent revenir sur ces droits, ils disent, ils voudraient que les agriculteurs soit à 100% agriculteur et plus du tout pluriactifs.

C'est toute une histoire d'argent, ils en parlent, ils menacent, et si les gens continuent à être pluriactifs, il n'y aurait plus d'aide pour ces personnes-là à l'avenir.

CB : Pourtant c'est vital pour l'agriculture de montagne...

*MC : Aujourd'hui la majorité des exploitations, si elles n'ont pas les aides, les primes et tout ça, elles ont du mal à survivre. Quelqu'un qui travaille à la station, c'est quand même une aide. Je vois ce que gagne un moniteur de ski, c'est une sacré aide. Je pense qu'il y a des agriculteurs qui doivent quand même gagner plus à l'extérieur que sur leur exploitation. Pour l'instant, la loi elle ne regarde pas s'ils ont pluriactif ou pas. [Ils continuent à percevoir des aides] par rapport au nombre d'hectares, par rapport au nombre de bêtes et tout ça, mais là ça fait une année ou deux qu'on commence à revenir dessus. **Les budgets diminuent partout, ils en parlent, et finalement leur politique ça va être qu'il faut être agriculteur à 100%, et la personne qui travaillera à l'extérieur c'est déjà une aide supplémentaire, donc ils n'ont plus besoin des aides de l'Etat ou de l'Europe pour survivre.** » (Marc Colin, Peisey-Nancroix)*

¹⁷⁷ *Id.*, p. 149.

2.4. L'agriculture de montagne : une histoire d'hommes

Si l'avenir de l'agriculture de montagne soulève certainement quelques inquiétudes quant aux enjeux et pressions auxquels est sujette l'activité agricole, aujourd'hui des volontés sont bien là pour faire avancer les choses. La pérennité de l'agriculture de montagne dépendra certes des orientations des politiques nationales et européennes, mais aussi et surtout de la volonté des agriculteurs à se défendre, et à faire preuve de cohésion et d'engagement collectif. A l'heure actuelle, tous les agriculteurs (toutes les filières confondues) ont à cœur de défendre une activité qui est aussi souvent une véritable passion. Ils construisent et continueront à construire des projets au sein d'organisations collectives dans une approche non pas purement sectorielle ou professionnelle mais dans une approche d'acteurs territoriaux qui ont un rôle à jouer dans la construction sociale des territoires.

(Guillaume Mollard) « On a un territoire qui est quand même fédéré, on a les jeunes agriculteurs qui fédèrent tout ça, la SICA du Pays du Mont-Blanc, il y a le GVA, un groupement de femmes, il y a les syndicats locaux, c'est un territoire, qui est encore dynamique au niveau agricole.

Les Jeunes Agriculteurs c'est un collectif qui a pour rôle de défendre l'agriculture, valoriser cette agriculture, on valorise beaucoup les produits, on fait des opérations "sourire", les opérations "ambassadeurs des fromages", on fait la promotion des produits, des fromages de Savoie, un peu n'importe où, dans les grandes surface, on a été à Martigny dans le cadre d'un accord transfrontalier. On défend l'agriculture sur les problématiques du territoire, la pluriactivité, la problématique du foncier, la promotion de nos produits, on a défendu l'abattoir de Megève (...)

Les Jeunes Agriculteurs, c'est une réelle force et surtout ça nous soude, on est 40 jeunes agriculteurs sur le Pays du Mont-Blanc, et donc c'est super important d'être soudé, on va tous travailler ensemble. Il y a de moins en moins d'agriculteurs, donc le fait de se connaître tous déjà, de travailler ensemble, de discuter ensemble sur des problématiques agricoles, et de voir comment les autres fonctionnent pour pouvoir adapter nos systèmes, c'est ça qui est super enrichissant, c'est ça qui nous permet d'aller au devant et de nous défendre de manière commune parce que tout seul on ne peut pas y arriver, ce n'est pas possible ! Donc, ça c'est une réelle force sur le territoire, et on pèse beaucoup plus lourd face aux élus, et je vois que les négociations qu'on a engagées vis-à-vis des élus se passent bien. (...) Depuis 3 ans, on a vraiment avancé, et sur plein de dossiers on a acquis une bonne légitimité vis-à-vis des élus et des acteurs du territoire. (...)

Il y a de l'entraide. Et surtout [les jeunes agriculteurs comprennent] bien leur rôle et s'impliquent beaucoup. Les agriculteurs d'ici, je les félicite, il y a une forte implication. Et c'est super important qu'ils s'investissent tous. Et il y en a qui sont acharnés, ils se sont mordus pour défendre l'agriculture. On y passe énormément de temps, tous ceux qui s'investissent comme des fous, on y passe énormément de temps et d'énergie, et en propre on n'y gagne rien. On fait quatre réunions par semaine, c'est quand même un investissement qui est énorme, et ça nous n'apporte rien pour nos exploitations. Par contre à long terme, on aura des victoires, et là on avait une avec l'abattoir de Megève, et j'espère qu'on en aura d'autres. Ça c'est une victoire qu'on a mené collectivement, la SICA, les JA, tous les acteurs du territoire

ont mené ce projet jusqu'au bout, et ça n'a pas été simple, et ça n'a pas été sans crainte et sans déboires. » (Guillaume Mollard, Le Fayet)

SICA, GIDA, Syndicat des Jeunes Agriculteurs, SEA, Syndicats de défense ou coopératives, tous contribuent aujourd'hui, chacun à sa manière, à valoriser et à défendre l'agriculture de montagne et à maintenir une dynamique collective, ce qui a, comme par le passé, permis le renouvellement des générations d'agriculteurs. Cette dynamique collective, il est primordial de la faire vivre aujourd'hui et de la transmettre demain aux générations futures.

(Claude Glise) *« [Cette dynamique collective] il faut qu'on l'entretienne, il faut que ça reste une volonté de tout le monde, et donc maintenant au niveau du Syndicat de défense, ils ont mis en place une formation pour tous les nouveaux entrants dans la filière du beaufort. Aussi bien pour les agents du contrôle laitier de la Savoie que pour les nouveaux paysans qui s'installent en beaufort et ainsi de suite. Ils font une formation de trois jours où ils leur expliquent comment ça s'est passé, tout l'historique de l'AOC beaufort et tout l'historique de ce collectif, des gens qui ont travaillé ensemble, pour faire bien comprendre à tous que le beaufort c'est bien, parce que c'est le lait le mieux payé de France, mais c'est surtout une dynamique qu'il ne faut pas qu'elle meure, parce que sinon un jour ce n'est plus le lait le mieux payé de France...*

(...) Transmettre le fait que si ça a marché c'est parce qu'à un moment, il y a les gens qui se sont tenus par la main et qui ont créé le beaufort, et si on veut que ça continue il ne faut pas que ça change, il faut rester dans cet esprit de collectif ! » (Claude Glise, Le Villard-du-Planay)

CONCLUSION

Nous allons revenir dans cette conclusion sur les différents thèmes et constats évoqués plus haut et mettre en relief nos principales observations faites au cours de nos différents entretiens.

Rappelons tout d'abord qu'en Tarentaise et au Pays du Mont-Blanc, les pratiques agricoles revêtent une grande variété d'aspects : *grande* ou *petite montagne*, exploitation collective ou individuelle des pâturages d'altitude, propriété communale ou privée, main-d'œuvre salariée ou familiale, production de grands ou de petits fromages, élevages bovin, caprin, ou ovin, fabrication à l'alpage ou livraison du lait à la coopérative, etc. Toutefois, la complexité et l'hétérogénéité ne doit pas faire oublier la permanence des traditions agro-pastorales propres à chaque territoire. En Tarentaise l'organisation collective se voit pérennisée par la constitution des Groupements pastoraux ; les pratiques de prise en pension des vaches laitières et la mise en hivernage, restent dominantes, et le système de la machine à traire mobile s'inscrit dans la continuité de la pratiques des *remues*. Au Pays du Mont-Blanc les stratégies individuelles restent majoritaires, la taille relativement réduite des troupeaux, le système de la traite au chalet et une main-d'œuvre avant tout familiale rappellent la pratique des *petites montagnes* du passé.

En dépit de ces « survivances » ce sont avant tout les changements qui sont manifestes : depuis les années 1950/60, face au contexte de crise, l'agriculture de montagne a su relever le défi: elle s'est modernisée afin de s'adapter aux nouveaux contextes socio-économiques. En même temps, c'est aussi le métier d'agriculteur lui-même qui a changé, marqué par une professionnalisation et une spécialisation. Ces évolutions se sont accompagnées de la réduction considérable du nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles. Alors qu'il y a encore cinquante ans, les pratiques agro-pastorales assuraient la cohésion et la survie des communautés montagnardes, peu nombreux sont aujourd'hui ceux qui ont encore un réel lien avec les pratiques et les coutumes du monde agricole. Malgré ces évolutions, nombreux sont les jeunes qui sans être forcément issus d'une famille d'agriculteurs témoignent de leur passion pour ce métier et réussissent à s'installer – en dépit d'un contexte territorial difficile - contribuant ainsi au renouvellement des générations d'agriculteurs, et assurant ainsi la pérennité de l'agriculture de montagne.

Désormais, la transmission et l'acquisition des compétences et des savoir-faire ont lieu dans le cadre de la formation agricole scolaire ou au sein d'une des nombreuses filières de formation professionnelle. Il n'empêche que dans le contexte des pratiques agro-pastorales de montagne, la transmission des savoir-faire traditionnels à l'intérieur du groupe et l'apprentissage fondé sur l'expérience *in situ* demeurent primordiaux.

Si par le passé, les transformations techniques et sociales de l'agriculture de montagne ont pu aboutir en certains endroits à l'abandon du domaine pastoral d'altitude suite aux difficultés liées à la mécanisation, aux conditions difficiles de la traite en alpage ou à la disponibilité de ressources fourragères suffisantes aux fonds des vallées, les alpages sont aujourd'hui l'objet d'une reconquête de la part des agriculteurs. La raréfaction des surfaces agricoles au fonds des vallées rend le recours aux alpages plus que jamais indispensable pour assurer le fonctionnement et l'équilibre des exploitations agricoles de montagne. Et les alpages ne sont pas seulement un élément essentiel du

système fourrager, ils contribuent aussi de par la diversité de leur végétation à la qualité et la plus-value économique des produits.

En Tarentaise comme au Pays du Mont-Blanc, l'utilisation des pâturages d'estives nous apparaît à la fois comme révélateur des mutations les plus récentes et comme garantie de la pérennité des savoir-faire transmis par la tradition. Pourvoyeur d'images, de rêves et de représentations les plus diverses, les alpages ne sont plus uniquement le support des activités agricoles, mais font l'objet de nouvelles revendications par un nombre croissant d'acteurs qui n'y voient pas tous la même chose et qui ne défendent pas tous les mêmes intérêts : pour les collectivités locales, les alpages sont une composante essentielle des paysages des territoires de montagne qu'il s'agit de conserver, pour les touristes c'est un espace de loisirs et de ressourcement, pour le service des remontées mécaniques ce sont des pistes de ski à entretenir, pour les professionnels de l'environnement c'est un milieu naturel à protéger, pour les agriculteurs enfin cela reste un outil de travail, fondement de leur culture et de leur « être propre ». Les appropriations sont multiples, les représentations que chacun a des alpages sont différentes et parfois conflictuelles.

Mais les « vrais » enjeux auxquels les agriculteurs doivent faire face dans leur quotidien, enjeux susceptibles de mettre en cause la viabilité mais aussi la vivabilité de l'activité agricole, ne se situent pas en alpage. C'est au niveau des villes et des villages au fonds des vallées que se joue aujourd'hui l'avenir de l'agriculture de montagne. C'est à ce niveau précisément que les pratiques pastorales, confrontées aux représentations et conceptions divergentes du reste de la société locale, se voient jugées, mises en question, marginalisées.

Alors que le rôle de l'agriculture concernant la gestion des espaces et le maintien des paysages ouverts, favorise aujourd'hui une prise de conscience de la nécessité de maintenir une activité agricole sur les territoires, force est de constater que l'agriculture se trouve de plus en plus fragilisée face à la croissance urbaine, la raréfaction et le renchérissement des surfaces agricoles. De plus, elle n'a plus de ressources humaines assez nombreuses pour conserver un poids non seulement économique mais aussi social pour peser dans des projets d'aménagement ou de développement local. Si aujourd'hui l'opinion publique, et les collectivités territoriales en particulier, s'intéressent de nouveau à l'activité agricole, et que l'on voit aboutir localement des projets de coopération, fruits d'une certaine reconnaissance des enjeux agricoles et de la volonté de maintenir l'activité agricole sur la commune, ces projets apparaissent aux yeux des agriculteurs insuffisants s'ils ne s'accompagnent pas de la mise en place d'une politique générale visant à défendre le foncier agricole et à promouvoir le rôle de l'agriculteur comme un élément indispensable du développement du territoire. Favoriser une agriculture pérenne demande aujourd'hui de ne pas seulement considérer l'activité agricole comme facteur d'attractivité et de qualité des territoires, mais nécessite aussi de prendre en compte l'agriculture de montagne en tant que activité économique qui doit rester viable et compétitive pour pouvoir se maintenir. Intégrer à la fois les logiques sectorielles et les logiques territoriales de l'agriculture dans les projets de développement et d'aménagement du territoire représente aujourd'hui un des enjeux essentiels à relever par les politiques publiques¹⁷⁸.

¹⁷⁸ Philippe FLEURY, Pénélope LAMARQUE, « Interactions entre filières de mise en marché et insertions territoriales de l'agriculture », ISARA Lyon, GIS Alpes du Nord, in : *Communication au colloque ASRDLF*, 25-27 août 2007, Rimouski, 2008.

De la même manière qu'il est impératif aujourd'hui pour les agriculteurs de se structurer et de nouer des alliances avec les autres acteurs locaux autour d'un projet commun de développement afin de participer à la définition de leur rôle au sein des territoires.

Quant aux filières AOC du reblochon et du beaufort, elles ont eu un incontestable succès au regard de la situation économique actuelle des exploitations laitières et des dynamiques d'exploitation observées au cours des vingt dernières années, succès qui repose sur la mise en œuvre depuis les années 1950/1960 d'une dynamique collective et un accompagnement des autorités publiques (par exemple par la mise en œuvre des quotas laitiers), qui ont permis aux exploitations laitières de résister face aux contraintes urbaines grandissantes¹⁷⁹. Néanmoins, les évolutions récentes (globalisation du marché du lait, baisse des prix des produits laitiers) montrent que la pérennité de l'activité agricole en montagne dépend aujourd'hui plus que jamais des orientations politiques opérées au sein des instances nationales et supranationales, mais elles montrent aussi que l'avenir de l'agriculture de montagne dépend tout autant de la capacité des agriculteurs de garder la maîtrise de leurs produits, de répondre aux exigences croissantes des consommateurs, et de mettre en place des circuits de proximité et de vente directe. Si le mode de gestion directe des coopératives laitières de beaufort (priviliégiant les circuits courts et la vente directe, mettant en œuvre des stratégies de promotion et de communication visant en premier lieu la clientèle touristique) contribue à renforcer l'ancrage territorial de la filière beaufort et permet une bonne valorisation du produit, les producteurs de reblochon doivent aujourd'hui faire face à une pression engendrée par la grande distribution, et l'influence de Lactalis qui tire les prix vers le bas pour s'adapter au marché, ne fait qu'aggraver la situation. Face à ce contexte, le projet des producteurs du Pays du Mont-Blanc de créer un magasin de vente directe témoigne de la volonté des agriculteurs de se réappropriier leur produit, de recréer les liens entre le produit et le terroir, et de garantir *in fine* une meilleure valorisation.

[http://asrdlf2008.uqar.qc.ca/Papiers%20en%20ligne/FLEURY%20P.%20et%20LAMARQUE%20P._texte%20ASRDLF%202008.pdf], (document consulté le 24 octobre 2011).

¹⁷⁹ Cf. Frédéric DELATTRE, Agnès HAUWUY, Loïc PERRON, « Les Appellations d'origine des Savoie... », art. cit., pp. 116-117.

Bibliographie

1. Méthodologie d'enquête

- ALTHABE Gérard, FABRE Daniel, LENCLUD, Gérard, *Vers une ethnologie du présent*, publié par la Mission du patrimoine ethnologique, 1992, 257 p
- BERTAUX, Daniel, *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris : Armand Colin, 2006, 128 p.
- BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Armand Colin, 2007, 126 p.
- DESCAMPS, Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, publié par le Comité pour l'histoire économique et financière, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Paris, 2005, 364 p.

2. Le cadre général

L'environnement montagnard

- FISCHESSE, Bernard, *La vie de la montagne*, Paris : La Martinière, 1989, 351 p.
- ESTIENNE, Pierre, *Terres d'abandon ? La population des montagnes françaises : hier, aujourd'hui, demain*, Clermont-Ferrand : Publications de l'Institut du Massif Central, 1988, 288 p.
- GUERIN, Jean-Paul, *L'aménagement de la montagne en France. Politiques, discours et productions d'espaces dans les Alpes du Nord*, Editions OPHRYS, 1984, 467 p.
- BLANCHARD, Raoul, *Les Alpes occidentales, T:III: Les grandes Alpes françaises du Nord : massifs centraux, zone intra-alpine*, 2 vol., Grenoble/Paris : Arthaud, 1943, 699 p.
- Id., *Les Alpes occidentales T II : Les cluses préalpines et le Sillon alpin*, Grenoble/Paris : Arthaud, 1948, 313 p.
- *Campagnes, forêt et alpages de Savoie (13^e-20^e siècle)*, Actes du XXIII^e congrès des Sociétés savantes de Savoie, Thônes, 1990.
- FRAGNO, Tiziana et al., *Patrimoines alpins : Le Planay en Vanoise, La Salle en Vallée d'Aoste*, Grenoble, Revue de géographie alpine, 2001, 247 p.
- SACAREAU, Isabelle, *La montagne : une approche géographique*, Paris : Ed. Belin, 2003, 287 p.

Ouvrages généraux sur la Haute-Savoie

- OLIVIER, Alain, « Vers une nouvelle ruralité dans la montagne touristique et urbaine (Saint Gervais) », in *La Revue de géographie alpine*, n°2, 1993, pp. 167-180.
- Atlas des paysages de la Haute-Savoie, DDE Haute-Savoie, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, 1997, 147 p.

- DE L'HARPE, Alain, « Espaces ruraux en mutations. L'avant-pays haut-savoyard », Edition APARIS, 2007, 351 p.
- GUICHONNET, Paul [dir.], *Nouvelle Encyclopédie de la Haute Savoie. Une terre des hommes*, La Fontaine de Siloé, 2004, 399 p.

Ouvrages généraux sur la Savoie

- ALBERTINI, Jean Marie, et alii [dir.], *Un siècle d'économie en Savoie. 1900-200*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2001.
- CUISENIER, Jean, ABRY, Christian, DEVOS, Roger, RAULIN, Henri, [dir.], *Les sources régionales de la Savoie*, Fayard, 1979, 661 p.
- LEGUAY, J.P. *La Savoie, terre de défis et de conquêtes. Des alpages aux stations d'altitude*, Rennes : Ed. Ouest-France, 1992, 435 p.
- LOYET, Roger, *Du sillon à l'or blanc, la montagne aux fils des hommes*. Montmélian : La Fontaine de Siloé, 2006, 190 p.

3. Alpages et agro-pastoralisme

Ouvrages généraux

- ARBOS, Philippe, *La vie pastorale dans les Alpes françaises*, Etude de géographie humaine, Paris : Armand Colin 1922.
- Id., « L'économie pastorale dans quelques vallées savoyardes », in *Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine*, 1913, t : 1, n°1. pp. 45-71.
- CARRIER ; Nicolas, « Les moines et la montagne en Savoie du Nord (XIe-XVe siècle) », in: *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 34^e congrès, Chambéry, 2003. pp. 221-239.
- BESSAT, Hubert, GERMI, Claudette, *Lieux en mémoire de l'alpe : Toponymie des alpages en Savoie et Vallée d'Aoste*, Grenoble : Ellug, 1993, 229 p.
- BRISBARRE, Anne-Marie, *Bergers et transhumance*, Romagnat : Ed. de Borée, 2007, 223 p.
- GARDELLE, Charles, *Alpages, les terres de l'été. Savoie*, La Fontaine de Siloé, 1999, 340 p.
- Id., *Enquête pastorale dans les Alpes françaises*, Thèse de géographie, 3^e cycle, Université de Grenoble I, Institut national d'Etudes rurales et montagnardes, CERAFER, 1968.
- GUERIN, Jean-Paul, « Où en est l'agriculture des Alpes du Nord », in : *Revue de géographie alpine*, 1975, t : 63, n°2, pp. 281-291.
- LAMBERT, Dominique, *Bergers et transhumance : Pâtures, des plaines aux alpages*, Publier : Neva, 2007, 103 p.
- LOUP, Jean, « L'exploitation des alpages dans les Alpes », in *Revue de géographie alpine*, 1963, Tome 51, N°3. pp. 393-428.

- MENDRAS, Henri, *La fin des paysans. Suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après*, Ed. Actes Sud, 1984, 370 p.
- RIEUTORT, L., *Espaces fragiles et dynamiques des systèmes agricoles : l'élevage ovin en France*, Thèse de doctorat de géographie, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, 1993, 456 p.
- VEYRET, Paul, « L'agriculture de montagne dans les Alpes françaises, le problème de la survie », in : *Revue de géographie alpine*, 1972, t : 60, n°1, pp. 5-24.

Monographies

- BORDESSOULE, Eric, *Les « montagnes » du Massif Central. Espaces pastoraux et transformation du milieu rural dans les monts d'Auvergne*, Clermont Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, 2001, 369 p.
- CHARDONNET, Jean, « Economie ancienne et transformations récentes : la vallée de Montjoie (Haute-Savoie) », in : *Annales de Géographie*, 1938, t: 47, n° 270, pp. 630 -635.
- HAVARD, France, WITT, Pierre, *Etre paysan en Vanoise*, Ed. Libris, 2006. n.p.
- LASLAZ, Lionel, et al.[dir.], *Pralognan capitale de la Vanoise*, Bourg-St-Maurice : Ed. Edelweiss, 2007, 303 p.
- ROLLAND, Armelle, *Evolution du pastoralisme en fruit commun dans la Vallée de Tarentaise, Pralognan-la –Vanoise*, 2000, 105 p.
- VIALLET, Hélène, *Les alpages et la vie d'une communauté montagnarde : Beaufort du Moyen-Age au XVIII^e siècle*, Grenoble, 1998, 274 p.

Les produits de l'élevage et leur valorisation

- BERARD, Laurence, Philippe MARCHENAY, *Les fromages des Alpes du Nord : une culture de la montagne*, Veurey : Le Dauphiné, (Collection Les Patrimoines), 2007, 51 p.
- Id., « Productions localisées et indications géographiques. Prendre en compte les savoirs locaux et la biodiversité », in *Revue internationale des sciences sociales*, n°187, 2006, p. 115-122.
- Id., « Productions localisées et indications géographiques prendre en compte les savoirs locaux et la biodiversité », in *Revue internationale des sciences sociales*, n°187, 2006, p. 115-122.
- DESJEUX, Catherine et Bernard, *Pays du Beaufort. Saveurs de Savoie*, Ed. Grandvaux, 2002, 117 p.
- DUBEUF, Brigitte, « La construction d'un produit haut de gamme : le beaufort », in : *Économie rurale*, n°232, 1996, pp. 54-61.
- FAURE, Muriel « Un produit agricole affiné en objet culturel. Le fromage beaufort dans les Alpes du Nord », *Terrain*, n°33, septembre 1999, p. 83.

- Id., *Du produit agricole à l'objet culturel. Les processus de patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord*, Thèse de doctorat en Sociologie et Anthropologie, sous la dir. de Jean-Baptiste Martin, Université Lumière Lyon 2, 2000, 404 p.
- Id., « Patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord : savoirs et pratiques techniques », in *Revue de géographie alpine*, 1998, n°4, t. 86, p. 51-60.
- FRAYSSIGNES, Julien, *Les AOC dans le développement territorial. Une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères*, thèse pour obtenir le titre de docteur de l'Institut national polytechnique de Toulouse, sous la dir. de Michel Roux, 2005, 470 p.
- *Fromages de Savoie. Le passé, le présent*, Actes du colloque de Beaufort-sur-Doron, Mémoires et documents de la SSHA, 1995, 159 p.
- GUERIN, Jean-Paul, « Les fruitières savoyardes (Savoie et Haute-Savoie) », in : *Revue de géographie alpine*, 1972, t : 60, n° 3, pp. 453 -466.
- « L'or des alpages. Fromages et fromagers », *L'Alpe*, n° 11, Glénat, Musée Dauphinois.
- RAUTENBERG, Michel, « Une politique culturelle des produits locaux dans la région Rhône-Alpes », in *Revue de géographie alpine*, 1998, n°4, t. 86, p. 81-87.
- RICARD, Daniel, *Les montagnes fromagères en France. Terroirs, agriculture de qualité, appellation d'origine contrôlée*, Clermont-Ferrand : CERAMAC, Université Blaise-Pascal, 495 p.
- VAUDAINE, Thibault, DE SAINT-MARIE, Christine, DELFOSSE, Claire, *L'économie laitière dans le massif des Bauges, entre logique de marché et ancrage territorial*, Université de Lyon II/INRA, décembre 2006, 23 p.
- VIVIER, Dominique, « Les micro-marchés des produits de qualité : un atout pour le développement des montagnes d'Europe (l'exemple du fromage de beaufort. Alpes françaises) », in : *Revue de géographie alpine*, 1992, T : 80, n° 4, pp 167-183.

Politiques agricoles

- BUTAULT, J.P. [éd.], *Les soutiens à l'agriculture. Théorie, histoire, mesures*, Paris : INRA Editions, 2004, 307 p.
- Id., « La réforme de la PAC de 2003 : ère nouvelle ou fin de la PAC ? » in *Agriculture, nouveaux défis*, Paris : Editions INSEE, 2007, pp. 253-165. [www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/agrifra071.pdf]
- BUTAULT, Jean-Pierre (et alii), « Une analyse économique de la réforme de la PAC de juin 2003 », in *Revue de géographie alpine*, t : 20, n° 1, 2005, pp. 57 -107.
- CEMAGREF (1999), « Pour tous les systèmes d'élevage en montagne, les subventions sont essentielles au maintien de l'activité », AGRESTE - *Les Cahiers*, n° 46, décembre 1999, 34 p.
- CHATELLIER, Vincent, DELATTRE, Frédéric, MICHAUD, Marilyne, *Le découplage et le paiement unique dans les exploitations agricoles de montagne. Le contexte et les enjeux liés à l'application du découplage, l'estimation du montant du paiement unique et les incitations aux réorientations productives*, Rapport au GIS Alpes du Nord, Inra SAE2 Nantes, 2004, 63 p.

- CHATELLIER, Vincent, DELATTRE, Frédéric, *L'évolution des soutiens publics directs aux exploitations agricoles de montagne. De la réforme de la PAC de 1992 à la révision à mi-parcours de juin 2003*, INRA-ESR, GIS Alpes du Nord/ SUACI, Rapport de synthèse, octobre 2003, 126 p.
- COULOMB, Pierre, « La politique foncière agricole en France », in *Cahier Options Méditerranée* vol. 36, CIHEAM, 1999, p. 69-94.
- *Id.*, « Mots-clés de la politique foncière en France », INRA-ESR, CIHEAM-Institut agronomique Méditerranéen, Montpellier (France), extrait de l'ouvrage collectif *Quarante ans de politiques foncières*, Paris : Ed. ADEF/CNRS, ministère de l'Urbanisme, Economica, 1985.
- *La multifonctionnalité de l'activité agricole et sa reconnaissance par les politiques publiques, Actes du colloque international de la Société française d'économie rurale, 21 - 22 mars 2002*, Paris/Dijon : SFER/ EDUCAGRI Editions/CIRAD, 2003, 922 p.
- LAURENT, Catherine, RUEDA, Cristina, VOUNOUKI, Eleftheria, « Multifonctionnalité et éligibilité aux aides PAC dans l'UE », in *Economie rurale*, n° 268-269, 2002, pp. 144-158.
- RAJAUD, B., « La portée réelle de la politique des structures suivie de 1960 à 1974 », in *Économie rurale*, n° 108, 1975, pp. 9-13.
- VILLARET, Arnault, *Éléments pour un bilan de la Politique de la montagne*, la Documentation française, Rapport 1994-1995, Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Direction de l'espace rural et des forêts, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, 128 p.
[<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984000885/index.shtml>]

Evolutions récentes et enjeux contemporains

- ANDRÉ-POYAUD, Isabelle, Sylvie DUVILLARD et Antonin LORIOUX, « Les mutations foncières et immobilières au pays du Mont-Blanc entre 2001 et 2008 », in : *Revue de géographie alpine*, t° 98, 2010.
- BERLAN, Martine, « Du pittoresque au tout paysage », in *Etudes rurales*, janvier 1991, pp. 185-195.
- BORDESSOULE, Eric, « Les transformations récentes de l'activité pastorale dans les montagnes françaises », in *Crises et mutations des agricultures de montagne, Actes du colloque international en hommage au prof. Christian Mignon (12-13 décembre 2002)*, Clermont-Ferrand : CERAMAC, Presses universitaires Blaise Pascal, 2003, pp. 297-318.
- CHABERT, Louis [dir.], *Dans l'ombre des stations géantes, le versant du Soleil. Un nouvel art d'aménager*, Moutiers Tarentaise, 1991, 219 p.
- DELATTRE, Frédéric, HAUWUY, Agnès, PERRON, Loïc, « Les Appellations d'origine des Savoie : dynamiques passées, acquis et risques de rupture face aux évolutions en cours (PAC, urbanisation) », in : *Revue de géographie alpine*, t : 93, n° 4, 2005, pp. 11-117.
- DIRY, Jean-Paul, « La résistance du pastoralisme en haute-montagne alpine. L'exemple du canton de Bozel (Savoie française) », in *Crises et mutations des agricultures de montagne, Actes du*

colloque international en hommage au prof. Christian Mignon (12-13 décembre 2002), Clermont-Ferrand : CERAMAC, Presses universitaires Blaise Pascal, 2003, pp. 319-337.

- DUFOUR, Annie, DEDIEU, Benoît, *Entre rationalisation du travail et choc des 35 heures : quelles conceptions du travail en élevage laitier ?* Actes des 2ièmes journées INRA – SFER – CIRAD, Lille, 11 – 12 décembre 2009, 18 p.
- FLEURY, Philippe, *Biodiversité : atout et/ou contrainte de développement pour l'agriculture des Alpes du Nord*. Communication Académie d'Agriculture de France, compte-rendu de la séance du 23 mars 2005, 9 p.
- FLEURY, Philippe « La multifonctionnalité à l'épreuve des transformations de l'agriculture dans les Alpes », in CORNU, Pierre et MAYAUD, Jean-Luc [dir.], *Nouvelles questions agraires : exploitants, fonctions et territoires*, Paris : Boutique de l'histoire éditions, 2008, p. 183-204.
- FLEURY, Philippe, LAMARQUE, Pénélope, « Interactions entre filières de mise en marché et insertions territoriales de l'agriculture », ISARA Lyon, GIS Alpes du Nord, in : *Communication au colloque ASRDLF*, 25-27 août 2007, Rimouski, 2008.
[http://asrdlf2008.uqar.qc.ca/Papiers%20en%20ligne/FLEURY%20P.%20et%20LAMARQUE%20P._texte%20ASRDLF%202008.pdf], (document consulté le 24 octobre 2011).
- GUISEPPELLI, Emmanuel, FLEURY ; Philippe; *Paysages et agriculture dans les Alpes du Nord. Représentations et aspirations de la société*, GIS Alpes du Nord, 2003, 54 p.
- LASLAZ, Lionel, *Vanoise : 40 ans de Parc national. Bilan et perspectives*, Paris : L'Harmattan, 2004, 427 p.
- « Le paysage, nouvel enjeu pour l'agriculture ? » *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 20, septembre 1993.
- *L'Essentiel des Pays de Savoie*, n°17, Février 2006.
- MASSON, Nathalie, FLEURY, Philippe, PLAIGE Véronique, *Alpages et prairies de montagne. Un patrimoine biologique et agricole*, coproduit par le SUACI Alpes du Nord et le Parc national de la Vanoise, 2000, 60 p.
- MUNDLER, Patrick, et alii, *Restructuration laitière et diversité territoriale. Réflexions sur la pérennité des petites et moyennes exploitations laitières et le rôle des institutions locales*, 2èmes journées de recherches en sciences sociales, INRA SFER CIRAD, 11 et 12 décembre 2008 – Lille, France, 22 p.
- OLIVIER, Alain, « Vers une nouvelle ruralité dans la montagne touristique et urbaine ? Le cas de Saint-Gervais-les-Bains »; in : *Revue de géographie alpine*, n° 2, 1993, p. 167-180.
- SIMON, Antony, *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises : un territoire, des hommes, une pratique*, Clermont-Ferrand : CERAMAC/Presses universitaires Blaise-Pascal, 2002, p. 515.
- SYLVESTRE, Jean-Pierre [dir.], *Agriculteurs, ruraux et citadins. Les mutations des campagnes françaises*, Dijon: Educagri, 2002, 344 p.

- VIVIER, Dominique, « L'avenir des espaces ruraux français dans la construction européenne : l'enjeu foncier », in : *Revue de géographie alpine*, n° 2, 1993, p. 129- 145.

4. Etudes, rapports et diagnostics

- *Appellations d'Origine Contrôlées et paysages*, Rapport de l'INAO pour le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2006 [agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/inaoetpaysages_0207.pdf]
- BALENT, G., GIBON, A., *Organisation collective et individuelle dans la gestion des ressources pastorales: conséquences sur la durabilité agro-écologique des ressources*, Unité de recherche systèmes agraires et développement (URSAD), INRA-Centre de Recherche de Toulouse, 11 p. [<http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b27/99600314.pdf>].
- BEYERBACH, Cornelia, *Etude sur un projet agri-culturel de valorisation des alpages et du pastoralisme des Hautes vallées de Savoie*, Fondation Facim, Pays d'Art et d'Histoire des Hautes vallées de Savoie, Rapport de mission (non édité), Janvier-juillet 2009, 123 p.
- *Plan Pastoral Territorial (PPT) Tarentaise-Vanoise. Diagnostic partagé du territoire. Etat des lieux des besoins. Plan d'actions 2009-2014*, réalisé par la SEA 73 et la Chambre d'agriculture de Savoie, juillet 2009. [www.tarentaise-vanoise.fr]
- *Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) Tarentaise*, diagnostic 2006 ; [<http://www.tarentaise-vanoise.fr>]
- *Diagnostic préalable à la mise en place d'un PSADER sur le Pays du Mont-Blanc*, SIVOM du Pays du Mont-Blanc, août 2009, 105 p.
- *Programme d'actions PSADER Pays du Mont-Blanc*, automne 2009, 45 p.
- *Etude VALPESMONT, Quel partenariat agriculture - collectivités au sein du Pays du Mont-Blanc ?*, Etude proposée par le GIS Alpes du Nord conduite par les étudiants en licence professionnelle « Valorisation des produits et espaces montagnards », Novembre-décembre 2004.
- *Plan Pastoral Territorial du Pays du Mont Blanc. Diagnostic partagé du territoire. Etat des lieux et enjeux du domaine pastoral, Programmation des actions en faveur d'un développement durable des espaces pastoraux 2010-2014*, réalisé par le GIE Alpagnes et forêts, septembre 2009.
- « L'avenir de la montagne : un développement équilibré dans un environnement préservé », Rapport d'information de M. Jean-Paul AMOUDRY, fait au nom de la mission commune sur la politique de la montagne, n° 15, tome I: rapport (2002-2003), 9 octobre 2002, 408 p. [<http://www.senat.fr/rap/r02-015-1/r02-015-11.pdf>], (document consulté le 13 juin 2011).
- « L'avenir de l'élevage : enjeu territorial, enjeu économique », Rapport d'information n°57 (2002-2003) de Gérard Bailly, déposé le 7 novembre 2002, 150 p. [<http://www.senat.fr/rap/r02-057/r02-057.htm>], (document consulté le 13 juin 2011).

- *Travail, espaces et paysans dans les Alpes du nord. Approche pluridisciplinaire dans le contexte d'un projet d'agriculture durable*, rapport scientifique et technique réalisé dans le cadre du programme de recherche pour et sur le développement durable « Territoires, acteurs et agricultures en Rhône-Alpes », avril 2005, 32 p.
- CIRCULAIRE DGPAAT/SDEA/C2010-3065 du 22 juin 2010 concernant les aides à l'installation des jeunes agriculteurs (DJA et prêts MTS-installation)
[<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DGPAATC20103065Z.pdf>], (page consultée le 17 juillet 2011).
- REUSSIR LAIT, Étude technico-économique « Le prix du lait restera-t-il plus élevé en Savoie ? », Publié le 06 décembre 2006 [www.reussir-lait.com], (consultée le 17 août 2011).

Témoignages

Tarentaise

- **Sylvain CHEVASSU** (27 ans), alpagiste (chèvres, fabrication) à Pralognan-la-Vanoise, entretien le 2 février 2011, (durée de l'entretien 1h50).
- **Marc COLLIN**, (45 ans), agriculteur (vaches laitières, fabrication) à Peisey-Nancroix, entretien le 25 janvier 2011, (durée de l'entretien 1h25).
- **Madeleine et Jean EMPEREUR** (~60 ans), alpagistes (brebis viande) à La Thuile, Bourg-Saint-Maurice, entretien le 25 février 2011, (durée de l'entretien 2h).
- **Claude GLISE**, (47 ans) alpagiste/fromager (vaches laitières fabrication), Le Planay, entretien le 2 février 2011, (durée de l'entretien 1h41).
- **Hervé JACQUEMOUD** (55 ans), agriculteur (Vaches laitières, livraison) à Séez, entretien le 19 janvier 2011, (durée de l'entretien 1h50).
- **Georges TRESALLET** (61 ans), alpagiste retraité/ancien président de la coopérative de Bourg Saint Maurice, à Orbassy (Bourg-Saint-Maurice), entretien le 19 janvier 2011 (durée de l'entretien 1h30).
- **Didier SIMON-CHAUTEMPS**, (50 ans), président du Groupement pastoral du Plan Pichu, (Vaches laitières fabrication), entretien le 25 janvier 2011, (durée de l'entretien 1h40).

Pays du Mont-Blanc

- **Florent CALLAMARD**, (28 ans), alpagiste (vaches laitières, livraison, pour beaufort et reblochon) aux Contamines-Montjoie, entretien le 29 juin 2011, (durée de l'entretien 2h).
- **Gérald MASCHIO**, (40 ans) alpagiste (brebis laitières) à Combloux, entretien le 12 janvier 2011, (durée de l'entretien 1h15).
- **Guillaume MOLLARD**, (~27 ans), projet d'installation en tant qu'associé dans le GAEC de son père (bovin livraison), entretien le 11 janvier 2011 au Fayet (durée de l'entretien 2h).
- **Pascal PAYOT**, (~ 40 ans) alpagiste (chèvres fabrication, ferme pédagogique) aux Houches, entretien le 11 janvier 2011, (durée de l'entretien 40 min).
- **Jean-Louis PISSARD**, (~35 ans) alpagiste (vaches laitières, livraison) à Sallanches, entretien le 29 juin 2011, (durée de l'entretien 1h30).
- **François PREVENT**, (35 ans), herbassier transhumant (brebis viande) à Bonneville, entretien le 12 janvier 2011, (durée de l'entretien 1h40).

Remerciements

Cette étude est le fruit d'un travail d'enquête auprès d'une quinzaine d'agriculteurs de la Tarentaise et du Pays du Mont-Blanc. Mes remerciements vont à eux, pour leur accueil et leur disponibilité.

Je tiens à remercier plus particulièrement Guillaume Mollard et Claude Glise, qui ont répondu à plusieurs reprises à mes questions et qui m'ont ainsi apporté des renseignements précieux.

Je souhaite également remercier toutes les personnes sollicitées qui ont accompagné ce travail, d'une part pour leur disponibilité et d'autre part pour leurs réflexions et leur participation active à la construction du travail d'enquête et à l'élaboration de l'étude.